DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12741 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · MERCREDI 15 JANVIER 1986

Les chrétiens libanais déchirés

La guerre qui depuis plus de dix ans ravage le Liban a connu tous les rebondissements, les espoirs déçus, les coups de théâtre qu'aurait pu concevoir un ingénieux et diabolique metteur en scène. Du « miracle » que fut l'élection unanime de Béchir Gemayel à la tragédie de son assassinat, de la fracassante et vaine invasion israélienne à la déroute des contingents des quatre pays de l'OTAN à Beyrouth, du « triomphe » des milices musulmanes de l'Ouest à leur lutte fratricide, tous les cas de figure se sont, tôt ou tard, présentés dans ce conflit sans issue. On avait tout de même a peine à croire, en dépit d'accrochages parfois très vifs, que les chrétiens régleraient leurs divergences à coups de canon dans le « réduit » où, s'estimant menacés de toutes parts, ils ont bâti la forteresse de leur survie. C'est chose faite désormais, même si le bilan – de dix à vingt morts selon les sources – paraît « modeste » aux yeux plus que blasés des Libanais recrus de comptabilité macabre.

Ce déchirement est désastreux pour des gens qui, de toute évidence, ont mieux à faire que s'entre-tuer. Il repose, pour une bonne part, sur les hargnes et rancœurs de quelques seigneurs de la guerre et sur le heurt d'ambitions rivales. Mais l'aspect clanique du conflit du Liban n'est pas une nouveauté. Il engendre parfois des épisodes que l'étranger a peine à comprendre tant est vrai le proverbe italien selon lequel « seule la cuillère connaît vraiment les malheurs de la marmite ».

En l'occurrence, l'ébauche de guerre civile dans le camp chrétien oppose trois hommes disposant de forces sensiblement égales. Le premier d'entre eux, président de la République, M. Amine Gemayel, n'a pas su ou pas pu – il y aurait fallu des dons peu communs – galvaniser ou même rassurer la communauté dont il est en principe le chef suprême.

Aujourd'hui à Damas, pour sa onzième rencontre avec le président Assad, il renâcle plutôt qu'il ne résiste à sa tutelle, trop faible certes pour l'affronter, mais aussi trop peu roué pour convaincre le « Bismarck du Proche-Orient ». A la tête des Forces libanaises, M. Elie Hobeika a accepté sans réserves, avec une sorte de forfanterie dans le revirement, l'hégémonie syrienne. Enfin un idéologue intraitable, M. Geaga – par ailleurs brouillé avec M. Gemayel – n'a pas participé aux récents combats et prône la résistance à tout prix.

Entre le président dépassé et ses deux anciens compagnons d'armes à couteaux tirés se joue une partie dont l'enjeu est l'acceptation ou le rejet de l'« accord de paix » signé par les « milices belligérantes » le 28 décembre à Damas. Au-delà de dispositions d'autant plus soigneusement détaillées sur le papier que nul ne croit en leur application, ce texte annonce l'abaissement du statut politique des chrétiens du Liban. Or ils savent, pour l'avoir souvent constaté, que toute négociation ultérieure entre communautés se fera sur la base de cette concession obtenue, ou plutôt extorquée, avec l'aval de Damas.

Selon toute vraisemblance, aucune paix durable ne s'installera au Liban sans que les puissances voisines – Israël et la Syrie – aient d'abord conclu un modus vivendi. En attendant ce jour béni mais encore bien hypothétique, les chrétiens du Liban, longtemps solidaires dans l'épreuve et dans l'espoir, ne feront que réduire leurs chances et gaspiller leurs atouts s'ils continuent à régler leurs différends la haine au cœur et l'arme au poing d'une façon, hélas ! par trop « libanaise ».

(Lire nos informations page 3.)

LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AU YÉMEN DU SUD

Violents combats à Aden entre loyalistes et rebelles

Des combats à l'arme automatique et à l'arme lourde se poursuivaient ce mardi 14 janvier à Aden entre forces gouvernementales sud-yéménites et rebelles, au lendemain d'une tentative de coup d'Etat contre le régime du président Ali Nasser Mohamed, apprend-on de sources diplomatiques occidentales à Londres. L'aéroport a été fermé au trafic, et Radio-Aden a interrompu ses émissions.

Aden, la capitale du Yémen du Sud, a été lundi le théâtre de « violents combats » entre partisans du président Ali Nasser Mohamed et des éléments rebelles, à la suite de cette tentative de coup d'Etat qui, à en croire les premières indications diffusées par Radio-Aden, s'est soldée par l'exécution de quatre hauts responsables du pays, dont l'ancien chef de l'Etat Abdel Fatah Ismail.

Depuis plus d'un an, dans ce petit pays allié de l'URSS, où est installé le seul régime marxiste-léniniste dans le monde arabe, une sourde lutte pour le pouvoir opposait le président Ali Nasser Mohamed, technocrate pragmatique, partisan d'une ouverture à l'ouest, notamment vers l'Arabie saoudite, et un clan plus dogmatique, celui de l'ancien chef de l'Etat, Abdel Fatah Ismail.

Selon des sources diplomatiques et des témoignages directs cités par la BBC, l'aéroport d'Aden est sous le contrôle des forces loyalistes, tandis que des combats à l'arme lourde se sont déroulés dans plusieurs quartiers de la capitale. Au cours des affrontements, un important incendie a partiellement détruit l'ambassade d'Italie. Des bâtiments ancrés dans le port d'Aden auraient été aussi incendiés. Des rumeurs recueillies à Djibouti – mais qui ne sont confirmés par nulle autre source – indiquent que le président Ali Nasser Mohamed aurait été blessé et serait hospitalisé. Cela expliquerait qu'il n'ait pas encore été en mesure d'intervenir à la radio, dont la plupart des émissions régulières avaient été interrompues lundi pour faire place à de la musique folklorique.

L'agence Tass indique que la tentative de coup d'Etat a bien eu lieu le lundi 13 janvier, et non le 8 janvier comme d'autres sources l'avaient initialement laissé entendre. A en croire les informations éparses diffusées par Radio-Aden, le « complot » est venu du cœur même du pouvoir. De fait – outre l'ancien président Ismail –, les trois autres personnalités exécutées appartenaient toutes à l'équipe dirigeante.

(Lire la suite page 3.)

LE TRIBUNAL DE COMMERCE ET « LE PROGRÈS »

Un mandataire nommé auprès de M. Hersant

Le tribunal de commerce de Paris a décidé mardi 14 janvier, après trois jours de réflexion, de désigner un mandataire, M. Paul Paclot, ancien président du tribunal de commerce de Paris, placé pour trois mois auprès de M. Robert Hersant. Ce jugement permet à celui-ci de rester à la tête du *Progrès*, qu'il avait racheté le 3 janvier à M. Jean-Charles Lignel.

L'ordonnance de référé du tribunal de commerce de Paris statuant sur la désignation d'un administrateur provisoire au *Progrès* de Lyon, à la suite du rachat de ce titre par M. Robert Hersant, a donc été rendue ce mardi 14 janvier, après l'audition, samedi 11, du substitut du procureur de la République et des avocats des parties intéressées. Cette ordonnance se fonde sur l'article 12 de la loi sur la presse du 23 octobre 1984. M. Pierre Bezard, substitut du procureur de la République, avait estimé que l'achat du *Progrès* par M. Robert Hersant constituait *« un trouble impérieux de l'ordre public »*, la loi étant violée puisque M. Hersant contrôlait, avec *le Progrès*, 26,4 % de la diffusion totale des quotidiens régionaux (alors que la loi fixe ce seuil à 10 %).

Ce jugement constitue le second épisode de l'épreuve de force engagée entre le pouvoir et M. Robert Hersant. Dès le 7 janvier, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, avait annoncé la saisie de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse (commission Caillavet, qui a estimé le 9 janvier, que l'achat du *Progrès* par M. Hersant portait atteinte au pluralisme) et la demande par voie de référé au tribunal de commerce de Paris de la désignation d'un administrateur provisoire au *Progrès*.

Une troisième étape pourrait être, à la suite de l'information confiée à M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, l'inculpation de M. Robert Hersant au titre de flagrant délit. La Fédération française des sociétés de journalistes et M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF et directeur de *l'Humanité*, estiment tous deux en effet que M. Hersant pourrait être poursuivi pour flagrant délit, sans que joue alors son immunité parlementaire de député européen. M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du PS, député de Villeurbanne et rapporteur de la loi sur la presse, a estimé hier *« à titre personnel »* que M. Robert Hersant pourrait être inculpé. M. Queyranne se fondait, entre autres, sur l'éditorial de M. Robert Hersant dans *le Figaro* du 6 janvier, où ce dernier écrivait notamment, sous le titre « Tapage » : *« Il convient d'être en avance d'une loi. »* Mais la discussion juridique sur la définition du flagrant délit en matière de presse est serrée.

LA VISITE DE M. CHEVARDNADZE A TOKYO

Retrouvailles nippo-soviétiques

De notre correspondant

M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, est attendu le mercredi 15 janvier à Tokyo pour une visite officielle de quatre jours. Il s'agit de la première visite effectuée par un chef de la diplomatie soviétique au Japon depuis 1976. Au cours des dix dernières années, le contentieux bilatéral nippo-soviétique s'était aggravé dans la plupart des domaines. M. Gromyko, alors chef de la diplomatie soviétique, avait rejeté pendant cette période plusieurs invitations officielles japonaises.

Tokyo. – Après un gel de dix ans, les relations nippo-soviétiques connaissent un *« nouveau départ »*, affirme-t-on au ministère des affaires étrangères à Tokyo. Mais on s'empresse d'ajouter qu'une véritable normalisation des relations entre les deux pays est un processus de longue haleine et que, si des terrains d'entente existent, les obstacles n'en sont pas moins importants. La visite à Tokyo, du 15 au 19 janvier, du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, et la possibilité, dans le courant de l'année, d'une rencontre Gorbatchev-Nakasone témoignent en tout cas de la reprise au plus haut niveau du dialogue entre les deux pays.

Ces retrouvailles nippo-soviétiques bénéficient certes du climat plus favorable qui règne désormais entre les Etats-Unis et l'URSS. Elles correspondent aussi à des intérêts convergents, notamment en matière économique, et sont favorisées par les ambitions diplomatiques des deux gouvernements.

Le dialogue politique nippo-soviétique était interrompu depuis 1977, année au cours de laquelle M. Sonoda, alors ministre des affaires étrangères, se rendit à Moscou dans le cadre des rencontres ministérielles annuelles. L'année suivante, le Kremlin jugea inutile de poursuivre de tels entretiens : le Japon venait, en effet, de signer avec la Chine un traité d'amitié que Moscou jugeait antisoviétique. L'intervention russe en Afghanistan (1979) puis la destruction d'un appareil de Korean Airlines au-dessus de Sakhaline (1983) contribuèrent par la suite à raidir davantage les relations entre les deux pays. Le renforcement continu de la puissance militaire soviétique dans le Pacifique, et en particulier sur deux des quatre îles du nord de l'archipel nippon occupées depuis 1945 par l'URSS et réclamées par les Japonais, alimentaient d'autre part dans l'opinion publique l'idée d'une menace soviétique.

La relative détente Est-Ouest qui s'est dessinée à Genève n'a certes pas balayé d'un seul coup le contentieux nippo-soviétique, mais elle a favorisé les initiatives. Du côté soviétique, la reprise du dialogue avec le Japon s'inscrit dans le cadre de l'offensive diplomatique lancée par M. Gorbatchev depuis son arrivée au pouvoir.

Le fait que M. Chevardnadze ait décidé d'accepter l'invitation faite à plusieurs reprises à son prédécesseur est interprété à Tokyo comme un signe d'assouplissement après des années marquées par la rigidité de M. Gromyko.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

+ 0,1 % en décembre

L'objectif de 2,5 % de hausse des prix cette année apparaît réaliste après les bons résultats de 1985.

PAGE 40

Comment calculer vos impôts en 1986

PAGE 38

Un sondage sur la flexibilité

Une majorité de Français serait favorable à l'aménagement du temps de travail.

PAGE 36

Le chômage en URSS

Contrairement au dogme, des centaines de milliers de Soviétiques sont sans emploi.

PAGE 4

Superphénix en service

Le premier surgénérateur de taille industrielle a été relié au réseau EDF. Mais on s'interroge déjà sur cette filière nucléaire.

PAGE 40

Le Monde
MÉDECINE
Péridurale : un accouchement enfantin...
Le café est-il nocif ?
Pages 19 et 20

Bonnes et mauvaises solitudes

La société française n'en finit *pas de découvrir – ou de redécouvrir* – ses maux cachés. Il y a deux ans, la *« nouvelle pauvreté »* faisait une irruption fracassante dans les médias. Aujourd'hui, plus discrètement, c'est la solitude qui commence à retenir l'attention et passe pour un nouveau *« phénomène de société »*.

« Pas une personne âgée seule à Noël » demandait, il y a quelques semaines, le premier ministre à la télévision. Le Secours catholique consacre sa campagne annuelle à la lutte contre *« les solitudes »*, tandis que deux ouvrages sur ce thème sortent en librairie : l'un, riche et un peu ardu, de Françoise Dolto (1) ; l'autre, très complet et très stimulant, de Jean-François Six (2).

Paradoxalement, cette société dite de communication semble compter de plus en plus de solitaires. Entre les deux derniers recensements (1975 et 1982), le nombre des personnes vivant seules en France est passé de 3,2 millions à 4,8 millions. Et selon Michel Gaspard (*Futuribles, décembre 1985*), elles seront près de sept millions en l'an 2000. Déjà, à Paris, un logement sur deux est occupé par une personne seule. Sans compter les 847 000 adultes en France qui ne vivent qu'avec leurs enfants, constituant une famille *« monoparentale »*.

Ces statistiques confondent, à vrai dire, les solitaires et les isolés, ceux qui vivent seuls et ceux qui se sentent seuls. Plus significatifs sont une série de faits qui crèvent les yeux : la multiplication des assistances par téléphone (SOS-Amitié, qui a reçu un demi-million d'appels l'an dernier, mais aussi SOS-Psy, SOS-Prière, SOS-Fantasmes...) ; le développement des agences matrimoniales, particulièrement fréquentées avant les fêtes de fin d'année (la France en compte un bon millier) ; l'essor des petites annonces de « rencontres » qui sont loin de se limiter à la recherche d'expériences sexuelles ; l'augmentation constante du nombre d'animaux domestiques (7 millions de chats, 8 millions d'oiseaux, 9 millions de chiens)... Faut-il y ajouter la croissance continue du nombre des suicides, particulièrement chez les jeunes ?

Puis il y a l'intangible, la réalité qui échappe à tous les chiffres. Telle veuve sillonne quotidiennement un grand magasin dans le seul but de parler avec des vendeuses ; tel faux malade appelle SOS-Médecins en pleine nuit, uniquement pour échanger quelques mots... Et, enfin, tous ces handicapés anonymes, victimes d'un cercle vicieux, qui perdent confiance en eux-mêmes et s'isolent de plus en plus.

Naturellement, un « marché antisolitude » s'est développé, pas toujours pour des raisons philanthropiques.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Solitude*, éditions Vertiges, 477 pages, 110 F.

(2) *Le Guide des solitudes*, Fayard, 336 pages, 79 F.

débats

CHOCS

La confrontation d'un idéal et des réalités est toujours douloureuse. On s'en rend compte particulièrement à gauche aujourd'hui. Mais Hélène Parmelin, qui fut membre du PCF, n'accepte pas que l'on dise que ceux qui ont suivi le même chemin qu'elle et sont sortis avec leurs aspirations intactes se sont trompés. Michel Beaud a subi lui aussi le choc de la pratique socialiste et propose des responsabilités plus accordées au message d'origine.

Ecorchés vifs

Le socialisme doit retrouver les valeurs fondamentales de l'humanisme.

par MICHEL BEAUD (*)

IL y avait les déçus du socialisme : ralliés à d'autres combats — parfois opposés, — repliés sur eux-mêmes ou errant aux vents de tous les engouements. Il y a aussi les obstinés : par fidélité, conviction ou calcul, avec ou sans œillères ; hommes et femmes d'appareil souvent, godillots indécrottables encore, et, de plus en plus rares, *militants* flamboyants...

Il y a désormais les écorchés vifs.

Ecorchés parce qu'ils n'ont pas pu admettre qu'un ministre socialiste, qu'un gouvernement ou un pouvoir de gauche aient pu faire ou laisser perpétrer un attentat contre le bateau d'un mouvement écologiste — et qu'à tout le moins ils aient laissé se développer, sous leur autorité, un climat qui le permît. Ecorchés parce qu'ils n'admettent pas les conditions dans lesquelles s'est opérée la création de la cinquième chaîne, ni la perspective de films et d'émissions entrelardées de publicité : atteinte première, primaire, fondamentale à la sensibilité et à l'intelligence. Ecorchés parce que l'invitation à l'Elysée du général Jaruzelski leur apparaît, dans les conditions actuelles, une inutile *injure du pouvoir de gauche* à une des dernières causes de la gauche démocratique.

Ecorchés surtout parce qu'ils ont pu voir, observer, découvrir — sans doute après d'autres dans les précédentes générations — que, à côté de la logique insensée du profit pour le profit que combattent les socialistes *depuis plus d'un siècle et demi*, il y a une autre logique, aussi puissante, aussi absurde, aussi dangereuse : la logique du pouvoir pour le pouvoir (1). Et que trop de dirigeants et de cadres du PS, mais aussi d'élus, de conseillers, de spécialistes — sans parler des ambitieux de tous poils et de tous acabits — s'y sont laissé *prendre*. *Pris* par le *pouvoir* qu'ils croyaient prendre : et que, selon l'engagement superbe de l'actuel président, ils devaient rendre aux citoyens...

Mais écorchés vifs parce qu'ils restent attachés aux valeurs essentielles de l'engagement à gauche : démocratie et *libertés*, droits de l'homme et droits des peuples, équité, solidarité, attitude responsable face aux problèmes du moment et au futur qui en chaque instant s'élabore.

Ne serait-il pas plus utile, plus fructueux, dans le grand chambardement en cours :

1) de travailler collectivement à limiter et contrebattre les atteintes majeures aux valeurs fondamentales de l'humanisme : le racisme bien sûr, *et toutes les oppressions* ; le chômage massif ; les excessives inégalités, avec la pauvreté toujours renaissante dans les pays riches, et dans les autres le dénuement, la misère, la faim ;

2) de réfléchir ensemble aux visages qu'auront les sociétés, le monde, les hommes de demain, visages qui déjà s'esquissent, avec les nouvelles technologies, l'informatisation, la maîtrise du biologique...

Il est aujourd'hui clair que des hommes de la gauche — au pouvoir ou sous son aile — ont délaissé ces responsabilités. Heureusement, tous à gauche n'ont pas renoncé. Et heureusement aussi d'autres, au centre, à droite aussi, s'en préoccupent. C'est avec ceux-là, tous ensemble, qu'il faudra désormais travailler.

En se méfiant tout particulièrement de ces hommes de gauche par l'action de qui la gauche a perdu son âme, et qui demain sont prêts à resurgir : procureurs purs et durs ou prophètes de mirages flamboyants.

(*) Professeur à l'université de Paris-VIII.

(1) Voir parmi beaucoup d'autres : Jean Ziegler, *Vivre le pouvoir*, Seuil 1985 ; certains passages de Thierry Pfister, *la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche*, Hachette, 1985 ; et le dernier chapitre de mon *Socialisme à l'épreuve de l'histoire*, nouvelle édition, Seuil, 1985.

La tragédie communiste

Les anciens membres du parti doivent assumer la mémoire de leurs expériences

par HÉLÈNE PARMELIN (*)

AU moment où le Parti communiste français adopte un automatisme d'opposition auprès duquel celui de la droite paraît nuancé, beaucoup d'anciens communistes s'entendent poser la même question : « *Comment avez-vous pu vous tromper à ce point ?* »

Tromper. Le mot surgit en toute occasion. Y compris dans le cas des plus célèbres « intellectuels de gauche » ou « compagnons de route » d'un moment. Ou bien compagnons de certaines idées, *théories, ou prises* de position, à certaines époques. Dont on établit le bilan quand ils meurent en disant : « *Sartre s'est trompé* », ou bien « *n'a cessé de se tromper* ». Comme s'il n'avait ni pensé ni vécu ses engagements dans le même dessein. Comme si d'autres avaient su opter d'un coup pour une solution à portée de la main.

Ou bien « *Signoret s'est trompée* ». Comme si elle était rentrée dans le rang après erreur, en perdant de vue ses préoccupations concernant les droits de la personne humaine.

Quant aux anciens communistes, ils se sont tous « *trompés* ».

Le mot porte jugement avec une telle assurance qu'il proclame l'infaillibilité de celui qui le prononce : même si, dans la plupart des cas, l'infaillibilité de l'infaillible laisse rêveur. Le mot transforme en erreur d'aiguillage, en entraînement d'idées mal cadastré, en bavure intellectuelle, la volonté à l'origine de participer à une prise d'assaut de société, en vue d'installer à leur place due ceux qui, selon la superbe formule malade de son emploi, n'avaient « *rien à perdre que leurs chaînes* ».

Le mot banalise et mécanise tout jugement porté à la fois sur l'espérance et sur sa mise en pièces. Comme s'il s'agissait de quelqu'un qui se gourre et qui reprend ses billes au bout d'un temps plus ou moins long. Et non d'une tragédie internationale : celle de l'inversion des idées et du massacre des idéalismes et des hommes, dans un raz de marée de manichéisme où la merveille des avenirs, l'exaltation des actions et la subjugation par les PDG de la pensée militante occultaient la réalité.

On sait que choc après choc des *vérités « socialistes » et* de leurs avatars dans le Parti communiste, désaveuglés d'un coup ou traitant avec l'aveuglement jusqu'à l'impossible, les révolutionnaires de classe et les idéalistes de la solidarité se sont vus livrés aux violences de leur confrontation avec les évidences.

Certains souffrent aujourd'hui d'une incurable nostalgie du compagnonnage toutes classes mêlées, de la rencontre, de la participation à la vie *générale*, de l'action politique communautaire. D'autres pratiquent la haine sans discrimination. D'autres vivent la liberté, avec mémoire en exercice. Que d'autres façonnent à leur volonté. Certains continuent à se sentir « communistes », persuadés qu'il suffit de supprimer le soviétisme et le centralisme démocratique pour faire émerger le bien du mal, et extirper de ses racines le poison totalitaire.

Je ne suis pas en train de chanter l'innocence chevaleresque de tous les nous autres à l'origine. Ou pis, d'inverser la proposition attaquée en : « *Non, nous ne nous sommes pas trompés : on nous a trompés.* »

Ni au contraire de mettre la tête sous la cendre politique de nos illusions, de plaider coupable avec remords et remise de péchés pour inversion d'opinion. Ni de comptabiliser ce que nous avons pu faire de bien, faire de mal, dans les répercussions de nos actes sur le sol national, ou dans les implications mortelles du communisme ailleurs, renforcées, ne fût-ce que d'un atome, par notre appartenance.

Il ne s'agit pas...

Il ne s'agit pas de plaider la générosité du vouloir, ou quelque sanctification que ce soit par les espoirs de justice, d'égalité, d'épanchement — toutes classes de la liberté. Ou de se justifier par les « bonnes » luttes, anticolonialistes par exemple, même avec trafic d'idées dedans. Ni de s'autoabsoudre par le ralliement sans nuances à la « classe ouvrière », raison première et générale des engagements. Ni d'en renier les motifs.

Il ne s'agit pas de plaider l'inconscience dans la docilité aux dédoublements obscurs. L'anticolonialisme par-ci et, du même élan, le soutien à l'oppression par-là. Main-forte aux persécutés par-ci, et, dans le même raisonnement, atteinte par-là à la personne humaine. Les anti-impérialismes par-ci, haut nommés, et les pro-impérialismes par-là, sous couleur de bienfaits.

Il ne s'agit pas, enfin, de porter jugement sur les communistes à partir du *seul exemple français, et* de ses records en Europe dans le domaine des contre-idées : reniant ses pailles du bout des lèvres, et expliquant ses poutres en les sanctifiant. Au point que les mots « il faut expliquer » devraient signaler aux militants une nouvelle apparition en public des désastres et exactions à digérer.

Chez le plus accepté, le plus aimable, le moins docile des partis communistes — je parle des italiens, — mais qui n'en continue pas moins à demeurer un parti sous étiquette communiste, — ne s'est-il pas trouvé récemment des communistes pour se demander s'il ne serait pas temps d'en finir avec le mot « communisme » ? Amen.

Car le mot porte un contenu dont il ne peut désormais s'abstraire. Quoi de plus redoutable qu'un mot ? On ne dira jamais assez, par exemple, au vu des pays « socialistes », ce que le mot socia*liste dans sa version politique* actuelle en France a coûté aux socialistes dans l'opinion, par le jeu de ceux qui font passer pour identique le contenu de deux mots qui le sont.

Préservés qu'ils étaient et qu'ils sont en ce pays des pelotons d'exécution, des goulags, des exils, de la lamination intellectuelle et du silence politique, les anciens communistes, pour une bonne partie, sont sortis de leur expérience avec leurs aspirations intactes. Presque toujours, aussi, ils ont rencontré le meilleur de leurs amitiés parmi ceux au côté desquels ils ont vécu ces *certitudes et ces désastres*. Et avec lesquels ils se retrouvent souvent, aujourd'hui, sur d'autres fronts d'idées.

Il arrive que l'on dise : « *Ils sont entrés au Parti communiste pour les droits de l'homme, ils en sont sortis pour les droits de l'homme.* » Angélique version...

Mais « *trompés* », non. Difficile d'expliquer cela aujourd'hui, devant un Parti communiste qui accentue la perversion des idées jusqu'au grotesque et à la caricature. Mais je connais beaucoup d'anciens communistes, quel que soit le prix payé et que souvent ils *continuent à payer pour s'être* engagés corps et âme dans cette quête, qui assument la mémoire de leurs expériences, et ne regrettent jamais de les avoir vécues.

(*) Ecrivain, ancien membre du PCF.

COURRIER DES LECTEURS

L'oubli de la Constitution

(...) Une bonne partie des projets de l'opposition vont à l'encontre de principes constitutionnels et, de ce fait, ne pourront être appliqués. (...)

C'est le cas du rétablissement de la peine de mort, auquel s'oppose l'article 55 de la Constitution. C'est le cas, également, de l'abrogation de la loi sur les entreprises de presse, à laquelle s'oppose la jurisprudence *du Conseil constitutionnel*.

Contrairement à ce qu'affirme l'opposition, cette loi ne restreint pas la liberté de la presse, elle la renforce. Dans sa décision des 10 et 11 octobre 1984, le Conseil constitutionnel affirme que : « *Loin de s'opposer à la liberté de la presse ou de la limiter, la mise en œuvre de l'objectif de transparence financière tend à renforcer un exercice effectif de cette liberté.* »

Il en résulte que M. Hersant aurait tort d'escompter une abrogation pure et simple de cette loi. Une telle mesure serait inconstitutionnelle comme l'a été l'abrogation, en *1984*, de la *loi* d'orientation de *1968* sur l'enseignement supérieur (décision du 20 janvier 1984).

Le comportement de l'opposition de droite, *identique à celui de* l'opposition de gauche avant 1981, prouve au moins une chose : les Français ont toujours la mémoire aussi courte.

LOIC PHILIP,
professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille.

Les agressions des radios libres

L'article d'Annick Cojean : « Les radios périphériques vont diffuser leurs programmes en modulation de fréquence » *(le Monde* du 3 janvier 1986) me porte à crier : « Assez » ou « Au secours » dans vos colonnes, à défaut de pouvoir hurler sur les antennes.

Je suis auditeur, depuis fort longtemps, de France-Musique, et parfois de France-Culture. J'avais plaisir et intérêt à écouter les émissions de ces chaînes à bord de ma voiture. Mon plaisir est mort, mon intérêt ne peut survivre aux agressions des « radios-fric » ou des « radios-nombril-jeunes ».

PIERRE NOBLECOURT
(Limoges).

Pas de droits de l'homme à deux vitesses

Dans votre numéro du 3 janvier, M. Joseph Rovan écrit à propos de Barbie : « *J'aurais fait administrer à l'ancien responsable de la Gestapo lyonnaise une piqûre mortelle dans l'avion. Après quoi, l'on aurait dit que le vieillard n'avait pas pu supporter le voyage.* »

Je suis syndicaliste élu et ajusteur de métier. Je pense que tout prévenu a droit à un procès, même Barbie (...). Il n'y a pas de droits de l'homme à deux vitesses.

G. DURANTON
(Escurolles).

Une histoire de cédille

Contrairement à ce qu'écrit un de vos correspondants : (« Les Américains se soucient comme d'une guigne de nos ç »), dans *le Monde* du 8 janvier, ces derniers ont bâti un code numérique à 256 positions (le code ASCII), dont ils n'ont utilisé que la moitié (128 positions) pour tout ce qui nécessitait la langue anglaise en matière de lettres et de signes de ponctuation. Et ils ont laissé libres les 128 places suivantes à la disposition des utilisateurs des autres langues, en comptant que ceux-ci s'entendraient entre eux pour compléter le code (...).

Dans le code IBM, le ç existe bel et bien : il a la position 135. Ceux qui ont sur leur clavier la touche Alt peuvent le vérifier : s'ils tapent Alt 135 (en maintenant Alt enfoncé), ils verront apparaître ç sur leur écran. C'est devenu quasi universel en l'espace de deux ans (...).

V. G. LÉTIA
(Paris).

Chicaya : « le Monde » avait raison

En réponse à M. Yves Fondecave (*le Monde* du 2 janvier), je viens apporter quelques précisions. (...) Le journaliste auteur de « Chicaya au Recours », article paru dans *le Monde* du 20 décembre 1985, avait tout à fait raison. (...) *Chicaya* est né de l'altération du mot arabe (littéraire) *chakoua*, qui signifie plainte. C'est une « locale » comme dira le linguiste. L'arabo-berbère (la langue que parlent les Nord-Africains appelés à tort Arabes) a créé beaucoup de néologismes, soit par altération de mots d'origine arabe en leur donnant une forme berbère, soit l'inverse. (...)

Quant au mot *chaklel*, ou plus exactement transcrit *chaqlal*, qui a donné *chaqlala*, il n'a aucun rapport avec *chicaya* et n'est pas d'origine arabe. Il dérive du berbère *tchaqlal* et *tchaqlala*, nom féminin signifiant vacarme, tapage.

MOUSLI CHÉRIF,
historien
(Nantes).

Amnistie pour les capitaux « égarés »

Alors que nous étions habitués à voir nos gabelous mettre la main sur des valises entières de francs français quittant la France pour la Suisse, c'est maintenant le phénomène contraire qui se produit. Il est dû entre autres, me semble-t-il, à ce que notre économie ne se porte pas si mal que cela.

Ne serait-il pas dès lors judicieux, à l'instar des mesures d'amnistie qui ont été prises à l'égard de délinquants et emprisonnés de tout poil au moment de la prise de fonction de notre président de la République, de faire bénéficier nos compatriotes qui ont pu s'égarer pour des raisons diverses de la même amnistie, permettant du même coup leur réhabilitation et le rapatriement de leurs capitaux, ce qui serait infiniment souhaitable pour notre économie.

GÉRARD GUYON
(Paris).

LU

« LA RUMEUR MINIÈRE », de Philippe Lucas

Parole ouvrière

SOCIOLOGUE, Philippe Lucas écoute depuis près de dix ans, à travers diverses enquêtes et études, la parole des mineurs de Montceau-les-Mines. Ses premiers travaux ont donné naissance, en 1981, à un remarquable essai sur *la Religion de la vie quotidienne*, qui montrait comment le repli des citoyens sur les *« sanctuaires »* de leur vie privée était en même temps *« la provocation d'un (autre ?) avenir »* (1).

Avec *la Rumeur minière*, voici la suite de cette recherche, originale et subtile, parfois même *un peu difficile à saisir dans* toutes ses nuances. Car la rumeur, qui dit la mort de la mine, mais aussi la célébration du métier de mineur, est un de ces « sanctuaires » à travers lesquels s'effectue la *« réappropriation de soi »* nécessaire au double *« travail d'acquiescement et de dénégation »* à l'égard de la réalité évoquée par Philippe Lucas en conclusion de son précédent livre.

C'est précisément ce travail de *« réévaluation »* de leur activité que l'auteur étudie dans la parole des mineurs et dans les diverses manifestations de leur existence. Il observe par exemple la manière dont ils participent à la mise en place d'un musée de la mine, par une sorte de *« réécriture »* de leur travail quotidien (d'où le sous-titre du livre : *le Travail retravaillé*), la manière dont beaucoup d'entre eux rachètent leur maison, qui *est aussi « une façon de parler de soi et des siens »*, ou encore la manière dont leurs enfants, à travers leurs récits ou leurs dessins d'écoliers, racontent la mine et ses mystères.

Philippe Lucas analyse avec finesse ces discours, qu'il nous donne à entendre par de larges extraits d'interviews et qui traduisent dans toute leur complexité le rapport des mineurs à leur métier, ainsi qu'à la maladie, *à la vieillesse ou à la mort*, leurs relations avec leurs femmes et leurs enfants, leurs rêves, leurs nostalgies.

De ces témoignages, l'auteur souligne surtout l'*« ambivalence »*, puisqu'à la fois ils célèbrent et dénoncent la condition du mineur, disent en même temps les corps *« glorieux »* et les corps *« douloureux »*, sèment des *« fragments d'utopie »* dans la dureté du présent et font du travail de la mine une *« épreuve »*, aux divers sens de ce mot — aventure, expérience et ordalie, qui suggère un *« devenir autre »*. *On se* convainc, à lire le livre de Philippe Lucas, que toute politique sociale doit impérativement tenir compte de cette parole ouvrière.

THOMAS FERENCZI.

(1) PUF, 1981.

★ *La Rumeur minière ou le Travail retravaillé*, de Philippe Lucas, Presses universitaires de Lyon, 168 p., 100 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	*6 mois*	*9 mois*	*12 mois*
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : *tarif sur demande.*

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

La tentative de coup d'Etat au Sud-Yémen

(Suite de la première page.)

Il s'agit de : Ali Mohamed Antar (qui assurait récemment encore les fonctions de vice-président du Conseil du peuple – plus haute instance du pays) ; Ali Salem al Beedh, vice-premier ministre et ministre des collectivités locales ; et Ali Shai, un des plus hauts responsables du parti unique, le Parti socialiste yéménite. Tous les quatre auraient été *« jugés »* par une commission spéciale du bureau politique du parti et reconnus coupables de tentative d'assassinat à l'encontre du chef de l'Etat et de complot visant à renverser le régime.

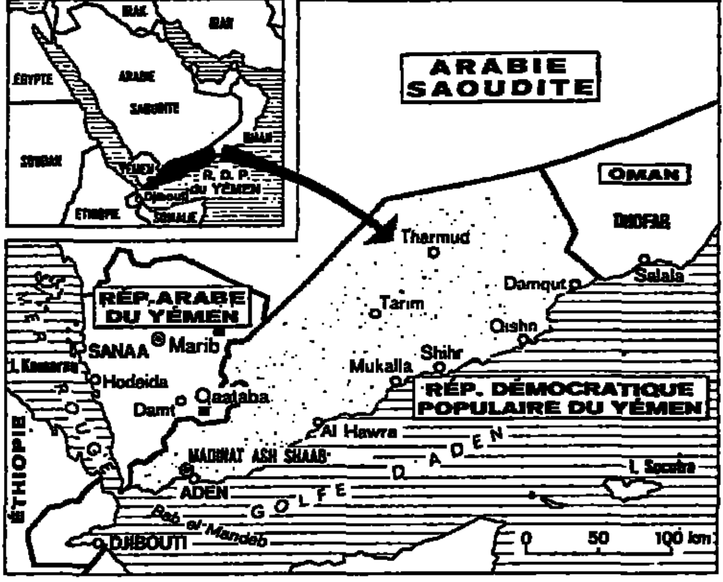
Abdel Fatah Ismail a été à la tête de l'Etat de 1978 à avril 1980, date à laquelle il fut supplanté dans ses fonctions, à la faveur d'une révolution de palais, par M. Nasser Mohamed, qui était alors son premier ministre. M. Ismail dut s'exiler en URSS. Mais bénéficiant d'un retour en grâce, il regagne Aden en février 1985 pour se voir confier un poste au comité central du Parti socialiste yéménite.

S'est-il cru assez puissant – et soutenu par Moscou – pour prendre sa revanche sur les événements d'avril 1980 – comptant sur les tribus et le mécontentement suscité parmi les « durs » du parti par la relative ouverture pratiquée par le président Ali Nasser Mohamed ? Les quelques indications diffusées par Radio-Aden *ne* fournissent guère d'éclaircissements. La radio d'Etat, fidèle à la rhétorique en vogue à Aden, s'est bornée à indiquer que le *« complot avait été le fait d'éléments appartenant à un groupe d'opportunistes de droite et des milieux impérialistes et réactionnaires »*.

La seule certitude, c'est que ces troubles au Yémen du Sud – le Yémen démocratique et populaire – ne peuvent qu'embarrasser l'URSS très présente dans le pays et qui est liée à Aden, depuis 1979, par un traité d'amitié et de coopération portant sur vingt ans. Il semble que Moscou ait voulu, au moins l'an passé, tabler sur une réconciliation entre MM. Ismail et Ali Nasser Mohamed, afin de stabiliser une situation susceptible de dégénérer et de remettre en cause son influence au Yémen du Sud, où la marine soviétique dispose de bases qui lui ouvrent la porte d'une zone éminemment stratégique.

Pays pauvre, sans ressources pétrolières, le Yémen du Sud est peuplé d'à peine plus de deux millions d'habitants. Indépendant depuis 1967, son histoire a été jalonnée de complots, coups d'Etat et différends armés avec son voisin du nord (pro-occidental et qu'appuie l'Arabie saoudite).

En juin 1978, le prédécesseur de M. Ismail, le président Salem Robaye Ali, fut, lui aussi, exécuté après avoir suscité contre le parti une révolte au sein de l'armée. Une crise de régime s'ensuivit, doublée d'une campagne d'accusations du Nord-Yémen contre Aden, qui déboucha sur un conflit armé entre les deux voisins en février-mars 1979. Comme lors d'un précédent conflit en 1972, les affrontements ont pris fin avec un accord de principe pour une réunification des deux Yémens qui est resté lettre morte à ce jour. – *(FP, AP, Reuter.)*



C'est en 1967, après une longue guerre de guérilla, qu'Aden, colonie britannique, devient indépendante sous le nom de République du Yémen du Sud. Cette appellation devait changer en 1970 pour celle de République démocratique et populaire du Yémen du Sud. Très vite, en effet, les dirigeants du pays établirent des liens étroits avec Moscou, ce qui, cependant, ne les empêcha jamais de se disputer le pouvoir.

Le premier coup de force dans le nouveau pays intervient dès 1969 lorsque le président Al Chabi, qui avait conduit les négociations menant à l'indépendance, fut évincé par des membres de la faction dure du parti unique. Son successeur, Salem Robaye Ali, fut encore moins chanceux que lui puisqu'il fut exécuté en 1978 pour avoir tenté un coup de force visant à éliminer les partisans d'un alignement inconditionnel sur Moscou. C'est le chef de file de cette tendance ultra prosoviétique qui lui succède, Abdel Fatah Ismail, celui-là même qui est à l'origine de la tentative de coup d'Etat de lundi, et qui vient d'être exécuté.

Abdel Fatah Ismaïl : un nationaliste de la première heure

Ancien chef de l'Etat sud-yéménite, Abdel Fatah Ismail, qui aurait été exécuté le lundi 13 janvier, avait été l'un des artisans de l'indépendance de son pays.

Né le 28 juillet 1939 à Aden, il est issu d'une famille de paysans pauvres du Nord. Ouvrier, puis instituteur, il se lance dès 1959 dans la lutte syndicale. Arrêté en 1960, il participe à la création du Mouvement des nationalistes arabes (MNA), qui, en 1963, sera l'un des principaux partis à constituer le Front nationale de libération du Yémen du Sud. Dès octobre 1963, il se consacre à la lutte armée contre les Britanniques et entre dans la clandestinité. Membre du comité exécutif du FNL, puis du commandement général, il s'impose comme le principal idéologue du parti.

Lors de l'indépendance (novembre 1967), il devient ministre de la culture, de l'idéologie et des affaires de l'unité yéménite. Se réclamant du marxisme-léninisme, il est élu secrétaire général du FNL en 1969 et constamment réélu jusqu'en 1975. Soucieux de l'unification des partis, il parvient à créer l'Organisation politique unifiée-Front national (OPU-FN) en 1975, dont il est président de 1975 à 1978.

Membre du Conseil présidentiel, président du Conseil suprême du peuple en 1971, il partage alors le pouvoir avec Salem Robaye Ali, président du Conseil présidentiel, avant l'élimination de celui-ci.

En 1978, le Parti socialiste yéménite (PSY) remplace l'OPU-FN et il en devient secrétaire général. Le 27 décembre, il est élu président du Conseil du peuple et devient de ce fait chef de l'Etat. *Contraint de démissionner* le 21 avril 1980 et de céder la place à l'actuel chef de l'Etat, M. Ali Nasser Mohamed, il abandonne également ses fonctions de secrétaire général du parti. – *(AFP.)*

APRÈS LES ATTENTATS DE ROME ET DE VIENNE

M. Craxi accuse directement la Libye

« Le gouvernement libyen n'a absolument pas pris les distances qu'il aurait dû prendre à l'égard d'Abou Nidal, responsable des crimes commis à Rome et à Vienne, mais, au contraire, il lui a confirmé son soutien et son appui. » Pour la première fois, à l'occasion d'une conférence de presse donnée à Milan, lundi 13 janvier, le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, a ainsi formulé des accusations directes contre Tripoli.

De son côté, Abou Nidal aurait revendiqué la responsabilité des attentats de Rome et de Vienne dans un entretien accordé au journal arabe *Al Wahda*. Il indiquerait également que le premier ministre britannique, Mme Thatcher, figure sur sa liste de personnes à assassiner en raison de *« son attitude prosioniste »*.

Un conseiller diplomatique du président du conseil italien, M. Antonio Badini, a, d'autre part, apporté, dans un entretien accordé au quotidien catholique *Avvenire*, quelques précisions sur les demandes formulées par le président Reagan à propos d'éventuelles sanctions contre la Libye. Indiquant que les Américains souhaitaient simplement que l'Italie ait un *« comportement cohérent »* à l'égard de la Libye, M. Badini a précisé que Washington demandait que *« les Italiens n'aillent pas remplacer les techniciens américains quittant la Libye, qu'ils n'ouvrent pas de nouvelles négociations commerciales avec Tripoli, et qu'ils ne lui accordent pas de crédit trop avantageux »*.

M. Craxi devrait rencontrer en fin de semaine M. John Whitehead, le numéro deux du département d'Etat, chargé d'expliquer aux alliés européens la position américaine face à la Libye. Auparavant, le président du conseil italien aura eu des entretiens avec le président égyptien Hosni Moubarak au cours d'une brève visite au Caire, mardi 14 décembre.

On apprend enfin que le parquet de Gênes, chargé de l'enquête sur le détournement de l'*Achille-Lauro*, vient de lancer un mandat d'arrêt international contre le dirigeant palestinien Aboul Abbas. Le 12 octobre, les autorités judiciaires italiennes n'avaient pas donné suite à un mandat d'arrêt concernant Aboul Abbas présenté par Washington et l'avaient laissé quitter le pays, où il était arrivé en compagnie des quatre membres du commando ayant détourné le navire italien. – *(AFP, Reuter.)*

LE RECOURS A L'ARBITRAGE INTERNATIONAL SUR LE LITIGE DE TABA

Satisfaction prudente au Caire

De notre correspondant

Le Caire. – Les dirigeants égyptiens ont accueilli avec satisfaction la décision du cabinet israélien, lundi 13 janvier, de recourir à l'arbitrage international pour la solution du litige frontalier de Taba (une plage de 1 kilomètre carré sur la mer Rouge) comme le réclame Le Caire. M. Oussama El Baz, le directeur du bureau du président Moubarak pour les affaires politiques, s'est gardé de tout commentaire officiel sur la décision israélienne *« avant d'en avoir le texte détaillé »*, mais a ajouté : *« Les informations données par les médias sur cette décision semblent positives. »*

M. El Baz a cependant estimé *« prématurée »* la question de l'envoi à Tel-Aviv d'un ambassadeur égyptien pour remplacer celui qui avait été rappelé en consultations en septembre 1982. *« Nous attendrons le rapport officiel »* du gouvernement israélien, a-t-il conclu. Ce rapport devait être remis ce mardi 14 janvier au ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, par le chargé d'affaires égyptien en Israël, M. Mohammed Bassiouni.

A. B.

• A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat s'est félicité de la décision israélienne d'accéder à la requête égyptienne de soumettre à arbitrage international le différend sur Taba. *« Nous considérons cela comme un pas important dans les relations israélo-égyptiennes, et les Etats-Unis demeurent prêts à aider les deux parties à parvenir à une solution »*, a ajouté le porte-parole. – *(AFP)*.

Liban

Les affrontements dans le camp chrétien auraient fait près de vingt morts

Correspondance

Beyrouth. – L'armée libanaise s'est déployée mardi 14 janvier dans les banlieues nord et est de Beyrouth après les violents combats qui avaient opposé la veille dans ces *régions* les *Forces libanaises* (FL, milices chrétiennes unifiées) aux sections du Parti kataeb (phalangiste) dont est issu le président de la République, M. Amine Gemayel. Ce déploiement résulte de l'application d'un accord de cessez-le-feu conclu lundi soir. Pendant treize heures, partisans de M. Elie Hobeika, président du comité exécutif des FL, et militants kataebs se sont battus à l'arme lourde au cœur du pays chrétien dans des zones à forte densité démographique. Le bilan provisoire serait de près de vingt morts et cinquante blessés. Les dégâts sont considérables. Les hommes de M. Hobeika, sans réussir de percée spectaculaire, ont renforcé, au terme des combats, leur contrôle sur les accès du Metn, fief du chef de l'Etat au nord-est de Beyrouth.

Cette petite guerre chrétienne, bataille des *« cantons dans le canton »*, comme l'écrit l'éditorialiste du quotidien *l'Orient-le Jour*, est la conséquence des rivalités qui opposent les uns aux autres les dirigeants du camp chrétien, c'est-à-dire essentiellement les chefs des FL et des Phalanges, rivalités exacerbées par la signature, le 28 décembre dernier à Damas, par MM. Elie Hobeika, Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, et Walid Joumblatt, président du Parti socialiste progressiste (druze), d'un accord destiné à mettre fin à l'état de guerre et à introduire d'importants changements politiques et constitutionnels au Liban.

Les modifications prévues se heurtent à l'opposition ou aux réticences de nombreux dirigeants chrétiens, dont M. Gemayel et M. Samir Geagea, chef d'état-major des FL, qu'un antagonisme oppose par ailleurs au président de la République. Cependant, la fraction des Forces libanaises fidèle à M. Geagea n'a pas participé aux affrontements de lundi. L'armée, qui pour sa part est fidèle au chef de l'Etat, a observé elle aussi une attitude de neutralité. Quelques heures après le début des combats, M. Gemayel s'est rendu à Damas pour y tenir avec le président Assad, une réunion qui devait se poursuivre ce mardi et qui est consacrée à l'examen de l'accord du 28 décembre. M. Gemayel s'efforce de convaincre M. Assad d'accepter un amendement des dispositions de l'accord contestées par les dirigeants chrétiens, notamment celles portant sur la déconfessionnalisation et la réduction des pouvoirs du chef de l'Etat. La Syrie exige que l'accord du 28 décembre, qui lui permet de renforcer encore son emprise sur le Liban, soit rapidement mis en application. Et c'est sans doute pour manifester sa mauvaise humeur à l'égard des atermoiements de M. Gemayel que le président syrien ne s'est pas rendu à l'aéroport pour y accueillir le chef de l'Etat libanais.

R. GEHCHAN.

• *Motion de journalistes de vingt-neuf pays en faveur de la libération des journalistes otages au Liban.* – La grande majorité des journalistes de vingt-neuf pays réunis aux Arcs (Savoie) pour le rassemblement annuel du Ski Club international des journalistes (SCIJ) ont adopté une motion en faveur de la libération de tous les journalistes retenus comme otages au Liban. A l'initiative de la délégation française, cent quatre-vingt-un journalistes, aussi bien de l'Est que de l'Ouest, dont les représentants de l'URSS, de la Hongrie, de la Pologne, de la Yougoslavie, de la Bulgarie, des Etats-Unis ou des pays scandinaves, ont cosigné le texte suivant : *« Les journalistes soussignés s'émeuvent de la situation faite à leurs confrères Terry Anderson (Associated-Press/Etats-Unis), Jean-Paul Kauffmann* (l'Evénement du jeudi), *Alec Colett (Grande-Bretagne), enlevés et pris en otage au Liban. Ils demandent aux autorités responsables de faire tout ce qui lui est en leur pouvoir pour obtenir leur libération. Leur captivité se poursuit depuis plusieurs mois au mépris du droit des gens. Elle met en cause le droit de tous les journalistes à exercer leur métier. »* – *(AFP.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

AUX COMMUNES, DANS LA PRESSE, A LA BOURSE

La bataille pour Westland fait rage

De notre correspondant

Londres. – La bataille pour Westland s'intensifie. Elle fait rage sur plusieurs terrains à la fois, à la Chambre des communes, dans la presse, à la Bourse, et elle ne cesse de provoquer de nouveaux rebondissements. L'affaire devient de plus en plus confuse et indécise pour le plus grand embarras du gouvernement, dont l'un des membres, M. Leon Brittan, ministre de l'industrie et du commerce, a été contraint de présenter de confondantes *« excuses »* au Parlement après avoir fait un faux pas en se défendant du parti pris dont il est soupçonné.

Comme on pouvait s'y attendre, le président de Westland, Sir John Cuckney, qui prône exclusivement la prise de participation de la firme américaine Sikorsky (alliée au groupe italien Fiat), a préféré différer l'assemblée des actionnaires prévue ce mardi 14 janvier. Cette décision ne peut que satisfaire ses adversaires, les partisans du consortium européen (1), au premier rang desquels figure M. Michael Heseltine, l'ancien ministre de la défense, toujours plus actif depuis sa spectaculaire démission la semaine dernière. Toutefois, ce répit accordé à regret aux « pro-européens » ne sera pas aussi long que l'auraient désiré ces derniers.

La nouvelle réunion des porteurs de parts est convoquée pour vendredi 17 janvier. Motif officiel de ce report de trois jours : les salons de l'hôtel londonien initialement choisi se seraient révélés trop exigus pour recevoir tous les actionnaires qui, de plus en plus nombreux (ils sont des milliers), voulaient être présents. Il a donc fallu se donner le temps d'organiser la réunion dans un autre endroit, le Royal Albert Hall, l'immense salle de spectacle dont l'imposante architecture victorienne domine Hyde Park.

Pour M. Heseltine, cette explication dissimule un mauvais prétexte. Selon lui, le président et la direction de Westland craignaient une défaite immédiate. Ils auraient ainsi cédé provisoirement devant l'offensive menée par plusieurs des actionnaires qui défendent la solution européenne et, tel M. Alan Bristow, ont racheté ces derniers jours un nombre suffisant de parts pour espérer pouvoir bloquer le vote sur l'adoption de la proposition américano-italienne.

Les « excuses » de M. Brittan

M. Bristow a poursuivi ses efforts lundi et rassemblé avec ses partenaires 2 % supplémentaires, si bien qu'il ne lui manque plus que 3 % pour atteindre la minorité de blocage (25 %) et condamner ainsi l'opération de Sikorsky. M. Bristow pensait même approcher les 24 % dès mardi matin.

Mais les dirigeants de Westland et les partisans de l'offre américaine semblent être passés à la contre-attaque avec les même armes que leurs opposants, à la Bourse. Egalement à prix d'or – étant donné jusque-là le très faible cours des actions de Westland, toujours menacé de faillite, – une banque a racheté dans la journée de lundi 9 % du capital auprès de petits porteurs de parts pour le compte d'un mystérieux client que l'on devine être du côté de Sikorsky. Tout indique que la direction de Westland estime avec ce nouveau délai n'avoir pas perdu ses chances de parvenir à la majorité de 75 %.

Pendant ce temps, une grande effervescence agitait la Chambre des communes pour la séance de rentrée après les vacances de fin d'année. C'était la première fois que l'opposition et certains députés conservateurs pouvaient interpeller Mme Thatcher et les membres de son cabinet au sujet de la démission de M. Heseltine et des déclarations de ce dernier accusant le premier ministre et M. Brittan d'avoir œuvré en faveur de la solution américaine.

Les travaillistes attendaient l'intervention de Mme Thatcher, mais c'est M. Brittan qui a pris la parole (le cabinet, réuni quelques heures plus tôt, semble avoir décidé de « protéger » autant que possible le premier ministre lui-même). Le chef de l'opposition, M. Neil Kinnock, s'est emporté en reprochant à Mme Thatcher – qui était là – de *« se dérober devant ses responsabilités »*, ajoutant qu'*« elle pouvait fuir mais ne parviendrait pas à se cacher »*. Les travaillistes ont annoncé qu'ils reviendraient à la charge ce mardi lors de la séance des questions orales auxquelles, en principe, le chef du gouvernement est tenu de répondre lui-même. M. Kinnock a de plus indiqué que l'opposition consacrerait à l'affaire Westland tout un débat mercredi.

M. Brittan a tenté de dissiper les soupçons de ceux qui, à l'instar de M. Heseltine, pensent qu'il a exercé des pressions sur les dirigeants de British Aerospace afin que le principal constructeur aéronautique britannique se retire du consortium européen. Manifestement très gêné, le ministre de l'industrie et du commerce a déclaré qu'il n'avait fait qu'évoquer les conséquences néfastes que pourrait avoir à l'avenir sur les échanges et les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le « ton » antiaméricain de certaines prises de position hostiles à Sikorsky et favorables au consortium européen.

De sa place de simple député, M. Heseltine s'est alors levé pour ne poser qu'une seule question et demander à M. Brittan si le gouvernement ne venait pas de recevoir une lettre adressée par la direction de British Aerospace à Mme Thatcher. M. Brittan a répondu que, *« à* [sa] *connaissance, tel n'était pas le cas »*. Mal lui en a pris. M. Heseltine était de toute évidence sûr de son fait et tenait une revanche sur son rival.

Tard dans la nuit, M. Brittan a dû en effet revenir devant la Chambre afin de présenter à celle-ci des *« excuses »* pour avoir *« peut-être donné l'impression de l'avoir induite en erreur »*. Une lettre « confidentielle » avait bien été envoyée par le président de British Aerospace au premier ministre juste avant la séance de l'après-midi. M. Brittan a ajouté qu'il pouvait désormais en révéler l'existence mais pas le contenu. Tollé général.

Plusieurs députés ont souligné que si M. Brittan ignorait ce document, Mme Thatcher, qui, elle, l'avait déjà vraisemblablement reçu, aurait dû venir au secours de son ministre et lui éviter ainsi ce que toute la presse considérait, mardi matin, comme une « humiliation ». De bonne source, on a appris que les dirigeants de British Aerospace se plaignaient, dans cette fameuse lettre, d'avoir fait l'objet de remarques allant bien au-delà de ce que M. Brittan a bien voulu confesser. L'opposition a crié « démission ! » à l'intention de M. Brittan, et certains membres de la majorité admettent que la carrière de ce dernier est maintenant en jeu.

FRANCIS CORNU.

(1) British Aerospace et General Electric Corporation pour la Grande-Bretagne ; L'Aérospatiale (France) ; Agusta (Italie) et MBB (RFA).

Andorre

• *M. Pintat reste chef du gouvernement.* – M. Josep Pintat a été reconduit dernièrement à la tête du gouvernement de la principauté d'Andorre par le Conseil des vallées. Il désignera ultérieurement les quatre membres de son équipe. M. Pintat a été réélu par 27 voix sur 28, représentant Les 7 *« paroisses »* (cantons) au conseil. Il y a eu un vote blanc. Avant lui, M. Frances Cerqueda-Pasquet avait été reconduit au poste de syndic des vallées. – *(AFP.)*

EUROPE

Union soviétique

Des centaines de milliers de Soviétiques sont au chômage

Il y a loin du dogme – l'éradication définitive du chômage dans les années 30 – à la réalité. Cependant, la plupart des chômeurs ont quitté leur travail volontairement.

De notre correspondant

Moscou. – Elena était vendeuse *dans un magasin réputé de la capitale*. La police a fait, à plusieurs reprises, des descentes dans son établissement, soupçonnant, non sans raison, que les produits de luxe exposés en vitrine faisaient l'objet, derrière le comptoir, d'un intense marché noir. Elena, qui n'avait personnellement rien à se reprocher mais jugeait l'atmosphère irrespirable, a *préféré donner sa démission*. Depuis six mois, elle est au chômage.

Des *centaines de milliers de Soviétiques* sont dans la même situation. Tous n'ont pas été, loin de là, victimes directement ou indirectement des campagnes contre la corruption lancées depuis toujours par les autorités et nettement plus vigoureuses depuis Andropov. *Mais ils* forment une armée considérable dont tous les protagonistes du jeu so*cial préfèrent taire l'existence*. Les intéressés eux-mêmes, d'abord, qui, après trois mois sans travail, savent qu'ils entrent dans l'illégalité. Le comité d'Etat à la planification (Gosplan), ensuite, qui les « oublie » délibérément dans ses statistiques. Le parti, enfin, qui s'en tient au dogme de l'éradication du chômage dans les années 30.

La plupart des chômeurs soviétiques ont, comme Elena, quitté leur travail volontairement. Le processus est très *simple : il suffit d'écrire* à son « chef » (directeur de magasin, d'usine, etc.), de lui demander qu'il vous « libère » de vos fonctions, de préférence en indiquant vaguement qu'on a un autre emploi en tête. Les salaires étant versés (en liquide et dans une enveloppe) tous les quinze jours, le préavis n'est que de deux semaines. Passé ce délai, vous êtes libre. Il n'y a pas en *URSS* de carnets de chèques (la caisse d'épargne existe et joue un rôle très important *mais n'encaisse pas directement* les salaires) ; les formalités de rupture entre employeur et employé sont donc réduites au minimum. Le « solde de tous comptes » est vite réglé, en liquide et sans discussion. L'employeur remet à celui qui s'en va son livret de travail sur lequel il inscrit ses dates d'entrée et de sortie de l'entreprise. L'intéressé peut dès lors, et il ne s'en prive pas car tel était son but, s'évanouir dans la nature...

Il y a, bien sûr, des catégories de citoyens auxquelles ces fantaisies sont interdites : les membres du *parti, d'abord, ne peuvent* abandonner leur travail sans l'accord de ce dernier. Les Soviétiques employés dans les secteurs stratégiques obéissent aussi à des règles plus contraignantes que les autres. On ne donne pas sa démission d'un centre de recherche nucléaire sur un coup de tête... Il ne semble d'ailleurs pas y avoir de chômage dans ces branches *d'acivité*.

Les kolkhoziens sont encore un cas à part. Depuis 1977, ils ont droit au passeport intérieur et peuvent donc quitter leur village. Mais, comme ils sont membres d'une coopérative, ils doivent obtenir auparavant l'aval des autres kolkhoziens. En principe, une assemblée générale est *nécessaire. Celle-ci laisse* volontiers partir les vieux et les alcooliques, mais ce sont plutôt les jeunes et les ambitieux qui sont demandeurs... Il reste toujours pour celui qui en a vraiment assez la solution de ne pas revenir après son service militaire. En partant à l'armée, en effet, il est délié de ses obligations à l'égard du kolkhoze où il est né.

La « bougeotte » des jeunes

Les autorités dénoncent régulièrement la « bougeotte » des jeunes. Elles admettent ainsi implicitement l'existence d'un chômage « volontaire ». Un jeune Russe peut avoir envie de se promener quelque temps dans le sud de l'Ukraine, ne serait-ce que pour voir la mer... Entre deux emplois – identiques mais parfois à des milliers de kilomètres de distance, – salarié agricole ou manœu*vre non qualifié, il se sent parfois* le droit de s'offrir un peu de vagabondage sur les routes. Le phénomène se développe surtout avec les grands chantiers de Sibérie qui sont désormais presque uniquement composés d'hommes « libres » ou très jeunes et non plus de « zeks » comme du temps de Soljenitsyne. Les salaires y sont deux à trois fois plus élevés que dans la partie occidentale du pays. Après avoir amassé un pécule et avant de revenir fonder une famille à l'ouest de l'Oural, on peut être tenté de vivre quelques temps sans rien faire...

Le remue-ménage bureaucratique provoqué par M. Gorbatchev a enfin créé une nouvelle catégorie de chômeurs jusque-là inconnue en URSS : le bureaucrate licencié. Ces chômeurs involontaires ne sont pour *l'instant que quelques milliers, mais* leur nombre pourrait bien grossir dans les mois qui viennent si *M. Gorbatchev poursuit son action* de « dégraissage » de l'administration centrale au profit des entreprises.

Le regroupement de six ministères à vocation agricole en un seul comité d'Etat, le Gosagroprom, a entraîné, le 23 novembre dernier, peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'URSS, le licenciement de plusieurs milliers de fonctionnaires (*le Monde* du 27 novembre). Ceux-ci, parfois de rang élevé (il y a parmi eux un vice-ministre et de nombreux chefs de département) ont trois mois – comme les autres *citoyens – pour trouver un autre* travail. Ils sont payés pendant cette période (qui s'achève le 23 février), ce qui également semble sans précédent.

Beaucoup se sont recasés rapide*ment* dans les organes en formation du Gosagroprom (ce qui expliquerait l'écart considérable entre les différents chiffres, de 6 600 à 22 000, avancés officieusement pour le nombre des licenciés), mais certains sont restés sur le terrain.

Il est peu probable qu'ils se présentent devant les « commissions » *ad hoc*, qui existent dans chaque ville et qui sont chargées de trouver du travail aux citoyens désœuvrés. Leur rang antérieur relativement élevé leur interdit en pratique ce geste. Un Soviétique normalement constitué s'en garde de toute façon comme de la peste et n'y a recours qu'en désespoir de cause. A Moscou, par exemple, on lui proposera de ba*layer* la neige dans les rues ou d'autres tâches de même calibre. La Constitution de 1977 stipule que le travail est un « droit » (article 40), mais aussi qu'il est un devoir (article 60) (1). La retraite étant fixée à cinquante-cinq ans pour les femmes et soixante ans pour les hommes, tout adulte sans emploi et en bonne santé qui n'a pas atteint cet âge est *en infraction* avec la loi, à l'exception des mères de famille qui ont un ou plusieurs enfants de moins de neuf ans.

Le concept sacrilège de chômage est désormais abordé avec un peu plus de liberté par les économistes soviétiques « réformateurs ». La création du Gosagroprom leur a donné une sorte de feu vert. Le texte du décret était après tout publié sur quatre colonne en première page de la *Pravda*.

Manque de main-d'œuvre

Ces économistes (M. Aganbegyan, le plus célèbre d'entre eux, Mme Zaslavskaya, son ancienne assistante devenue académicienne, ou M. Selioutine) ne remettent évidemment jamais en cause le dogme du *plein emploi obligatoire impliqué* aussi bien par l'ancienne Constitution édictée par Staline que par celle de 1977. Mais, après un coup de chapeau plus ou moins appuyé aux grands principes, ils en viennent régulièrement aux choses sérieuses.

Il est évident que, dans leur esprit, il faudrait donner une plus grande latitude aux directeurs d'entreprise dans la gestion du personnel. Il n'est dit nulle part que la possibilité réelle (et non pas théorique) de procéder à des licenciements devrait leur être donnée. On tourne autour du pot et l'on suggère sans dire. *Dans un interminable article paru* l'été dernier dans *Novy Mir*, M. Selioutine évoque ainsi ce problème au détour d'une phrase (l'article lui-même est consacré à un sujet plus vaste : l'évaluation de « l'expérience économique » lancée par Andropov, poursuivie et étendue par ses successeurs, qui vise à renforcer le pouvoir des entreprises). « *Nous avons oublié*, écrit-il, *ce que veut dire le mot chômage, mais est-il juste de ne travailler parfois qu'à moitié de ses capacités ?* »

Mme Zaslavskaya regrettait pour sa part en première page de *Sovietskaya Rossya*, le 7 janvier dernier, que les licenciements soient si peu fréquents. « *Ce n'est que très rarement qu'on punit en pratique un mauvais travailleur, d'abord en diminuant son salaire, ensuite en le licenciant* », écrivait-elle. Son article était, de façon plus générale, consacré à la « paresse » et au manque de conscience professionnelle.

L'essentiel est sans doute ailleurs. Le problème de l'URSS n'est pas le chômage mais le manque de main-d'œuvre. Les Russes font de moins en moins d'enfants, les non-Russes de plus en plus, mais ces derniers ne veulent pas travailler ailleurs que chez eux, notamment en Georgie et dans les républiques musulmanes, où *il fait meilleur vivre qu'en Russie*. L'appoint de la main-d'œuvre étrangère (essentiellement vietnamienne) est marginal. L'URSS est un pays en construction qui a besoin non pas de moyens mais de plus de bras. « *Le rôle du facteur humain dans la production moderne est décisif et son importance ne fera que croître avec le temps* », remarquait Mme Zaslavskaya dans l'article déjà cité. Staline ne disait pas autre chose...

DOMINIQUE DHOMBRES.

[L'agence Tass, dans une dépêche datée de Paris, le lundi 13 janvier, qualifie de « *campagne antisoviétique* » les informations récemment publiées par la presse occidentale sur le chômage en URSS. L'agence estime qu'une telle campagne a pour objet de « *semer parmi les Français des doutes au sujet des acquis sociaux indiscutables du socialisme réel* ».]

(1) « *Il est du devoir et de l'honneur de chaque citoyen valide d'URSS de travailler en conscience dans le domaine d'activités socialement utiles qu'il a choisi, de respecter la discipline du travail. Le refus d'effectuer un travail socialement utile est incompatible avec les principes de la société socialiste* » (article 60).

LA TOURNÉE EN URSS DE L'ORCHESTRE DE PARIS CONDUIT PAR DANIEL BARENBOIM

« Un langage commun à tous les hommes »

De notre correspondant

Moscou. – L'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboïm, a achevé, lundi 13 janvier, une brillante tournée en URSS, la première depuis 1977. Cette formation, forte de cent vingt musiciens, a présenté en dix jours *trois concerts à Leningrad* et trois autres à Moscou devant un public enthousiaste, qui a ovationné son interprétation de *Daphnis et Chloé*, de Ravel.

Après la Comédie-Française en *novembre dernier*, qui renouait, elle aussi, avec une tradition interrompue depuis douze ans, cet événement témoigne de l'amélioration des relations franco-soviétiques. L'Orchestre de Paris est, en effet, subventionné par l'Etat, et sa tournée en URSS était financée par le Fonds d'action culturelle du *ministère des relations extérieures*.

Ces manifestations de prestige avaient pratiquement cessé après l'invasion de l'Afghanistan en 1979, et surtout l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand en 1981. *Le dégel n'est pas propre* à la France. Déjà, le contact a été repris par les autorités soviéti*ques avec les grands orchestres* américains qui pourraient, dans les prochains mois, se produire à *nouveau à Moscou*, où ils ne sont pas venus depuis plus de sept ans.

Les *drapeaux français et soviétique* étaient déployés lundi soir dans la grande salle du conservatoire de Moscou, tandis que dehors grondait presque l'émeute. C'est la tradition à Moscou lorsque se produit une formation étrangère. La pénurie provoque la bousculade. Au marché noir, les billets pouvaient atteindre 40 roubles, près de vingt fois leur valeur nominale.

Les Moscovites, qui sont de redoutables mélomanes et apportent parfois leur partition personnelle *pour mieux suivre les* concerts, n'ont pas été déçus. Boulez, Ravel, Stravinski, Berlioz, Bruckner et Mozart étaient au programme. Daniel Barenboïm a été rappelé cinq fois lundi soir, ce qui est exceptionnel, même au Conservatoire.

Le directeur de l'Orchestre de *Paris a su alors répondre* à l'attente de cette foule d'amateurs, visiblement conquise. Les capacités d'adaptation aux circonstances de son ensemble symphonique sont impressionnantes. En guise de remerciement, il offrit d'abord un extrait de l'ouverture de *Rouslan Ludmilla* de Glinka, clin d'œil à la musique populaire russe du *dix-neuvième siècle*, qui n'était pas prévu au programme. La *réaction* fut d'autant plus *forte que Barenboïm avait* prononcé quelques mots en russe : la salle était prête à rester toute la nuit...

« *Le Conservatoire est pour l'acoustique, une des meilleures salles du monde* », remarquait sobrement Daniel Barenboïm dans sa loge, lors de l'entracte. Le directeur de l'Orchestre de Paris constatait à juste titre que ses musiciens et lui-même avaient été « *merveilleusement accueillis* ». Mais il ne voulait rien ajouter sur la rencontre qui a eu lieu l'été dernier dans son appartement parisien entre l'ambassadeur d'Israël en France, M. Soffer, et celui d'URSS, M. Vorontsov. Daniel Barenboïm, qui a un passeport israélien, avait été contacté directement par M. Vorontsov, *lequel avait pris* l'initiative de toute l'affaire. Il s'est éclipsé, affirme-t-il, en laissant les *deux diplomates en tête* à tête dans son salon. Pour les mettre à l'aise, il leur avait seule*ment parlé de musique*, qui est, dit-il, « *un langage commun à tous les hommes* ».

D. Dh.

Après l'arrivée des élus espagnols et portugais à l'Assemblée européenne

LA DROITE COMPTE 273 SIÈGES ET LA GAUCHE 238, AVEC LES ÉCOLOGISTES

Strasbourg (*AFP*). – L'Assemblée européenne élargie aux représentants portugais et espagnols a *siégé pour le première fois* lundi 13 janvier à Strasbourg. Son effectif global est passé, avec l'adhésion de Lisbonne et de Madrid à la Communauté, de 434 à 518 membres, dont la répartition au sein des différents groupes a été publiée officiellement dans la soirée.

Les « gaullistes » ont été les seuls à annoncer un changement, avec l'adhésion des quatre députés du Partido renovado democratico du président portugais Eanes, classés jusqu'alors dans les non-inscrits. Désormais le groupe, qui passe à 34 parlementaires, ne s'appellera plus « *Rassemblement des démocrates européens* », mais « *groupe des Rénovateurs et du rassemblement des démocrates européens* » (RRDE), qui jouira, précise-t-on, de la « *liberté d'opinion et de vote* ».

De ce fait, la droite passe à 273 députés, contre 238 à la gauche (socialistes, communistes et écologistes) et sept non-inscrits. La répartition par groupes est la suivante :

Socialistes : 172 (dont 36 Espagnols et 6 Portugais) ;

Démocrates chrétiens (PPE) : 118 (dont 7 Espagnols et 2 Portugais) ;

Conservateurs : 63 (dont 13 Espagnols) ;

Communistes : 46 (dont 3 Portugais) ;

Libéraux : 42 (dont 2 Espagnols et 9 Portugais) ;

RRDE (gaullistes) : 34 (dont 4 Portugais) ;

Arc-en-ciel (écologistes-pacifistes) : 20 (dont 1 Espagnol) ;

Droites européennes (groupe Le Pen) : 16 ;

Non-inscrits : 7 (dont 1 Espagnol).

• *L'immunité de M. Almirante est levée au Parlement européen.* – Le Parlement européen a levé, lundi 13 janvier, l'immunité de M. Giorgio Almirante (Droites européennes, Italie), secrétaire national du MSI, comme lui-même le lui avait demandé, pour pouvoir comparaître devant les tribunaux de son pays. Le parquet de Rome accuse, en effet, le *député européen d'avoir financé une* opération chirurgicale destinée à permettre à un extrémiste italien d'échapper à la justice après le meurtre de trois policiers. Le parquet de Venise, d'autre part, poursuit M. Almirante pour *reconstitution* du parti fasciste dissous. – *(AFP.)*

• *A la cour de justice européenne.* – M. Jean Mischo, *jusqu'alors directeur* des affaires politiques et culturelles au ministère des affaires étrangères luxembourgeois, a inauguré *officiellement ses* nouvelles fonctions d'avocat général à la Cour de justice européenne de Luxembourg, lundi 13 janvier. Il succède à M. Verloren van Themaat (Pays-Bas). – *(AFP.)*

AVANT LA RENCONTRE ENTRE M. MITTERRAND ET M. KOHL

La France et l'Allemagne fédérale tentent de concevoir une défense aérienne élargie à la lutte antimissile

Les Allemands de l'Ouest et les Français examinent les conditions dans lesquelles ils pourraient concevoir une défense aérienne, dite « *élargie* », contre avions et contre missiles, qui ne soit pas l'équivalent ou le pendant européen de l'initiative américaine de défense stratégique (IDS), mais qui permette, par exemple, à la France de mieux assurer la survie de ses capacités de riposte nucléaire face à une agression.

Depuis quelques mois, tant à Bonn qu'à Paris, l'idée de prolonger ce qui existe déjà dans les deux pays en matière de missiles anti-avions et antimissiles progresse avec prudence sans qu'aucune option définitive sur les caractéristiques et les performances du système envisagé n'ait été arrêtée. Le dossier relève de la volonté exprimée par MM. Helmut Kohl et François Mitterrand, en prévision de leur nouvelle rencontre, le jeudi 16 janvier, à Baden-Baden, au PC des forces françaises stationnées outre-Rhin, d'accroître encore le champ de la coopération militaire entre la France et la République fédérale d'Allemagne.

Officiellement, le projet d'une défense aérienne élargie n'a pas ou peu de rapports avec la crainte de certains Européens que la défense spatiale américaine contre les missiles intercontinentaux soviétiques ne prenne pas suffisamment en compte les intérêts de sécurité du continent européen. Le programme IDS *ne concerne* pas directement, en son état actuel, la protection des alliés européens des Etats-Unis contre les bombardiers, les missiles de croisière ou les missiles tactiques.

Le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, s'est fait lui-même l'écho, le 19 novembre dernier, de la préoccupation de ses partenaires européens de l'alliance atlantique. Le projet IDS, a-t-il expliqué en substance, est une source potentielle de division au sein même de l'alliance. Le « patron » de l'OTAN *s'est alors rangé dans le camp des* partisans, en Europe, d'une initiative de défense européenne (IDE) qui puisse être une défense classique contre les armes nucléaires non stratégiques de l'URSS pointées sur l'Europe de l'Ouest.

A la différence de l'IDS, qui fait appel à une vaste construction spatiale supposée neutraliser les missiles intercontinentaux à leur départ, en cours de trajectoire ou en approche de leurs cibles, l'IDE est une défense aérienne classique, au sol, contre des bombardiers ou des missiles en phase terminale de leur navigation vers des *points* « *sensibles* » du territoire.

Un commandement intégré

Pour répondre à ce besoin spécifique de l'Europe d'une défense ponctuelle qui ne soit pas un bouclier spatial, les industriels américains *affirment détenir la solution*. C'est le programme TABM (Tactical Antiballistic Missile) d'un missile anti-avion et antimissile dérivé du missile sol-air Patriot déjà en service dans les unités anti-aériennes. Le programme TABM est ambitieux sur le plan technologique, comme il est lourd d'un point de vue strictement financier. Son introduction dans des panoplies européennes se ferait sans aucune connexion avec le programme IDS, si celui-ci avait des *débouchés militaires*.

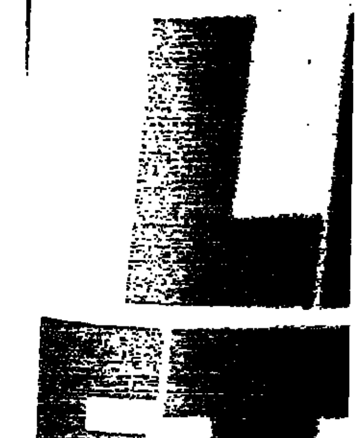
En Europe, des sociétés comme l'Aérospatiale ou Matra, en France, ou comme Messerschmitt-Bolkow-Blöhm, en Allemagne fédérale, ne sont pas demeurées inactives. Les *Français voient dans cette perspective* d'une défense aérienne élargie le moyen de consolider la coopéra*tion militaire entre les deux pays et*, du même coup, un outil pour la protection de leurs bases nucléaires contre une *première frappe* adverse supposée les désarmer. Les Allemands, de leur côté, considèrent qu'ils ont là l'occasion d'un choix entre un programme européen et le TABM américain, qui ne remet pas en cause la participation de leurs industriels – sans aucune aide publique – au projet de défense spatiale.

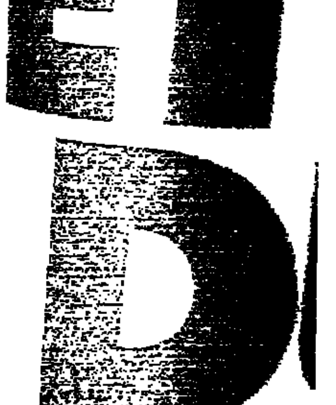
Si les Allemands ont été les premiers à évoquer l'éventualité d'une IDE, on prend bien soin à Paris de ne pas donner le sentiment de vou*loir brusquer la* situation, dès lors qu'une défense aérienne élargie serait interprétée, à Washington, *comme une construction militaire* destinée à faire pièce à l'IDS.

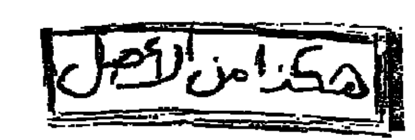
Il n'en demeure pas moins que la *France, en acceptant de discuter* d'un tel projet, donne à son principal partenaire européen des gages de sa volonté d'une intense coopération militaire de part et d'autre du Rhin. En effet, le concept même d'une défense aérienne en Europe, étendue à la lutte antimissile, c'est-à-dire à des objets volant à très grande vitesse d'approche, suppose une organisation du commandement assez fortement intégrée pour être efficace dans les plus brefs délais. En d'autres temps, cette « intégration » européenne eût soulevé une tempête politique.

JACQUES ISNARD.









DIPLOMATIE

La visite de M. Chevardnadze au Japon

(Suite de la première page.)

Les Japonais, qui entendent être désormais reconnus comme une force politique sur la scène internationale, estiment qu'il n'y a pas là qu'un simple changement de style. Ils ont le sentiment que les Soviétiques se départent progressivement de l'attitude qui fut la leur depuis la guerre : considérer le Japon comme l'un des vaincus et le traiter comme un simple vassal des Etats-Unis. Récemment l'agence Tass écrivait : « *Le niveau des relations nippo-soviétiques ne correspond ni au poids politique des deux pays dans les affaires internationales ni à leurs potentialités économiques.* »

Une amélioration des relations avec le Japon fait partie de la diplomatie soviétique en Extrême-Orient et dans le Pacifique. Les prédécesseurs de M. Gorbatchev ont quelque peu négligé l'Asie, ne considérant cette zone que du seul point de vue de l'équilibre global des forces entre les superpuissances. Sans renoncer à leur stratégie militaire dans la région (ils n'ont pas cessé de renforcer sa présence en Asie et ont récemment obtenu de Pyongyang l'autorisation d'utiliser les ports et l'espace aérien nord-coréens, ce qui facilite leurs liaisons avec le Vietnam), les Soviétiques entendent contrebalancer, ou compléter, cette politique sur le plan diplomatique.

Le déploiement militaire soviétique en Asie n'a pas été vraiment payant : conjugué à l'invasion de l'Afghanistan et à la mainmise vietnamienne sur l'Indochine, il a surtout eu pour résultat de légitimer, en quelque sorte, la présence américaine et l'expansionnisme économique japonais dans la région, qui sont apparus comme des contrepoids à l'offensive soviétique : même la Chine a considéré ces dernières années le traité de sécurité nippo-américain comme un facteur d'équilibre en Asie.

Depuis le printemps, Moscou cherche à remédier à cette situation et à renforcer ses liens avec les pays non communistes de l'Asie du Sud-Est (*le Monde* du 20 décembre) tout en améliorant ses relations avec la Chine. Il s'agit pour les Soviétiques d'ouvrir des failles dans ce que Moscou perçoit comme un encerclement sino-américano-japonais. Une reprise du dialogue avec Tokyo s'inscrit dans cette stratégie.

Des projets nouveaux et anciens...

Pour les Japonais, une amélioration des relations avec l'URSS répond à des objectifs plus limités. Depuis la restauration de ses liens avec la Chine, le Japon a toujours souhaité contrebalancer ceux-ci par une meilleure entente avec l'URSS ; l'hypothèse que les dirigeants japonais puissent penser jouer un jour la « carte soviétique » dans un inopiné renversement d'alliances reste néanmoins, pour l'instant, une vue de l'esprit. Les Japonais attendent essentiellement deux choses de la reprise du dialogue avec Moscou : une diminution de la pression soviétique au nord de l'archipel (en automne ont notamment eu lieu des manœuvres de débarquement sur *l'une des quatre îles du sud des Kouriles*) et de nouvelles possibilités sur le plan économique. Un troisième facteur relève de la politique intérieure nippone : M. Nakasone, qui brigue un troisième mandat, voudrait rébausser son prestige en apparaissant comme l'homme politique qui a ouvert la voie à un rapprochement nippo-soviétique (comme M. Tanaka fut l'homme de la restauration des liens avec la Chine).

> *Le rapprochement sera sans doute lent.*
> *Le principal enjeu est d'ordre économique*
> *mais l'obstacle majeur reste le contentieux*
> *sur l'archipel des Kouriles*

L'un des grands enjeux d'une amélioration des relations entre le Japon et l'URSS est d'ordre économique. C'est sans doute le domaine où existe la plus grande convergence d'intérêts entre les deux pays. L'URSS a besoin des technologies occidentales afin de se moderniser, et le développement de la Sibérie orientale comme de Sakhaline fait partie de son douzième plan quinquennal, qui commence cette année. Les milieux industriels japonais, pour leur part, quelque peu échaudés par les réactions suscitées en Chine par leur offensive commerciale, cherchent de nouveaux marchés et s'impatientent à l'idée que les Américains et les Européens sont en train de leur prendre des places en URSS.

La détente dans les relations nippo-soviétiques se manifeste par la réactivation de projets restés longtemps en suspens. Ainsi le Japon vient-il de signer un important accord d'achat de bois (500 millions de dollars), ainsi le gouvernement a-t-il approuvé l'octroi de nouveaux crédits (248 millions de dollars) à l'URSS. C'est la première fois depuis 1982 que la Banque d'import-export (organisme officiel) consent des financements aux Soviétiques. Tokyo n'avait pas interdit ce genre d'opérations, mais les avait assorties de telles conditions que les Soviétiques y avaient renoncé : *de 5,6 milliards de dollars* en 1982, le commerce entre les deux pays était tombé à 3,9 milliards l'année suivante.

Plusieurs projets sont en cours d'examen : exploitation du gaz de Sakhaline (serpent de mer de la coopération nippo-soviétique depuis le début des années 70) qui pourrait aboutir à des contrats d'un montant de 2 milliards de dollars ; vente de quatre usines pétrochimiques et de fabriques d'équipements électroménagers et de télévisions en couleurs. Trois cents entreprises nippones participeront, en novembre prochain à Moscou, à une exposition industrielle et technologique qui n'a pas eu lieu depuis seize ans. Les Soviétiques ont, d'autre part, demandé aux Japonais de lancer un programme de coopération technologique en matière de robotique, de matériaux nouveaux, de microprocesseurs et de biotechnologies.

Les Japonais sont d'autant plus disposés à coopérer avec l'URSS qu'ils estiment que ce pays n'est pas un concurrent potentiel comme la Chine ou la Corée du Sud. Mais ils n'entendent pas s'engager dans une coopération trop poussée sans être « couverts » politiquement.

Les « questions non résolues »

Le principal obstacle à un rapprochement est la dispute, vieille de quarante ans, à propos des quatre îles de l'archipel des Kouriles. Les Japonais ont fait de la restitution de ces « territoires du Nord » une question de principe. Et le gouvernement Nakasone réitérera les demandes traditionnelles de Tokyo lors de la visite de M. Chevardnadze. Il a déjà fait savoir qu'il repousserait une éventuelle proposition de restitution de deux des quatre îles (Shikotan et *Habomai, les plus proches du* Japon). Les Soviétiques avaient fait une telle proposition à la fin des années 50, espérant ainsi attiser l'opposition populaire au renouvellement du traité de sécurité nippo-américain.

Pour Moscou, la question des Kouriles est également embarrassante : satisfaire les demandes japonaises serait créer un précédent que pourrait exploiter par exemple la Chine avec qui l'Union soviétique a aussi des problèmes territoriaux. En outre, deux de ces îles, notamment Etorofu, la plus grande, sont devenues des bases militaires importantes pour la défense de la mer d'Okhotsk.

Soucieux d'obtenir des résultats, M. Nakasone est sans doute prêt à geler la question de la restitution des îles, mais il souhaite que les Soviétiques reviennent à la position qui fut la leur en 1973 : dans un communiqué commun signé à la suite de la *rencontre Brejnev-Tanaka, il était* précisé qu'il existait des « *questions non résolues* » (ce qui, selon les Japonais, revenait à reconnaître implicitement le problème posé par les quatre îles). Par la suite, Moscou adopta une attitude beaucoup plus rigide, affirmant qu'il n'y avait aucune question territoriale entre l'Union soviétique et le Japon.

Les Japonais entendent lier la question de la coopération technologique à une concession sur les « territoires du Nord ». Ils demanderont aux Soviétiques que les familles originaires de ces îles soient autorisées à aller se recueillir sur la tombe de leurs parents. Une prière en échange de technologies : pour des marxistes qui professent l'athéisme, un tel « marché » peut-il être acceptable ?

PHILIPPE PONS.

AMÉRIQUES

SELON DEUX DIPLOMATES AMÉRICAINS

Une centaine d'anciens GI pourraient être prisonniers en Indochine

Washington *(AFP, AP)*. — Deux officiels américains de rang élevé ont déclaré, lundi 13 janvier, à Washington, qu'ils n'excluaient pas la possibilité que soient encore détenus en Indochine une centaine d'anciens GI faits prisonniers pendant la guerre du Vietnam.

« Nous avons eu, au cours des dix dernières années, quelque huit cents témoignages de personnes affirmant avoir vu des Américains vivants au Vietnam », a indiqué M. Paul Wolfowitz, assistant du secrétaire d'Etat pour l'Extrême-Orient, qui a ajouté : *« Nous avons vérifié la plupart d'entre eux. Nous pensons qu'après cet examen minutieux nous pouvons en conserver une centaine. »*

Confirmant ces chiffres, M. Richard Armitage, secrétaire adjoint à la défense, a précisé que, sur les quatre-vingt-quinze témoignages retenus par l'administration, vingt-cinq signalaient la présence de prisonniers dans l'ancien Vietnam du Nord, cinquante-quatre dans le Sud, quatorze au Laos et deux au Cambodge. La plupart des déclarations concernant ces personnes les décrivaient *« entravées et gardées »* dans *« une situation caractéristique de prisonniers de guerre »*. Dans ces conditions, a poursuivi M. Armitage, *« il n'est pas possible d'écarter la possibilité que certains Américains soient encore retenus contre leur volonté en Indochine »*.

M. Armitage, en compagnie de M. Wolfowitz, s'est rendu la semaine dernière à Hanoï, où il a eu des entretiens qualifiés par lui-même de *« productifs et positifs »* avec M. Nguyen Co Thach, le ministre vietnamien des affaires étrangères.

M. Armitage a précisé que les Vietnamiens avaient accepté de considérer le problème des soldats américains *« disparus en action »* (*« missing in action », MIA*) comme une question humanitaire et de le traiter indépendamment des autres dossiers bilatéraux. Il a aussi indiqué que les autorités de Hanoï avaient accepté de lancer une campagne au Vietnam pour recueillir d'éventuels renseigenements sur de tels cas.

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Mme Bonner : état satisfaisant après son opération

Washington *(AFP)*. — Mme Elena Bonner, l'épouse du dissident soviétique Andreï Sakharov, a subi, lundi 13 janvier, un pontage coronarien à l'Hôpital général du Massachusetts de Boston, et se trouvait en bonne condition après cette opération à cœur ouvert, a indiqué un porte-parole de cet établissement. Admise à l'hôpital, dimanche soir, Mme Bonner n'a fait aucune déclaration. Mais sa famille a indiqué qu'elle était inquiète du sort de son mari, dont elle est sans nouvelles depuis le 28 décembre, et qu'elle allait tenter de le joindre par téléphone mardi. Mme Bonner, qui est âgée de soixante-deux ans, a reçu un visa de trois mois pour se faire soigner à l'étranger à la condition de ne faire aucune déclaration à la presse. *« Elle se sentait très mal avant de se rendre à l'hôpital et avait des difficultés à marcher et à respirer »*, a indiqué sa mère, Mme Ruth Bonner, qui réside chez sa petite-fille Tatiana Yankelevitch, dans la banlieue de Boston.

RFA

Arrestation d'une terroriste recherchée depuis 1984

Bonn. — La police ouest-allemande a arrêté, lundi 13 janvier, à Hanovre, Annelie Becker, trente et un ans, qui figurait depuis la reprise des attentats de la Rote Armee Fraktion (RAF), l'année dernière, sur la liste des nouveaux terroristes les plus recherchés. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre elle en décembre 1984, peu après l'attentat manqué contre l'école militaire de l'OTAN à Oberammergau. Le procureur général s'est toutefois refusé à établir un lien entre elle et les derniers attentats importants commis par les membres de la RAF, indiquant que la seule charge relevée contre elle était celle de participation à une organisation terroriste. La dernière arrestation importante dans les milieux terroristes d'extrême gauche avait été celle, en septembre dernier, au cours d'une tentative de hold-up à Ludwigshafen, de Karl-Friedrich Grosser, lui aussi recherché depuis l'attentat manqué d'Oberammergau. Annelie Becker est la sœur de la terroriste Verena Becker, déjà condamnée à la prison à perpétuité. — *(Corresp.)*

NIGÉRIA

Retour à un régime civil avant... 1990

Le président nigérian, le général Ibrahim Babangida, a annoncé, lundi 13 janvier, à Abuja (la future capitale fédérale du Nigéria), que les militaires remettraient le pouvoir aux civils d'ici à octobre 1990. Le chef de l'Etat a fait cette révélation lors de la mise en place d'un bureau politique chargé de superviser un vaste débat national sur l'avenir du pays afin de mener la *« recherche collective d'un nouvel ordre politique »*. Selon le président, la forme du gouvernement propre au Nigéria ne s'inspirera *« ni du système parlementaire de type britannique ni du régime présidentiel à l'américaine »*. Un « débat national » avait déjà été engagé à l'initiative du général Babangida au cours des derniers mois. Il s'agissait alors de savoir si Lagos devait accepter un prêt sous conditions de 2,5 milliards de dollars du Fonds monétaire international. Après ce débat, les autorités nigérianes avaient suspendu *sine die* les négociations avec le FMI. — *(Reuter.)*

PAKISTAN

Accueil triomphal pour le président iranien

Islamabad. — Des milliers de chiites pakistanais ont fait un accueil triomphal au président iranien Ali Khamenei, à son arrivée, lundi 13 janvier, à Islamabad pour sa première visite officielle à l'étranger. Dans son discours, le dirigeant iranien a assuré que les musulmans du monde entier sont *« gravement menacés par l'impérialisme global »*. Alors que M. Khamenei faisait son entrée à Islamabad en compagnie du président Zia Ul Haq, la foule, débordant les cordons de police, a entouré le cortège en criant des slogans : *« Mort aux Etats-Unis et à Israël ! », « Vive la Libye ! », « Les amis de l'Amérique sont des traîtres à l'islam ! », etc.* De source pakistanaise, on indique que les conversations porteront notamment sur l'Afghanistan — les deux présidents ont appelé d'emblée au retrait des troupes soviétiques, — la situation au Proche-Orient et la guerre Iran-Irak. Le Pakistan est membre d'une commission qui s'efforce, depuis 1981, d'apporter sa médiation dans ce conflit. M. Ali Khamenei devait quitter Islamabad mercredi, pour se rendre en principe au Yémen du Sud, en Tanzanie, au Zimbabwe, en Angola et au Mozambique. Ce voyage, avait-il déclaré lors de son départ de Téhéran, est notamment destiné à *« contrecarrer l'influence de l'impérialisme »* dans ces pays. — *(AFP, UPI, Reuter, AP.)*

États-Unis

LA PEINE DE MORT EN QUESTION DEVANT LA COUR SUPRÊME

Washington *(AFP)*. — La Cour suprême des Etats-Unis a commencé, lundi 13 janvier, à examiner les arguments hostiles à la récusation systématique, par les procureurs, des jurés opposés à la peine de mort dans les procès où cette peine peut être requise. L'arrêt que rendra cette juridiction en juillet prochain pourrait affecter le sort des mille six cents condamnés à mort du pays et celui de milliers d'autres condamnés.

En 1968, la Cour suprême avait tranché en faveur de la légalité de cette pratique, mais sans prendre en considération le fait que les jurés ainsi triés sur le volet ne constituent pas un reflet exact de la société américaine et sont, en raison de leurs convictions personnelles, plus enclins à la sévérité que les autres.

Le problème a été soulevé par M. Samuel Gross, l'avocat d'un condamné à mort de l'Arkansas, dont la sentence a été annulée en appel en raison du renvoi systématique, lors du procès, de tous les jurés abolitionnistes ou émettant des réserves sur la peine capitale. Selon M. Gross et la huitième cour d'appel fédérale, les droits constitutionnels des accusés sont, en effet, violés lorsqu'ils sont jugés par des jurys unanimement favorables à la peine de mort.

Pour trancher la question, la Cour suprême pourrait décider la création de deux jurys. Le premier comprendrait des personnes de toutes opinions et se prononcerait sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Le second, uniquement constitué de jurés favorables ou indifférents au châtiment suprême, fixerait la nature exacte de la peine.

Très attendu, l'arrêt que rendra la Cour suprême provoquera — s'il donne raison aux magistrats qui ont examiné la question en appel — l'annulation des quelque mille six cents condamnations à mort prononcées depuis la réintroduction en 1976 de cette peine aux Etats-Unis. Trente-trois des trente-sept Etats qui ont choisi de faire figurer le peine de mort dans l'arsenal des peines ont adopté le principe des jurys totalement favorables à la peine de mort.

LE CONGRÈS DU PEN-CLUB A NEW-YORK

L'« affaire Shultz » passionne davantage que les débats...

Correspondance

Washington. — Le quarante-huitième congrès annuel du Pen-Club international a continué ses travaux, lundi 13 janvier, à New-York, dans une atmosphère à peine rasséréné, après les remous provoqués dimanche, lors de la séance d'ouverture, par la présence de M. Shultz, secrétaire d'Etat. Néanmoins, le débat sur « l'image de l'Etat » s'est déroulé sans passion. Il a été marqué par une intervention de la romancière sud-africaine, Nadine Gordimer, déclarant : *« L'Etat n'a pas d'imagination, mais de la fantaisie... En Afrique du Sud, il projette la fantaisie d'un ordre social appelé démocratie dans laquelle la majorité de la population n'a aucun droit et ne peut voter... »*

Amos Oz, écrivain israélien, a mis en garde ses collègues : *« N'attribuons pas une imagination démoniaque à l'Etat, et, à nous-mêmes, écrivains, une imagination angélique. »* Sur un ton plus détaché, John Updike a évoqué ainsi les conflits entre l'Etat et les gens de plume : *« L'Etat, comme un enfant, espère que chaque jour sera comme hier. L'artiste, comme l'adolescent, espère que chaque jour apportera quelque chose de nouveau... »*

Dans les couloirs, cependant, l'affaire Shultz restait vivement discutée. L'écrivain allemand Günter Grass exprimait son mécontentement d'être venu d'Europe pour *« entendre une leçon de M. Shultz sur la littérature et la liberté »*. *« Pourquoi n'avons-nous pu exprimer notre protestation ? Nous ne sommes pas en Pologne, en Bulgarie ou à Cuba. »*

Günter Grass se référait à la *lettre de protestation signée par* soixante participants contre la présence de M. Shultz. Organisateur de la rencontre, Norman Mailer déclara que cette lettre, en fait, avait bien été remise à son destinataire et qu'il avait obtenu du secrétaire d'Etat la promesse que tout serait fait dans l'avenir pour lever les restrictions à l'entrée aux Etats-Unis d'écrivains ayant été communistes ou sympathisants. Mailer fut soutenu par Guy Talese, qui souligna que, si quelqu'un avait été trompé, c'était M. Shultz et non le Pen-Club. Il ajouta : *« Je ne pense pas que le diable puisse être absent même de nos réunions les plus sacrées. Si l'Etat est l'ennemi, le rôle du congrès n'est-il pas de connaître cet ennemi ? »*

Une organisation efficace

Président de la section américaine, Norman Mailer avait pourtant bien fait les choses pour que cette réunion soit un succès. Longtemps considéré comme l'enfant terrible des lettres américaines — ses démêlés conjugaux et son agressivité naturelle ont souvent défrayé la chronique, — M. Mailer s'est assagi et s'est révélé très efficace. Il a d'abord réussi à obtenir du promoteur immobilier millionnaire Donald Trump le financement de quelque deux cents chambres et suites d'un luxueux hôtel de New-York, ce qui répresente le quart environ de l'addition totale de 800 000 dollars. Mieux encore, il s'est révélé un habile producteur en organisant huit soirées littéraires avec la participation de plusieurs écrivains. Ainsi, pour le modique somme de 1 000 dollars, les amateurs des belles lettres ont pu entendre, sur diverses scènes de Broadway, Susan Sontag, William Styron, John Updike, Woody Allen.

Une dizaine d'interprètes assurent aux sept cents participants venant de quarante pays une traduction simultanée en français des interventions au sein des groupes de travail ayant pour thèmes des sujets tels que l'aliénation de l'Etat, la censure aux Etats-Unis ou la science-fiction ».

Dans une lettre de son président, M. Markov, à Norman Mailer, l'Union des écrivains soviétiques a officiellement rejeté l'invitation faite à huit de ses *membres*, dont les poètes Evtouchenko et Voznessensky, de participer au congrès, en raison de la présence à cette réunion d'*« anciens citoyens soviétiques »* qui *« attisent la haine entre les peuples »*. Sans citer aucun nom, M. Markov faisait sans doute allusion au poète Joseph Brodsky et au romancier Vassili Aksionov.

HENRI PIERRE.

Haïti

Echec à la grève générale

Port-au-Prince *(AFP)*. — L'appel à la grève générale n'a guère été suivi lundi 13 janvier en Haïti, où le gouvernement a cependant maintenu les écoles et les universités fermées par crainte de nouvelles manifestations.

Dans la capitale, tous les commerces étaient ouverts et la plupart des transports en commun fonctionnaient normalement. Aux Gonaïves, les commerçants ont également tardé à lever leurs rideaux.

L'appel à la grève générale a été lancé samedi par des tracts anonymes (*le Monde* du 14 janvier). Cette incitation à l'arrêt du travail intervenait à un moment où Haïti traverse une crise aiguë : écoles et universités fermées sur ordre du gouvernement à la suite d'une grève générale des cours des élèves et des étudiants, manifestations et défilés dans diverses agglomérations du pays. Aux Gonaïves, une personne a été tuée et trois autres blessées par les forces de l'ordre le 6 janvier.

En privé, journalistes et hommes politiques continuent d'évoquer la possibilité d'un départ du « président à vie » Jean-Claude Duvalier, qui, selon des rumeurs persistantes, pourrait être déposé par les militaires. Le patronat, évoquant le *« climat de peur et de tension »* qui règne dans le pays, a demandé de son côté au gouvernement de faire preuve *« de tolérance et de modération afin d'élargir le débat démocratique nécessaire à la survie du peuple »*.

Le gouvernement Duvalier adopte un profil bas. Dans les villes, l'armée et la milice, chargées de réprimer *« tout acte illégal sur le territoire national »*, étaient particulièrement discrètes. La moindre provocation de leur part pourrait provoquer une émeute. A Port-au-Prince, aux Gonaïves ou à Petit-Goave, on ne notait aucune présence militaire armée particulière. Les soldats en état d'alerte demeuraient cantonnés dans les casernes.

Parallèlement, le président Duvalier multiplie les démarches pour tenter de désamorcer la crise. Il a rencontré dimanche les évêques et a demandé au chef d'état-major des *armées de lui renouveler sa* confiance, pour couper court aux rumeurs de putsch militaire.

En tout état de cause, le gouvernement devra affronter le test de la réouverture des écoles et des universités. Le président, de toute évidence, ne prendra ce risque qu'en étant assuré que les lycéens et les étudiants accepteront de reprendre le chemin des classes.

● *Manifestation contre le régime Duvalier, le 17 janvier à Paris.* — Tous les partis politiques haïtiens représentés en France ont appelé à une manifestation, vendredi 17 janvier, devant l'ambassade d'Haïti à Paris (10, rue Théodule-Ribot, 17e), contre le régime du président Jean-Claude Duvalier. Les signataires de l'appel réclament la fin de la « présidence à vie », la libération de tous les prisonniers politiques, le droit au retour pour tous les exilés et la mise en quarantaine sur le plan international de *« la dictature sanguinaire des Duvalier »*.

AFRIQUE

République sud-africaine

L'interdiction de séjour à Soweto de Mme Mandela est confirmée

La Cour suprême du Rand de Johannesburg a rejeté, lundi 13 janvier, le recours intenté par Mme Winnie Mandela contre la mesure prise, le 21 décembre dernier, par le gouvernement sud-africain, lui interdisant de séjourner à Soweto, la grande cité-dortoir noire des environs de Johannesburg où elle possède une maison. L'épouse du dirigeant de l'ANC emprisonné M. Nelson Mandela ne s'est pas présentée à l'audience. Elle a cependant la possibilité de faire appel du jugement. Mme Mandela a défié le gouvernement en retournant à Soweto, d'où elle a été expulsée à trois reprises. Elle a été arrêtée deux fois au cours des quatres dernières semaines.

Au Cap, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, s'est entretenu lundi avec le président Pieter Botha, à qui il a remis une lettre du président Ronald Reagan. M. Crocker, qui venait de Luanda, où il a eu des entretiens qualifiés de « tendus » avec le président angolais, M. Dos Santos (Washington envisage de reprendre prochainement une aide militaire aux guérilleros de l'UNITA), devait notamment essayer de faire avancer les négociations au sujet de la Namibie. Le général George Meiring, commandant de la Force territoriale du *sud-ouest africain (SWATF)*, a, de son côté, affirmé que plusieurs centaines de maquisards nationalistes namibiens de la SWAPO, actuellement stationnés au Botswana, s'apprêtent à pénétrer en Namibie.

S'agissant, d'autre part, du Lesotho, l'Afrique du Sud, qui, depuis le 1er janvier, a pratiquement fermé ses frontières aux ressortissants de ce pays, a maintenant interrompu les livraisons de divers produits, notamment de carburant, à ce petit royaume montagneux enclavé dans son territoire.

Un porte-parole de la compagnie pétrolière Shell (principal fournisseur du Lesotho en matière de produits pétroliers) a indiqué que tous les camions-citernes de la compagnie se voient refuser l'entrée du pays par les services de sécurité sud-africains.

D'autre part, les chemins de fer sud-africains auraient fermé leur gare de Maseru (capitale du Lesotho), où des denrées périssables importées s'accumulent. Les relations entre les deux pays, qui n'ont jamais été bonnes, se sont encore dégradées le mois dernier, avec l'assassinat, à Maseru, de neuf personnes, dont six réfugiés sud-africains, par un commando qui venait très vraisemblablement d'Afrique du Sud. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Cap-Vert

M. PEREIRA RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Aristides Pereira, président de la République du Cap-Vert, a été réélu, lundi 13 janvier, à l'unanimité, pour un nouveau mandat présidentiel de cinq ans par l'Assemblée nationale cap-verdienne. Cette réélection, proposée en décembre dernier par le Conseil national du Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert (PAICV, parti unique), était attendue. Elle précède la désignation, dans les prochains jours, du premier ministre et d'un nouveau gouvernement. M. Aristides Pereira est à la tête de l'ancienne colonie portugaise depuis son accession à l'indépendance, en juillet 1975. — *(AFP.)*

Côte-d'Ivoire

● *Mort accidentelle de quatre militaires au Mali.* — Un hélicoptère Alouette-3 des forces armées ivoiriennes, transportant un officier et trois sous-officiers ivoiriens chargés, au nom de l'ANAD (accord de non-agression et de défense), de la vérification du cessez-le-feu entre le Mali et le Burkina, s'est écrasé, dimanche 12 janvier, à Kouni (Mali). Ses quatre occupants ont été tués, a annoncé lundi le commandant Jean-Baptiste Lingani, ministre burkinais de la défense populaire. — *(AFP, Reuter.)*

Brésil

Les autorités démentent le massacre d'Indiens Tukanos

Brasilia *(AFP)*. — La Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), organisme officiel chargé des affaires indiennes, a démenti lundi 13 janvier le massacre d'Indiens de la tribu tukano dans la forêt amazonienne par des *garimpeiros* (chercheurs d'or).

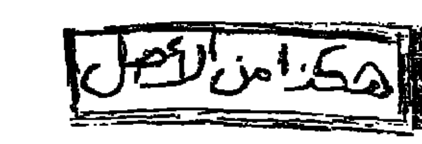
« Aucune mort d'Indien n'a été constatée sur place, a affirmé le directeur du département d'assistance aux Indiens de la FUNAI, M. Jose Carlos Alves. Toutefois, il a déclaré qu'entre cent dix et cent cinquante *garimpeiros* avaient bien envahi un territoire indien situé dans la région de Pari-Cachoeira, sur le rio Negro, près de la frontière avec la Colombie. C'est dans cette zone très isolée de la forêt amazonienne que, selon deux parlementaires, MM. Arthur Virgilio Neto et Joao Pedro Gonçalves, membres du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) au pouvoir, deux cents *garimpeiros* auraient tué soixante Indiens Tukanos pour s'approprier une zone aurifère.

Selon la FUNAI, les *garimpeiros* qui ont tenté d'occuper cette zone sont en train d'être expulsés par huit agents de cet organisme et des policiers fédéraux.

De son côté, le secrétaire général du conseil indigéniste missionnaire (CIMI), lié à l'épiscopat catholique, M. Antonio Grandes, a indiqué que, en dépit du *« démenti de la mort des Indiens Tukanos, la tension demeurait vive dans la région »*.

Selon lui, les Indiens réclament un droit de propriété sur 8 millions d'hectares dans cette région, qui est considérée comme très riche en minerai, et principalement en or. *« Les principaux ennemis des Indiens*, affirme M. Grandes, *sont les grandes entreprises de prospection, notamment la Paranapanema et la Gold Amazon, qui n'hésitent pas à inciter à l'invasion des terres appartenant aux Indiens. »*

Après l'annonce de l'envoi d'une commission d'enquête sur place on estime que les premières conclusions ne seront pas connues avant plusieurs jours, voire un mois, en raison des difficultés d'accès à cette région située en plein cœur de la forêt amazonienne.



politique

M. Fabius juge « probable » que l'UDF et le RPR n'atteignent pas la majorité sans l'extrême droite

M. Laurent Fabius a commencé le lundi 13 janvier, dans le Morbihan, sa campagne « sur le terrain » pour les élections de mars. Cette visite en Bretagne a été l'occasion pour le premier ministre, qu'accompagnait M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, de faire le bilan de la politique du gouvernement dans ce secteur. Il a annoncé que la durée du congé de maternité pour les épouses d'exploitants agricoles va être portée de quatre semaines à huit semaines (1).

Lundi soir, devant les militants et les sympathisants socialistes de Lorient, M. Fabius a déclaré *« très possible et même probable qu'il n'y ait pas de majorité pour l'UDF et le RPR sans l'extrême droite »*, dans la future Assemblée nationale, et il a affirmé qu'*« un mouvement comparable à celui qui [s'était] porté sur François Mitterrand en 1981 doit et peut se produire en 1986, lors du seul tour des élections législatives »*.

Le premier ministre devait se rendre, mardi, en Seine-et-Marne avec M. Gilbert Trigano, délégué chargé des nouvelles formations, afin d'illustrer, notamment, le slogan « Prendre une France d'avance », thème d'une nouvelle affiche du PS représentant M. Fabius avec cinq ministres – Mmes Edith Cresson et Georgina Dufoix, MM. Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Chevènement et Jack Lang – devant la Géode du parc de La Villette. M. Fabius doit visiter l'Alsace avec M. Lang, le 16 janvier, pour un bilan de la politique culturelle.

Au total, le premier ministre compte se rendre, d'ici au 16 mars, dans dix-neuf régions métropolitaines sur vingt-deux, soit une quarantaine de départements et une soixantaine de villes.

Lorient. – *« Certains, qui n'avaient pas dit un seul mot sur ce sujet depuis 1981, affirment, aujourd'hui, que les socialistes n'aiment pas l'agriculture. Mais « aimer », c'est, d'abord, respecter, et respecter, c'est dire la vérité. »* Ces phrases sont de M. Nallet. Elles ont plu à M. Fabius, qui les a reprises et développées, après le discours du ministre, devant les responsables agricoles du Morbihan réunis à la mairie de Guémené-sur-Scorff. Le premier ministre ne se fait pas trop d'illusions ; ce n'est, peut-être, que dans dix ou quinze ans, a-t-il déclaré, que l'on dira, au sujet de ce que les socialistes ont fait depuis 1981 en matière agricole, *« ils avaient raison »*.

Car, dans ce domaine où, *« plus qu'ailleurs, les contraintes sont nombreuses »*, a souligné M. Fabius, les socialistes ont *« eu la charge d'être l'agent principal du démantèlement des montants compensatoires monétaires »* et, aussi, celui d'une véritable négociation sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Ils ont su, d'autre part, doubler la dotation d'installation des jeunes exploitants et faire progresser l'alignement de la couverture sociale des agriculteurs – particulièrement à travers la retraite à soixante ans – sur celle des autres catégories professionnelles. Il reste à faire dans cette voie, et le premier ministre a annoncé qu'il avait dès maintenant décidé, sur la proposition de M. Nallet, d'allonger la durée du congé de maternité des épouses d'agriculteur. Il a insisté aussi, pour l'avenir, sur la nécessité de *« défendre et améliorer les acquis communautaires »*, de développer la formation et de *« se battre sur les marchés »*.

Il est revenu à M. Nallet de défendre, une nouvelle fois, les quotas laitiers, après avoir rappelé, entre autres mérites de la gauche, celui d'avoir réglé le problème de la contribution britannique au budget communautaire. *« A qui la faute ? »*, a demandé le ministre au sujet du contingentement de la production de lait. *« A ceux*, a-t-il continué, *qui ont dû assumer des décisions inévitables ou à ceux qui ont fait croire qu'on pourrait les éviter ? A ceux qui ont agi pour que ces décisions soient le moins mauvaises possible ou à ceux qui se sont montrés imprévoyants ? »*

Quotas laitiers : à qui la faute ?

Le ministre a évoqué, aussi, les lois sur l'enseignement agricole, qui constituent, a-t-il dit, un acquis juridique et budgétaire important, mais aussi une *« réforme pédagogique »*. Parmi les problèmes qui demeurent, M. Nallet a cité, bien entendu, celui du revenu agricole, en soulignant que, après des années de baisse sous le septennat précédent, la gauche a *« commencé à inverser la tendance »*, et celui du financement de l'installation des jeunes, dont l'avenir, a-t-il dit, suppose des entreprises compétitives, aux dimensions viables.

Des bonnes dispositions des socialistes envers l'agriculture, M. Fabius et les députés qui l'avaient accueilli – MM. Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, et Jean Giovanelli, ainsi que M. Louis Le Pensec, venu en voisin du Finistère – avaient, auparavant, fait la preuve en visitant une entreprise d'abattage et de conditionnement de poulets, exemple de production industrielle moderne, puis une exploitation plus traditionnelle, représentative de la dimension familiale de l'élevage en Bretagne.

Première épreuve : à la SABCO (Société d'abattage et de commercialisation de volailles) de Plouay, visite en blouse, calotte et bottes de plastique blanches de la chaîne de transformation – impitoyable, hygiénique, informatisée, mais non inodore – de dix-huit mille volatiles par heure en paquets congelés, exportés à 96 %, surtout au Proche-Orient. Deuxième épreuve : promenade en tenue de ville, sous un léger crachin, de l'étable à la porcherie de M. et Mme Marcel Fouillé, à Ploërdut.

Les appareils photo et les caméras n'ont rien raté de ce qui leur était destiné. Le verre de cidre, pris dans la salle à manger de M. et Mme Fouillé, a été l'occasion d'envisager la nomination d'un haut fonctionnaire qui serait chargé d'étudier le désenclavement routier de la Bretagne intérieure. Malgré le crachin, la cour de la ferme a été le théâtre d'un commentaire légitimement satisfait et dûment enregistré sur l'indice des prix du mois de décembre.

La « pêche »

La soirée était avancée lorsque le premier ministre est entré, avec une heure de retard, au Palais des congrès de Lorient, où environ mille cinq cents militants et sympathisants socialistes l'attendaient devant une banderole indiquant « Le bon cap avec les socialistes ». M. Le Drian, membre du courant Mauroy, mais, aussi, animateur des « transcourants », considérés avec bienveillance par M. Fabius, a affirmé que les socialistes ont la « pêche » dans ce Morbihan qui, certes, *« n'est pas à proprement parler un département de gauche »*, mais où les deux députés du PS élus en 1981 ont bon espoir de retrouver leur siège en mars prochain. Avec un tel état d'esprit, l'auditoire du premier ministre était prêt à applaudir l'indice des prix de 1985 et à s'enthousiasmer pour l'objectif, avancé par M. Fabius, d'un taux d'inflation de 2,5 % en 1986.

« Sans doute, a dit M. Fabius, *nous n'avons pas tout réussi (...), mais nous avons obtenu des résultats qui font honneur à la gauche. »* En face, la droite n'avance, selon le premier ministre, *« aucune proposition constructive »*, tous ses projets tournant *« autour d'un maîtremot : démolir »* ce qu'a fait la gauche. *« Il y a deux ans*, a déclaré le premier ministre, *j'aurais pensé que nos chances étaient très faibles. Beaucoup de Français nous rejetaient. Il y avait la querelle scolaire. Les résultats économiques étaient encore trop ténus. »* Aujourd'hui, a continué M. Fabius, beaucoup disent : *« Les socialistes, ils ont fait, quand même, du bon travail. »*

Admettons. Mais comment et avec qui les socialistes pourraient-ils gouverner après mars ? *« D'abord*, a déclaré M. Fabius, *il est très possible et même probable qu'il n'y ait pas de majorité pour l'UDF et le RPR sans l'extrême droite. Et même s'il y en avait une, les divisions, les rivalités sont telles entre les chefs de la droite qu'elles amèneraient, tôt ou tard, la pagaille (...). Ensuite, rappelons-nous que, au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, François Mitterrand avait obtenu la majorité des suffrages. Chacun savait qu'il était socialiste. Eh bien, des millions de femmes et d'hommes ont voté pour lui (...). Nous ne prétendons pas obtenir à nous seuls, le 16 mars, plus de 52 % des suffrages, comme en 1981, mais nous pensons qu'un mouvement comparable à celui qui s'est porté sur François Mitterrand en 1981 doit et peut se produire en 1986, lors du seul tour des élections législatives. »*

Le premier ministre a cité les principales réformes faites par la gauche – sans mentionner, ici, les nationalisations – et refusées par la droite, pour appeler *« tous ceux qui, en majorité, approuvent ces réformes, approuvent une gestion sérieuse et veulent les prolonger à se prononcer massivement »* en faveur des listes du PS. *« Pour une majorité de progrès avec le présisent de la République »* : ce sera, peut-être, l'intitulé commun des listes socialistes aux élections de mars, si les deux principaux intéressés – le parti et le président – en sont d'accord.

PATRICK JARREAU.

(1) Pour les salariées, le congé de maternité est de seize semaines et de vingt-six semaines à partir du troisième enfant.

En Seine-Maritime, le premier ministre annonce un « plan routier normand »

De notre correspondant.

Rouen. – Pour présenter, le 11 janvier, à Lillebonne, les listes qu'il conduira en Seine-Maritime le 16 mars prochain, M. Laurent Fabius a fait la part belle aux symboles. Le premier adjoint au maire du Grand-Quevilly a choisi, avec le pont de Tancarville, une des images de la Normandie les plus connues en France, mais, aussi, la plus chère aux Havrais, qui se souviennent encore du prix qu'ils avaient payé, seuls, il y a vingt-cinq ans, pour briser *leur isolement géographique*. Il se trouve que leur représentant à droite, M. Antoine Rufenacht (RPR), ancien secrétaire d'Etat, a rencontré les pires difficultés pour obtenir une quatrième place sur la liste d'opposition conduite par M. Jean Lecanuet. Le premier ministre, élu de la région rouennaise, a sans doute compris la dimension affective et le parti qu'il pouvait tirer de la vieille querelle qui oppose Rouen au Havre.

M. Fabius sera donc en *tête* des listes socialistes pour les élections législatives et régionales, sur lesquelles figurent des radicaux de gauche. Parmi les radicaux de gauche, et des membres du mouvement Libre gauche. Seul M. Pierre Bobée, leur président départemental, conseiller général, maire d'Yvetot, a été placé en position éligible sur la liste régionale.

Pour les législatives, derrière M. Fabius figurent M. Jean Beaufils, député sortant de Dieppe et M. Joseph Menga, député sortant du Havre. Ainsi les trois pôles urbains de la Seine-Maritime sont représentés, *la quatrième place*, plus hypothétique, revenant à M. Paul Dhaille, député lui aussi, maire de Lillebonne. Trois sortants sur sept sont en position de retrouver leur siège à l'Assemblée nationale.

« On ne change pas une équipe qui fait gagner la France »

Que ce soit devant la presse régionale ou devant les militants de son parti, M. Fabius s'est borné à répéter sa conviction : *« On ne change pas une équipe qui fait gagner la France »*. A peine a-t-il accepté de prononcer le nom de M. Lecanuet pour évoquer le débat télévisé sur les antennes de FR 3-Normandie souhaité par le maire de Rouen, mais, aussi, par l'autre concurrent de M. Fabius, M. Roland Leroy (PCF). Avec ce dernier, le débat, de toute façon, ne pourra avoir lieu : *« Il serait désagréable pour M. Marchais, à qui j'ai refusé un débat, que je l'accepte avec un de ses lieutenants »*, à dit le premier ministre.

M. Fabius a précisé les contours de la plate-forme régionale des socialistes, pour laquelle il a défini *quatre priorités* : la *formation* des hommes, dans une région où les retards scolaires, de la maternelle à l'université, sont considérables : la création d'emplois, avec la mise en place d'un système de bonification des prêts aux entreprises dont on dit qu'il est inspiré par le PDG du Crédit industriel de Normandie, M. Jean Duramé ; l'amélioration des équipements portuaires et routiers ; enfin, la sécurité.

L'élément essentiel de ce programme, aux yeux du premier ministre, semble être le développement des infrastructures routières. L'inscription récente – et surprenante – au schéma directeur des autoroutes, d'une liaison Le Havre-Abbeville (Somme) en direction du nord de la France, n'était donc que la base d'un *« plan routier normand, comparable au plan routier breton du président Pompidou »*, a précisé M. Fabius. Avec la construction d'un avant-port à Dieppe et la mise en chantier d'une troisième tranche de la centrale nucléaire de Penly, annoncées quelques heures avant la présentation des listes, ce sont autant de projet, chers aux Normands que l'élu du Grand-Quevilly propose aux électeurs.

ETIENNE BANZET.

● *M. Queyranne (PS) : le déclin du PC est « irréversible ».* – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, qui a lancé, à son tour, le lundi 13 janvier, un appel au *« vote utile »* aux électeurs du PC, a jugé que le PCF suit le *« déclin historique et irréversible »* du mouvement communiste dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, exception faite de l'Italie.

M. Queyranne, qui ne croit pas que l'abstentionnisme doive être très au-dessus de son niveau habituel, pense que le PS doit s'adresser aux *« indécis »* et convaincre l'électorat communiste de ne pas se mettre *« hors jeu »*.

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : la cohabitation

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui devait présenter, lors d'une conférence de presse, ce mardi 14 janvier, sa conception des problèmes de la cohabitation a déjà abordé cette question en précisant, lors d'une rencontre avec la section de Dakar du Club Perspectives et Réalités sa vision des conditions du renouveau français. Ces conditions, *selon lui, sont de trois ordres : la réalisation de l'union de la* droite libérale, la réussite de la traversée difficile entre les élections législatives de 1986 et l'élection présidentielle de 1988 et le succès du virage libéral. Pour l'ancien président de la République, ce sont *« des conditions simples et naturelles, mais aucune n'est définitivement acquise »*.

Dans la capitale du Sénégal, M. Giscard d'Estaing a remarqué que *« la politique intérieure française a mauvaise presse dans le monde »*. *« Une crise politique intérieure ne ferait*, a-t-il continué, *que rajouter à une mauvaise réputation. »* D'où la nécessité de la cohabitation : *« Quelle image*, a demandé M. Giscard d'Estaing, *la France offrirait-elle au monde si elle obligeait son président à partir ? Son prestige en serait sensiblement atteint, ce qui ne peut être une bonne chose, à tous les points de vue. »*

M. Delebarre : la droite contre l'emploi

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a affirmé, lundi 13 janvier à France-Inter, que *« toutes les propositions de la droite iront à l'encontre de l'emploi »*. M. Delebarre a ajouté : *« La suppression de l'autorisation administrative en cas de licenciement entraînera 200 000 à 300 000 suppressions d'emplois ; la remise en cause du SMIC et la modification des effets de seuil ne favoriseront pas l'emploi. »*

Le ministre a reconnu que la modernisation de l'économie s'est traduite depuis cinq ans par la suppression de *« 400 000 à 500 000 emplois »*, mais il a estimé que *« chaque année se créait en France 1,3 million d'emplois et 100 000 entreprises nouvelles »*. *« Je reconnais*, a dit M. Delebarre, *que le solde est encore négatif mais il deviendra positif avec la politique nouvelle menée par le gouvernement. »*

M. Poperen : les « contorsions » de M. Delors

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, souligne, dans le numéro du lundi 13 janvier de son bulletin *Synthèse-flash*, la nécessité pour le PS d'*« obtenir le dégel des réserves de l'électorat de gauche »*. M. Poperen s'en prend, à ce propos, aux « transcourants » du PS. *« Ils parlent*, juge-t-il, *comme la droite (...). Ils pensent comme la droite. Ils veulent gouverner avec elle. Ils veulent non pas tellement rejeter l'appareil stalinien mais écarter le concours de l'électorat populaire encore influencé par le PCF (...). Ils veulent en finir avec le socialisme. La « modernisation transcourantale », c'est le retour au pire passé du socialisme »*.

M. Jacques Delors, pour ses déclarations au « Grand Jury RTL-le Monde » sur la possibilité d'une « coexistence » entre la droite et la gauche au sein d'un même gouvernement, après les élections de mars 1986, est en butte, lui aussi, aux critiques de M. Poperen, qui dénonce *« tant de contorsions à prétextes idéologiques pour ressusciter la troisième force »*.

M. Marchais : contre M. Le Pen

« Le Pen ne mord pas dans notre électorat, et ce n'est pas dans les quartiers populaires mais dans ceux où résident les privilégiés de la fortune qu'il fait ses meilleurs scores », a estimé, lundi, M. Georges Marchais, dans une interview à *l'Indépendant* de Perpignan, ville où il doit animer une grande réunion publique, mardi 14 janvier. Pour le secrétaire général du PCF, *« toutes les études montrent que les électeurs communistes sont ceux qui, de tous, ont le plus horreur de l'extrême droite avec sa démagogie effrénée, ses turpitudes, son racisme et ses relents fascisants »*.

M. Leroy : les feuilles mortes

Sous le titre « La solution finale », Roland Leroy signe l'éditorial de *l'Humanité* du mardi 14 janvier. Le directeur du quotidien communiste y dénonce une phrase d'un article du *Monde* (daté 14 janvier) consacré à l'attitude du PS à l'approche de l'échéance législative. *(« Les socialistes en sont venus à envisager la solution finale : vider le parti communiste de ce qui lui reste de substance électorale. »)*

Quant à l'argument du PS selon lequel voter socialiste c'est *« voter utile »*, Roland Leroy écrit qu'il *« ressemble aux feuilles mortes, il a servi, il est usé »*. De plus, selon lui, il *« repose sur une supercherie totale »* car *« en 1981, aux élections présidentielle et législatives, il y avait deux tours. Cette fois, il y en a un seul. Chaque voix comptera »*.

LA MORT DU COLONEL TRINQUIER

Le maître d'école de la guerre subversive

Nous apprenons la mort du colonel Roger Trinquier à l'âge de soixante-huit ans, survenue le samedi 11 janvier à l'hôpital Saint-Roch de Nice, où il avait été transporté à la suite d'un accident.

Avec Roger Trinquier *disparaît un* de ces « colonels » qui firent quelques temps, dans les années 1957-1958, trembler les pouvoirs. Il fut, d'ailleurs, *un des artisans du 13 mai* 1958, et il ne tint pas à lui que les événements d'Alger n'aboutissent à une révolution.

Fils de paysans des Hautes-Alpes, Roger Trinquier est né à La Beaume-des-Arnauds. Il entre à l'école normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence, mais, à l'issue de son service militaire, il reste dans l'armée comme sous-lieutenant d'infanterie coloniale.

Envoyé en Indochine, il y commande des postes dans l'intérieur où il a pour voisin – et ami – le capitaine Salan. Il ne participe pas à la guerre de 1939-1945. D'abord envoyé à Pékin, où il commande la garde de l'ambassade de France, puis à Shanghai, il ne s'embarque *qu'en 1945 pour la France*. Il s'arrête en route à Saigon où Salan, devenu général, l'intercepte et l'embauche. Il fait partie du commando Ponchardier et y acquiert l'expérience des missions spéciales et *de la guerre derrière les lignes*. Rentré en France vingt et un ans après son départ, il repart deux ans après pour *l'Extrême-Orient et commande les* unités de partisans qui combattent en arrière du front. Il tire ses propres conclusions de ces combats secrets *et les applique avec la rigoureuse* ténacité du maître d'école qu'il n'a cessé d'être. L'enjeu de la guerre subversive, ce sont les masses. L'adversaire les encadre. Il faut donc les encadrer. Roger Trinquier devient un spécialiste de l'encadrement. A Alger, il crée dans la casbah le Dispositif de protection urbain (DPU) qui tient la ville musulmane dans un réseau étroit, maison par maison. Six mille musulmans ralliés – les « bleus de chauffe » – surveillent chacun et font passer les consignes.

Un « bon républicain »

Le colonel n'en est pas moins persuadé, comme ses camarades, qu'il défend *« la civilisation occidentale »* et s'affirme un *« bon républicain »*. Le 13 mai 1958, il commande le 3e régiment de parachutistes coloniaux, hérité de Bigeard. Des hauts d'Alger, il regarde la foule du Forum envahir le gouvernement général défendu plus que mollement par ses hommes. *« Vous voulez le pouvoir ? – Qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse ? »*

Trinquier trouve cependant que les choses sont allées trop loin pour qu'il puisse reculer. Il se rallie au mouvement, menace d'accueillir à coups de bazooka les chars de la 7e division « loyaliste » et se trouve propulsé par Massu au Comité de salut public. Un « ultra » ? Il est trop non conformiste, trop attaché à ses idées personnelles.

Le pouvoir gaulliste se méfie, non sans quelques raisons, du personnage. Et lorsque Moïse Tschombé, président du Katanga, qui vient de faire sécession du Congo ex-belge – *le futur Zaïre, – propose, en 1960, à* Trinquier de prendre le commandement de son armée, Pierre Messmer, ministre des armées, ne s'y oppose pas et lui demande seulement de démissionner de l'armée.

Mais Trinquier se heurte, à Elisabethville, aux militaires belges, qui menacent de démissionner en masse s'il prend ses fonctions. Tschombé s'incline et Trinquier rentre à Paris. Retraité malgré lui, il se lance dans la politique et crée le Parti du peuple, *dont il est le président, proche des* thèses poujadistes. Un échec.

Il lui reste à exposer ses théories. Il le fait dans *Guerre, subversion, révolution*, qui attire l'attention des Américains, alors engagés dans la guerre du Vietnam. Il reprend en 1980 cet ouvrage sous le titre *la Guerre*. Il écrit l'histoire des maquis d'Indochine et ses Mémoires, *le Temps perdu* (1978).

JEAN PLANCHAIS.

POLITIQUE

SITUATIONS 86

ARDENNES : l'UDF renonce au « parachutage » de M. Goasguen

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — Face à la fronde de l'UDF ardennaise, emmenée par le sénateur Maurice Blin (CDS) et appuyée, à ses débuts, par M. Bernard Stasi, Paris a fini par plier. Les instances nationales de l'UDF demandent maintenant à M. Claude Goasguen, conseiller CDS de Paris, qui avait été officiellement investi début novembre, de retirer sa candidature.

L'annonce de son parachutage dans les Ardennes comme tête de liste UDF aux législatives, sur la liste de l'union de l'opposition conduite par le RPR, M. Jacques Sourdille, avait suscité une levée de boucliers sur le terrain, où l'on s'était déjà mis d'accord depuis plusieurs mois sur le nom de M. Michel Vuibert (apparenté UDF) pour occuper cette place. Les remous étaient tels que, un mois plus tard, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot, président et secrétaire général du CDS, avaient éprouvé le besoin de confirmer l'investiture de Claude Goasguen.

Loin de calmer les esprits, cette initiative avait eu pour résultat de durcir localement les positions, à telle enseigne que M. Blin, soutenu par la quasi-totalité des militants locaux, avait derechef brandi la menace de constituer une liste dissidente avec M. Michel Vuibert.

Le sénateur centriste était placé dans une *« situation douloureuse »* — selon ses propres termes — le conduisant à combattre la candidature d'un représentant de sa propre formation, le CDS. M. Pierre Méhaignerie, de son côté, jouait un peu de son prestige de chef de parti : M. Claude Goasguen compte parmi ses plus fidèles lieutenants et fut un de ceux qui contribuèrent à asseoir son autorité à la tête du CDS. La tension était telle que la confirmation définitive de la candidature de M. Goasguen semblait devoir passer par l'exclusion de M. Blin. Finalement, M. Méhaignerie a reculé, quitte à perdre un peu de son autorité.

Jouissant d'une stature nationale, rapporteur du budget au Sénat, M. Blin sort, lui, renforcé de cette épreuve. Quant à M. Goasguen, après un premier parachutage manqué en Eure-et-Loir, suivi de l'échec ardennais, il devrait, *« en compensation »*, retrouver une place d'éligible sur une liste des régionales, en Ile-de-France.

Mais ce revirement au bureau politique du CDS risque de créer un précédent en donnant quelques arguments de poids aux hommes de terrain qui, dans d'autres départements, sont entrés en dissidence pour des raisons analogues. En ce sens, l'enjeu dépassait, à l'évidence, les frontières ardennaises.

JEAN DRUART.

GUADELOUPE : M. Jalton tête de liste du PS

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — C'est dimanche après-midi 12 janvier, alors que le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine, se trouvait en Guadeloupe depuis près de vingt-quatre heures, qu'ont été ratifiées par la convention du Parti socialiste, les listes pour les élections législatives et régionales. Cette réunion s'est tenue aux Abymes, fief du député socialiste sortant, M. Frédéric Jalton, à huit clos, dans une ambiance *« houleuse »*, selon certains militants.

A son arrivée dans l'archipel, M. Lemoine n'a pas caché son jeu : *« Ma visite,* a-t-il dit à sa descente d'avion, *n'est pas sans rapport avec les échéances électorales. »* Précisant qu'il faisait son *« métier »* en *« voyant les élus après le passage du président de la République »*, le secrétaire d'Etat a affirmé qu'il serait *« également faux de dire que* [sa] *venue n'est motivée que par les échéances électorales »*.

M. Lemoine a souligné ensuite le travail accompli par son secrétariat d'Etat depuis trois ans : *« Cela n'a pas été une période neutre. (...) Je pense que nous avons écrit un nouveau chapitre des relations entre la métropole et l'outre-mer avec la régionalisation. »*

Il n'a pas assisté, en revanche, à la convention socialiste qui a finalement entériné les listes présentées par la commission exécutive fédérale. C'est M. Jalton qui conduira la liste du PS pour les législatives (et qui sera en seconde position sur la *liste régionale)* et M. Dominique Larifla, maire de Petit-Bourg, président du conseil général, premier secrétaire du parti, qui dirigera la liste du parti aux régionales (et qui *sera second de la liste pour les législatives).* M. Larifla a affirmé que le PS avait *« recherché la plus grande efficacité possible »*, et expliqué l'absence d'alliance avec le Parti communiste guadeloupéen (PCG) par une phrase lapidaire : *« Nous sommes soucieux de préserver nos particularismes... »*

Un homme a fait les frais des dissensions internes : M. René-Serge Nabajoth, conseiller général des Abymes, premier vice-président du conseil général et président de l'Agence guadeloupéenne pour l'aménagement du territoire (AGAT). Il n'est que vingt-troisième sur la liste des candidats aux élections régionales qui semble émaner directement de la rue de Solferino.

Même s'il a eu du mal à établir ses listes, le PS a tout de même le mérite de les avoir déjà rendues publiques. En effet, si Mme Michaux-Chevry, qui n'est pas membre du RPR, est soutenue par le mouvement chiraquien, si le député UDF Marcel Esdras a obtenu l'investiture de son parti, si Mme Marlène Captant, ancien député, suppléant RPR, envisage de constituer sa propre liste, aucune formation politique n'avait jusqu'ici dévoilé le nom de tous ses représentants aux échéances du 16 mars, pas même le PCG, où règne généralement une discipline exemplaire...

ALAIN GILLES.

PAS-DE-CALAIS : M. Léonce Desprez maire du Touquet constitue ses propres listes

De notre correspondant

Lille. — M. Léonce Desprez, maire du Touquet, conduira des listes dissidentes de l'opposition lors des élections régionales et législatives de mars prochain dans le Pas-de-Calais. Après sa démission, au début de ce mois, du Parti républicain dont il était président départemental, il vient ainsi de franchir un pas supplémentaire dans sa fronde contre les instances de son parti et celles de l'UDF : c'est l'aboutissement du conflit qui avait éclaté au grand jour lors de la désignation, en novembre, de M. Philippe Vasseur, journaliste au *Figaro*, comme tête de liste UDF pour les législatives dans le Pas-de-Calais.

Plusieurs mois auparavant, le bureau départemental de l'UDF avait arrêté son choix et désigné les candidats qu'il estimait devoir figurer en position éligible pour les législatives. Il s'agissait de M. Jean-Marie Vandereberghe, président départemental du CDS, de M. Léonce Desprez, maire du Touquet, et de M. Roger Pruvost, maire de Frévent, représentant les adhérents directs. Une partie de bras de fer s'était engagée dans l'ombre pour faire adopter ces propositions au niveau national et pour écarter le « parachutage » de M. Philippe Vasseur, sérieusement envisagé par Paris. C'est finalement cette hypothèse qui a été retenue par le bureau national de l'UDF, et M. Vasseur a été investi comme premier de liste, suivi de MM. Vandereberghe et Pruvost en seconde et troisième position.

Pas de combinaisons parisiennes

Evincé par ce « diktat » parisien, le maire du Touquet n'allait pas être seul à protester. M. Roger Poudonson, sénateur CDS, dénonçait ce choix et s'inquiétait en même temps de la *« mainmise du groupe Hersant »* sur les listes d'opposition dans le Pas-de-Calais. Faisant allusion à la présence de M. Vasseur, journaliste au *Figaro*, et à celle de M. Jacques Hersant, candidat placé en troisième position sur la liste RPR, M. Poudonson menaçait même de quitter la présidence départementale de l'UDF et de n'accorder son soutien qu'à la liste qu'il avait élaborée, quitte à créer une *« UDF autonome du Pas-de-Calais »*.

Les tractations qui se sont poursuivies pendant plusieurs semaines et les propositions faites à M. Desprez de prendre la troisième place, voire la deuxième, sur la liste UDF, sont restées vaines : *« On avait imaginé que je me soumettrais ; je ne me soumets pas. C'est une question de principe,* affirme le maire du Touquet. *Nous n'acceptons pas ces combinaisons parisiennes d'autant plus inadmissibles qu'elles se font sous l'emprise du groupe Hersant dont les intérêts ne sont pas ceux du département. »*

Considérant les ouvertures faites *en direction de M. Desprez et les* refus successifs de celui-ci, le sénateur Poudonson et le CDS départemental se sont finalement ralliés aux décisions nationales. Pour autant, le maire du Touquet n'est pas isolé dans sa fronde. C'est ainsi que, samedi 11 janvier, ce sont deux listes quasi complètes qu'il a pu présenter à la presse. Il a entraîné à sa suite des personnalités politiques du département et non des moindres, tels M. Roger Pruvost, conseiller général et maire de Frévent, qui devait figurer en troisième position sur la liste officielle de l'UDF au titre des adhérents directs, et M. Jean-Marie Truffier, également conseiller général, qui conduisait, en mars 1983, la liste d'opposition aux municipales à Arras, et qui vient de se mettre en congé du CDS (*le Monde* daté 12-13 janvier). Le maire du Touquet peut aussi afficher le soutien et la présence sur ses listes de cinq conseillers généraux, MM. Henri Puchoix, maire de Laventie, Albert Rivaux, maire d'une petite commune du canton de Pas-en-Artois, Fernand Dumont, maire de Croisilles, tous trois indépendants, et MM. Claude Demassieux (Calais) et Jean Webbe (Arras), tous deux RPR. Enfin, M. Desprez a su convaincre plusieurs maires et élus locaux de participer à l'une ou l'autre de ses listes.

Ce n'est pas la première fois que M. Léonce Desprez, connu pour son tempérament bouillant, se trouve en désaccord avec ses amis politiques. Aux sénatoriales, en septembre 1983, il s'était vu évincer de la liste d'union de l'opposition et avait menacé de constituer sa propre liste, mais n'était pas allé au bout de ses démarches... pour *« préserver l'union et garantir l'avenir »*. Il ne s'estime sans doute pas aujourd'hui payé de retour.

De même sa rivalité avec M. Vasseur n'est pas nouvelle. Aux municipales de mars 1983, M. Vasseur avait tenté de conduire une liste contre l'équipe sortante animée par M. Desprez. Mais il avait finalement renoncé à défier sur son terrain le maire du Touquet.

Cette fois-ci, les protagonistes semblent désormais bien en place pour aller au bout de ce qui pourrait être une opération vérité.

JEAN-RENE LORE.

DOUBS : beaucoup d'appelés pour cinq élus

De notre correspondant

Besançon. — En présentant leurs colistiers socialistes le samedi 11 janvier à Besançon, M. Guy Bèche, député sortant, président du district urbain du pays de Montbéliard, tête de liste aux législatives, et M. Robert Schwint, sénateur et maire de Besançon, tête de liste aux régionales, ne souhaitaient visiblement pas s'étendre sur les remous internes que la préparation des listes a suscités dans le Doubs au sein du PS.

Sans vraiment contester l'inscription de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, sur la liste des législatives à la place de M. Michel Mercadié, délégué régional du Parti socialiste pour la Franche-Comté, la majorité des membres de la commission exécutive de la fédération du Doubs estimaient en effet que ce dernier devait être incorporé en position d'éligibilité sur la liste des régionales.

Sept députés ?

Cette position était en particulier défendue par M. Joseph Pinard, député sortant : sa démission du groupe parlementaire socialiste n'aura pas suffi à influencer le cours des choses : la nécessité de faire droit aux exigences des courants et des « sensibilités » a fait loi. Sans doute parce qu'il n'est pas particulièrement engagé dans un de ces courants, M. Mercadié se retrouve en huitième position, alors que seuls les six premiers de la liste régionale peuvent espérer être élus.

Mme Bourchardeau vient de faire connaître son accord à la proposition que lui fait M. Claude Girard, conseiller général RPR d'Audeux, de participer à un face-à-face. Quatrième sur la liste commune UDF-RPR aux législatives, M. Girard estime que le cinquième siège de député se jouera entre lui et le ministre de l'environnement. Il n'est pas le seul. M. Hervé Lavenir considère que, avec *« un minimum de 15 % des voix »*, le Rassemblement national qu'anime M. Jean-Marie Le Pen devrait obtenir un siège dans le département. Le Parti communiste estime, pour sa part, être en position de faire élire son secrétaire fédéral, M. Martial Bourquin. Les pronostics des différentes formations donnent sept députés au Doubs... alors qu'il n'y a que cinq sièges à pourvoir.

Mais toutes ces spéculations pourraient encore souffrir de l'engagement éventuel de dissidents et autres exclus. En faisant le ménage dans leurs instances départementales, le RPR et le Front national ont suscité des rancunes qui pourraient bien se cristalliser sur des listes propres à sédaire, entre autres, une partie de l'électorat indépendant-paysan.

D'autres part, Courant socialiste autogestionnaire alternatif et écologiste organise, les 18 et 19 janvier, des assises régionales d'où sortira peut-être la décision de présenter une liste dans le Doubs, la Ligue communiste révolutionnaire ayant d'ores et déjà annoncé sa présence aux législatives. Enfin, il faut signaler que le MRG, insatisfait de la dixième place que les socialistes lui offraient sur la liste régionale, a refusé ce strapontin. Les radicaux de gauche n'en soutiendront pas moins, *« mais sans participer »*, la liste conduite par M. Schwint.

CLAUDE FABERT.

LA RÉUNION : les « Sudistes » de l'opposition font sécession

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Deux listes d'opposition brigueront finalement les suffrages des Réunionnais : une liste d'union RPR-UDF conduite par M. Michel Debré et une seconde liste composée de non-inscrits mais d'inspiration barriste avec sa tête M. André Thien-Ah-Koon, maire du Tampon (sud de l'île).

Ni la visite de M. Raymond Barre à la Réunion au mois de novembre dernier ni la venue de M. Jacques Chirac en décembre n'auront permis de clarifier la situation au sein de l'opposition, malgré leurs multiples appels à l'union. La droite réunionnaise traverse depuis quelques mois une grave crise, qui crée une sorte de ligne de démarcation entre le nord et le sud du département. Le prétexte de la cassure aura été la désignation de M. Marc Gérard, adjoint au maire RPR de Saint-Denis, pour constituer une liste d'union dans la perspective des régionales. Ce choix unilatéral des instances du RPR et de l'UDF a été assimilé à une véritable déclaration de guerre par une bonne partie des élus de l'opposition dans le sud de la Réunion. Ceux-ci réclamaient une meilleure répartition du pouvoir local en fonction de la géographie et de leur base électorale. Ils revendiquaient ainsi la présidence du conseil régional, de même qu'un plus grand nombre de candidats éligibles que le RPR et l'UDF réunis. Les « Sudistes » appuyés par le maire apparenté RPR de Saint-Paul, M. Paul Julius Bénard, sénateur, et par M. Pierre Lagourgue (ancien député UDF battu dans la première circonscription, en 1981, par M. Michel Debré) faisaient valoir une déconcentration nécessaire des centres de décision, d'autant plus utile à leurs yeux que le conseil général est présidé par un homme du Nord, le maire de Saint-Denis, M. Auguste Legros.

Devant le refus du RPR et de l'UDF de céder à leurs exigences, les élus sudistes ont demandé dimanche 12 janvier à M. André Thien-Ah-Koon de se retirer de la liste d'union conduite par M. Debré et sur laquelle il occupait le troisième rang, une place trop risquée selon eux et bien en deçà de l'audience électorale des non-inscrits du sud et de l'ouest du département.

Cette fronde bouleverse l'échiquier politique local. Jusqu'à présent, en effet, tout le monde faisait bloc derrière M. Debré dans un clan « départementaliste » opposé aux *« séparatistes » ou prétendus tels*, en l'occurrence le Parti communiste réunionnais. Dans l'île, chacun est bien conscient que, au-delà des législatives et des régionales, la rupture porte avant tout sur l'échéance de l'élection présidentielle. Le maire du Tampon, M. Thien-Ah-Koon, ne cache pas ses ambitions de créer un puissant courant en faveur de M. Barre dans l'île, dans l'hypothèse où un Réunionnais pourrait accéder à la magistrature suprême. Dans l'immédiat, cependant, les Sudistes n'ont reçu encore aucune investiture de la part du député de Lyon.

ALIX DIJOUX.

SOS parachutés

Pendant l'interruption de séance de son conseil politique, réuni le samedi 11 janvier, le CDS en a profité pour réunir son bureau politique, qui a eu à trancher d'une délicate question, celle du « rapatriement » d'urgence sur la liste régionale de l'UDF à Paris de ses deux parachutés « prioritaires », MM. Claude Goasguen et Jean-Charles de Vincenti, conseillers de Paris, qui se sont cassé le nez, le premier dans les Ardennes, grâce notamment à l'aimable concours du sénateur Maurice Blin, pourtant lui aussi centriste, et le second dans la Sarthe.

Atmosphère un peu lourde en dépit des témoignages d'amitié et de compassion délivrés par MM. Méhaignerie et Barrot aux candidats malheureux. Quelques membres du bureau ont élevé la voix pour déplorer le *« manque de moyens »* du CDS et l'attitude de la fédération des Ardennes. *« Nous aurions pu réagir de la même façon quand on nous a imposé un parachutage* [celui de Mme Nicole Fontaine] *à Paris »*, a notamment fait remarquer le président de la fédération centriste de Paris, M. Guyomard, tandis que M. Eugène Claudius-Petit se déclarait scandalisé par *« la manière dont* [son] *parti avait envoyé au massacre plusieurs de* [ses] *jeunes militants et avait accepté les écarts de langage dans les fédérations »*.

Le CDS, qui espère obtenir deux places éligibles, voire trois, sur la liste régionale de l'UDF à Paris, a alors demandé au bureau politique de départager par un vote les deux parachutés, en précisant que la première place éligible sur la liste régionale de Paris était déjà attribuée à M. Michel Elbel, adjoint au maire de Paris et vice-président du conseil régional d'Ile-de-France. A la suite de ce vote, M. Claude Goasguen devrait figurer en quatrième place tandis que M. Jean-Charles de Vincenti devrait se contenter de la huitième ou de la neuvième, qui, elle, est incertaine.

Bref, le CDS — et le principal responsable de cette préparation des élections, M. Jacques Barrot, — a ainsi constaté son incapacité à imposer le moindre parachuté, si l'on excepte, ironie du sort, le cas de M. Bruno Durieux, collaborateur de M. Barre, parachuté dans le Nord sur le contingent du CDS, auquel il n'appartient pas !

Il est vrai aussi que les parachutages ne se passent pas mieux au PR, où il semble que M. Bernard Lehideux, qui tentait sa chance en Seine-et-Marne, et M. Hubert Bassot, dans l'Indre, doivent eux aussi être rapatriés sur les bases arrière !

C. F.-M.

HAUTES-PYRÉNÉES : une seconde liste d'opposition

M. Georges Paronneau, jusqu'à présent président d'honneur de la fédération du PR des Hautes-Pyrénées, a annoncé officiellement sa candidature pour les législatives à la tête d'une liste Union pour la majorité. Sa liste entend se placer au-delà *« de toute compétition entre les diverses formations politiques »*. Conseiller municipal de Tarbes, membre du Conseil économique et social, M. Paronneau avait obtenu en 1981, lors des législatives dans la première circonscription, un score remarqué (30 % des suffrages exprimés). M. Paronneau a également décidé de renoncer à son poste de président d'honneur du PR afin d'avoir les mains libres pour sa campagne *« hors des partis »*.

La liste officielle de l'opposition dans ce département sera conduite par MM. Pierre Bleuler (CDS), maire et conseiller général de Lannemezan, et Gérard Trémege, président départemental de l'UDF, successeur de M. Paronneau à la tête du PR des Hautes-Pyrénées. Pour justifier sa candidature, M. Paronneau rappelle qu'il a été *« la seule personnalité qu'on ait trouvée en 1981 pour être investie par Lecanuet et Chirac, alors qu'on manquait totalement de leaders volontaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui »*. — *(Corresp.)*

VAUCLUSE : grogne à l'UDF

M. Maurice Charetier (UDF-PR), maire de Carpentras et président départemental de l'UDF, qui figure en seconde place sur la liste d'opposition aux législatives, est désavoué par toutes les composantes de sa formation. Dans un communiqué publié samedi 11 janvier à Avignon, les responsables des composantes de l'UDF du Vaucluse *« expriment leur total désaccord avec l'attitude et les méthodes de celui qui est censé défendre les intérêts de l'UDF dans le département »*.

Ils *« refusent catégoriquement le projet de liste régionale élaboré sans concertation aucune »* par M. Charetier. Les signataires du communiqué, qui *« ne reconnaissent plus l'autorité de leur président départemental »*, demandent en conséquence *« aux instances nationales de l'UDF et à son président, M. Jean Lecanuet, de prendre toute mesure conservatoire pour sauvegarder les intérêts de l'UDF dans le Vaucluse dans le cadre de l'opposition unie avec nos partenaires du RPR »*.

NORD : un neveu de M. François Ceyrac, candidat du Front national

M. Pierre Ceyrac, neveu de M. François Ceyrac, ancien président du CNPF, figurera sur la liste du Front national pour les législatives dans le département du Nord. Cadre d'entreprise à Douai, âgé de quarante ans, M. Ceyrac figure en troisième position sur cette liste conduite par M. Bruno Chauvierre, ancien secrétaire départemental du RPR passé au Front national, et M. Christian Baeckeroot, trésorier de cette formation.

M. Jean Durieux, maire des Rues-des-Vignes, ancien député, conseiller général, en rupture avec le Parti républicain, qui devait figurer en troisième position sur cette liste, occupe la quatrième place. Il conduira la liste du Front national pour les élections régionales. — *(Corresp.)*

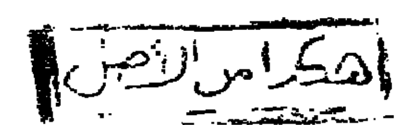
YVELINES : M. Barre accepte la constitution d'une liste « barriste »

Le soutien particulier accordé par M. Raymond Barre à la liste que Mme Christine Boutin, conseiller général et maire adjoint de Rambouillet (exclue du PR), a décidé de constituer dans les Yvelines, a jeté la consternation dans les rangs de l'UDF qui, face au RPR, présente une liste emmenée par M. Paul-Louis Tenaillon (CDS), président du conseil général.

M. Laurent Wetzel (CDS), conseiller municipal de Sartrouville, conseiller général, en quatrième place sur la liste UDF, se déclare *« stupéfait »* par cette décision de l'ancien premier ministre. Il s'étonne, comme ses collègues du CDS et de l'UDF, que M. Barre, qui à plusieurs reprises a déclaré publiquement qu'il n'y aurait aucune liste « barriste » en dehors de celle qu'il conduit dans le Rhône, fasse une exception pour Mme Boutin, qui *« se prétend aujourd'hui barriste, après avoir été inconditionnellement giscardienne »*. D'autant, explique-t-il, que « l'essentiel » pour Mme Boutin était la présence de *« trois barristes »* dans les cinq premiers de la liste législative de l'UDF. *« Or cette condition se trouve aujourd'hui remplie,* remarque M. Wetzel, avec en première position M. Tenaillon (CDS), en cinquième position M. Jean-Louis Ayme (adhérent direct de l'UDF), adjoint au maire de Croissy, et en quatrième position lui-même qui *« dès juin 1977 a travaillé pour M. Barre »*. Pour M. Wetzel, qui aurait accepté de céder sa place à Mme Boutin, cette dernière *« se lance de toute évidence dans une aventure personnelle qui rappelle les pires opérations politiciennes de la IVe République »*. Opérations que M. Barre et Mme Boutin condamnent tout aussi violemment.

Mme Boutin, de son côté, précise que la cinquième place qui lui avait été proposée par l'UDF, était *« un camouflet pour les idées de M. Raymond Barre »*. Elle mènera donc une liste législative avec *« le soutien et la confiance »* de M. Barre, ce qui porte à quatre le nombre des listes d'opposition dans les Yvelines. Mme Boutin a décidé de constituer aussi une liste régionale qui sera conduite par M. Robert Deloruzoy, maire de Choisel, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Ile-de-France et membre du Conseil économique et social.





L'EFFICACITE C'EST LA GAUCHE.

LES ECONOMIES RAPPORTENT PLUS A GAUCHE QU'A DROITE.



Aujourd'hui, l'Épargne se porte bien. La rémunération réelle du Livret A a été positive en 1984 pour la première fois depuis 1966. Créé en 1982, le Livret rose assure quant à lui une rémunération encore supérieure.
Ce que la droite a été incapable de réussir en 15 ans, la gauche l'a fait en moins de 5 ans.
La France revient de loin mais repart du bon pied.
Aujourd'hui, la compétence est à gauche.

INFLATION 1980 13,6%

INFLATION 1985 4,7%

LE STEACK DE GAUCHE AUGMENTE MOINS VITE QUE CELUI DE DROITE.

C'est la gauche qui a gagné la bataille de l'inflation en France. Mieux, 1985 a vu la disparition de l'écart d'inflation entre la France et les grands pays industriels. Ce que la droite a été incapable de réussir en 20 ans, la gauche l'a fait en moins de 5 ans.
La France revient de loin mais repart du bon pied.
Aujourd'hui, la compétence est à gauche.

LE CHOMAGE AUGMENTE MOINS VITE A GAUCHE QU'A DROITE.

CHOMAGE 1981-1985 +38%



Pendant le septennat de V. Giscard d'Estaing, le chômage a doublé une première fois avec J. Chirac, premier ministre, puis une seconde fois avec R. Barre, son successeur. Résultat : +400 %.
Depuis Mai 1981, le chômage n'a augmenté que de 38 %. La situation Française est meilleure que la situation moyenne de la communauté européenne.
Ce ralentissement est bien sûr insuffisant. Mais nous l'avons commencé, nous devons le poursuivre. La France revient de loin mais repart du bon pied. Aujourd'hui, la compétence est à gauche.

Un pas à droite, c'est trois pas en arrière.



POLITIQUE

La visite de M. Joxe en Nouvelle-Calédonie est boycottée par le RPCR

M. Pierre Joxe est arrivé, mardi matin 14 janvier, en Nouvelle-Calédonie, en provenance de Wallis-et-Futuna. Ce voyage *« d'études et de travail »*, selon l'entourage du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, devait durer jusqu'au samedi 18 janvier. La première journée a été consacrée à des entretiens avec les responsables administratifs, notamment le délégué du gouvernement, M. Fernand Wibaux, et les chefs des services de police.

M. Joxe avait aussi souhaité rencontrer dès son arrivée les élus du territoire. Dans ce domaine, il n'aura trouvé qu'une catégorie d'interlocuteurs, les indépendantistes du FLNKS : MM. Yeiwéné, Léopold Jorédié et Jean-Marie Tjibaou, respectivement président des conseils de région îles Loyauté, Centre et Nord, avec lesquels il s'est successicement entretenu.

Dans l'autre camp, les consignes de boycottage donnés par le RPCR, le parti de M. Jacques Lafleur, ont été suivies : aucun élu anti-indépendantiste ne s'est rendu à l'invitation du ministre, tandis qu'à partir de 11 heures, mardi matin, la plupart des commerces, quelques services publics ainsi que les banques de Nouméa fermaient leurs portes. Une opération « ville morte » qui, selon certains témoignages, se serait accompagnée de pressions et de menaces sur les commerçants. Mercredi 15 janvier, M. Joxe se rendra dans la région Centre, à La Foa, où il devrait assister à la réunion du conseil

D'autre part, les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie ont organisé, le dimanche 12 janvier, dans plusieurs localités du territoire, des réunions commémorant la mort d'Eloi Machoro et de son compagnon Marcel Nonnaro, tués par le GIGN en janvier 1985. A La Foa, le rassemblement du FLNKS a provoqué une forte tension avec les caldoches.

Instantané calédonien à La Foa

De notre envoyé spécial

La Foa. – *« On n'a pas pu toucher la gueule d'un Canaque. Alors, on rentre chez nous, en attendant la prochaine fois. »* C'est dit avec cet accent traînant et nasillard qui désigne l'identité caldoche. En fin d'après-midi, le dimanche 12 janvier, ce Calédonien d'origine européenne regagne donc sa villa qui surplombe Centre culturel de La Foa, siège provisoire du conseil de la région du centre. Les pierres qu'il avait *ramassées roulent par terre.* Le manche de pioche est rangé le long de la haie, et il rentre comme à regret, sans avoir pu en découdre, frustré d'un « caillassage », appellation locale du mode d'affrontement le plus courant ici.

En contrebas, le siège de la région, présidée par M. Léopold Jorédié, secrétaire général de l'Union calédonienne (UC), est désert. Le meeting du FLNKS pour le premier anniversaire de la mort d'Eloi Machoro, tué sur le territoire de la commune, s'est enfin dispersé en une longue caravane de voitures protégée par des gendarmes mobiles. L'incident grave a été évité de justesse, ce dérapage, qui aurait fort mal auguré de la visite de M. Pierre Joxe, attendu mardi sur le territoire. La réalité des faits oblige à dire que la modération fut du côté des Mélanésiens.

Car ce dimanche fut comme un instantané de la situation calédonienne, le résumé en quelques tableaux des choix et des inquiétudes des uns et des autres. D'un côté, 300 cents indépendantistes rassemblés par un FLNKS convaincu de l'irréversibilité de l'indépendance induite par le nouveau statut, se refusant aux violentes démonstrations militantes et préférant la construction d'un rapport de forces institutionnel au sein des trois régions qu'il contrôle.

De l'autre, quelques dizaines de Calédoniens européens, cherchant l'incident, venus pour beaucoup depuis Nouméa, à une centaine de kilomètres au sud, témoignaient des incertitudes d'une communauté qui redoute l'irréversible, craint qu'un changement de majorité en métropole ne déçoive ses attentes et ne puisse abolir ce point de non-retour revendiqué par les indépendantistes.

Le matin, autour de 9 heures, le meeting commémoratif avait commencé dans le calme. Avec ce cérémonial propre au monde canaque. Posément, en silence, on a d'abord « fait la coutume ». Les « tribus » qui s'étaient déplacées pour l'occasion, venues de Houaïlou, Thio, Nakety, Koné ou Boulouparі, offrent à leurs hôtes des tissus colorés et de petites sommes d'argent. Les chefs coutumiers y ajoutent quelques paroles dans l'une des nombreuses langues qui partagent la communauté mélanésienne. Puis les discours se succèdent jusqu'à l'après-midi, entrecoupés d'une pause-déjeuner. Voix basse, paroles lentes, longs silences, ce fut donc le jour à Eloi et à Marcel, les deux morts du 12 janvier 1985.

Paradoxale commémoration

Paradoxale commémoration, tant le symbole Machoro semblait tout à la fois présent et absent. L'exemple de ce « chef de guerre », qui voulait réveiller son peuple en lui prouvant sa force, fut, bien sûr, loué. *« Eloi et Marcel sont tombés, mais la consigne demeure pour la libération de Kanaky »*, assure M. Jorédié, tandis qu'un vieux exhorte les jeunes à *« aller sur la route pour combattre le colonialisme ». « Il ne faut pas avoir peur, l'indépendance est pour demain,* dit-il. *Eloi et Marcel nous ont fait passer ce qu'on a subi. Il faut être toujours debout, toujours courage ».*

Pourtant, ces encouragements répétés, telle une litanie, disent en contrepoint la situation nouvelle. Pour le FLNKS, l'heure n'est plus aux démonstrations de force mais à la gestion des régions. Comme si l'indépendance n'était plus à conquérir, mais à construire. Ainsi la région Centre votera-t-elle son budget mercredi pendant le séjour du ministre de l'intérieur. Directeur de cabinet de M. Jorédié, et l'un des principaux dirigeants de l'Union calédonienne, M. François Burck parle volontiers des nombreux projets économiques ébauchés par les comités de lutte du Front pour la « bataille du développement ». Autre indice, il se dit, lui, favorable à une candidature indépendantiste aux élections législatives. Un député-ambassadeur en somme, qui ne serait pas un otage, mais un témoin.

C'est évidemment cette détermination que redoutent les anti-indépendantistes. A La Foa, ils ne pouvaient laisser passer l'occasion de s'y opposer, tant cette côte ouest, celle des meilleures terres, de Nouméa jusqu'à Bourail, concentre l'implantation européenne sur le territoire. On a donc battu le rappel de Nouméa. M. Justin Guillemard, le responsable des Comités d'action patriotique, celui-là même qui dénonce les exactions indépendantistes et voit dans les attentats récents la main de la DST, s'en est chargé. Elu RP, minoritaire avec M. Dick Ukeiwé au conseil de la région Centre, il en boycotte les réunions et préfère l'agitation.

Invectives

Débarqués à la mi-journée, tels des cow-boys des temps modernes, de leurs impressionnantes 4 × 4 japonaises aux pare-chocs surélevés, surmontés de longues antennes de « cibi », ses amis ont pris place en surplomb du meeting. En treillis ou en short, portant casquette militaire ou chapeau de broussard, matraques et cailloux à la main, admettant volontiers avoir emporté des fusils de chasse dans leurs véhicules, ils clament leur colère.

« Singes, bâtards ! » « Les Canaques ne sont pas chez eux ici ! » « Moi je vais chercher les mercenaires ! »... Invectives de fiers-à-bras qui se focalisent sur un symbole, le drapeau indépendantiste – trois bandes horizontales, bleu, rouge et vert, avec un cercle jaune sur lequel est dessinée en noir une flèche faîtière de case canaque, – qui flotte devant le siège de la région et est ressenti comme une provocation. Un drapeau français est brandi : *« Là-bas c'est un bout de chiffon, ici cela représente une nation. »* Certains *« singes »* répliquent sur un registre similaire : *« Ta gueule, fromage ! » « Vous avez vu la mentalité du Blanc ? »*, insiste un orateur.

Mais le FLNKS souhaite le calme. Le drapeau vilipendé est donc enlevé ; une simple délégation, avec un cahier de doléances, est envoyée à la gendarmerie par un chemin détourné, les anti-indépendantistes occupant la route avec des intentions rien moins que pacifiques. Faute de consignes – le sous-préfet est resté chez lui – les gendarmes mobiles ne bougent pas. Une voiture passe, conduite par Mme Françoise Machoro, sœur du dirigeant disparu. Son pare-brise vole en éclats. Un gendarme contemple la scène en souriant : *« Un caillou ? Moi, je n'ai rien vu... »*

Par radio arrivent enfin les ordres. Le cortège automobile des indépendantistes s'en va, protégé par les gendarmes, sous les quolibets. Sur la route qui les ramène à Nouméa, les 4×4 des contre-manifestants filent. Une famille canaque en vacances et les participants au meeting se souviendront de leur passage. Pris en sandwich, l'un des véhicules est enfoncé à l'arrière. L'autre est renversé, pare-brise éclaté, ses occupants poursuivis sans succès dans la brousse. Le stock-car comme nouvelle version de la « chasse au Canaque »... *« Provocation pour Machoro : à La Foa le FLNKS a cherché l'incident »*, titraient, lundi matin, *les Nouvelles calédoniennes*, seul quotidien du territoire.

EDWY PLENEL.

M. Wibaux, ou le refus du drame

De notre envoyé spécial

Nouméa. – M. Fernand Wibaux, ce n'est pas M. Edgard Pisani, et il n'en fait pas mystère. Affable, plus bavard que ne le dit la rumeur, le délégué du gouvernement, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, contemple le dédale calédonien avec un regard d'expert, affûté au contact de la brousse calédonienne ou de l'imbroglio libanais. A l'homme des grands desseins gaulliens, voulant forcer l'histoire, bousculant les hésitants et dédaignant les obstacles, a succédé un diplomate.

« J'ai un style différent de mon prédécesseur et j'ai été choisi pour ça. La différence tient à la situation trouvée. J'aurais vraisemblablement fait comme M. Pisani si j'étais arrivé en décembre 1984. Moi, je n'étais pas dans le drame ; même s'il y avait beaucoup d'agitation, elle était d'une autre nature. C'est plus difficile de calmer les gens que de les exciter. Il ne faut pas chercher à réveiller les passions ; les gens, ici, explosent facilement. Ce n'est donc plus la méthodologie de crise ; nous revenons à un professionnalisme. »

Là où M. Pisani, convaincu d'avoir affaire à un problème de décolonisation, voulait trancher dans le vif, M. Wibaux est, lui, plus prudent : *« Caldoches ou Canaques, dans tous les milieux il y a des tendances très différentes. Au Liban, j'ai eu la chance de rester en contact avec les sunnites, les chiites, les chrétiens et les druzes. Sans tromper mes partenaires, je ne tenais pas le même langage à chacun. Ici, c'est la même chose. Au lieu de dire, c'est tout blanc ou tout noir, je sais, comme chacun, qu'en général c'est plutôt gris. »*

Aussi M. Wibaux s'est-il refusé à privilégier les indépendantistes, reconnaissant, jusqu'à la régionalisation, le gouvernement territorial de M. Dick Ukeiwé (RPCR) et ses ministres. *« C'était un changement »*, se contente-t-il de souligner.

Au nom de *« l'équité »* et du *« ras-le-bol général de tous les troubles »*, M. Wibaux comprend aussi l'exaspération de certains Calédoniens d'origine européenne. *« Il faut admettre que ceux qui se sentent le plus menacés dans l'éviction de leurs biens sont les moins fortunés, ceux qui vivent en brousse, comme des Mélanésiens, souvent métissés. Ils ont pu avoir le sentiment de ne plus être protégés contre les Canaques ; un sentiment d'injustice : les gendarmes ne nous protègent pas, alors que nous ne faisons rien de mal, si ce n'est d'être sur notre propriété. »*

« Je m'occupe de l'immédiat »

On ne s'étonnera donc pas que le FLNKS ne cache pas ses réserves à l'égard de M. Wibaux, et l'ait souvent fait savoir à Paris. Le délégué du gouvernement assure pourtant que ses rapports avec M. Jean-Marie Tjibaou sont bons – *« C'est l'homme raisonnable, ce n'est pas l'homme pressé »* ; – mais reconnaît qu'après le départ de M. Pisani sa position *« était un peu fausse ». « Il était ministre chargé du dossier, on lui téléphonait, et comme par-dessus le marché mon attitude était différente... Ici on n'a jamais admis qu'un responsable de l'Etat ne soit pas pour une partie de la population. Moi je préfère l'équilibre, ne donner tort ou raison ni à l'une ni à l'autre, faire respecter l'équité. »*

A petites touches, M. Wibaux dessine ainsi un contre-portrait de son prédécesseur, qu'il nuance en insistant sur la différence de situation : *« Je ne suis pas ici pour prendre des options mais pour accompagner une période de transition : mettre en place un système régional, amorce d'un rééquilibrage économique et social, occasion d'un apprentissage de la gestion des affaires publiques. Ma prudence tient à ce que je ne spécule pas sur l'avenir, à ce que je m'occupe de l'immédiat.*

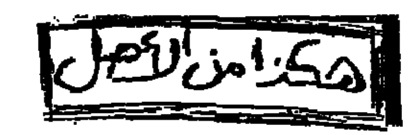
» Ici on ne doit pas être pressé ; bousculer les gens, ça les fait crier. A la limite, ils sont tous indépendantistes, tous pour une très large autonomie. Le problème n'est pas là : il est de développement, d'équilibre, d'apprentissage. Il est évident que les milieux mélanésiens n'ont pas encore d'éléments politiquement et administrativement formés pour pouvoir s'insérer tout à fait. Des réformes au pas de charge ne suffiront pas à combler ce retard-là, faute de temps. »

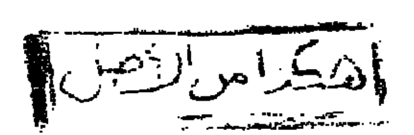
Aussi, M. Wibaux, qui *« croit beaucoup aux régions »*, aurait aimé que *« l'on s'enferme moins dans de grandes constructions juridiques ; le dispositif est un peu trop lourd. On s'est un peu perdu, on a touché à beaucoup trop de domaines, au lieu de trouver les moyens immédiats de petites réalisations économiques »*. Une façon de rejeter le reproche qui lui fut fait, depuis Paris, de ne pas jouer le jeu de la régionalisation.

Partant, pas partant ? Les critiques des indépendantistes, ajoutées à cet évident contraste avec M. Pisani, ont nourri la rumeur d'un remplacement de M. Wibaux. Il s'en dit surpris lui-même tandis que, dans l'entourage du ministre de l'intérieur, on assure qu'il n'en sera rien.

M. Wibaux devrait donc encore contempler quelques mois *« ce phénomène étrange : la peur calédonienne. Chacun ici fait peur à l'autre et à soi-même. Nouméa voit les Canaques s'abattre sur elle ; les Canaques voient les caldoches leur faire la chasse dans les tribus ».*

E. P.





(Publicité)

LE PACTE POUR L'EMPLOI

Un appel de Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs

Nous vivons aujourd'hui une révolution technologique sans précédent dans l'histoire humaine. Dans tous les secteurs de l'activité productive, et de plus en plus vite, la machine tend à remplacer le travail des hommes. Avec l'automatisation et l'informatisation, nous sommes en présence d'un processus d'élimination massive du travail manuel et intellectuel. Wassily Léontiev, prix Nobel d'économie, analysant l'accélération inouïe des progrès technologiques, écrivait en 1983 : « *En faisant un parallèle peut-être choquant mais tout à fait pertinent, on pourrait dire que la production des nouveaux équipements, informatisés, automatisés et robotisés, réduira le rôle du travail humain dans la même proportion que le tracteur et les autres machines mécaniques ont, dans un premier temps, réduit, puis totalement éliminé, le cheval et autres bêtes de trait dans l'agriculture.* »

Les véritables « damnés de la Terre » ne sont plus ceux qui travaillent, mais ceux qui sont abandonnés sur le bord de la route par une société qui ne sait plus maîtriser les mutations technologiques en cours. Comme l'écrit André Gorz dans un rapport reproduit dans *Partage* (novembre-décembre 1985) : « *Il nous faut être conscient que cette division de la société que nous voyons prendre corps partout n'obéit plus aux analyses de classe auxquelles nous sommes habitués. Nous y voyons une classe de travailleurs stables, privilégiés et syndiqués, monopoliser les emplois qualifiés et bien payés et, en accord avec le patronat, rejeter dans les marges de la société tous ceux pour lesquels il n'y a plus d'emplois permanents et à plein temps. Cette dégénérescence du mouvement ouvrier en force corporatiste est le danger que nous avons à combattre en priorité. La scission, la dualisation de la société et de l'économie doivent être empêchées.* »

C'est pourquoi le pacte pour l'emploi proposé par le Syndicat des chômeurs est porteur de quatre grandes exigences :

1. **Maîtriser les conséquences de la révolution technologique en réduisant la durée du travail.** Nous demandons aux candidats aux prochaines élections législatives de s'engager formellement pour un passage immédiat aux trente-cinq heures comme durée légale du travail hebdomadaire ;

2. **Atténuer socialement les conséquences de la révolution technologique par la création d'un revenu minimal pour tous les demandeurs d'emploi sans ressources ou bénéficiant d'une indemnité dérisoire.** Nous exigeons qu'un engagement formel soit pris pour l'institution de ce minimum-chômage égal aux deux tiers du SMIC.

Si nous voulons que les exclus puissent acheter la masse croissante de richesses produites avec de moins en moins de travail, il faut assurer à tous un revenu régulier ;

3. **Multiplier les incitations à la création d'emplois dans les secteurs de l'économie alternative et de l'économie sociale, faciliter l'installation de nouveaux artisans et d'entreprises intermédiaires.** C'est un domaine où de grandes possibilités existent et qui pourrait permettre la création de près d'un million d'emplois ;

4. **Permettre aux chômeurs, aux travailleurs précaires et aux préretraités d'être représentés en tant que tels dans toutes les instances où se discutent leurs intérêts et leur avenir.** Nous exigeons que la représentativité de notre organisation soit reconnue. Nous proposons qu'une amicale parlementaire pour l'emploi soit constituée. Elle regrouperait les élus qui se seront prononcés en faveur de notre pacte.

En présentant notre pacte pour l'emploi, nous voulons susciter dans tout le pays, et aux sein même des grandes organisations syndicales, sociales et politiques, l'instauration d'un grand débat sur l'enjeu véritable de la révolution technologique.

Nous nous adressons à tout le monde : à la gauche comme à la droite, aux syndicats comme au patronat, aux représentants des forces morales et spirituelles comme aux universitaires et aux hauts fonctionnaires. Notre souhait serait que face à un problème aussi grave, et aussi difficile à résoudre, un consensus puisse être obtenu au-delà des clivages politiques et idéologiques habituels. Nous avons conscience des difficultés. Mais nous croyons profondément qu'un langage de vérité est indispensable si l'on veut mobiliser l'opinion publique et l'inviter aux changements et aux sacrifices que requiert forcément une politique de partage du travail. C'est un discours à la Churchill ou à la Mendès France qu'il faut tenir au pays. Le syndicat des chômeurs veut devenir une force de propositions et ne pas se limiter à un rôle revendicatif. Nous refusons la démagogie. Cela implique d'« aller au charbon », de courir le risque de l'impopularité face à certains intérêts, de définir des orientations et une stratégie, et de s'y tenir quoi qu'il en coûte.

Face au déferlement des initiatives charitables, nous répétons, une fois de plus, que **les chômeurs ne sont pas des clochards ni des cas sociaux traditionnels.** Ce n'est pas en multipliant partout les centres d'hébergement et les soupes populaires que l'on apporte une réponse valable à un phénomène qui fait basculer dans la précarité ou l'exclusion sociale des centaines de milliers de personnes. Pour combattre, au niveau de ses causes profondes, la montée du chômage et de la misère, il faut répartir les emplois sur un plus grand nombre de personnes, moyennant une réduction programmée de la durée du travail, et instaurer un **minimum social** qui permette d'éliminer les situations d'extrême pauvreté qui déshonorent notre société.

Pour obtenir ce partage plus juste des emplois, des revenus et des richesses de la nation, le Syndicat des chômeurs a besoin de votre aide. Prenez contact avec nous. Invitez-nous à participer à des débats. Envoyez-nous une contribution financière. Ensemble, nous ferons reculer la coalition des corporatismes, des égoïsmes et des archaïsmes qui s'oppose aux changements indispensables. Ensemble, nous obtiendrons justice pour les chômeurs.

AIDEZ-NOUS
ÉCRIVEZ-NOUS

Association syndicale des chômeurs,
117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy

LA NOUVELLE MAISON DES CHOMEURS DE LA RÉGION PARISIENNE EST INSTALLÉE A LA PORTE DE CLIGNANCOURT

MAISON POUR L'EMPLOI ET LA SOLIDARITÉ

54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen

Tél. : 42-23-05-00 - Métro : Porte-de-Clignancourt

Ouverte tous les jours (sauf le samedi et le dimanche)
de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30

Cette maison n'est pas un bureau d'assistance ni un organisme officiel. Elle est autogérée par des chômeurs, des préretraités et des travailleurs. Elle a pour mission de réaliser, pour et avec les chômeurs, les actions de défense, de soutien moral, d'entraide fraternelle et de reclassement professionnel qui ne sont toujours pas assurées, comme il conviendrait, par les organismes existants.

On y trouve cinq grands services :

1. – Recherche d'emplois.
2. – Renseignements, informations, conseils juridiques et sociaux.
3. – Chômeurs créateurs d'emplois.
4. – Service médical.
5. – Activités militantes.

APPEL AUX EMPLOYEURS :
VOUS POUVEZ COMMUNIQUER DIRECTEMENT VOS OFFRES D'EMPLOI EN TÉLÉPHONANT AU 42-23-05-00

APPEL AUX COLLABORATEURS BÉNÉVOLES :
SI VOUS DISPOSEZ D'UN PEU DE TEMPS LIBRE, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS

LE CENTRE D'EXPÉRIMENTATION SOCIALE DU CHATEAU DE BAIS (MAYENNE)

TEL. : (16) 43-02-26-95

Le château de Bais est une demeure historique du XVII[e] siècle entourée de douves et d'un grand parc. Il est situé au nord du département de la Mayenne à 12 km d'Evron, où se trouve la gare SNCF (ligne Paris-Rennes).

Ce château permet de réaliser 1. – Accueillir, dans une ambiance communautaire et stimulante, ceux de nos amis que le chômage – et notamment le chômage de longue durée mal ou non indemnisé – a placés dans une situation de grande détresse morale et matérielle. Il s'agit de leur permettre de reprendre des forces et de participer à des activités facilitant leur réintégration sociale et professionnelle.

2. – Permettre à des jeunes demandeurs d'emploi de participer à des travaux d'utilité collective. Les jeunes volontaires (TUC) sont affectés aux travaux suivants : aménagement et entretien du château et du parc ; exploitation des potagers, fruitiers, basses-cours, etc. Des ateliers d'artisanat seront prochainement créés.

3. – Assurer le fonctionnement d'un Centre d'études et de recherches sur les problèmes du chômage et de l'emploi avec la participation d'universitaires, de hauts fonctionnaires, d'élus locaux, de parlementaires, de dirigeants syndicaux, de chefs d'entreprise, etc., spécialistes de ces questions.

PARTAGE

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE CHOMAGE ET L'EMPLOI
117, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY - Téléphone : 47-37-74-76

Ce mensuel fait le point sur toutes les questions relatives au chômage et à l'emploi, notamment en utilisant et en rendant accessibles à tous les travaux des spécialistes.

Il présente et commente les positions et propositions du Syndicat des chômeurs qui lutte pour un partage plus juste du travail et des revenus.

Il donne aux demandeurs d'emploi des informations et des conseils pratiques. Il publie des témoignages sur le vécu du chômage.

Il rend compte des initiatives favorisant la création d'emplois au profit des chômeurs et analyse d'une manière critique les interventions du gouvernement, du patronat et des syndicats dans tous les domaines ayant des conséquences pour l'avenir des chômeurs.

- -

BULLETIN D'ABONNEMENT A « PARTAGE »

(à retourner à notre secrétariat : 117, rue Henri Barbusse, 92110 (Clichy)

NOM ....PRÉNOM ....AGE ....

ADRESSE ....

PROFESSION ACTUELLE OU ANTÉRIEURE.................................TÉL.......................................

Je prends un abonnement annuel ordinaire (75 F) ....

Je prends un abonnement de soutien (à partir de 150 F) ....

C.C.P. 1 862 84 N Paris, Association syndicale des chômeurs.

société

LA CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1992

M. Chirac sort le grand jeu

Une suite au Ritz et un ballet d'hélicoptères pour les transporter directement d'une hélistation juchée sur le toit du palace jusqu'aux sites des épreuves sportives, les quatre-vingt-onze membres du Comité olympique international seront royalement traités s'ils choisissent Paris pour les Jeux olympiques de 1992. Cette promesse alléchante a été faite par M. Jacques Chirac lui-même, lundi 13 janvier, au cours des vœux qui lui présentaient la presse à l'Hôtel de Ville.

Par-dessus la tête des journalistes, le maire de la capitale s'adressait à une délégation de trois enquêteurs représentant les vingt-quatre fédérations internationales sportives qui arrivait le jour même à Paris. Ces messieurs — un Soviétique, un Mexicain et un Suisse — feront rapport au CIO sur les atouts de Paris. Il s'agit donc de les séduire. Or les membres du *CIO* ont l'habitude d'être gâtés.

M. Chirac a sorti de sa manche deux autres atouts. Le village des *athlètes sera construit de part et* d'autre de la Seine. A Bercy pour les femmes, à Tolbiac pour les hommes. Mais ces deux ensembles seront reliés par une passerelle et offriront *« un confort encore jamais vu »*. Chaque athlète aura sa chambre individuelle et des menus adaptés à ses habitudes alimentaires. Enfin, le maire de Paris a annoncé *« une concentration sans précédent de manifestations culturelles mobilisant les plus grands artistes du monde »*.

Après avoir été annoncée par M. François Mitterrand en juin 1984, puis confirmée par M. Jacques Chirac six mois plus tard, la candidature de Paris aux JO était tombée dans une apparente léthargie. En réalité, une trentaine de techniciens répartis en cinq « cellules » travaillaient discrètement dans un immeuble anonyme du boulevard de la Bastille.

Par la voix de M. Jacques Chirac, *la candidature de Paris se réveille en* fanfare. Il était temps, car le dossier complet — une série de documents et de plans totalisant six cents pages — doit être remis au CIO le 1er mars. Il est parfaitement « ficelé » paraît-il. Tous les sites où se dérouleront les épreuves sont localisés *(voir la carte ci-contre)*. Douze d'entre eux sont situés dans Paris même. La capitale offre ce qu'elle a de mieux en matière de lieux historiques, de stades et de palais : Le Parc des Princes, Coubertin, Roland-Garros, le stade Carpentier, Bercy, Longchamp, mais aussi la Défense, la porte Maillot, la porte de Versailles, le Grand Palais, le Champ-de-Mars. Le stade nautique serait construit sur la rive gauche de la Seine, à Tolbiac.

Un stade « écologique » à Vincennes

Le seul équipement qui n'ait pas été encore officiellement localisé est tout de même le plus important : le stade olympique de quatre-vingt mille places. Le Tremblay ou le bois de Vincennes ? Pour ne pas provoquer *une levée de boucliers* chez les écologistes, on a remis cette décision après les élections du mois de mars. Mais, malgré l'avis des élus (*le Monde* du 3 avril 1985), les préférences penchent à présent pour le vieux stade Pershing situé opportunément à côté de l'Institut national des sports à Vincennes. Le maire de Paris *a immédiatement précisé* qu'il s'agirait d'un *« stade écologique très particulier »*. L'ouvrage serait partiellement enterré, donc peu visible. Après les Jeux, il pourrait être partiellement remblayé. Ramené a de plus modestes dimensions, cet équipement serait donc utilisable pour toutes sortes de manifestations de *plein air*.

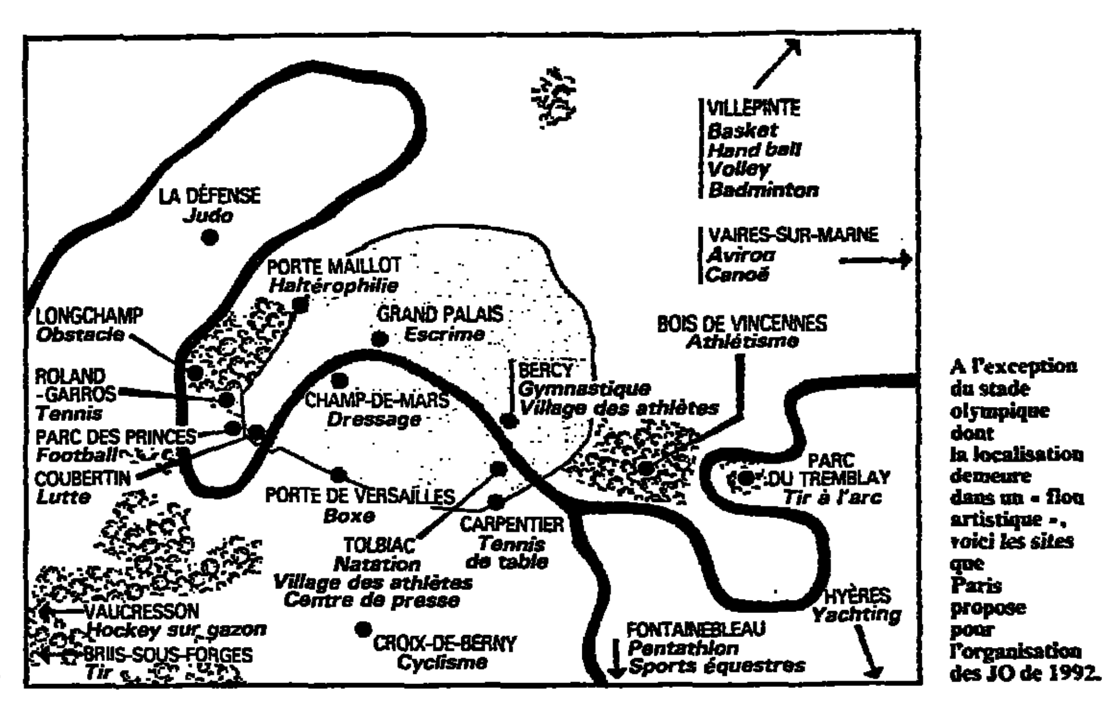
Ce que M. Chirac n'a pas encore annoncé, c'est que la concentration de plusieurs installations olympiques autour de Bercy-Tolbiac va nécessiter de profondes transformations de ces quartiers. Les décisions seront prises d'ici quelques jours au Conseil de Paris. Un nouveau pont traversera la Seine à la hauteur de la gare d'Austerlitz, qui devra elle-même subir d'importants réaménagements. Le viaduc de Bercy sera *doublé et la voie express rive droite* élargie et protégée des inondations à la hauteur du port de l'Arsenal. Devis de ces travaux : un demi-milliard de francs.

Il ne suffit pas d'avoir un bon dossier technique. Encore faut-il le « vendre » aux personnalités du CIO. M. Alain Danet, président du Racing-Club de France, s'y emploie en multipliant les voyages à travers le monde. Son argumentaire tient en trois points : la France, qui n'a jamais boycotté les Jeux, est mieux placée que quiconque pour rassembler la famille olympique à l'occasion du centenaire de l'appel de Coubertin. Paris, accoutumée à recevoir sans cesse des chefs d'Etats étrangers, offre les meilleures garanties de sécurité. Enfin, les moyens de transmission qui seront mis à la disposition des médias compteront parmi les plus efficaces du monde.

Une série de cassettes vidéo présentant tous les attraits de Paris vont être envoyées aux membres du CIO. Un grand film de quinze minutes sera présenté juste avant le vote, en octobre. Plus de quatre-vingts entreprises françaises se sont engagées à faire, à leurs frais et sous leurs couleurs, une campagne de publicité internationale pour la candidature de Paris. Enfin, tous les sportifs de France joueront les hommes sandwichs en portant des tee-shirts, des ensembles de jogging et même des caleçons frappés du logo des Jeux à Paris. Plus de trente mille pièces de vêtement viennent d'être fabriquées pour cela. Au total, en 1985 et 1986, le comité de candidature et ses amis auront dépensé environ 55 millions de francs pour la préparation du dossier et sa promotion.

Pourtant le plus important reste à faire. La France ne pourra pas présenter deux candidatures olympiques : celle de la Savoie pour les Jeux d'hiver et celle de Paris pour les épreuves d'été. Le gouvernement issu des élections de mars devra donc faire un choix déchirant.

MARC AMBROISE-RENDU.



A l'exception du stade olympique dont la localisation demeure dans un « flou artistique », voici les sites que Paris propose pour l'organisation des JO de 1992.

LA SAVOIE AUSSI...

Candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver en 1992, la Savoie a confié une *« mission d'ingénierie financière »* à un pool bancaire animé par la Société lyonnaise de banque *« pour prouver qu'il est possible de financer les JO par les JO »*.

Le budget prévisionnel des jeux d'hiver est de 3 milliards de francs. Les deux tiers des dépenses devraient être remboursés par les droits de retransmission télévisée. *« 7 à 8 % seulement des recettes proviendront des fonds publics »*, a estimé M. Barnier, président (RPR) du conseil général de Savoie.

EN BREF

SKI ALPIN

REFONTE DE LA COUPE DU MONDE

M. Serge Lang, président du comité de la Coupe du monde à la Fédération internationale de ski et fondateur de cette même Coupe du monde, a proposé lundi 13 janvier une réforme de cette compétition qui pourrait entrer en application dès la saison prochaine. Selon lui, le nombre d'épreuves devrait être ramené à 24 courses (71 actuellement) disputées les week-ends, et le nombre de conccurents à 60 par spécialité. Ceci afin de relancer l'intérêt du public et des sponsors. Toutes les fédérations nationales ne voient pas d'un bon œil ces propositions.

● RALLYE PARIS-DAKAR : *Baron dans un coma profond.* — Après avoir examiné Jean-Michel Baron, pilote officiel de Honda, victime d'une chute dans la traversée du Ténéré, le professeur Pertuiset, chef du service de neurochirurgie de La Pitié à Paris, a déclaré, lundi 13 janvier, qu'il ne pourrait *« se prononcer sur la survie du blessé avant un délai d'une semaine »*.

● RUGBY : *Deux forfaits dans le Quinze de France.* — Les Toulonnais Jérôme Gallion (demi d'ouverture) et Eric Champ (troisième ligne aile), blessés, seront remplacés par les Agenais Pierre Berbizier et Dominique Erbani pour le premier match de l'équipe de France dans le Tournoi des Cinq nations, samedi 18 janvier, à Edimbourg contre l'Ecosse.

TOURISME

UNE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES AGENCES DE VOYAGES

Un accueil à vous couper les ailes...

« Voyage au bout du néant ». Le magazine *50 millions de consommateurs*, dans son numéro en vente le 15 janvier, n'y va pas par quatre chemins en résumant ainsi l'enquête effectuée auprès des agences de voyages. Afin de mieux connaître la qualité de l'accueil et la compétence de ces organismes, le magazine a envoyé un faux couple jouer les touristes dans quarante agences situées à Paris, Lyon, Bordeaux et Strasbourg.

Au terme de l'enquête, le résultat est qualifié de *« consternant »*, seules trois agences ayant réservé aux visiteurs *« un accueil personnalisé et efficace »*. Partout ailleurs, et même lorsque l'accueil était agréable, l'incompétence des agents de voyages est apparue *« flagrante »* : *« Ils ne connaissent pas le pays où ils se proposent d'envoyer leurs clients et se contentent, la plupart du temps, de distribuer catalogues et prospectus des voyagistes. » « Le grand recours,* constatent les enquêteurs, *c'est la brochure : les agents se précipitent dessus comme sur une bouée de sauvetage et la découvrent en même temps que vous. » « Jamais, à trois exceptions près, ils n'essaient de comprendre la démarche ou le désir de leur client, et, semblables à des chausseurs qui voudraient vous persuader qu'une chaussure de trois pointures trop petite vous convient parfaitement, ils essaient de plaquer les produits des catalogues sur votre demande. »*

Manque d'esprit commercial

« Des catalogues, observent les auteurs de l'enquête, *qui deviennent, en réalité, un substitut de professionnels qui usurpent ainsi largement l'appellation de « conseils en voyages » dont certains n'hésitent pas à s'affubler. »* Une démission pour le moins surprenante de la part d'un secteur professionnel qui, collectivement, au niveau de ses instances représentatives — le Syndicat national des agents de voyages (SNAV), par exemple, — semble avoir pris conscience des menaces qui pèsent sur son avenir, notamment en raison de l'essor de la télématique, et invoque souvent, pour justifier sa raison d'être, le contact personnalisé avec les clients.

Plus surprenant encore, le manque d'esprit commercial constaté par les enquêteurs du magazine, *« comme si les basses contingences matérielles ne les intéressaient pas »* (ils touchent pourtant, sur les voyages vendus, une commission de 10 % à 15 %) ; une attitude qui, venant s'ajouter au manque de curiosité et de professionnalisme, explique sans doute, en partie, pourquoi la vente des voyages ne représente en France que 7 % de l'activité d'agences vouées surtout, il est vrai, à la vente de titres de transport ou à la réservation d'hébergement, contre environ 18 % chez nos principaux voisins.

Plus grave, enfin, le constat que, dans ce secteur d'activité, la situation ne s'est nullement améliorée. Voilà quatre ans, en effet, deux enquêteurs de *50 millions de consommateurs* avaient testé les agences de voyages de Paris et de province pour y constater, déjà, *« un accueil lamentable et des renseignements réduits à la distribution de catalogues »*. Un *statu quo* qui justifie la sévérité des conclusions d'aujourd'hui : *« La plupart des agents de voyages visités nous ont donné envie de rester chez nous! Et si vous souhaitez malgré tout voyager, vous aurez plus vite fait de ramasser tous les catalogues sans poser aucune question. »*

En conclusion, l'Institut national de la consommation formule un certain nombre de propositions destinées à améliorer l'information des clients et la formation d'agents de voyages invités entre autres... à voyager, au moins une fois par an.

P. Fr.

★ **50 millions de consommateurs, magazine de l'Institut national de la consommation, 80, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 45-67-35-58. Numéro de février, 11 F.**

FAITS DIVERS

En Corse

L'ex-FLNC revendique le meurtre de deux Tunisiens

« Ava Basta ! Le racisme, ça suffit. » Nombreux sont les Corses, même parmi les membres d'Ava Basta une association proche du mouvement nationaliste, à s'être indignés-sur-le champ des deux « exécutions » récentes revendi*quées par l'ex-FLNC au nom* de sa croisade anti-drogue.

Deux Tunisiens, Hassan Sdiri, trente-quatre ans, et Mohamed Sala Sgatni, trente ans, tous deux manœuvres en bâtiment et inconnus des services de police, avaient été tués par un commando de l'ex-FLNC dans la soirée du 2 janvier dernier, à Ajaccio.

L'organisation clandestine a revendiqué ces meurtres dans un communiqué précisant, le 13 janvier, que l'un des Tunisiens *« était un important importateur de drogue, notamment de hachich »*, et que l'autre *« contrôlait des revendeurs »*. L'organisation, par ces meurtres, a voulu *« protéger la sécurité des militants »*.

Ce double crime est la cinquième action dans la campagne anti-drogue engagée le 26 octobre 1985 en Corse par l'ex-FLNC. Le communiqué n'apporte aucun élément de preuve sur les éventuelles *« menaces »* qui auraient justifié l'intervention de l'ex-FLNC. Désormais, c'est sur le terrain de la drogue que l'organisa*tion terroriste se fait justice* elle-même.

● *Trois policiers suisses ont été remis en liberté.* — Les trois policiers suisses qui ont blessé par balle trois adolescents gitans en territoire français, à Hagenthal-le-Bas (Haut-Rhin) pendant la nuit du dimanche 12 au lundi 13 janvier, ont été remis en liberté et reconduits à la frontière franco-suisse, dans la matinée de lundi (*le Monde* du 14 janvier).

A Vence (Alpes-Maritimes)

MYSTÉRIEUX ASSASSINAT D'UN RETRAITÉ BELGE

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Un retraité de nationalité belge, M. Raymond Henrion, a été tué d'une balle dans le cœur, le lundi 13 janvier, par des malfaiteurs dans sa villa de Vence (Alpes-Maritimes). L'épouse de la victime était sortie quelques instants pour se *rendre dans une cave extérieure* à la maison. A son retour, elle a été victime de l'agression de deux inconnus portant des cagoules et découvert son mari assassiné près duquel se tenait un troisième malfaiteur, également masqué. Selon Mme Henrion, les meurtriers lui auraient réclamé des microfilms. Après une fouille complète de la villa par les malfaiteurs, elle aurait entendu l'un d'eux déclarer : *« Le renseignement est faux. On s'est trompés d'adresse. »*

Les inconnus ont toutefois fait main basse sur quelques bijoux, avant de s'enfuir à bord de la voiture du couple. M. et Mme Henrion

G. P.

IMMIGRATION

M. POPEREN : les différences doivent-elles l'emporter ?

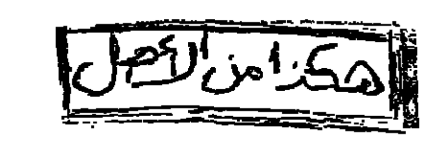
M. Jean Poperen, numéro deux du PS, évoque la question de l'immigration dans le numéro daté 13 janvier de son bulletin *Synthèse flash* pour affirmer : *« Dans* [le] *désordre* [mondial], *une nation comme la France a-t-elle le droit d'affirmer son identité ? Ou les seules identités nationales qui vaillent seraient-elles celles des autres ? Le débat qui a été ouvert sur l'immigration devra être poursuivi jusqu'au choix clair de la réponse. L'identité nationale, la cohésion nationale ne sont pas des données fixes, immobiles, elles s'enrichissent d'apports nouveaux et se modifient par eux, mais ce qui est commun aux diverses composantes doit-il demeurer plus fort que les différences ? »*

« Là, souligne M. Poperen, *est la question de fond que les dissertations sur les sociétés pluriculturelles ne sauraient escamoter. »* Et si les différences ne s'établissent pas à l'intérieur d' *« une même France »*, continue-t-il, alors *« il faut dire qu'on choisit l'éclatement de la réalité nationale. Et l'on peut faire ce choix : aucun sujet n'est tabou. Mais on ne peut l'enrober dans la guimauve. »*

« A pousser ces questions, on verra avant peu où sont les démagogues, où sont les hypocrisies, où est le parler vrai », conclut le numéro deux du PS.

● *Un débat sur l'immigration.* — « Perspectives 2000 » organise, vendredi 17 janvier de 19 heures à 21 heures, Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon à Paris (8e), un débat sur *« Les immigrés, la France de demain ? »*. Animé par Nicolas Druz, directeur d'*Europe Journal*, il réunira MM. Didier Bariani, maire (UDF) du vingtième arrondissement, Gérard Fuchs, résident de l'Office national de l'immigration, Jean-Yves Le Gallou, membre du Front national, et Luis Fernandez, international de France de football.

● *La rage en région parisienne.* — Le Val-de-Marne vient d'être déclaré officiellement département *« atteint par la rage »*, ce qui porte à trente le nombre total de départements touchés par ce fléau en 1986. Selon les services vétérinaires, au moins cent mille renards sont morts de rage depuis la réactivation en France de l'épizootie, en 1968.



SOCIÉTÉ

ROGER KNOBELSPIESS DEVANT LES ASSISES DE L'ESSONNE

Les policiers restent imperturbables

Roger Knobelspiess a accusé le commissaire principal Bidet d'avoir voulu l'assassiner. Mais la police a réponse à tout...

Que ce soit M. Antignac, inspecteur divisionnaire au SRPJ de Versailles, M. Guy Pose, commissaire divisionnaire à l'antenne de police judiciaire d'Evry, ou M. Jean-Paul Bidet, commissaire principal au SRPJ de Rouen, chacun de ces fonctionnaires qui menèrent conjointement l'enquête sur l'attaque à main armée du 24 mai 1983 à Palaiseau a été à l'épreuve, lundi 13 janvier, au procès de Roger Knobelspiess et de ses co-accusés. Cela était prévu. Reste à apprécier ce qu'en fut le résultat pour la défense.

Il ressort d'abord de ces dépositions, mais ça n'était pas une surprise, que les policiers furent beaucoup aidés par des renseignements qui leur parvinrent entre la date des faits et celle de l'arrestation. Successivement, ils devaient apprendre que le signalement de l'un des agresseurs, pouvait correspondre à celui de Michel Baron, qu'un convoyeur de la société de transports de fonds s'était fait embaucher dans le dessein de faciliter une attaque.

Celui-ci, Patrick Curty, avait fréquenté un bar, « Le Grillon », où il avait proposé l'affaire. Forts de tant d'éléments auxquels s'ajoutait, pour *le commissaire Bidet*, la quasi-certitude que, si Baron apparaissait suspect, son ami Knobelspiess le devenait obligatoirement, pourquoi ont-ils attendu le 5 juin pour arrêter tout le monde ?

A cette question, ils ont répondu qu'il leur fallait réunir des charges suffisantes pour conforter ce qui n'était à leurs yeux que des indices. Il y avait, ont-ils expliqué, nécessité de filature complémentaire, notamment pour bien identifier Baron.

Un esprit prévenu

Cependant, le point essentiel, pour la défense, venait de l'affirmation de Patrick Curty : celui-ci maintient toujours que, dès la fin du mois de mai, on lui présenta, ainsi qu'aux autres convoyeurs, des photos de Knobelspiess et de Baron et qu'aucun d'eux ne reconnut alors les deux accusés d'aujourd'hui. A cela, la réponse donnée par les enquêteurs est formellement négative. Ni M. Antignac ni M. Pose n'ont présenté de telles photos, pour la simple raison qu'ils ne les avaient pas en leur possession. Elles ne leur furent adressées que plus tard, par le SRPJ de Rouen. Jusque-là, eux, policiers à Versailles ou à Evry, n'ont disposé, parmi les photographies à montrer que de celles de malfaiteurs ayant opéré dans la banlieue sud de Paris.

Autrement dit, Knobelspiess de Baron étaient pour eux des inconnus.

A Rouen, en revanche, M. Bidet, qui, lui, avait déjà eu affaire à Knobelspiess – au point qu'à plusieurs reprises il devait même le nommer par son seul prénom, – a été en alerte dès qu'il apprit l'affaire de Palaiseau. Il ne le dissimule d'ailleurs absolument pas. « *Certains éléments,* a-t-il expliqué, *m'ont fait penser que Baron et Knobelspiess n'étaient peut-être pas étrangers à cette affaire. On avait parlé d'une R-18, utilisée par les agresseurs. Or on savait déjà que Baron, alors recherché, en avait une. On avait appris qu'une carte de police avait été brandie par l'un des auteurs du vol. Baron en possédait une. On avait trouvé un document révélant l'achat d'une arme. Je savais Baron à la recherche d'armes.* »

Pour Knobelspiess, en revanche, il admet que « *c'était un peu plus flou* ». Mais son collègue Guy Pose avait précisé, peu avant, que, pour le SRPJ de Rouen, « *qui disait Baron disait Knobelspiess* ». Ne faut-il pas voir là l'indication de la certitude que M. Bidet était, pour le moins, un esprit prévenu ?

La défense avait une autre préoccupation. Dès le lendemain des arrestations du 5 juin 1983, une dépêche de l'AFP, qui disait tenir l'information « *de source policière* », exposait que l'on avait trouvé sur Knobelspiess des chèques et des *documents provenant du fourgon* attaqué. Il n'en était rien. Les enquêteurs l'ont confirmé à la barre. Alors, pourquoi pareille information, et d'une telle gravité, a-t-elle pu être publiée et répandue ?

M. Pose a rappelé, pour sa part, qu'il n'avait jamais rien dit de tel à quiconque. Respectueux de l'enquête et de l'instruction, il ne rend compte qu'à ses supérieurs.

Autre interrogation : la PJ de Rouen surveillait Baron, dès le mois d'avril. Elle pensait même, par une amie de celui-ci, astreinte à l'époque à un contrôle judiciaire, parvenir jusqu'à lui. C'est ainsi que cette jeune femme devait débarquer, le 19 avril, à la gare d'Austerlitz, que la police surveillait. Pourquoi, ce jour-là, n'a-t-on pas appréhendé Baron ? C'est encore M. Bidet qui a répondu : « *Ce jour-là, nous ne l'avions pas encore identifié avec certitude.* »

M. Bidet a entendu une autre accusation. Et celle-là sans équivoque, puisqu'elle est formulée par Roger Knobelspiess. Celui-ci affirme, en effet, que, le 5 juin, jour de son arrestation à Honfleur, le commissaire a cherché à le tuer. « *Oui,* s'écrie-t-il, *cet homme a vraiment voulu m'assassiner. Mais, évidemment, il ne faut pas le proclamer en cour d'assises.* » Il reste que de cette arrestation, qui fut mouvementée, Knobelspiess sortit effectivement avec une blessure au front et qu'une balle traversa sa voiture, de la glace arrière au pare-soleil avant droit.

Version policière : il a cherché à s'échapper. *On a tiré dans les pneus.* mais, comme il accélérait, une balle a pu ricocher du sol, et traverser sa voiture. Quant à sa blessure, elle provient d'un coup de gros calibre qu'il a fallu lui porter, pour le maîtriser.

Mais Roger Knobelspiess va encore plus loin. « *Quand M. Bidet m'a sorti de la voiture, il m'a dit que je m'en sortirais, comme toujours, parce que Badinter était juif comme moi.* » « *Je n'ai jamais tenu de tels propos* », a répondu M. Bidet.

Autopsie d'un alibi

Ces mêmes policiers nous ont aussi apporté une réponse sur l'hypothèse d'une deuxième équipe qui, le 10 janvier, avait semblé prendre corps. Pour eux, il n'en est pas question. Tous les auteurs de l'agression sont bien là : les trois qui interceptèrent le fourgon – c'est-à-dire, à leur avis, Baron, Knobelspiess et Porchou – et les deux qui leur facilitèrent la chose – c'est-à-dire Curty, le convoyeur dévoyé, et Lalaoua, le gérant du « Grillon ».

Auparavant, la cour avait procédé, avec l'audition de M. Georges Blondeaux, à l'autopsie d'un alibi. Rédacteur en chef de *Hara-Kiri*, M. Blondeaux affirme avoir reçu la visite de Knobelspiess le 24 mai 1983, au siège de ce journal, rue des Trois-Portes à Paris.

Cela, il l'a dit à l'instruction, après que Knobelspiess eut invoqué cette visite. Mais M. Blondeaux a varié dans les heures. Après avoir situé d'abord la venue de son visiteur à 20 heures, il lui est apparu, quelques mois plus tard, que ce devait être, en réalité, à 20 h 30.

A la barre, il a dit : « *20 h 30, et même peut-être un peu plus* ». On lui a fait remarquer, évidemment, ces différences. Il les justifie par la réflexion ; par le fait qu'il a pour habitude de téléphoner à sa femme avant 20 h 30, car elle n'aime pas être dérangée plus tard, lorsqu'elle regarde une émission de télévision importante. Et il s'est souvenu que Knobelspiess s'était présenté après qu'il eut donné ce rituel coup de téléphone. « *Je n'ai pas varié,* a-t-il assuré, *j'ai seulement apporté des précisions.* »

Dès lors, Knobelspiess avait-il le temps de gagner Palaiseau pour être parmi les agresseurs à 21 heures ? On a évidemment cherché à le savoir. M. Bidet a voulu faire l'expérience le premier, avec un ami, excellent pilote. Il a mis vingt-sept minutes. La police, elle aussi, a procédé à ses propres expériences. « *Au mieux, treize minutes, au pis, dix-sept.* »

La défense, elle, a mobilisé quelques huissiers. Leur constat est de vingt à trente minutes. Si la visite à *Hara-Kiri* fut à 20 h 30, c'est assu*rément un peu juste. Si elle se situe* à 20 heures, la marge est d'autant plus grande. Encore que, si l'on retient la thèse d'une seule équipe, et c'est l'opinion policière, c'est dès 20 h 30 que le gardien du cimetière de Massy dit avoir aperçu trois hommes en attente.

Telle est bien cette affaire, où chaque information se trouve contrecarrée par une autre, où ce *que l'on croit tenir un instant pour* sûr doit être reconsidéré. Que ce soit dans un sens ou dans l'autre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

• *Protestations après la grâce accordée à Claude Lang.* – L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) estime « *choquante* » la décision du chef de l'Etat d'user de son droit de grâce pour ramener de douze à dix ans la peine d'emprisonnement infligée pour meurtre à Claude Lang, frère du ministre de la culture. L'APM se demande si le droit de grâce « *n'a pas été détourné de son usage normal pour la seule satisfaction d'un proche du chef de l'Etat* ». De son côté l'un des avocats du condamné, Mᵉ Dominique Noël, a estimé que la mesure dont a bénéficié son client « *est vraissemblablement liée à son état* ». Claude Lang a tenté de se suicider au début de l'année 1985, a-t-il aussi précisé.

Enfin, la chancellerie a indiqué, mardi 14 janvier, que la réduction de peine accordée au condamné lui permettra de bénéficier, le cas échéant, d'une libération conditionnelle au mois de juin 1987 et non pas en juin prochain comme le ministère de la justice l'avait d'abord expliqué.

PENDANT L'ANNÉE 1985

Soixante-quatre suicides en prison

Baromètre de la situation carcérale, le nombre des suicides est en augmentation constante dans les prisons. Soixante-quatre *détenus se sont donné la mort en* 1985 contre cinquante-huit en 1984. Ramenés à la population pénale moyenne, ces chiffres font passer le taux de suicide dans les établissements pénitentiaires de 140 pour mille en 1984 et à 151 en 1985. A titre de comparaison, le taux de suicide en France chez les hommes de quinze à vingt-quatre ans était de 15,2 pour cent mille en 1982 et de 33,7 chez les hommes de vingt-cinq à quarante-quatre ans.

On se suicide davantage en France, que l'on soit libre ou détenu, mais les personnes emprisonnées se donnent plus fréquemment la mort, en particulier celles qui subissent le choc d'une incarcération récente. Ainsi, sur les soixante-quatre détenus qui se sont suicidés en 1985, quarante-et-un (64 %) étaient des prévenus, c'est-à-dire des personnes en attente d'un jugement définitif. Seize d'entre eux se sont suicidés dans les deux premiers mois de leur mise en détention.

Tendance à la hausse

Cette proportion de deux prévenus pour trois détenus qui se donnent la mort est à peu près constante depuis trois ans. En revanche, le nombre de suicides en prison a augmenté par paliers successifs depuis une quinzaine d'années. Du milieu du XIXᵉ siècle à 1971, *on comptait environ* une vingtaine de suicides par an dans les prisons. A partir de 1972 et jusqu'à 1981, ce chiffre passe à quarante en moyenne. En 1982, nouvelle poussée (cinquante-quatre), puis cinquante-sept en 1983.

Le taux de suicide observé en 1985 (15,1 pour dix mille détenus) n'est pas le plus élevé de ces dernières années. Ce taux était de 16,4 en 1982 et de 15,2 en 1983. Mais globalement *la tendance est à la hausse.*

L'examen attentif de ces chiffres permet de dissiper une idée reçue : le nombre de suicides n'est pas supérieur lors des périodes de révoltes. On a certes compté six suicides en dix jours lors des mouvements de protestation du mois de mai dernier. Mais il n'y en avait eu que vingt-cinq en 1974, l'année des grandes émeutes. Si le nombre de suicides a paru progresser pendant les semaines d'agitation de l'an dernier, cette augmentation est due au printemps, la saison où ils augmentent toujours le *plus.*

Surpopulation

La progression des suicides en prison va de pair avec une promiscuité grandissante. *Les prisons françaises sont pleines* : 42 601 détenus au 1ᵉʳ janvier pour 32 500 places environ. On observe certes une baisse de 0,66 % par rapport au 1ᵉʳ décembre 1985, mais cette baisse, traditionnelle au moment des fêtes, est moins forte que l'année dernière (– 2,55 %). On peut ainsi prévoir sans risque que le nombre de détenus aura retrouvé bientôt son niveau de l'année dernière, malgré les grâces du 14 juillet 1985. Au 1ᵉʳ janvier, le nombre de détenus en moins n'étaient plus que de *trois cent quarante-deux par rap*port à l'année dernière contre mille cent quatre-vingt un de décembre 1984 à décembre 1985. Seul point positif, le pourcentage de prévenus est en baisse : 49,55 % (21 112) le 1ᵉʳ janvier contre 51,17 % le 1ᵉʳ décembre 1985.

B.L. G.

L'AFFAIRE BARBIE

Serge Klarsfeld répond à Henri Noguères

Le Monde *du 3 janvier a consacré sa page* « *Débats* » *à l'affaire Barbie. Elle contenait notamment un article d'Henri Noguères auquel répond ci-dessous l'avocat Serge Klarsfeld.*

Henri Noguères m'a reproché ma conception du crime contre l'humanité, qui distinguerait selon lui les juifs « innocents » des autres victimes du système nazi. Il ne s'agit pas de ma conception, mais de celle des rédacteurs de la charte du tribunal militaire international de Nuremberg, et cette conception, valable pour l'avenir comme pour la période nazie, englobe non seulement les juifs, mais aussi une infinité de victimes potentielles. Ces rédacteurs *en ont donné une défini*tion qui a été retenue à l'unanimité par les parlementaires français en décembre 1964 comme celle définissant les crimes contre l'humanité, dont ils constataient par une nouvelle loi l'imprescriptibilité.

Les juges de la Cour de cassation viennent de rendre leur interprétation de la définition du crime contre l'humanité : ils ont introduit parmi les victimes de crimes contre l'humanité commis « *de façon systématique* » par « *un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique... les adversaires de cette politique quelle que soit la forme de leur opposition* ».

A la limite on pourrait, selon cette nouvelle conception, envisager que des résistants qui se seraient saisi de simples soldats allemands, de surcroît désarmés, qui les auraient torturés et les auraient exécutés de façon sommaire et qui, arrêtés par la Gestapo, auraient été déportés dans un camp de concentration d'où ils seraient revenus (30 % de survivants) pourraient, eux aussi, se porter parties civiles contre un Barbie responsable de leur arrestation et de leur déportation.

C'est là que se situent l'erreur et la faiblesse des magistrats de la Cour de cassation : ce que le monde de violence idéologique et policière attendait d'eux, ce n'était certainement pas un arrêt incluant les opposants actifs d'un régime totalitaire parmi les victimes innocentes d'un pareil régime.

Donner l'épithète d'innocent (étymologiquement celui qui ne nuit pas) aux victimes de crimes contre l'humanité comme les juifs et les gitans ne signifie pas que l'on considère les résistants comme des coupables ; mais il est évident que les résistants nuisaient à la sécurité de l'occupant. *Innocent* se rapporte à une population, une ethnie ou une communauté quelle qu'elle soit, spirituelle, religieuse, politique ou sociale, qui s'abstient de tout acte hostile à l'encontre du pouvoir qui la persécute et dans l'impossibilité absolue de renoncer aux critères qui, selon son persécuteur, justifient la persécution.

Ce que l'on attendait de la Cour de cassation, c'était la stricte défini*tion de cette innocence et non son* extension jusqu'aux combattants armés. Nous vivons dans un monde où, dans de nombreux pays, les opposants politiques prennent leurs responsabilités quand ils se décident à agir et savent à quoi ils s'exposent.

A ma connaissance, seuls les juifs et les gitans ont été victimes en France de crimes contre l'humanité, tels que les concevaient les rédacteurs de la charte de Nuremberg, aux travaux préparatoires desquels la Cour de cassation ne s'est même pas référée, faute probablement de temps pour rechercher et étudier les archives anglo-américaines correspondantes. Seuls les juifs et les gitans ont été déportés, par dizaines de milliers en ce qui concerne les premiers, non vers des camps de concentration, mais vers des camps d'extermination, où *ils ont été massacrés* dans leur presque totalité (3 % de survivants). A ma connaissance, aucun autre enfant que ceux des juifs et des gitans n'a été déporté de France vers une destination macabre.

Si, en France, tous les communistes en tant que tels, par exemple les adhérents au Parti au 1ᵉʳ janvier 1939, avaient été eux et leurs familles arrêtés pour être menés aux chambres à gaz, ou bien les socia*listes, ou les francs-maçons, ou les* Bretons, ou les Corses, ou les protestants, les musulmans, les arabes, les Noirs, les Jaunes, etc., cela eût constitué des crimes contre l'humanité. Qui peut regretter que les nazis n'aient agi que contre les communistes, les socialistes, les francs-maçons, etc., opposants actifs ou soupçonnés de l'être.

C'est pourquoi, je maintiens que l'arrêt de la Cour de cassation est regrettable, qu'il dilue inefficacement le concept de crime contre l'humanité au lieu de le préciser utilement et qu'il affaiblit la protection des innocents (juifs et gitans hier ; *demain qui sait...*) *telle que l'ont* envisagée les rédacteurs de la charte de Nuremberg.

APRÈS UN ÉDITORIAL DE « FRANCE-SOIR »

Le préfet de police du Rhône dépose une plainte en diffamation contre M. Jean Dutourd

M. Alain Jézequel, préfet de police du Rhône, n'a pas la même conception de la « *philosophie préfectorale* » que M. Jean Dutourd, de l'Académie française, et éditorialiste à *France-Soir*. Du coup, le premier a décidé de déposer plainte devant le tribunal correctionnel de Lyon pour « *diffamation et injures à un fonctionnaire public* » contre le second et l'un de ses articles, paru le 7 janvier.

Après le meurtre d'une boulangère à Villeurbanne, M. Jézequel avait estimé que « *l'existence d'une arme à domicile avait probablement précipité l'issue dramatique de cette agression* ». Citation sortie de son contexte, assure aujourd'hui le préfet. « *C'est une manipulation, un manquement à l'honnêteté intellectuelle.* » M. Dutourd s'en était en tout cas emparé, traitant M. Jézequel « *d'esprit timoré* » et poursuivant : « *Certaines personnes ont connu le triomphe de l'ordre jézéquélien entre 1940 et 1944. On avait inventé un mot très ingénieux pour désigner les gens qui approuvaient les exigences du courant armé à l'encontre du courant non armé et au besoin y apportaient leur aide : on les appelait des* « *collaborateurs* ».

Cet éditorial n'a pas plu à M. Jézequel. Dans un droit de *réponse publié samedi par France-soir*, il rappelle que son père, officier en 1914-1918, aveugle de guerre, était grand officier de la Légion d'honneur à titre militaire et de la Résistance. Le préfet de police indique aussi que son frère et sa sœur, résistants, sont morts en déportation en 1945. « *Voilà l'ordre jézéquélien auquel j'appartiens* », concluait-il. Conclusion provisoire en attendant le procès.

• *Les trois militants du GRAPO écroués.* – Les trois militants présumés du GRAPO interpellés vendredi 10 janvier à Paris (*le Monde* du 14 janvier) ont été inculpés par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction, de « *transport en réunion d'armes et de munitions, de faux documents administratifs et usage, et de recels de vols* ». Tous les trois ont été écroués.

Les deux femmes avaient donné de fausses identités : selon les policiers, elles s'appellent Milagros Caballero-Carbonell, vingt-six ans, étudiante en médecine à l'université de Madrid, et Manuela Ontanilla-Galan, trente-cinq ans, sans profession, et résidaient ensemble à Clichy (Hauts-de-Seine). Le 23 décembre, l'ami en compagnie duquel elles ont été arrêtées, Enrique Cuadra Echeandia, était venu les rejoindre à Paris.

Seule Milagros Caballero-Carbonell revendique son appartenance au GRAPO.

• *Nice : inculpation d'un trafiquant de drogue dans une affaire d'assassinat.* – Au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures, un deuxième trafiquant de drogue, *Mohammed El Madjeri, vingt-cinq* ans, Français d'orignie algérienne surnommé « Harlem », a été inculpé d'homicide volontaire, le lundi 13 janvier, dans l'affaire de l'assassinat du fils du bijoutier niçois Stéphane Bellon, dix-huit ans (*le Monde* du 14 janvier). Déjà inculpé dans la même affaire après son arrestation le 9 janvier, un autre trafiquant de drogue, Antonio Neri, ressortissant italien de vingt-trois ans, avait accusé El Madjeri d'être l'instigateur de l'enlèvement et l'assassin du jeune homme. Il nie cependant sa participation. – (*Corresp.*)

• *Société anonyme Georges Maurer : dispense provisoire de paiement de dommages et intérêts.* – Une société de commissionnaire à la Bourse de commerce de Paris, la société anonyme Georges Maurer, condamnée pour escroquerie a été dispensée, lundi 13 janvier, en référé, par la cour d'appel, de payer immédiatement près de 5 millions de francs de dommages et intérêts (*le Monde* du 21 novembre 1985). Le président de chambre à la cour d'appel, M. Germain Le Foyer de Costil a, en effet, relevé que la société n'était *pas* « *en mesure de faire face au paiement des sommes correspondant aux condamnations prononcées qui auraient des conséquences manifestement excessives* ». Le président a donc suspendu l'exécution provisoire.

La société Georges Maurer avait été condamnée le 19 novembre dernier par le tribunal correctionnel de Paris à payer à vingt et une parties civiles près de 20 millions de francs de dommages et intérêts, dont 4 280 000 francs devraient être versés au titre de l'exécution provisoire du jugement.

Admissions à l'Ecole nationale de la magistrature

• *Premier concours*

Mᵐᵉˢ et MM. Roland Schmitt ; Jacques Viltingot ; François Blanc ; Robert Polycarpe ; Jacques Giffault ; Hervé Barrie ; Joaquim Fernandez ; Yves Bonnet ; Patrick Anduge ; *Danielle Faure* ; *Evelyne Sire-Marin* ; *Luc* Sarrazin ; Jacques Soulard ; Manuel Perez ; Christian Balayn ; Stoetzel, épouse Seuzaret ; François Thiery ; Anny Guizouarn, épouse Sacuto ; Jean-Louis Combes ; Lionel Benaiche ; Marina Alberti ; Bernard Seuzaret ; Françoise Travaillot, épouse Burn ; Jean-Pierre Dartenset ; Gary Samson ; Robert Peltier ; Gérard Valentie ; Christine Desmarais, épouse Ray ; *Eric* Fournie ; Anne-Marie Rigollet, épouse Laurent ; Dominique Auter ; *Marie-Christine de Mauroy, épouse de* la Salle ; René Ternoy ; Marie-Odile Baur, épouse Mami ; Patrick Petit.

• *Second concours*

Mᵐᵉˢ et MM. Carole Champalaune ; Chantal Monard, épouse Ferreira ; Mi*chel Noyer* ; *Catherine Muller* ; Laurent Truchot ; Henri Pons ; Jean-Hugues Gay ; Brigitte Paploray ; Astrid, Christine Iaiza, épouse Rauly ; Catherine Marquet ; Philippe Vannier ; Jacques Boulard ; Valérie Salmeron ; Françoise Manlay ; Marie-Dominique Pury ; Isabelle Medioni ; Catherine Somme ; Marie-Pierre Pelnet ; Catherine Pignon ; Claire Gillois ; Anne Grimaud ; Pascale Sappey ; Michèle Dubrocard ; Philippe Valleix ; Paul Arnaud ; Corinne Panetta ; Jean-François *Zmirou* ; Isabelle Guyon ; Florence Augier ; Véronique Siboul ; Jean-Luc Estebe ; Yasmine Schreiber ; Alain Vogelweith ; Elisabeth Cosperec, épouse Oudin ; Isabelle Thery ; Thierry Rolland ; Sophie Degouys ; Jean-Guy Philip ; Florence Wlodarski, épouse Wyss ; Florence Ackermann ; Annick Odion, épouse Corona ; Olivier Lanne ; Marc Magnon ; Thierry Pauvert ; Philippe Quinquet de Monjour ; Eric Ruelle ; Mariane Humbert ; Sophie Poitou ; Thierry Simonnet ; *Etienne Apaire* ; *Annie Renou* ; *Florence Marty* ; Marie-Christine Plaire ; Thierry Ramonatxo ; Laurent Gebler ; Brigitte Robert ; Philippe Rodionoff ; Isabelle Nouhaud ; Marie-Paule Micault ; Christian Michaut ; Elise Vignier ; *Philippe Soubeyran* ; *Catherine* Sultan ; Jean-Yves Durand ; Jean-Pierre Franco ; Thomas Pison ; Nathalie Leclerc ; *Florence Tanguy* ; *Marie-*Noëlle Teiller ; Paule Schneider ; Denis Chausserie-Laprée ; Isabelle Defarge ; Mylène Huguet ; Yves Rouquette ; François Pernot ; Erik Tessereau ; Pascale Pelissero ; Jean-Paul Patriarche ; Elisabeth Serrin ; Sabine Mariette ; Jean-Christophe Crocq ; Emmanuelle Liron ; Véronique Porta ; Olivier L'Etang ; Alexandre Grozinger ; Michèle Graff ; Jocelyne Rubantel ; Françoise Thubert ; Franck Robail ; Isabelle Gorce ; Pierre Crouzier ; Alain *Chateauneuf* ; *Claire Mouret* ; *Laurent* Bougerie ; Dominique Podevin ; Jean-Yves Segonnes ; François Manteaux ; Jean-Michel Prêtre ; Benoît Mornet ; Anne-Sylvie Soudoplatoff, épouse Gugliemi ; Bruno Chollet ; Laurence Valette ; Béatrice Nicollet ; Dominique Rouquayrol de Boisse ; Véronique Van Gampelaere ; Michèle Pian ; Françoise Barbier ; Sophie Thibout, épouse Barbaud ; Martine Pernollet ; Martine Lebas ; Pascale Krier, épouse Tomasini ; Sylvie Madec ; Maylis Magendie ; *Hélène* Lansiaux ; Philippe Muller ; Patrick Piquendar ; Véronique Pujes ; Thierry Desplantes ; Jean-Pierre Picca ; David Hill ; Myriam Savi ; Pascal Chaslons ; Sylvie Alavoine ; Alain Tessier ; Edith Perrin ; Françoise Rimailho ; Christine Mee ; Françoise Laurent ; Elisabeth Peyregne ; Sophie Roubinet, épouse Huet ; Corinne Hermerel ; Florence Benoît ; Jean-Pierre Urgin ; Véronique Marmorat ; Antoine Steff ; Anne Dubois ; Evelyne Allais ; Laurence Huguenin ; Gilles Sainati ; Gilles Charbonnier ; Richard Rolland ; Isabelle Montessoro ; Pascale Perrichon ; Eric Ravenet ; François Pradier ; Philippe Ballu ; Fabienne Rouge ; Gilles Taormina ; Cécile Legigan ; Isabelle Dubost ; Christine Schlumberger ; Hélène Pirat ; Christine Rossi ; Isabelle Bloch ; Isabelle Delaquys ; François Riffaud ; Isabelle Martin ; Colette Lajoie ; Myriam d'Halluin, épouse Flipo ; Sylvie Sauboa ; Gérard Soury ; Isabelle Marti ; Richard Bougon ; Laurence Poissenot ; Françoise Vier ; Corinne Autogue ; *Béatrice Mars* ; Anne-Françoise Petitprez ; Anne-Marie Gallen ; Catherine Gouviaux ; Guillemette Meunier ; Florence Lagemi ; Myriam Viargues ; Geneviève Pierron ; Véronique Renard ; Viviane Hairon, épouse *Lauley* ; *Claire* d'Urso ; Isabelle Tassin ; Philippe Vandingenen ; Claire Poulain.

SOCIÉTÉ

Bonnes et mauvaises solitudes

(Suite de la première page.)

« *On vend des « âmes-sœurs », des « rencontres », des illusions* », affirme la Fédération syndicale des familles monoparentales (3). « *Les associations connaissent toutes des personnes qui se sont endettées en signant des marchés de dupes dans une agence matrimoniale. C'est une nouvelle forme d'exploitation.* » Cela n'empêche pas des initiatives parfois remarquables. Et qui tentent d'échapper à... l'isolement. Il s'est ainsi créé une Union des associations en lutte contre la solitude, regroupant une vingtaine d'organismes, petits ou grands (4).

« *J'ai un courrier de ministre* », affirme Jacqueline Bullier, agent commercial à mi-temps à Air France. Aucun rapport avec l'aviation : c'est son autre vie, dans des services hospitaliers parisiens, qui lui vaut lettres, cartes et appels téléphoniques. Cette bénévole consacre la *moitié* de son temps aux cancéreux isolés. « *Beaucoup plus isolés qu'on ne le croit* », assure-t-elle.

Les cas les plus dramatiques sont ceux d'enfants ou d'adolescents algériens dont le séjour en France est financé par leur gouvernement et qui meurent souvent dans la solitude, sans avoir revu leurs parents. Mais il y a aussi des Français sans famille, ou oubliés par leur entourage, ou carrément fuis par celui-ci car la maladie fait peur. D'autres cancéreux, pourtant très entourés, « *refusent de parler à la famille, souvent par pudeur : ils gardent pour eux leurs peurs et leurs angoisses* ». Le personnel hospitalier, fut-il très dévoué, n'a pas le temps de s'en occuper, alors que des bénévoles comme Jacqueline Bullier (5) peuvent engager avec eux une relation d'amitié et rompre cette *dramatique solitude face à la douleur et à la mort.*

Dans l'ancienne société rurale, avec ses repères et ses valeurs, où chacun avait sa place, où tout le monde se connaissait, il n'y avait guère d'isolés. Les rares personnes dans ce cas passaient pour anormales et étaient montrées du doigt. *L'urbanisation*, au *XIX*e siècle, devait faire éclater ce schéma. Mais à moitié seulement : en ville, beaucoup de « sans famille » exerçaient le métier de domestique et vivaient en contact étroit avec un ménage, souvent jusqu'à leur mort.

Les solitaires, aujourd'hui, sont à la fois plus nombreux et plus diversifiés. *Pour une série de raisons* : l'urbanisation massive, les migrations, la taille réduite des familles, l'allongement de la durée de la vie, mais aussi le chômage et les départs anticipés à la retraite qui constituent de véritables couperets. Sans oublier les divorces et les séparations, en nette augmentation, qui amènent des personnes à vivre seules au moins pendant un certain temps, et souvent à se couper de leur entourage. « *Ces temps de rupture, entre deux périodes de vie commune, tendent à s'allonger* », souligne le sociologue Louis Roussel.

La solitude n'est pas seulement un phénomène individuel. Elle touche particulièrement certaines catégories sociales, « *des populations à haut risque* », comme dit Jean-François Six, qui en dénombre cinq : les vieux, les immigrés, les handicapés, *les femmes et les jeunes.*

Inutile d'insister sur les trois premiers groupes. La solitude n'est-elle pas devenue « *la première maladie des personnes âgées* » ? Quant aux femmes, elles sont d'abord victimes, si l'on ose dire, de leur durée de vie, plus longue que celle des hommes : la France compte cinq fois plus de veuves que de veufs. D'autre part, les divorcés de sexe féminin se remarient moins facilement que leurs conjoints, comme le montrent aussi les statistiques. L'égalité entre les sexes n'existe même pas dans ce drame manifeste de la solitude qu'est l'alcoolisme : un homme se saoule souvent en groupe, alors qu'une femme se cache pour boire...

Dans des familles de taille réduite, coupées des grands-parents, beaucoup d'enfants sont « *seuls avec la télé et le frigidaire* ». A SOS-Amitié, un quart des appels ne proviennent-ils pas de jeunes de moins de vingt-cinq ans ? Une autre association (Allô6-15 ans) s'est d'ailleurs créée à l'intention des solitaires en culotte courte qui cherchent désespérément quelqu'un à qui parler.

Une voix au bout du fil... « *Signe des temps ou paradoxe : la solitude veut souvent trouver sa réponse dans l'anonymat des interlocuteurs* », remarque Daniel Druesne, du Secours catholique. Les solitaires craignent de se montrer ou d'apparaître comme tels. Si la campagne gouvernementale « Pas une personne âgée seule à Noël » a été un fiasco, ce n'est pas faute de générosité. « *Beaucoup de familles ont proposé d'accueillir des isolés, mais ceux-ci ne se sont guère fait connaître*, constate le responsable du Secours catholique. *Les opérations spectaculaire ne paient pas. Il faut plutôt jouer sur la solidarité de voisinage, sur une certaine connivence.* »

Une prison ou un tremplin

« *Vous est-il déjà arrivé de souffrir de solitude ?* », avait demandé, à l'automne 1984, la SOFRES à un échantillon de mille personnes de dix-huit ans et plus. « *Jamais* », avaient répondu 54% des personnes interrogées. Pieux mensonge évidemment. Mais mensonge significatif : dans une société où l'on n'a jamais autant communiqué — au moins en apparence, — *la solitude est un* tabou. Beaucoup de gens ne veulent pas admettre qu'ils en souffrent, comme pour conjurer le sort. Ou jugent le mal contagieux et fuient ceux qui en sont atteints.

Mais la solitude, à vrai dire, n'épargne personne tout à fait. Dans une société ayant perdu ses valeurs refuge et où les idéologies se disloquent, chacun affronte « la vie » plus seul qu'avant. La solitude n'est, du reste, pas forcément douloureuse. Une série d'activités de loisirs, par exemple, se sont progressivement individualisées. On peut assister seul à un spectacle, devant son poste de télévision. Ou écouter seul de la musique, en pleine rue, avec un walkman. L'escalade, pratiquée *individuellement, connaît un* développement spectaculaire (comme d'ailleurs le jogging et la planche à voile, mais qui, eux, se pratiquent souvent en groupe).

« *Un homme seul est toujours en mauvaise compagnie* », affirmait Paul Valéry. Pas si sûr ! Il y a de bonnes et de mauvaises solitudes, comme le souligne François Dolto : « *Amie inestimable, ennemie mortelle — solitude qui ressource, solitude qui détruit, elle nous pousse à atteindre et à dépasser nos limites.* »

Les artistes, les intellectuels et les religieux connaissent bien cette *solitude volontaire, destinée* à créer ou à récupérer des forces, qui permet ensuite de communiquer plus intensément. Elle ne leur est pas réservée. « *Chacun doit savoir accepter en lui-même une part irréductible de solitude*, affirme Jean-François Six en commentant son étude. *Au lieu de vouloir combler à tout prix cette béance — à la manière des drogués, — il faudrait l'accepter et s'en servir comme stimulant. Il appartient à chacun de faire de sa solitude un enfermement ou un tremplin, une tombe ou un trésor.* » A condition d'en avoir les moyens.

ROBERT SOLÉ.

(3) 53, rue Riquet, 75019 Paris.

(4) UNASSOL, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

(5) Fondation Colette-Dreillard, 8, rue des Pâtures, 75016 Paris.

SCIENCES

La mission de Columbia pourrait être écourtée

Les astronautes de la navette Columbia ont commencé lundi 13 janvier à photographier la comète de Halley, mais un problème technique risque de limiter leur étude de la mystérieuse visiteuse. De multiples petits incidents sont apparus lors de la mise en fonctionnement des dizaines d'instruments nécessaires aux expériences scientifiques et techniques.

Le plus grave d'entre eux est la panne des piles qui alimentent un amplificateur d'images monté sur une caméra de 35 millimètres. Grâce à cette installation, les astronautes de Columbia devaient pouvoir capter la lumière ténue de la comète de Halley. Les piles de cet instrument sont apparemment restées branchées depuis le lancement, *et elle sont aujourd'hui épuisées.*

D'autre part, l'un des trois fours automatiques destinés à des expériences sur la fusion et la solidification de différents matériaux en micro-gravité refusait toujours de fonctionner lundi après-midi après plusieurs tentatives de réparation. Enfin le couvercle d'un boîtier métallique ne s'est pas refermé, ce qui pourrait endommager le spectromètre à ultraviolets.

Les responsables de la mission se sont donné jusqu'à mardi soir pour prendre une décision sur un éventuel retour sur terre de Columbia jeudi, vingt-quatre heures plus tôt que prévu. Cela permettrait de gagner un jour dans la préparation des deux prochains vols de la navette.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Jean-Claude COLLIARD et Mme, née Sylvie GAUDRY,

sont heureux de faire part de la naissance de

Jean-Edouard,

le 3 janvier 1986.

— Serge et Patricia FORLINI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 10 janvier 1986.

16, rue Frédéric-Passy,
93330 Neuilly-sur-Marne.

— Emmanuelle WOLLMAN, Jean MARIANI, et Louise Laure,

sont heureux de faire part de la naissance de

Simon,

le 10 décembre 1985.

47, rue Mathurin-Régnier,
75015 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Clémentine GUSTIN
et
Alain GOMEZ.

Décès

— Jean et Lucie Basselier
et leurs enfants,
Marie-Josèphe Basselier,
François et Françoise Basselier
et leurs enfants,
Anne-Marie Basselier,
Guy Basselier,
Marie-Claude Basselier,
Les familles Dessard, Grillet
et Lesnoff,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BASSELIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu à Verdun (Meuse).

22, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

— Ses enfants
M. et Mme Henri Berthod,
M. et Mme Pierre Berthod,
M. et Mme Francis Gouge,
M. et Mme Jean-Louis Sandoz,
M. et Mme Jean-Claude Berthod,
Ses dix-neuf petits-enfants et leurs conjoints,
Ses vingt-cinq arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BERTHOD,
née Germaine Gardinier,

survenu le 12 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, à Paris, le jeudi 16 janvier 1986, à 8 h 30.

Un office à 14 h 30, le vendredi 17 janvier 1986, en l'église Saint-Maurice à Salins (Jura), précédera l'inhumation dans le caveau de famille.

— **Le colonel Charles DARDONVILLE**

est rentré à la maison du Père, le 12 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses enfants :
Pierre et Janine Dardonville,
Etienne et Jacqueline Dardonville,
Joseph et Luce Dardonville,
Françoise et André Delahaie,
Solange et Philippe Brenac,
Philippe et Danielle Dardonville,
Bertrand et Odile Dardonville,
Brigitte Dardonville,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Sa sœur, Jeanne Dardonville,
Son frère, l'abbé Paul Dardonville,
Les familles Saint-Picq et Viossat,

invitent à s'associer à leur prière.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 15 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin d'Olivet.

Ni fleurs ni couronnes.

202, allée de la Cour,
45160 Olivet.

— La Société des professeurs de russe et l'Institut d'études slaves

ont la douleur de faire part du décès de

Georges DAVYDOFF,
inspecteur général
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 janvier 1986, dans sa soixante-deuxième année.

9, rue Michelet,
75006 Paris.

[Né le 11 avril 1924, Georges Davydoff fut, en 1951, l'un des premiers agrégés de russe. Il est coauteur, avec M. Paul Pauliat, de la première méthode de langue russe largement utilisée *dans l'enseignement secondaire. Il fut le* premier inspecteur général de russe et a joué un rôle très important dans le développement de l'enseignement du russe en France.]

— Mme Marcel Degré,
Le colonel et Mme Claude Degré
et leur fils, Marc,
M. Arthur Damideaux,
Le docteur et Mme Jean Damideaux
et leurs enfants,
Les familles Parant et Egros,

ont la douleur de faire part du décès du

général de gendarmerie Marcel DEGRÉ,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des TOE,

survenu le 11 janvier 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, 227 *bis*, rue Saint-Jacques, à Paris-5e, le jeudi 16 janvier, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le même jour, au cimetière de Fontainebleau.

Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

143, boulevard Brune,
75014 Paris.

— Philippe, Michèle, Jean-Loup, Joël
Et leurs familles,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur mère,

Mme Henriette DRAVET,
née Favre,

survenu le 5 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

35, rue Le Marois,
75016 Paris.

— Mme Marie-Louise Druesne,
son épouse,
M. et Mme Jacques Druesne,
ses frère et belle-sœur,
Ainsi que les familles Druesne, Grégoire-Lapalud, Barbazanges et Villejoubert,
ses neveux, cousins, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DRUESNE,

survenu le 12 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de

Roger HAGNAUER
(1901-1986),
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
professeur honoraire,
ancien conseiller pédagogique,
ancien documentaliste
de l'Ecole normale,
militant syndicaliste,
animateur du noyau
de *la Révolution prolétarienne.*

Les obsèques auront lieu le jeudi *16 janvier 1986, à 14 heures*, au cimetière de Trivaux, avenue de Trivaux à Meudon.

De la part de
Mme Simone Amado,
sa sœur,
M. et Mme François Even,
ses beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Des anciens et anciennes de la maison d'enfants de Sèvres,
Solange Blaize,
Et ses nombreux amis.

[*Roger Hagnauer a été une des figures marquantes du mouvement ouvrier de l'entre-deux-guerres.* D'abord anarcho-syndicaliste, il a été au PCF de 1921 à 1925, aux côtés de Pierre Monatte, puis a participé à la création du syndicalisme enseignant. Il a longtemps été secrétaire de la Fédération FO de l'éducation nationale et de l'Union des syndicats FO de la région parisienne.

Il avait fondé, en 1941, avec son épouse, Yvonne Hagnauer, décédée en novembre dernier, la Maison d'enfants de Sèvres, qui a été un refuge clandestin pour les persécutés du nazisme. *Après la guerre*, cet établissement fut transféré à Meudon, où il acquit une réputation internationale grâce à ses méthodes pédagogiques inspirées des idées de Freinet, Decroly, Piaget et Wallon.]

— *Henri Eyt-Dessus,*
son compagnon,
Alice Guiraud,
sa grand-mère,
Mirette Savelli,
sa mère,
Danièle Hascoët de Gennaro,
sa sœur,
Carole et Patrice Sonnenberg,
sa sœur et son beau-frère,
Priscilla de Gennaro et Audrey Sonnenberg,
ses nièces,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu dans sa quarante-troisième année, de

Marie-France HASCOËT,
réalisatrice à la télévision.

Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Elsa Henriquez,
Francisco Valero la Cruz,
Et Paco Savitry,

ont la douleur d'annoncer le décès de la grande danseuse péruvienne

Helba HUARA,
survenu le 6 janvier 1986, à son domicile, 1 *bis*, boulevard Edgar-Quinet.

Les *obsèques* ont eu lieu le mardi 14 janvier 1986, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Joseph Kerharo
et ses enfants

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

professeur Joseph KERHARO,

survenu en son domicile à Neuilly, le 11 janvier 1986, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 janvier, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, sa paroisse, où l'on se réunira.

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu de

Mme Jeannine LARBEY,
née Nicolas,

survenu le 11 janvier 1986, à l'hôpital Laennec, à Paris-7e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 janvier 1986, à 14 heures précises, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris-7e.

L'incinération aura lieu ultérieurement dans la plus stricte intimité.

De la part de
Lieutenant-colonel (ER)
Jean Larbey, son époux,
Docteur et Mme Pierre Larbey,
M. Philippe Larbey,
M. et Mme Vincent Larbey
et leur fille, Manon,
M. et Mme Bruno Larbey
et leur fille, Charlotte,
M. et Mme Xavier Larbey,
ses enfants et petits-enfants.
Et toute la famille.

Prière de ne pas offrir de fleurs.
Les dons déposés à l'église seront remis à l'œuvre de Mère Teresa.
Des registres à signatures tiendront lieu de condoléances.

22, *rue* Vouillé,
75015 Paris.

— 02800 La Fère.

Le docteur Edmond Roose,
son époux,
M. et Mme Jacques Salato-Roose,
Le docteur et Mme Michel Roose,
ses enfants
Mlle Hélène Salato,
M. et Mme Philippe Salato,
Jérôme et Corentin Roose,
ses petits-enfants
Nicolas,
son arrière-petit-fils,
Ses beau-frère, belles-sœurs,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edmond ROOSE,
née Hélène Decarrière,

survenu à La Fère, le samedi 11 janvier 1986, dans sa soixante-quatorzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Fère, dans le caveau de famille, à l'issue de la cérémonie religieuse qui sera célébrée en l'église Saint-Montain de La Fère, le mercredi 15 janvier, à 15 heures.

Réunion à l'église, à 14 h 45.

La dernière bénédiction tiendra lieu de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

66, rue de la République,
02800 La Fère.
10, square Alboni,
75016 Paris.
19 *bis*, rue Bazinghin,
59000 Lille.

— M. et Mme Pierre Rouault,
M. et Mme René-Paul Rouault,
ses enfants.
Yann et Lucile Rouault,
Pierre, Marie et Claire Rouault,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme René ROUAULT,
née Marguerite Lefurme,

survenu le 12 janvier 1986.

La messe des obsèques se déroulera le jeudi 16 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, 75017 Paris, où l'on se réunira.

30, avenue de Villiers,
75017 Paris.
1, chemin Paul-Cabane,
69300 Caluire.

— M. et Mme Louis M. Heintz
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Meybeck
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André SCHÉVÉLEFF de SUZOR,
ancien élève du corps des pages,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de plusieurs distinctions
nationales et étrangères,

leur père, beau-père et grand-père, né à Saint-Pétersbourg
et *décédé à Paris, dans sa quatre-vingt-*sixième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 13 janvier 1986, dans *l'intimité, au cimetière orthodoxe de* Sainte-Geneviève-des-Bois.

Une messe à sa mémoire et à celle de son épouse,

Mme André SCHÉVÉLEFF de SUZOR,
née Schwetzoff,

sera célébrée en l'église russe Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, à Paris-8e, le samedi 18 janvier, à 17 h 15.

22, Golflei B,
2080 Kapellen.
20 *ter*, rue de Bezons,
92400 Courbevoie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Ahmed SEKRI,
chef de gare honoraire,

survenu à Annaba (Algérie), le 11 janvier 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.

— Mme Hélène Vée,
M. et Mme Gaston Vée
et leurs enfants,
Le comité national pour l'insertion et la promotion des handicapés moteurs,
Le comité Jules et Luce Igot,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Gérard VÉE,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie d'incinération aura lieu *le jeudi 16 janvier 1986, à 11 h 45*, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a deux ans, disparaissait

Ali HACENE.

117, boulevard des Martyrs, à Alger.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— A la demande et en présence de SAR le prince Henri de France, comte de Clermont,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Eustache, à la mémoire du

roi Louis XVI,

le 21 janvier, à 17 h 30.

Communications diverses

— La réunion des anciennes élèves de

NOTRE-DAME-DE-SION

des maisons de France et de tous pays aura lieu le lundi 20 janvier 1986.

Début de la réunion : 17 heures.
Messe à 18 heures.

61, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, jeudi 16 janvier, à 10 heures, salle des Conseils, M. Girgi Naffah : « La prime d'émission. »

— Université Paris-I, vendredi 17 janvier, à 17 heures, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Philippe Narassiguin : « Monnaie mondiale et unification des espaces monétaires. »

— Université Paris-VIII, lundi 20 janvier, à 14 h 30, salle E 360, M. Jean Verdeil : « La notion de rôle de personne et de personnage dans le théâtre contemporain. »

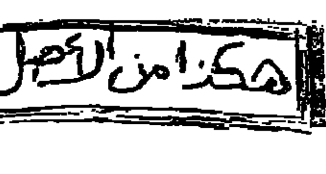
— Université Paris-III, mercredi 22 janvier, à 14 heures, salle Gréard, M. Kouadio Yao : « Linéaire adverbial et structuration modale en anglais contemporain. »

— Université Paris-VIII, samedi 25 janvier, à 14 heures, salle F 288, Mme Anne Zribi, née Hertz : « Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale. »

— Université Paris-I, samedi 18 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre de Gestion, M. Michel Pierre Lerner : « Pansensisme et interprétation de la nature chez Tommaso Campanella le *De sensu rerum et magia.* »

— Université Paris-I, samedi 18 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Michelet, Mme Marianne Bonnefond : « Le sénat de la République romaine, de la guerre d'Hannibal à Auguste : essai d'analyse fonctionnelle. »

— Université Paris-VII, samedi 18 janvier, à 9 heures, salle des Thèses, tour 25, M. Ebenezer Esomme Kotto : « Prolegomenes formels à l'analytique de la représentation. »



culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 LEÇON

« *LE professeur Einstein, ayant quitté l'Allemagne, est aussitôt pourvu par M. de Monzie (1) d'une chaire au Collège de France. A quel titre ? En qualité de savant ? Le professeur Einstein a déclaré qu'il y avait dans le monde entier seulement trois hommes en état de comprendre quelque chose à sa théorie. Je ne suis pas l'un des trois : M. de Broglie non plus. Passons.*

» *En qualité d'israélite persécuté ? Mais le Collège de France n'a pas été créé pour hospitaliser tous les israélites qui, se croyant persécutés, se targueraient d'une science inaccessible au reste des mortels...* » Ainsi s'exprimait avec bon sens et causticité, j'imagine, dans *Le Figaro* du 18 mai 1933, François Coty, son directeur. Un lecteur parisien m'a aimablement communiqué ce texte. L'éditorial du parfumeur eut d'excellents résultats. Einstein comprit la leçon sans demander son reste et alla s'établir la même année aux Etats-Unis, à l'université de Princeton. Bon débarras !

2 LE REPROCHE D'UN LECTEUR

UN lecteur de Garches, s'il apprécie (je le cite) ma liberté d'esprit, trouve que je ne me conduis pas comme un gentleman en attaquant *le Figaro.* « *Le lecteur a ainsi l'impression d'assister à une empoignade entre Carrefour et Euromarché ou à un assaut de Gamma tous tissus contre Ariel anticalcaire !* »

L'homme de Garches me renverrait volontiers à mes chères études ! « *Je pense que – comme moi – vos lecteurs attendent plutôt de vous, chaque semaine, ce qu'ils ne trouveront pas ailleurs : un vagabondage libre, malicieux, non conformiste et rafraîchissant à travers la vie littéraire.* » Sous les compliments, j'ouvre grand le bec ! Quand les choses sont dites avec civilité, j'y réponds volontiers. Cette notion de concurrence qui semble choquer mon lecteur me gêne moins que lui. Nous sommes aussi un produit qui doit se vendre pour être, dans un marché ouvert, en principe, à tous. C'est même pour avoir un peu perdu de vue cet aspect de la question que *Le Monde* a dû tendre récemment sa sébile. Et ce n'est pas moi qui vais reprocher à M. Hersant père d'exulter à l'idée que sa gazette est la première de France, si c'est vrai.

Ses journalistes de *France-Soir* viennent même de lui rappeler avec beaucoup d'humour qu'entre deux sauvetages de journaux en perdition – on le prenait pour un requin, c'était un saint-bernard, – ils aimeraient bien ressentir les effets de sa baguette magique, que ses lumières éclairent leur détresse. Les philanthropes sont tous les mêmes : à force de donner à profusion à ceux qui passent, ils en oublient leurs propres enfants. Robert Hersant s'en défend. Mais il est bon, trop bon avec la presse. « *Je ne suis pas bon* » s'écrie-t-il. « *Vous l'êtes, Monsieur, vous n'y pouvez rien, vous l'êtes !* » Jadis, il y a longtemps, très longtemps, Hersant avais commis des indélicatesses. C'était l'époque qui voulait cela. Les six couteaux d'argent de Jean Valjean. Mais il y a prescription. Jean Valjean est devenu M. Madeleine (2). Il y a eu rédemption. Ses Cosette à lui, ses Marius, ses Javert, ce sont tous ces journaux qu'ils a sauvés d'un sort épouvantable. C'est *le Figaro, France-Soir, le Progrès* et tant d'autres. Et les prochains.

Imaginez cela : il y a quelques jours, il a versé aux petits Lyonnais leur paie de décembre, leurs étrennes avec l'argent des banques, et, après un tel acte d'altruisme, on oserait lui faire des misères ! Qu'est-ce qu'il en avait à faire du *Progrès*, lui Hersant-Madeleine ? Il avait déjà *le Dauphiné* et, par *le Dauphiné*, la partie juteuse du *Progrès, le Progrès-Dimanche.* Alors, n'est-ce pas, c'était bien pour rendre service à ce pauvre Jean-Charles Lignel qu'il lui a racheté son canard ! Pour qu'il continue à pouvoir s'offrir un déjeuner convenable tous les mois chez La Mère Brazier ou chez Bocuse. C'était surtout pour que les Lyonnais aient l'illusion provisoire qu'ils avaient le choix. Maintenant, il y a des limites à la bienfaisance, et, si on l'embête, il laisse tomber Madeleine et redevient Valjean-Vautrin, et à nous deux Paris !

Où mon lecteur est dans le vrai et à un point qu'il n'imagine peut-être pas, c'est que je me sentirais mille fois plus à l'aise si je vous parlais du dernier tome des Mémoires de Saint-Simon édité à la Pléiade, ou de cet hymne à la gloire de la pomme de terre *Merci M. Parmentier* de Martine Jolly (chez Robert Laffont) ou de *la Passion du chocolat* de Bernachon (chez Flammarion). Avec quel plaisir j'aurais commenté cette phrase de Jean-Paul Aron, qui préface cet indispensable ouvrage : « *Le génie du chocolat est d'amadouer le cacao (...), de le domestiquer sans l'aliéner* », qui sera certainement proposée dans les années à venir comme sujet de baccalauréat. Comme j'aurais préféré vous dire les beaux mérites des poèmes *Les gisants ne sont pas immobiles* d'Henri-Hugues Lejeune, illustrés avec générosité par Josette Rispal, « visage rond, bouche trop rouge », que vous pourrez peut-être encore vous procurer à la librairie Le Pont de l'épée, 23, rue Racine, Paris-VI[e].

Poursuivre mon enquête sur les revues et abonder dans le sens de Claude Roy, qui, lors d'un coup de téléphone, me conseillait à juste titre de vous donner l'envie de lire la *Lettre internationale* (journal trimestriel) de Liehm et Noirot, dont les articles – parfois des signatures prestigieuses– ne vous laisseront jamais indifférents. Profiter du passage de Thierry Wolton à « Apostrophes » pour faire mousser *le KGB en France* (Grasset) et revenir à mes vieux moutons ! Ainsi vous apprendrez qu'un respectable homme d'affaires Albert Igoin, arrêté en 1955 par la DST, qui le soupçonnait d'espionnage économique au profit de l'URSS et qui fut relâché faute de preuves, a sauvé de la faillite en 1954 Robert Hersant.

Volontiers, je serais revenu sur le « Droit de réponse » de ce samedi consacré à Pétain et qui était fascinant. Mais non, Polac, les Français dans la *majorité furent pétainistes.* Et c'est normal. Et c'est bien là, si on considère le Maréchal comme coupable, ce qui est mon cas, sa responsabilité essentielle. Et c'est ce que j'ai tenté de dire ici même. *Sans Pétain*, les Français se seraient débrouillés comme ils auraient pu. Ils n'auraient été ni plus ni moins malheureux qu'ils l'ont été. Sans Pétain, la France n'aurait pas été aussi divisée, et pour longtemps, et pour rien. Sans Pétain, il y aurait eu tout de même une administration parce que c'était l'intérêt des fonctionnaires, des Allemands et des Français qu'il y en ait une. Mais non, Lehideux, ne rêvez pas, la pensée du Maréchal quand il a été chef de l'Etat, et la vôtre quand vous êtes devenu son ministre, n'était pas tournée vers le sort des juifs. Vous étiez naturellement, gentiment si vous le préférez, antisémite.

Et sans doute vous auriez préféré que les juifs ne fussent pas tués comme ils ont été tués. Surtout les français. Vous n'étiez pas un hitlérien. Vous n'étiez pas un fou. Vous étiez un brave bourgeois réactionnaire un peu fascisant, rien à voir. Et je vous concède que pour la majorité des Français qui n'étaient pas juifs, en ces années-là, ce qui comptait, ce qui était leur souci, ce n'était pas le sort des juifs français ou non, mais le ravitaillement, les prisonniers et ce qui se passait au jour le jour. Mais, sans le Maréchal, sans son statut des juifs, je *vous le jure bien*, les fonctionnaires, qui sont des gens prudents, qui aiment bien être couverts, et c'est naturel, s'y seraient repris à deux fois avant d'aider les Allemands. C'est peut-être en pensant à ces temps-là, cher lecteur, que je me soucie du sort des immigrés et que je laisse de côté, un instant, les délices de la littérature.

Je préférerais que ce soit Jean d'Ormesson qui s'occupe des bavures du *Figaro.* Il a tout pour ça. Le nom. L'âge. Le côté sympathique. Le tirage. L'Académie. La droite modérée. Il est sur place. Ses papiers auraient une autre *allure et une autre audience que les miens. Il est* au point pour faire un Mauriac de poche, de manchon, mais impossible de le faire bouger de son siège !

La suite dans les idées

3 MILENA JESENSKA

MILENA JESENSKA, qui est née le 10 août 1896 – à un jour près, le même jour et la même heure que ma mère – et qui est morte à Ravensbruck en 1944, nous était connue par les fameuses lettres de Kafka. On n'imaginait pas tellement qu'elle eût existé. Elle était la fiancée d'un mythe. En vous procurant *Vivre* (Lieu commun), un recueil de trente-neuf chroniques qui s'échelonnent du 30 décembre 1919 au 22 décembre 1939, vous vous apercevrez que Milena a existé très fort. Vous serez bouleversé par l'intelligence et le talent de cette jeune femme.

Qu'elle écrive sur les faubourgs, sur Kafka, sur les trains ou qu'elle s'adresse à Jules Romains au moment de Munich : « *Chez nous aujourd'hui, dans les villages et les usines, quand ils parlent des Allemands, les gens disent : « Y a pas à dire, ils savent s'y prendre ! ». Et ce qu'ils disent des Français, je préfère ne pas le répéter. Je ne sais si la phrase vous ferait plaisir. Adieu Jules Romains !* », il y a une présence qui étonne et qui émeut, qui nous donne l'impression d'être là avec elle en ces temps reculés.

(1) Alors ministre de l'instruction publique.

(2) Si vous cherchez une édition pratique des *Misérables* en un seul volume, je vous conseille celle de « Bouquins » chez Robert Laffont, 1 296 pages, 120 F. Notice et notes de Guy et Annette Rosa.

VARIÉTÉS

MEGUMI SATSU AU REX CLUB

Prévert for ever

Assise en amazone à même le sol, elle laisse le rouge de ses lèvres sur le filtre des cigarettes ultralongues. Sa voix est grave, très, et son français télégraphique. Le visage lisse et poudré blanc, la bride des yeux *accentuée par un trait fin, Megumi* Satsu est japonaise. Elle vit en France depuis quinze ans. Avant de mourir, Jacques Prévert a laissé des *poèmes inédits à son intention. Jean* Baudrillard, Roland Topor, lui écrivent des textes, elle chante Victor Hugo, Eric Satie, Henri-Georges Clouzot, Paul Fort. Son univers, celui en tout cas qu'on lui prête : les cabarets berlinois des années 30. Elle aime – elle dit « je ne déteste pas » – les images décadentes, trouve sublime Marlène Dietrich et cite Marianne Oswald comme son modèle. Des synthétiseurs l'accompagnent.

Megumi Satsu est née à Saporo. Ses parents possèdent une petite entreprise. A Tokyo, elle est étudiante en sciences et gestion commerciales. *Elle a vingt ans* lorsqu'une impresario vient la trouver. Sa spécialité : la chanson française traduite en japonais.

Megumi pioche dans les répertoires de Bécaud, Aznavour, Piaf, sans connaître un mot de la langue *de Brassens. Au Japon, elle ne* trouve ni accompagnateur, ni auteur à la hauteur. Alors, quitte à chanter français, autant le faire en France. *Megumi s'installe à Paris en 1970.* Elle « cachetonne » à gauche à droite, au cabaret de la tour Eiffel, à la Villa d'Este, Chez ma cousine, *décroche un ou deux passages* à la télévision. Jacques Prévert la voit. Elle interprète *les Feuilles mortes.* Il veut lui offrir des poèmes fraîchement écrits, la cherche. Megumi est au Japon. Prévert meurt sans la rencontrer. Sa femme continue les recherches et retrouve Megumi en 1978 au Sélénite où elle tient l'affiche pendant trois mois.

Il faudra deux ans à Megumi pour enregistrer l'album titré *Prévert* qui sort sur Lirion, un petit label qui n'existe plus. En février 1980, elle inaugure l'Espace Jacques-Prévert à Aulnay-sous-Bois. Puis va et vient entre Tokyo et Paris. En 1984, c'est le Bataclan, avec un spectacle qui emprunte au cabaret des années 30. « *Quand on dit cabaret au Japon, ça veut dire boîte de nuit avec entraîneuses,* explique-t-elle. *J'ai choisi le Bataclan, comme le Rex Club aujourd'hui, parce qu'il y a des tables, des chaises, des verres et des cendriers. Ce sont des lieux où l'on peut boire et fumer.* » Dans la foulée, Megumi signe chez Polydor pour un album, *Silicone Lady* (1).



Megumi Satsu a aussi un livre, son livre, tiré à mille exemplaires chez Laffont (hors commerce). Sur la belle couverture gris-perle, le titre, *Soft Age*, annonce : analyse de notre époque. A l'intérieur, les pages sont blanches. « *J'ai écrit vingt pages de notes, de souvenirs, d'impressions,* raconte-t-elle, *et avec mes deux premières chansons je suis allée trouver Robert Laffont pour le convaincre de me publier. Il m'a dit : nous vendons des mots, des phrases, pas du blanc, écrivez un livre de cuisine, quelque chose. Il m'a proposé la collection Seghers, mais deux chansons c'est peu. Il en faut au moins cinquante pour justifier une préface de soixante pages.* » En attendant, ce livre vierge est pour Megumi Satsu une manière de garantie. Elle en noircira un jour les feuilles.

ALAIN WAIS.

(1) Epuisé, le disque a été réédité par Commotion (distribué par la FNAC).

★ Au Rex Club du mercredi 15 au samedi 18 janvier à 20 h 30.

SERGE REGGIANI A L'OLYMPIA

Vingt ans de chansons

Le 14 janvier, Serge Reggiani célèbre à l'Olympia ses vingt ans de music-hall : en 1966, après un album entièrement consacré à Boris Vian, il faisait ses débuts à Bobino, en première partie de Barbara, avec une chanson de Vidalie qui racontait que les loups envahissaient Paris.

Aujourd'hui, c'est toujours avec un trac épouvantable que le comédien-chanteur entre en scène : il a peur de se tromper dans les textes et n'a pas le goût d'employer le souffleur électronique utilisé par des centaines de superstars des variétés ou du rock.

Le répertoire signé par les membres du clan (Claude Lemesle, Alain Goraguer, Jean-Loup Dabadie) continue à s'enrichir de chansons nouvelles – cinq pour l'Olympia – où Reggiani joue avec le « je », avec une manière d'être là, entre présent et passé, avec les blessures, les désespérances d'un jour, d'un soir, les élans de tendresse et de générosité, avec un rire sur les autres et sur soi-même. *L'interprète n'oublie pas de briser l'émotion par* un gag ou une ironie. De truquer superbement comme tous les vrais comédiens. En *n'affirmant* qu'une seule chose : vouloir vivre pleinement, sans que rien soit réglé, mis en place une fois pour toutes.

C'est sans doute pourquoi, à l'instar de Léo Ferré, Serge Reggiani a un public composé à 80 % de jeunes de quinze à trente ans.

Reggiani tient la scène deux heures sans entracte *(« Je suis un coureur de fond, pas un sprinter »)*, avec cinq musiciens et simplement deux projecteurs qui le suivent. En *tout trente-deux chansons et des* textes.

A près de soixante-quatre ans, Serge Reggiani a toujours le goût du saltimbanque, saute d'un endroit à un autre, d'une maison à une autre, d'un genre à l'autre. Il vient d'interpréter le personnage d'un vieux paysan dans une dramatique télévisée de Maurice Faillevic. Il suit régulièrement, avec son fils Simon, les cours d'une école proche des méthodes de l'Actor studio, au Centre américain du boulevard Raspail. Il joue dans la vie un rôle de mécène pour des peintres (Tony Gonnet, Michèle Roux) dont il achète les toiles avant de les faire revendre par la galerie Marcelle Lenoir. Il va produire lui-même son prochain disque.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ A l'Olympia, à partir du 14 janvier. Tél. : 47-42-25-49.

NOTES

CIRQUE

Inauguration d'une école nationale

M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré, lundi 13 janvier, à Châlons-sur-Marne, sous le beau chapiteau en dur construit à la fin du siècle dernier, le Centre national supérieur de *formation aux arts du cirque. Ce centre regroupe, sous l'autorité de* Richard Kubiak, ancien directeur des cirques polonais, une école, une section de perfectionnement et un service de documentation et de recherche.

L'école est ouverte aux filles et garçons âgés d'au moins seize ans et ayant une expérience artistique ou sportive. L'enseignement comporte différentes disciplines : art dramatique et clownesque, acrobatie, art équestre, danse, musique et pratique instrumentale, *ainsi que des cours de culture générale, de mise en scène, de* costumes et de maquillage. A partir de la troisième année, les élèves seront orientés ou confirmés vers une spécialisation artistique déterminée ou vers une activité d'animateur. La quatrième *année sera consacrée au travail de création et à la mise au point du* numéro individuel ou collectif qui restera la propriété de l'élève à l'issue de ses études.

La première promotion de vingt-cinq élèves, installée à *Châlons-sur-Marne depuis deux mois, a présenté avec un bel* enthousiasme un échantillon de ce qu'elle a déjà acquis et qui paraît prometteur.

Dans un secteur artistique longtemps laissé à l'abandon, cette école, s'ajoutant à la création en 1984 du Cirque national et au développement des activités associatives de soutien aux chapiteaux français, parachève la mise en œuvre d'une méthode pour sortir le cirque français de sa marginalité.

C. F.

THÉATRE

« LES DEUX COUSINES », au Centre Pompidou

Deux cousines se détestaient d'amour tendre, dans les années 20 à Trieste, la ville d'Italo Svevo.

Plusieurs nouvelles d'Italo Svevo ont été adaptées à la scène, et il a écrit directement pour le théâtre, des comédies faussement *désinvoltes, dont les personnages zigzaguent sur place, entre les* boiseries de maisons bourgeoises.

Au Centre Georges-Pompidou, Laurence Février met en scène *les Deux Cousines* dans un décor – de Claire Belloc – fait de *colonnes tronquées, de panneaux gris ou bariolés façon futuriste,* qui, en définitive, font pauvre et détruisent le climat. Question de moyens sans doute, mieux aurait valu se contenter de rideaux. L'intrigue juxtapose une série de conflits avortés entre les deux *cousines (Laurence Février et Catherine Raffaelli) qui se disputent* un amant (Rodolfo de Souza), se servent des hommes (André Chaumeau, Patrice Thoméré) et se renvoient l'une l'autre la garde d'une vieille tante paralysée des jambes (Anita Plessner avec *Martine Bertrand, l'infirmière).* Jeu sournois derrière quoi se dissimule une passion narcissique et jalouse, un lien d'enfance qui n'aura pas de fin. Italo Svevo porte sur ses personnages un regard d'ironie lucide, courtoisement cruelle. Mais Laurence Février dirige les acteurs selon son propre tempérament, selon son agressivité dévoreuse. L'unité de ton efface le propos de la pièce. Il manque au spectacle un metteur en scène.

C.G.

★ Centre Georges-Pompidou, 20 h 30 jusqu'au 19 janvier.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Mardi 14 Vendredi 17 Janvier à 20 h 30 VALMALETE	**LISZT** Intégrale des ANNÉES DE PÈLERINAGE en 2 récitals par Pierre-Alain **VOLONDAT**
Institut Néerlandais 121, r. de Lille tél. : 47-05-85-99 Jeudi 16 janvier à 20 h 30 (p.e. VALMALETE) ENTRÉE LIBRE	DUO VIOLON-PIANO **MARIN MARS** **BERND BRACKMAN** BACH, CHOSTAKOVITCH STRAVINSKI
Église des Billettes vend. 17 sam. 18 janv. 20 h 30 dim. 19 janv. à 17 h (p.e. Kiesgen)	ORCH. DE CHAMBRE TCHECOSLOVAQUE ET QUINTETTE NIELSEN Intégrale des œuvres pr INSTRUMENTS A VENT ET ORCHESTRE MOZART
Salle PLEYEL dimanche 19 janvier à 17 h 45 (p.e. Valmalete) Musica Glotz	**CONCERTS LAMOUREUX** Dir. : Emmanuel **KRIVINE** Sol. : Alexandre **LAGOYA** CHABRIER, RODRIGO DE FALLA RIMSKY-KORSAKOFF
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 19 janvier à 18 h (p.e. Valmalete)	**CONCERTS PASDELOUP** OUVERTURES ET CHŒURS CÉLÈBRES D'OPÉRA DONIZETTI, BELLINI PUCCINI, VERDI CHŒUR NATIONAL et CHŒUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE Sol. : Martine MASQUELIN Dir. : Dir. : Jacques GRIMBERT
Théâtre des Champs-Élysées Lundi 20 janvier à 20 h 30 loc. ouverte VALMALETE	Jean-Philippe **COLLARD** SCHUMANN FRANCK, CHOPIN
Théâtre du Musée Grévin Lundi 20 janvier 20 h 30 Rens. et loc. 47-70-85-05 (p.e. Werner)	Ass. des Amis de Mozart et des Maîtres Classiques **ENSEMBLE A VENT MAURICE BOURGUE** Mozart - Beethoven
Salle Gaveau Mardi 21 et samedi 25 janvier à 20 h 30 Loc. : 45-63-20-30 (p.e. Werner)	« J.-M. Fournier Productions » **BEAUX ARTS TRIO** le 21 : HAYDN - RAVEL BEETHOVEN le 25 : BEETHOVEN - BRAHMS
Théâtre des Champs-Élysées Mercredi 22 janvier à 20 h 30 VALMALETE	Hommage à Henri **DUTILLEUX** Par H. DREYFUS S. GUALDA M. BOURGUE Ch. IVALDI Quatuor VIA NOVA Miguel Angel ESTRELLA Mstislav ROSTROPOVICH DEBUSSY - DUTILLEUX
Théâtre National de l'Opéra Salle Favart Lundi 27 janvier à 20 heures (p.e. Valmalete)	**CONCERT par ENSEMBLE A VENTS des musiciens de l'Opéra** MENSELSSOHN, GOUNOD KROMMER, MOZART

PIANO ★★★★
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Lundi 27 janvier, 20 h 30
VLADO
PERLEMUTER
BACH - BEETHOVEN - RAVEL

Mardi 28 janvier, 20 h 30.
1er, 12 févr. 9, 11 mars, 20 h 30
QUATUOR
AMADEUS
INTÉGRALE DES QUATUORS ET QUINTETTES DE MOZART
Jeudi 6, vendredi 7 février, 20 h 30
BIRMINGHAM SYMPHONY ORCHESTRA
SIMON
RATTLE
ALFRED
BRENDEL
le 6 : BEETHOVEN - BARTOK
le 7 : BRAHMS - DEBUSSY
LOC. 47.23.47.77

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VINCENT OU L'AMIE DES PERSONNALITÉS, Athénée (47-42-67-27), 19 h.
CHER VIEUX TROUBADOUR, Athénée-Berard (47-42-67-27), 18 h 30.
TUSS-Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.
LA DISPUTE-Epicerie (42-72-23-41), 20 h 30.
DIDEROT ET L'ABBE BARTHELEMY, Petit Rond Point (42-56-60-70), 18 h 30.
LA NUIT D'IRLANDE, Jardin d'Hiver (42-55-74-40) 21 h.
COMEDIENNE D'UN CERTAIN AGE, Petit Odéon (42-25-70-32) 18 h 30.
JULIETTE OU LA MISERABLE, Ivry Théâtre des Quartiers (46-72-38-43) 20 h 30.
LES AUTRES, Bondy, salle Malraux (48-47-18-27) 21 h.
LA VIE DE PAOLO UCCELLO, Bastille (42-57-42-14) 20 h.
LA FORCE DE L'HABITUDE, Tempête (43-28-36-36) 20 h 30.
IMPASSE 24, Théâtre Noir (43-46-91-93) 20 h 30.
LORENZACCIO, Saint-Denis, TGP (42-43-00-51) 20 h 30.
LAPIN-LAPIN, Théâtre de la Ville (42-74-22-77) 20 h 45.
SIX PERSONNAGES EN QUETE D'AUTEUR, Odéon Théâtre de l'Europe (43-25-70-32) 20 h 30.
GIN GAME, Fontaine (48-74-74-40) 20 h 45.
L'ISSUE, Guichet-Montparnasse (47-27-88-61) 21 h.
FREDERIC ET VOLTAIRE, Petit Montparnasse (43-20-89-90) 18 h 30.
PHEDRE, Créteil-Maison des arts (48-99-90-00) 20 h 30.

☛ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne.
☛ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six Personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
☛ TEP (43-64-80-80) : 20 h 30 : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : *Nouveaux films BPI : 16 h :* Albert Cohen, de M. Soutter ; 19 h : Televessel, Prod. Pologne/Belgique ; Vidéo-Musique : 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h : Ram Narayan, de J.C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; ateliers musique et micro-informatique (les bases de la micro-informatique appliquée à la musique).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45 : Lapin, lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Academy of Saint-Martin in the Fields (Haendel, Britten, Mozart, etc.) ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or, 20 h 45, le Saperleau.
☛ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30, Bajazet.

Les autres salles

☛ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), *20 h 30 : Lily et Lily.*
☛ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☛ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☛ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Cher vieux troubadour. — Salle L.-Jouvet, 19 h : Vincent et l'amie des personnalités.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Uccello.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
☛ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h: Pas deux comme elle, 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
☛ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.
CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.



ORCHESTRE DE PARIS
Directeur : Daniel Barenboïm
SALLE PLEYEL - 20H30

21 janvier
Récital
Daniel Barenboïm, piano
LISZT : ANNÉES DE PÉLERINAGE

22, 23 janvier
Charles Dutoit, dir.
Michel Béroff, piano
ROUSSEL - LISZT - STRAVINSKY

29, 30 janvier
Eugen Jochum, direction
HAYDN : Symphonies n° 102, 103, 104

MUSIQUE DE CHAMBRE
SALLE CHOPIN-PLEYEL
18H15

28 janvier
Christian Brière, violon
Daniel Nalesso, violon
Ana Bela Chaves, alto
Guy Besnard, violoncelle
Jean Chastanet, contrebasse
DVORAK

LOCATION
SALLE PLEYEL OU 45.63.07.96

MUSIQUE
THEATRE DE LA VILLE
THÉATRE MUNICIPAL POPULAIRE PARIS DIRECTION GÉRARD VIOLETTE
18 h 30
14 janvier
ACADEMY OF SAINT MARTIN IN-THE-FIELDS
chef et soliste Iona Brown
mardi 14
CORELLI MOZART ELGAR BACH
17-18-23 janvier
ESTHER LAMANDIER
vendredi 17
MONODIES CONTEMPORAINES ET CHANTS DU MOYEN AGE
samedi 18
CHANTS DU MOYEN AGE ET ROMANCES SEFARADES
jeudi 23
ROMANCES SEFARADES
LOC. 2, PLACE DU CHATELET
PRIX UNIQUE 44 F
42 74 22 77

5 représentations exceptionnelles
THEATRE 71
MALAKOFF
AGATHA
de Marguerite Duras
Création Comédie de Caen
Mise en scène Daniel Girard
15 au 18 janvier à 20h30
19 janvier à 19h
LOCATION : 46.55.43.45



Loc. 45.62.67.57 et aux caisses de 11h à 18h et agences
Coproduction Ensemble InterContemporain Ensemble Orchestral de Paris

coproduction Théâtre Ouvert/Festival d'Avignon, TNS, Alpha Fnac
LA NUIT D'IRLANDE
de Bruno Bayen
spectacle d'Hélène Vincent
THEATRE OUVERT/JARDIN D'HIVER - LOC. 42 62 59 49

Connaissance du monde
SALLE PLEYEL : lundi 20 janvier 1986 (18 h 30) - Mardi 21 (18 h 30 et 21 h) - Mercredi 22 (15 h) - Jeudi 23 (20 h 30) - Vendredi 24 (15 h, 18 h 30 et 21 h) - Dimanche 26 (14 h 30).
HAITI MAGIE DES CARAIBES
Film de Douchan GERSI
Citadelle de la première république noire. Haïti de Port-au-Prince, des campagnes. Ile de forêts et deserts aux Antilles Vaudou. Transe porte vers la cinquième dimension ?

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 14 janvier

☛ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre 20 h 30 : Tuss.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☛ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☛ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☛ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☛ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
☛ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : la Dispute.
☛ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☛ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.
☛ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : *Il était une fois... un cheval magique.*
☛ FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30 : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
☛ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.
☛ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☛ *MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.*
☛ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
☛ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☛ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☛ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☛ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.
☛ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.
☛ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☛ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☛ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
☛ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☛ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
☛ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; — Petite Salle 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. — *Maison intern. du th. 21 h :* le Ramayana.
☛ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.
☛ ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : l'Esprit qui mord.
CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Règlement de comptes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-09-90-39), 21 h : A. Métayer.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (42-37-41-56), 20 h 30 : *Walkyrie ou Bécassine.*
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Les musiciens du Nil.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : S. Regiani.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) 20 h 30 : M. Mathieu.
PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) : 20 h 45, Electric Zing, J. Alberca.

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : Atelier des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Leroux) ; 20 h 30 : G. Guillard (Lejet, Czerny, Beethoven, Hiller, Homilius) ; 22 h 30 : I. Reznikoff.
Salle Gaveau, 20 h 30 : P.A. Volondat (Liszt).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : Concert-manifeste GERM (François).

En région parisienne

ÉVRY, Agora (60-77-93-50), 20 h 30 : Ecole nationale de musique de la Ville nouvelle d'Evry (Briand, Schoenberg, Debussy...).
IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 : Juliette ou la misérable.
LONGJUMEAU, Auditorium 91, 20 h 30 : Orchestre de l'Académie musicale de l'Ile-de-France, dir. : R.-P. Chouteau (Albinoni, Corelli, Vivaldi...).
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), Grande salle, 20 h 30 : Lorenzaccio.
SARCELLES, OCM (34-19-54-30), 20 h 30 : Contrejour 5, IS, SDQ, jazz.
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 18 h 30 : Ensemble FA 7.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : Contes en noir et blanc.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

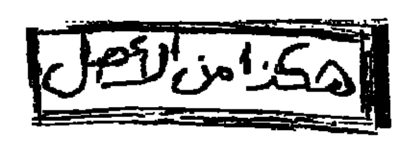
La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
Hommage à Jean Negulesco ; 19 h, Johnny Belinda (v.o.) ; 21 h, la Femme aux cigarettes (V.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
*COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-*Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : *Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e *(46-36-10-96) ; Images, 18e* (45-22-47-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
EXPLORERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).
KALIDOR (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare *de Lyon, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*



SPECTACLES

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NIGHT MAGIC (Can.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40)

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; République, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-90-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (45-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVIAR ROUGE, film français de Robert Hossein, Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ENCHAINÉ (**), film italien de Giuseppe Patroni Griffi (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EN PLEIN CŒUR (inédit), film allemand de Doris Dorrie (v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC, film américain de Rob Reiner (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HONNEUR DES PRIZZI, film américain de John Huston (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

INVASION USA, film américain de Joseph Zito (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MEDECIN DE GAFIRÉ, film malien-nigérien de Mustapha Diop (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ORIANE, film franco-vénézuélien de Fina Torres, Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE, film britannique de Dick Clement (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN, film franco-portugais de Manoel de Oliveira, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Réussir une éducation

Pour apprécier une méthode d'éducation, le mieux est encore d'en constater les résultats. Sur les adultes qu'elle a contribué à former, Valérie Manuel et Isabelle Chicot, qui sont partis de ce principe, ont enquêté et rapporté cinq témoignages d'hommes et de femmes issus de milieux sociaux différents mais qui ont en commun d'avoir réussi – grâce ou malgré l'éducation qu'ils ont reçue. Les confessions de Vincent Femiot, fils de Christiane Collanges et de Jean Femiot, celles de Jean-Claude Casadessus, chef de l'Orchestre national de Lille, croisaient celles d'un boulanger prospère et d'une maman de la DDASS comblée.

Malgré son titre (Tel père, tel fils), la première émission de cette série, réalisée par Annie Zorz, et diffusée lundi 13 janvier, n'a pas troublé ceux qui s'accomplissent loin du moule familial. Les enfants, en effet, ne sont pas toujours conformes aux rêves parentaux ! Vincent Femiot, qui confiait sa trajectoire douloureuse de petit-fils Servan-Schreiber et n'a pu réaliser son projet d'adolescent (être éboueur la nuit et artiste peintre le jour), n'est pas *devenu non plus journaliste* comme papa et maman : il dirige une agence de comédiens.

Bernard Ganachaud, patron d'une des plus grosses boulangeries artisanales parisiennes, racontait, au contraire, comment son père, modeste boulanger breton, l'avait initié au pétrin dès l'âge de huit ans, éveillant une vocation qu'il a lui-même transmise à ses trois filles. Yvette Langlois, assistante maternelle, expliquait son bonheur de travailler pour que ses sept enfants (dont trois confiés par la DDASS (soient *« mieux que leurs parents ». « En fait d'éducation, nous sommes surtout des témoins »*, constatait-elle, rejoignant sans le savoir la psychanalyste Françoise Dolto, qui – prenant le contrepied de ses parents – avait éduqué ses trois enfants en s'efforçant de *« ne pas trop gêner leurs désirs ».*

Après la famille, l'émission abordera les lundis suivants deux *autres lieux essentiels de l'éducation* : l'école et la télévision, suivant la même méthode, en cherchant des faits vivants, simples, qui se passent de commentaires.

PHILIPPE BERNARD.

★ « L'éducation en question », diffusée dans l'émission « Aujourd'hui la vie » les lundi 13, 20 et 27 janvier à 14 heures sur A 2.

Mardi 14 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Le commissaire Moulin.
Scénario et adapt. P. Andreota, réal. A. Dhenaut. Avec N. Benedetti, J. Berthier, G. Montagné... (rediff.)
Le commissaire Moulin découvre, à la suite de l'assassinat du directeur d'une importante maison de couture, un étrange monde de conflits et de rivalités.

22 h 25 Série : Voyages intérieurs.
De D. Frischer, réal. M.-H. Rebois.
L'émission, en trois volets, tente de réussir un pari : comment amener des analysés à témoigner de leur expérience en public ? Comment traduire des mots (la psychanalyse) en images (la télévision). Malgré quelques longueurs, ces émissions ont le mérite de montrer les limites et les succès de la psychanalyse.

23 h 20 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : les Aventures de Rabbi Jacob.
Film français de Gérard Oury (1973), avec L. de Funès, *G. Giraud, S. Delair, M. Dalio, R. Montagnani.*
Un industriel qui a sauvé, malgré lui, la vie d'un leader arabe est, ensuite, pris pour le parent new-yorkais d'une famille juive de Paris. L'équipée de Louis de Funès (qui ne fut jamais aussi génial !) fait apparaître une satire des préjugés racistes et xénophobes de la société française. Le meilleur film de Gérard Oury, par l'alliance du burlesque et de la réflexion morale.

22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Carole Bouquet, Guy Bedos, Robert Hossein, Christine Pascal.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Tennis : tournoi des Masters.
En direct de New-York.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : King Kong.
Film américain de John Guillermin (1976), avec J. Bridges, J. Lange, C. Grodin, J. Randolp, R. Aubernojois.
Les membres d'une expédition scientifique abordent sur une île où règne un gorille géant auquel les indigènes offrent une jeune femme en sacrifice. Ne pas chercher l'onirisme, le surréalisme, l'érotisme de l'irremplaçable version de 1933. Mais les effets spéciaux sont du grand spectacle, et Jessica Lange trouble, émeut.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Emissions régionales.
A chaque région son programme. Alsace : Focales et regards ; Aquitaine : Munich 1938 ou la fin d'une Europe ; Nord-Picardie : Procès et public ; Paris-Ile-de-France : Un portrait de Maurice Viollette...

0 h 15 Prélude à la nuit.
Concert du MIDEM 85 : Air à variations, de L. Ducek, interprété par Alice Ader au piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : l'Age en fleur ; **17 h 15,** Série : Dynastie ; **18 h,** Effraction ; **18 h 55,** La panthère rose ; **19 h 5,** Atout PIC ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 35,** Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Alien, film de R. Scott ; **22 h 35, la Boum n° 2,** film de C. Pinoteau ; **0 h 15, D.O.A.,** film de R. Mate ; **1 h 40,** Série : Mike Hammer ; **2 h 25,** Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
0 h 10 Du jour au lendemain : le Pérou.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium 104) : « L'orgue, Liszt... et après » : « Triptyque », de Lejet, « Fugue », de Czerny, « Allegro et scherzo », de Beethoven, « Trio », de Hiller, « Wachtet auf », « Jesus meine Zuversicht », de Homilius, « l'Art de la fugue », de J.-S. Bach, « Weimar Volkslied », de F. Liszt, « Ouverture », de O. Nicolai et F. Liszt ; « Weinen, Klagen, Sagen, Zorgen, variations sur la basse continue du premier mouvement de la cantate BWV 12 de Bach », de Liszt, par G. Guillard, à l'orgue.

22 h 30 En direct du Grand Auditorium : l'Univers non tempéré, Alléluias et Offertoires du quatrième au neuvième siècle, par I. Reznikoff, chant.

0 h Les soirées de France-Musique : Brahms, pièces pour piano.

Mercredi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : la Guerre du cochon.
Histoire de J. Lhote, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, J. Goupil, P. Doris...
Une chronique centrée sur une petite entreprise familiale de salaison, sorte de microcosme, où tout est prétexte, pour les auteurs, à brosser un tableau de mœurs ironique sur la transformation des mentalités qu'entraîne la vie moderne. Humour noir.

21 h 35 Série : Voyages intérieurs.
De D. Frischer.
La psychanalyse, côté divan. Deuxième partie de cette série qui garde le même principe : la parole donnée aux analysés. Même si certains ont eu des déceptions, tous ne regrettent pas cette aventure unique.

22 h 35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Invitée : Madeleine Rebérioux, historienne. Au sommaire : l'enfance ordinaire de Gérard de Cortanze, par Viviane Jungfer ; Orsay 1986 : Le musée entre en gare.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

23 h 35 Sport : Tennis.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
Emission de J. Chancel.
Julien Clerc, entouré de Régis Pasquier, Teresa Berganza, Frédéric Lodéon, Michel Boujenah, Renaud, Marc Lavoine... et d'autres, interprète quelques-unes de ses chansons.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La Fête en France (s) : Bienvenidos, Benvidos, Bienvenue à Strasbourg.
Emission de variétés mensuelle des régions.
Pour fêter leur entrée dans la Communauté économique européenne, l'Alsace accueille l'Espagne et le Portugal dans l'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg pour une soirée de variétés internationales. Avec Sacha Distel, Mia Patterson, Ana Zanatti, Miguel Bose, le groupe Mecano, Linda de Suza... et des personnalités politiques : MM. Pierre Pflimlin et Marcelino Oréja.

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud. Spécial Salon nautique : vivre la mer au féminin.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Comment se débarrasser de son patron.
Réal. M. Zinberg.
Un changement de programmation de dernière minute a supprimé l'émission « Cinéma sans visa ». Un épisode du feuilleton diffusé cet été la remplace.

23 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15,** Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 45,** Cabou Cadin (et à 8 h 55 et 14 h) ; **8 h 30,** Lili, petit à petit ; **9 h 25,** *Jeux d'espions,* film de R. Neame ; **11 h 10,** Mike Hammer ; **12 h,** Dessin animé ; **12 h 30,** Magazine : Direct ; **15 h 25,** Téléfilm : Music-hall (2e partie) ; **17 h 5,** Les branchés débranchés ; **17 h 45,** 4 C + ; **18 h 25,** Les affaires sont les affaires ; **19 h,** Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h 5,** Zénith ; **19 h 40,** Tout s'chète ; **20 h 15,** Coluche : **21 h,** *la Femme et le Pantin,* film de J. Duvivier ; **22 h 45,** *Palace,* film de E. Molinaro ; **0 h 15,** *les Favoris de la lune,* film d'O. Iosseliani ; **1 h 50,** A la recherche des guerriers Nouba.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : la foire du livre de Dakar.
21 h 30 Pulsations : festival annuel Django Reinhardt.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment, le Pérou.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 4 décembre au Festival de Lille) : « Sonate pour violoncelle et piano » de Debussy, « Sonate pour violoncelle et piano » de Lenot, « Trois strophes sur le nom de Sacher, pour violoncelle et piano en sol mineur » de Fauré, par A. Meunier, violoncelle, et A. Planès, piano.

23 h 00 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du Petit Journal-Montparnasse.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 11 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

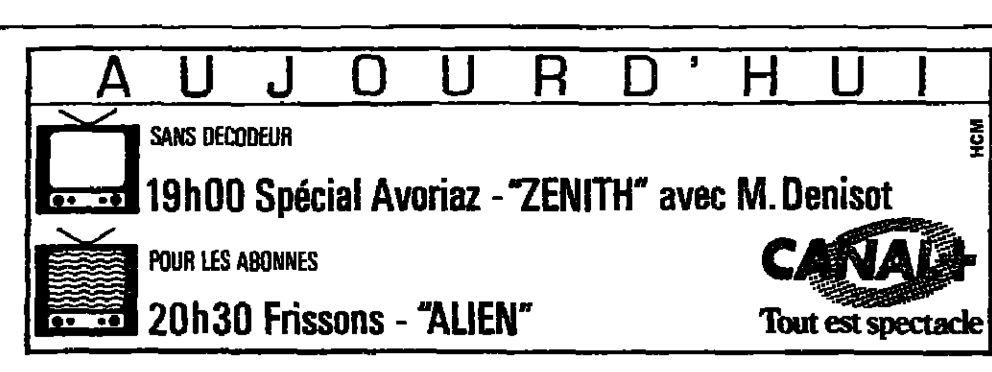
MARDI 14 JANVIER

– *MM. Louis Mexandeau,* ministre des PTT, député PS du Calvados, et *Michel d'Ornano,*ancien ministre, député UDF du Calvados, participent à un débat sur Europe 1, à 19 h 15.

MERCREDI 15 JANVIER

– *M. Valéry Giscard d'Estaing,* ancien président de la République, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » d'Europe 1, à 8 h 15.

A U J O U R D ' H U I



COMMUNICATION

Gros plan

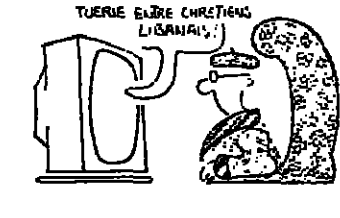
On n'a pas lésiné sur les gros plans au « Vingt heures » de lundi sur TF 1. La caméra semblait collée au visage de Marie-France Cubadda, la nouvelle présentatrice du journal du soir. Le moindre mouvement de ses traits ne pouvait échapper au regard. Plus que les nouvelles, c'est ce face-à-face serré qui occupait l'esprit du téléspectateur. Il a duré presque tout le long de l'édition. Rude épreuve dont l'intéressée s'est tirée à son honneur.

Une fois surmontée les premières minutes de trac, Marie-France Cubadda s'est peu à peu détendue. D'une voix bien posée, elle a réussi avec assurance son *premier examen de passage*. Vêtue sobrement – elle refuse, paraît-il, de ressembler à un *« paquet-cadeau »*, – celle qui fera désormais équipe avec Bruno Masure a donné l'image d'une femme dénuée d'affectation. Le plus difficile est passé pour cette caldoche de trente-neuf ans (on lui en donne dix de moins), qui avait à affronter l'œil critique des métropolitains... et de ses confrères.

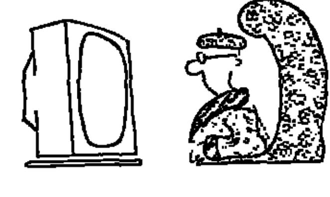
Professionnelle de l'audiovisuel de longue date, Marie-France Cubadda a fait sa première apparition au petit écran, en 1965, à Radio-France Outremer-Nouméa. Avant d'être choisie, en décembre dernier, par la *direction de TF 1 pour remplacer* Claude Sérillon, elle présentait, depuis peu, tous les dimanches soir (de 19 h 30 à 20 heures), RFO Hebdo sur FR 3. Une nouvelles vedette du petit écran est sans doute née. Attendons les sondages.

A. Rd.











GRANDES MANŒUVRES DE LA PRESSE ITALIENNE

M. Agnelli étend son empire et part en guerre contre « la Repubblica »

Propriétaire de la Stampa, *M. Agnelli vient de prendre le contrôle du* Corriere della Sera. *L'opération est contestée en raison des textes limitant, comme en France, la concentration des entreprises de presse.*

De notre correspondant

Rome. – On apprenait le mois dernier que la Gemina, l'importante société financière présidée par M. Cesare Romiti, administrateur-délégué de la Fiat, avait pris le *contrôle de la maison d'édition* Rizzoli, dont le plus beau fleuron est le *Corriere della sera*, le plus prestigieux et le plus lu des quotidiens de la péninsule.

A vrai dire, ce n'est pas la première fois que M. Gianni Agnelli, *président* de la Fiat, s'intéresse au *Corriere della sera*. En 1973 déjà, il avait acquis un tiers des actions du grand journal de Milan – un peu plus de 450 000 exemplaires vendus chaque jour – des mains de la famille Cristi, une très ancienne dynastie de la politique et de la presse péninsulaire, qu'une médiocre politique de diversification avait mise en difficulté.

Mais le magnat de l'automobile s'était retiré quelque temps plus tard, après précisément que Rizzoli *ait pris la majorité dans la* société éditrice du quotidien.

Le *Corriere* allait par la suite être atteint d'une véritable crise interne, dont le comble fut la révélation en 1981 qu'il était en fait tombé aux mains de la P2, l'étrange loge *maçonnique du grand maître Licio* Gelli, qui avait entrepris de placer sous surveillance des rouages essentiels de la société italienne.

La maison Rizzoli désormais en pleine déconfiture, le grand quotidien national se trouvait en état de virtuelle déshérence. C'est dans ce contexte que fut annoncé le retour de M. Agnelli. Mais la prise de contrôle du *Corriere* par la Gemina est-elle le dernier acte de l'affaire ? Ce n'est pas certain, l'affaire ayant été jugée attentatoire à la loi sur la presse de 1981, qui prévoit une limitation des concentrations. En effet, le groupe Agnelli possède déjà *la Stampa*, le deuxième quotidien de la péninsule par le nombre de ses ventes (un peu plus de 400 000). Plusieurs actions en justice ont donc été lancées, visant à empêcher l'opération.

Le Parti socialiste, que le *Corriere* ménage visiblement depuis l'arrivée au pouvoir de M. Craxi en 1983, s'intéresse de près à toute l'affaire. Or des signes non équivoques montrent que l'atmosphère s'est dégradée entre le PS et la plus grande industrie d'Italie.

C'est sur cet arrière-plan que l'on a appris, le samedi 11 janvier, le remplacement de M. Giorgio Sattori, directeur de *la Stampa*, par M. Gaetano Scardocchia, correspondant à New-York... du *Corriere*. Est-ce là la démonstration de la part de M. Agnelli d'une certaine désaffection vis-à-vis de *la Stampa*, aux destinées de laquelle présidait déjà son grand-père ?

Un partage des tâches

Le patron de la Fiat a tenu, samedi, à venir lui-même rassurer le comité de rédaction à ce sujet. A-t-il convaincu ? Une hypothèse nous a été formulée par un homme du sérail.

« *Dans la bataille très âpre qui s'ouvre pour la conquête des premières places dans la presse quotidienne, avec* la Repubblica *comme principal concurrent, Giovanni Agnelli a sans doute en tête un partage des tâches, entre* le Corriere *et* la Stampa. *Au premier serait assigné le rôle de fer de lance. A lui de rendre coup pour coup à* la Repubblica, *le journal de la Rome politique, au nom des idées technocratiques et libérales du Nord industriel. Pour ce faire, le journal sera invité à prendre des risques, à dénicher les choses un peu malodorantes, à se déboutonner, en somme. Quant à* la Stampa, *elle restera le journal très sérieux, très élégant, qu'il n'a jamais cessé d'être sous l'inspiration des Agnelli. Avec, aussi, le risque de virer un peu au genre noble décadent.* »

La Repubblica fête cette semaine le dixième anniversaire de sa parution, le 14 janvier 1976.

Sa réussite a été stupéfiante : sur un marché qui paraissait solidement « verrouillé » par les deux quotidiens du Nord, le journal romain est parvenu aujourd'hui à faire quasiment jeu égal avec *la Stampa*, qu'il a même dépassée à l'automne dernier.

Son directeur, M. Eugenio Scalfari, explique ainsi ce succès : « *Avec 90 % de ses ventes dans le seul Piémont,* la Stampa *est un très grand journal régional. Avec la moitié de ses ventes dans la seule Lombardie, le* Corriere *est un grand quotidien régional, doublé d'un grand quotidien national.* La Repubblica, *est le seul journal à être vendu de façon également répartie sur l'ensemble de l'Italie.* »

La bataille promet donc d'être rude entre le nouveau venu et ses grands anciens.

Là encore, l'enjeu est politique. Née à gauche, durant la phase d'ascension du PC dans la société italienne et de la contestation de cette même société par la « nouvelle gauche », *la Repubblica*, ou plutôt son directeur, a toujours eu la dent très dure contre M. Craxi, qu'elle accusait récemment, à propos des événements liés au détournement de l'*Achille-Lauro*, de diriger « *un gouvernement de l'entourloupe* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

POLÉMIQUES AUTOUR DE LA CHAINE COMMERCIALE

Les consommateurs contre les coupures publicitaires

La perspective de voir la cinquième chaîne de télévision couper ses programmes par des spots publicitaires continue à soulever de vives protestations. Après les réalisateurs, les sociétés d'auteurs, l'Académie française, c'est au tour des associations de consommateurs de tirer la sonnette d'alarme. Treize d'entre elles ont signé un communiqué commun demandant aux pouvoirs publics d'appliquer aux nouvelles chaînes « *les règles imposées au service public pour la qualité des programmes et des émissions, notamment en ce qui concerne la publicité, l'extension du domaine d'activité de la Régie française de publicité* ».

Les organisations de consommateurs estiment que « *l'immixtion de messages publicitaires au sein de films, et plus généralement d'œuvres de l'esprit, en dénature souvent de façon irréversible les qualités essentielles et porte ainsi atteinte aux attentes légitimes des téléspectateurs* ». Forts de leur unanimité, les treize organisations ont demandé audience sur ce thème à toutes les autorités concernées.

Leur démarche vient de trouver un appui dans un sondage publié par *la Croix* et réalisé du 20 au 23 décembre 1985 par FO-Consommateurs sur une population de 1 091 personnes : 77,9 % d'entre elles estiment que l'insertion de publicités dans une œuvre diminuerait le plaisir et l'intérêt qu'on peut en tirer, et 63,7 % pensent que, dans ces conditions, le spot ne peut que provoquer une réaction de rejet vis-à-vis du produit.

Selon ce sondage, une majorité de Français (56,9 %) sont convaincus que, dans une télévision commerciale, les annonceurs ont une influence directe sur le choix et le contenu des programmes. Mais ils restent très partagés quand il s'agit de définir le système idéal de financement de la télévision : 41,1 % se prononcent pour le financement public par la redevance, tandis que 34,2 % préfèrent le financement publicitaire. Notons qu'un quart des personnes interrogées choisissent la formule de la télévision payante, une spectaculaire évolution des mentalités qui confirme les leçons des études effectuées récemment par IPSOS (*le Monde* du 11 décembre 1985).

SUR TF 1

La Haute Autorité réservée sur l'émission que devait animer M. Bernard Tapie

L'émission de TF 1 « Ambitions », que devait, en principe, animer M. Bernard Tapie, à partir du 7 février, suscite de fortes réserves de la part de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. L'objectif de cette émission, qui se situe à mi-chemin entre le jeu et les variétés (elle alternera le vendredi soir avec celle de Patrick Sabatier), est de permettre à un candidat de moins de vingt-cinq ans, souhaitant créer une entreprise, de présenter son projet et d'obtenir les moyens d'y parvenir. A condition qu'il franchisse avec succès les diverses épreuves auxquelles le soumettra M. Bernard Tapie au cours d'« Ambitions ».

Dans une recommandation que les neufs « sages » viennent d'adresser à M. Hervé Bourges, PDG de la chaîne, ceux-ci expriment leurs inquiétudes à propos des modalités de cette émission. Ils soulignent, en particulier, les risques de dérapages *qu'elle comporte et font remarquer que la création d'une entreprise n'est* pas un jeu. C'est un acte sérieux, selon eux, avec des implications économiques, financières et déontologiques.

En outre, la Haute Autorité voit un danger supplémentaire à l'émission : qu'elle serve indirectement de tribune personnelle à M. Tapie. Se refusant, toutefois, à se substituer aux responsables des programmes de la première chaîne, les neuf « sages » suggèrent qu'« Ambitions » ne soit plus pilotée par le patron de La Vie claire mais par un journaliste de la chaîne, l'homme d'affaires n'apparaissant qu'à titre d'expert. Il semble qu'une modification de formule soit actuellement à l'étude à TF 1.

M. Tapie a déclaré, pour sa part, lundi matin 13 janvier à Europe 1, qu'on lui faisait un « *mauvais procès* » et qu'« *il n'avait rien à vendre* ».

Biarritz : la télévision interactive

De notre correspondant

Biarritz. – Un an et demi après sa naissance, le réseau câblé de Biarritz – qui vient de fêter son millième abonné relié par fibres optiques – a convolé en justes noces avec une chaîne de télévision locale (*le Monde* du 7 décembre 1985). La cérémonie officielle à laquelle étaient conviés tous les câblés de *Biarritz et les parents des époux* (DGT, mission TV-câble, Thomson, SAT, Alcatel, municipalité) a eu lieu vendredi 10 janvier, après dix jours d'union libre, puisque la nouvelle télévision avait lancé ses émissions le Jour de l'an.

Des fiançailles nécessaires mais non suffisantes, qui auront dérouté nombre des cent quatre-vingt foyers qui étaient au rendez-vous de la « première » : hommes (une petite équipe de six personnes) et matériel (Thomson) ont connu quelques défaillances. Il faudra encore du temps pour que les responsables, les réalisateurs mais aussi les téléspectateurs se fassent à l'idée qu'avec des moyens aussi limités on ne peut penser reproduire la qualité des chaînes du service public.

Mais le réseau de Biarritz possède un atout qu'aucun des plus grands réseaux du monde ne peut s'offrir : la possibilité de faire intervenir à tout moment des trois quarts d'heure d'émission quotidienne, un téléspectateur en direct depuis chez lui, avec image et son. Une interactivité qui transforme les mille foyers câblés de la ville en autant de studios de télévision grâce au visiophone, ce téléphone en image qui dispose d'un écran et d'une caméra vidéo. On imagine déjà les débats qui pourront s'instaurer en direct entre téléspectateurs et personnes présentes sur le plateau. Sans compter toutes les possibilités de jeux ou de concours.

Pour Biarritz Télé-Câble, qui vient s'ajouter aux douze chaînes françaises et étrangères, en attendant la télé-vidéothèque (la télévision à la carte), la poursuite de son contrat au-delà du mois de février dépend de la générosité de la mission TV-câble. Une nouvelle enveloppe de 2 millions de francs pourrait être débloquée prochainement. Le conte de fées pourrait alors avoir une suite.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE A QUARANTE ANS

L'éditeur de l'administration joue la modernité

15 novembre 1985 : brève cérémonie au 29-31, quai Voltaire, à Paris.

M. Laurent Fabius, premier ministre, et M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, rendent visite à une dame en pleine maturité, qui semble plus jeune que jamais : la Documentation française a quarante ans.

Il y a là plusieurs secrétaires généraux successifs du gouvernement, puisque cette direction de l'administration centrale est rattachée au sommet de la pyramide de l'Etat depuis 1947, à la suppression du ministère de l'information. Aujourd'hui, la Documentation française, dirigée depuis 1982 par Mme Françoise Gallouédec-Genuys, est en pleine mutation. Mots d'ordre : modernisation et rentabilité.

Issue de la « France libre » à Londres et à Alger, la Documentation française est aujourd'hui forte de quatre cent cinquante personnes, réparties sur Paris et Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), avec une petite agence régionale à Lyon. Ses missions n'ont guère changé depuis son ordonnance de création, le 19 octobre 1945, précisées par le décret du 6 février 1976. Centraliser et coordonner la documentation des diverses administrations, recueillir des informations en France et à l'étranger dans tous les domaines de la vie publique, et mettre tout cela à la disposition des usagers : fonctionnaires d'abord, mais aussi entreprises, enseignants, étudiants, etc. Avec une déontologie qui fait sa force : une objectivité quasiscientifique. Les documents sont authentifiés, leurs sources identifiées, aucun jugement de valeur ou position partisane ne peut émaner des rédacteurs de ce service de l'Etat. A travers sa bibliothèque (au siège), ses publications, ses banques de données, la Documentation française rend service à un nombre grandissant de personnes. Dans un univers bombardé d'informations et qui devient plus complexe, les documents de référence prennent une importance majeure.

Depuis plusieurs années, une action vigoureuse a été entreprise pour rendre plus accessibles toutes ces ressources, la gestion étant renforcée par un effort remarquable d'informatisation et de commercialisation.

Le relais : les libraires

Un maître-mot : l'informatique. Les premiers marchés viennent d'être passés avec des imprimeurs (1) pour passer à l'édition électronique. Cette opération, préparée depuis deux ans avec les administrations, permettra dans les cinq ans d'éditer à partir de machines à traitement de texte avec des logiciels adéquats l'ensemble des publications. Avec la Documentation française, on est déjà loin de l'artisanat : plus de deux cents ouvrages par an, douze périodiques « maison » et une quarantaine édités au compte des ministères, *1 000* tonnes de papier, 150 millions de caractères... Avec quelques *best-sellers*, qui ont pulvérisé les tirages habituels (3 000 exemplaires) : 95 000 exemplaires pour le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société (dont 90 000 en livre de poche), 70 000 pour le rapport Sudreau sur l'entreprise, 20 000 pour le rapport Legrand sur la réforme des collèges.

La télématique ensuite : la Banque d'information politique et d'actualité (BIPA) prend en compte les techniques modernes de stockage et de diffusion. Avec « LOGOS » et « SAGA » (textes intégraux) les discours présidentiels, les communiqués officiels, les déclarations d'hommes politiques, les informations administratives. « Papyrus » recueille des informations issues de la presse. « Iconos » est actuellement la seule banque disponible en France répertoriant les collections de photos d'actualité publiques et privées (une partie est disponible sur vidéodisque). Prochaine étape dans ce domaine : le passage sur Minitel, pour permettre l'accès des non-professionnels.

Modernisation encore avec la réorganisation du service des dossiers (6 000 dossiers constitués à partir de 1945), dont les 17 personnes travaillent sur des documents en provenance du monde entier ; de plus, un service est spécialisé sur l'Afrique (7 personnes), un autre sur les pays communistes (13 personnes), un autre sur l'Amérique latine (3 personnes).

L'objectif que s'est fixé désormais *Mme Gallouédec-Genuys est de faire* de la Documentation française, sinon une entreprise du moins un service qui ne vit pas uniquement de subventions. En 1985, pour la première fois, le budget a été équilibré, alors qu'un « collectif budgétaire » de fin d'année était nécessaire auparavant. Le budget prévisionnel pour 1986 comprend 51 millions de francs de crédits de l'Etat et un compte de commerce (recettes de diffusion) évalué à 61,5 millions ; ce dernier était de 20 millions de francs en 1975, 30 millions en 1979. « *Il ne s'agit pas de faire des superprofits, mais d'équilibrer les comptes* », déclare la directrice.

Une politique commerciale s'est donc développée : davantage de « commerciaux », des opérations dans les régions et à l'étranger, une liaison accrue avec les libraires (« *notre relais vers le grand public* »), une présence dans de nombreuses manifestations. Chaque mois, *DF actualités* est diffusé à quelque 30 000 destinataires. Et puis, l'institution soigne son « look » (« *il faut être sérieux, mais pas ennuyeux* »), la présentation de ses publications, de ses catalogues. Elle acquiert une réputation dans les secteurs de pointe, comme la communication ou les nouvelles technologies. L'image traditionnelle d'une administration sclérosée et poussiéreuse ne s'applique déjà plus quai Voltaire.

YVES AGNÈS.

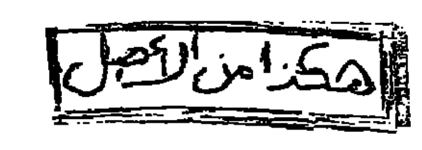
(1) La Documentation française travaille avec une trentaine d'imprimeurs à Paris et en province.

● *M. Roland Leroy pour une procédure de flagrant délit contre M. Robert Hersant.* – M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité* et d'*Humanité-Dimanche*, a estimé, lundi 13 janvier, qu'il ne fallait pas agir avec un « *sabre de bois* » comme le fait, selon lui, le gouvernement, mais « *agir selon la loi française et poursuivre M. Robert Hersant en flagrant délit* ». « *J'ai fait poser la question à la Fédération nationale de la presse française (FNPF)*, poursuit-il, *au bureau de la fédération. Seule* l'Humanité *a voté pour que le gouvernement demande l'application du flagrant délit. Tous les autres membres ont voté contre. Il n'y en a même pas un qui se soit abstenu.* »

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous indiquions dans notre édition du 6 janvier, M. Robert Hersant ne contrôle pas le quotidien belge *la Province* (Mons). La fausse édition de *la Province* qu'il avait en effet proposée aux lecteurs montois avait été vendue à quelques centaines d'exemplaires seulement. M. Hersant a donc renoncé à exploiter ce titre dont il avait obtenu la location. Et le quotidien *la Province* est toujours édité par le groupe qui contrôle *la Nouvelle Gazette de Charleroi*.

● *Au « Courrier picard ».* – Le groupe socialiste du conseil régional de Picardie a demandé au président *de cette assemblée, M. Charles Baur* (PSD-UDF), une session extraordinaire du conseil sur l'avenir de la presse dans la région. « *Le récent dépôt de bilan de la société coopérative du* Courrier picard *faisant suite aux problèmes rencontrés par le journal* l'Union, *qui diffuse dans le département de l'Aisne, crée actuellement une inquiétude légitime quant à l'avenir d'une presse libre et indépendante dans notre région* », estime le PS. D'autre part, les journalistes du *Courrier picard* ont transformé, lundi 13 janvier, la Société des rédacteurs créée sous forme associative le 21 décembre en société civile à capital variable et élu un conseil d'administration de neuf membres. Pierre Mabire est *président* de la nouvelle société, Michel Curie, secrétaire, et René Vérard, trésorier. – *(Corresp).*

● *M. Chirac et l'audiovisuel.* – M. Jacques Chirac, présentant ses vœux à la presse lundi 13 janvier, a évoqué les problèmes de l'audiovisuel en disant qu'« *il faudrait remettre en cause, le moment venu, les montages obscurs négociés dans le secret car ils obèrent l'avenir de tout notre système de communication* ». Le maire de Paris a ajouté : « *J'ai demandé il y a plusieurs mois au gouvernement de réserver une bonne fréquence sur la tour Eiffel pour une télévision régionale parisienne. Je n'ai toujours pas reçu de réponse du gouvernement à ce sujet à l'heure même où la loi permet à la Haute Autorité d'attribuer des fréquences pour les télévisions hertziennes locales. Cette absence de réponse constitue un véritable test du double langage des autorités gouvernementales.* »



Le Monde

MEDECINE

Péridurale : un accouchement enfantin...

Grâce à la péridurale, les femmes peuvent aujourd'hui réellement accoucher sans douleurs. Mais, en supprimant la souffrance, ne leur vole-t-on pas la sensation de leur corps au moment de donner la vie ?

C'ÉTAIT il y a une dizaine d'années, sur les bancs d'une faculté de médecine de province. On avait organisé une conférence-débat réunissant deux gynécologues obstétriciens : un jeune mandarin formé de la manière la plus classique qui soit et un « marginal », chantre de la naissance sans violence qui, en ces temps post-soixante-huitards, jouissait d'une grande notoriété.

De débat, point ; mais un véritable pugilat opposant à travers les deux hommes la technique obstétricale et la médicalisation de l'accouchement à la « psychologie » et aux vertus du « naturel ». Un vrai conflit d'écoles pour un seul et unique objectif : la sécurité et l'avenir de l'enfant à naître. Le « marginal » vantait, entre autres, les mérites de l'analyse et de l'accouchement dans le calme et la pénombre. « *Je retiendrai de cette soirée*, conclut le mandarin, *que la psychanalyse permet de voir dans l'obscurité !* » Et l'amphithéâtre, partagé, d'éclater de rire ou de crier au scandale.

Fin 1985, salle Wagram à Paris. Le collège national des gynécologues et obstétriciens français organisait un colloque consacré à « *l'environnement de la naissance* ». Sur scène, à tour de rôle, tous les grands patrons parisiens et provinciaux de la spécialité. Dans la salle, plus d'un millier de médecins venus de toute la France. Au programme : yoga, sophrologie, préparation aquatique à la naissance, « *vie sensorielle du fœtus* » et « *aspect psychologique de la grossesse : écouter les femmes enceintes* » (1).

« *La polémique n'est plus d'actualité*, devait déclarer le professeur Claude Sureau (hôpital Cochin, Paris). *Les remarques perverses sur le sadisme des accoucheurs instillant les gouttes de collyre dévastateur dans l'œil innocent des nouveau-nés ; les rêveries romantiques sur les sensations éprouvées par le fœtus écrasé sous la force des contractions utérines, ne suscitent plus guère d'intérêt.* » Plus de polémique donc puisque toutes les tentatives, toutes les recherches, sont aujourd'hui permises « *au nom du libéralisme médical* », estime le professeur Sureau.

Ainsi, en une décennie, tout a changé : le monde hospitalier et hospitalo-universitaire s'est largement ouvert à des préoccupations et à des techniques qu'il ignorait, il y a peu, avec superbe. Tout, en définitive, s'est passé comme si les partisans de la médicalisation intensive de l'accouchement – souvent, il est vrai, avec le souci, légitime, d'assurer la meilleure sécurité à la mère et à l'enfant – avaient pris conscience de la nécessité de s'ouvrir à autre chose. C'est-à-dire notamment à ne plus considérer la lutte contre la douleur de la femme comme un objectif accessoire.

Un consensus s'est ainsi progressivement dégagé pour prévenir ou traiter le stress et les douleurs de la parturiente, comme l'indiquait un récent rapport d'un groupe de spécialistes réunis à la demande du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale (*le Monde* du 11 septembre 1985). Fait notable, ce courant s'est joint à un autre qui cherche à redonner à la naissance, quoique « médicalisée », une pleine dimension symbolique et sociale.

Le travail et l'aiguille

L'ANESTHESIE péridurale consiste à injecter une substance anesthésique à proximité des nerfs qui conduisent les influx douloureux venant de l'utérus et des voies d'accouchement (de la onzième vertèbre dorsale jusqu'à la cinquième vertèbre sacrée). Le médecin anesthésiste doit injecter le produit dans un espace situé à 4 ou 5 cm de la peau, à proximité de la dure-mère, d'où *le terme de péridurale*.

En pratique, la femme est soit assise dos rond, soit couchée sur le côté en « chien de fusil ». Après anesthésie locale de la peau, le médecin anesthésiste doit chercher l'espace péridural au moyen d'une aiguille introduite entre deux vertèbres. Un mince tuyau de plastique est alors introduit (cathéter). *L'aiguille est retirée*, la femme s'allonge et l'anesthésique est injecté.

Au total, la mise en place de la péridurale dure une quinzaine de minutes. Elle est réalisée avec les plus grandes précautions d'aseptie. L'effet anesthésique demande ensuite une quinzaine de minutes avant d'apparaître. Quelques sensations désagréables peuvent être notées (sensations de fourmillement dans les pieds, de chaleur, frissons ou maux de tête). Les *accidents sont « rarissimes »*, selon les promoteurs de cette technique, et ils ne surviennent *« que lorsque toutes les conditions de sécurité ne sont pas respectées »*.

Révolution ou mise à jour ?

Vraie révolution ? Simple remise à jour de la déjà vieille « *psychoprophylaxie obstétricale* » et de son « *accouchement sans douleurs* » importée, dans les années 1950, d'Union soviétique ? Ou, plus prosaïquement, souci de récupération par les porte-parole hospitalo-universitaires de la profession d'un courant para-médical à la mode et largement exploité par les médias ?

C'est dans ce contexte mouvant et incertain que se pose aujourd'hui le problème de la diffusion de la plus importante des techniques d'anesthésie obstétricale – la péridurale – à laquelle un fort intéressant ouvrage de vulgarisation vient d'être consacré (2). Mise au point, il y a cent ans, la technique de la péridurale (ainsi dénommée parce que la substance anesthésique est injectée dans l'espace péridural de la colonne vertébrale) a été maintes fois décrite, utilisée puis... oubliée. En obstétrique – la péridurale est aussi utilisée dans de nombreuses disciplines chirurgicales – elle a pour but de bloquer les sensations douloureuses ressenties par la femme lors de l'accouchement.

Adoptée aux Etats-Unis, elle y fit fureur dans les années 60. A tel point que dans certaines maternités d'Amérique du Nord, les femmes qui accouchaient de manière naturelle étaient celles à qui on n'avait pas eu le temps de proposer cette anesthésie.

En France, en dépit de nombreux articles vantant ses mérites, la progression de la péridurale est fort lente. Une enquête nationale de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale établissait à 3,9 % la proportion des femmes qui en 1981 avaient eu recours à cette méthode. Son objectif est clair : obtenir, par voie médicamenteuse, un accouchement sans douleurs.

« *Grâce à la péridurale, 85 % des femmes auront un soulagement complet des deux types de douleur de l'accouchement : celle des contractions et de la tension du col pendant la phase de dilatation, puis celles qui sont dues à la distension des tissus lors de la descente de l'enfant* » (2). Le soulagement n'est que partiel dans 13 % des cas environ, et un échec complet est noté dans 1 à 3 % des cas. Les autres avantages de cette technique sont des conséquences de la sédation de la douleur (diminution de la fatigue, récupération plus rapide, sécurité accrue, etc.)

La péridurale n'est toutefois pas sans désagréments ni sans risques (voir encadré) : les accidents possibles sont les lésions neurologiques (compression, infection) ou ceux dus à des chutes de tension artérielle. Les auteurs de l'ouvrage estiment toutefois que ces accidents sont « *rarissimes* », et la rumeur actuelle autour de ses dangers se fonde selon eux sur des accidents qui, en toute rigueur, auraient pu être prévenus.

Accidents rarissimes

« *Certes*, notent-ils, *on ne peut nier les incidents et les rarissimes accidents de la péridurale : il ne demeure pas moins que, par rapport au total des péridurales, le risque est moindre en gravité et en nombre que celui qui entoure l'anesthésie générale.* » « *Ce qui est (...) déplorable*, écrivent-ils d'autre part, *c'est que dans certains cas la péridurale est disponible, mais elle est refusée parce que l'information du public a été faussée, grossissant honteusement les risques d'accident.* »

Avantages majeurs. Accidents rarissimes. On en vient à se demander pourquoi, au fond, cette technique n'est pas plus fréquemment mise en œuvre. D'autant que, lorsque l'équipe soignante décide de la proposer systématiquement, on atteint des taux impressionnants (80 % des accouchements à la Pitié-Salpêtrière, 50 % à la maternité de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris).

Pourquoi alors une diffusion aussi lente ? « *En fait*, explique le professeur Michel Tournaire (hôpital Saint-Vincent-de-Paul), *il faut savoir que dans les maternités privées les caisses de Sécurité sociale n'acceptent le remboursement de cet acte, estimé à environ 520 F, que lorsqu'il est réalisé pour des raisons « obstétricales », « médicales ». Elles refusent, en revanche, s'il est présenté comme remède aux douleurs de l'accouchement. Il y a là une discrimination intolérable.* »

Autre obstacle, – qui, dit-on devrait prochainement être levé, – la situation réglementaire ambiguë dans laquelle se trouvent les sages-femmes : ont-elles, lors de l'accouchement, le droit de réinjecter les doses nécessaires de la substance anesthésique dans le cathéter qui, au départ, a été mis en place par le médecin anesthésiste ? Il ne s'agit aucunement là d'une question de détail. Car si, à la différence de ce qui se passe en Suisse, en Suède ou en Grande-Bretagne, tel n'était pas le cas, la péridurale tomberait rapidement en désuétude compte tenu de l'impossibilité matérielle de disposer en permanence de médecins spécialisés.

Un sens à la douleur

Dernier obstacle enfin, si l'on excepte les oppositions systématiques et plus ou moins raisonnées de certains soignants, l'insuffisance de médecins anesthésistes formés à cette technique.

En fait, la diffusion de la péridurale pose bien d'autres problèmes que ceux qui, en pratique, freinent sa mise en œuvre. Technique antidouleur efficace, elle est aussi – corollaire – un procédé qui prive la femme d'une partie des sensations lors de l'accouchement. En cela, elle renvoie aux diverses tentatives faites pour trouver un sens à la douleur en général, à celle de l'accouchement en particulier.

Faut-il, comme ailleurs en médecine, combattre celle-ci à tout prix ? Peut-on assimiler la douleur d'une femme qui accouche à celle d'une extraction dentaire, d'une appendicectomie ? Faut-il au contraire penser qu'elle a, précisément au moment de l'accouchement, une signification particulière ? Non pas, certes, la justification religieuse du rachat d'un hypothétique péché (3) mais bien la manifestation clinique de la séparation de deux êtres, l'un donnant vie à l'autre.

« *Je me suis posé beaucoup de questions à ce sujet, depuis longtemps*, écrit le docteur Aldo Naouri, pédiatre, auteur d'*Une place pour le père* (4), *et j'ai eu souvent l'occasion de remarquer que ces femmes qui ont choisi – volontairement – d'accoucher sous péridurale sont très enthousiastes juste après, mais beaucoup moins plus tard, comme s'il leur avait manqué quelque chose.* »

« *Face aux femmes qui choisissent la péridurale, il en est d'autres qui choisissent de ne pas y faire appel*, note Edmonde Morin dans un ouvrage tonique, aussi dévastateur que constructif (5). *Sans attribuer à la souffrance un mérite particulier, elles préfèrent aller à leur pas, et ne pas décider d'avance qu'elles y auront recours. Leur capacité à surmonter l'épreuve qui les attend les intéresse. C'est à leur aune personnelle qu'elles veulent se mesurer : l'effort qu'elles sont en mesure de fournir ne regarde qu'elles, l'image qu'elles se donnent à elles-mêmes face à un affrontement tout intérieur.* » Refuser la péridurale, en somme, pour bien (se) démontrer que les enfants ne naissent pas dans les choux.

En réalité, tout ce débat est quelque peu académique. Quelque peu injuste aussi, en ce qu'il postule qu'un accouchement équivaut à une quantité bien définie de douleur. En pratique, il n'en est rien. « *Il existe une inégalité fantastique devant la douleur de l'accouchement*, explique le professeur Tournaire. *Certaines femmes ressentent des douleurs atroces, d'autres n'éprouvent que quelques sensations douloureuses* » *(voir schéma)*. Un fait essentiel et presque toujours oublié quand on cherche à évaluer l'efficacité de telle ou telle méthode de préparation à l'accouchement sans douleur.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Environnement de la naissance*, ouvrage publié pour le Collège national des gynécologues et obstétriciens français par G. Levy et M. Tournaire. Diffusion Vigot, Paris, 357 p., 160 F.

(2) *La Péridurale – la Douleur de l'accouchement vaincue*, Hélène Cardin, docteur M.-T. Moisson-Tardieu et professeur Michel Tournaire. Editions Balland, 201 p., 79 F.

(3) Sur ce thème, on lira avec profit le remarquable exposé du professeur F. Charvet, publié en conclusion de l'ouvrage *Environnement de la naissance*, cité plus haut.

(4) Editions du Seuil.

(5) *Petit Manuel de guérilla à l'usage des femmes enceintes*, Edmonde Morin. Editions du Seuil, 214 p., 75 F.

COMPARAISON DES SENSATIONS DOULOUREUSES

50
40
PREMIER ACCOUCHEMENT (sans préparation)
PREMIER ACCOUCHEMENT (avec préparation)
ARRACHEMENT D'UN DOIGT
30
ACCOUCHEMENTS SUIVANTS, avec ou sans préparation
SCIATIQUE
20
RAGE DE DENT
FRACTURE
10
COUPURE
ACCOUCHEMENT SOUS PERIDURALE

Une étude réalisée à l'université McGill de Montréal (1) permet d'établir une comparaison des diverses douleurs. Le schéma représente un niveau moyen des douleurs de l'accouchement par rapport à d'autres types de sensations douloureuses.

Il faut toutefois savoir que les douleurs de l'accouchement sont ressenties de manière très inégales. Selon les auteurs de l'ouvrage sur la péridurale, 25 % des femmes souffrent *« un peu »*, 30 % *« beaucoup »*, 20 % *« à la folie »*, et 15 % seulement *« pas du tout »*.

(1) Etude de R. Melzack, publiée dans *Pain* (1, 227, 1975).

Le café est-il nocif pour la santé ?

Le café est-il dangereux pour le cœur au-delà de deux tasses par jour ? Une polémique s'engage à la suite d'une récente étude américaine.

LE café est-il nocif pour *l'organisme, est-il toxique* pour le cœur et les vaisseaux, peut-il faciliter la formation de tumeurs malignes, aggraver — voire provoquer — des crises d'anxiété aiguë chez ses adeptes prédisposés ?

Les données que vient de présenter à Washington, lors du congrès annuel de l'Association américaine de cardiologie, une équipe de l'université Johns-Hopkins relancent une polémique qui ne cesse, depuis une dizaine d'années, d'agiter les milieux médicaux... et les consommateurs.

Selon cette enquête (non encore publiée), conduite depuis vingt-sept ans chez mille trois cent trente-sept diplômés de la faculté de médecine de Johns-Hopkins, ceux qui boivent plus de *cinq tasses de café par jour multiplient* par trois leur risque de présenter une maladie de cœur par rapport à ceux qui n'en boivent pas.

L'originalité de cette étude réside dans le fait que les autres facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires ont été éliminés, d'une part parce que 14 % seulement des sujets (tous masculins) fumaient et, d'autre part, parce qu'ils ont été strictement appariés quant à leur pression sanguine, le taux de leur cholestérol sanguin et leur mode de vie.

Les docteurs T. Pearson et A. Lacroix, auteurs de ce travail, recommandent dès lors à la population de ne pas dépasser un taux journalier d'absorption de caféine évalué à deux tasses par jour. Ce *que ne manquent pas de contester* d'autres spécialistes de la prévention cardio-vasculaire présents au congrès de Washington...

Que la caféine ait des effets stimulants sur le système nerveux central et sur l'appareil cardio-*vasculaire, nul ne le conteste*, et chacun peut d'ailleurs le constater depuis les temps lointains de la découverte de ces effets par un berger éthiopien qui, observant le déploiement d'énergie de ses chèvres lorsqu'elles broutaient les baies de « *Coffea arabica* », en absorba lui-même et répandit aux alentours la nouvelle du résultat.

A cette époque (avant le XIIIe siècle), on utilisait ces baies en infusion, jusqu'à ce que l'idée vint de les griller. C'est sous cette forme torréfiée que le café envahit l'Europe au XVIIe siècle, à partir du monde arabe, puis de Venise.

Les Français consomment environ 6 kg de café par an et par personne (12 kg en Scandinavie), mais de nombreuses variantes *d'origine ou de préparation ne* permettent pas de comparaison stricte en terme d'absorption de caféine.

En effet, le café dit « *arabica* », qui provient d'Amérique du Sud et de l'Est africain, a une teneur en caféine variant de 0,8 à 1,6 %, alors que la variété « *robusta* » (Afrique de l'Ouest, Asie et Madagascar) en contient près du double (1,4 à 2,5 %).

Cette teneur en caféine augmente également avec la finesse de la mouture des grains, avec le mode de préparation (le café instantané est plus faiblement dosé) et, bien entendu, avec le dosage adopté par les utilisateurs ou les restaurateurs.

Le thé contient moins de caféine que le café, mais il apporte aussi d'autres xanthines stimulantes, la théophylline et la théobromine notamment. Le chocolat et le coca-cola contiennent également de la caféine, mais dans une moindre mesure (quatre fois moins pour une petite bou*teille individuelle de coca-cola* que ce que contient une tasse de café).

Ces disparités incitent à souhaiter que la teneur en caféine des différentes boissons disponibles sur la marché soient clairement indiquée sur leur conditionnement. Peut-être expliquent-elles aussi pour une part les résultats discordants avancés par les milieux médicaux quant à l'éventuelle toxicité du café.

Si nul ne conteste que le café est un facteur aggravant, voire déclenchant, chez les malades anxieux, angoissés, ou sujet aux *crises de panique aiguë, ses liens* avec un certain nombre de cancers ont été non seulement controversés mais, à l'heure actuelle, infirmés.

Une étude américaine publiée en 1981 avait semé la panique. Ses auteurs notaient une forte corrélation entre les cancers du pancréas et la consommation du café. Il en fut de même ultérieurement, mais de façon moins frappante, pour les cancers du rein, des voies urinaires, des ovaires et les tumeurs bénignes du sein.

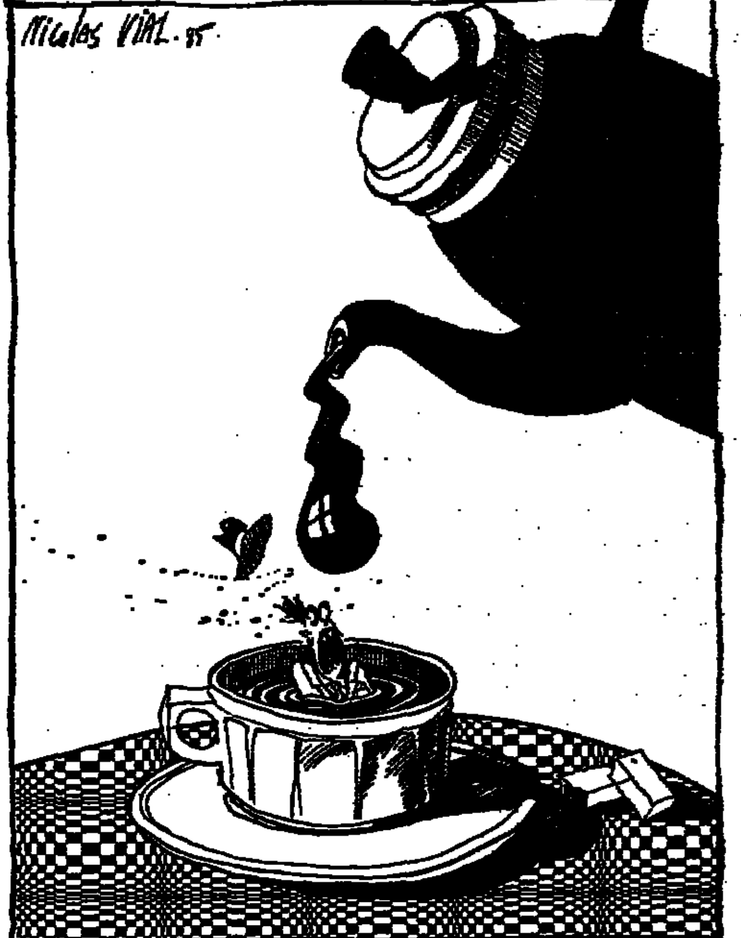
Des cancers imaginaires

Des multiples enquêtes et vérifications entreprises, il résulte, comme le souligne le rapport officiel du Concil of Scientific Affairs américain, qu'« *il n'existe aucune base sérieuse à ce jour qui permette de conclure que la caféine représente chez l'homme un risque quelconque de cancérisation* ». Ce qui n'avait pas empêché, entre-temps, un effondrement des cours du café provoqué par l'annonce de sa prétendue action cancérigène.

Les effets du café sur le fœtus pendant la grossesse — qui avaient également été mis en cause — ont fait l'objet d'une enquête épidémiologique exhaustive portant sur 12 000 femmes et sur 2 030 enfants malformés. Aucun lien n'a pu être trouvé entre ces malformations, la prématurité ou un faible poids de naissance et la consommation du café.

Les gastro-entérologues incitent souvent les malades atteints d'ulcère gastrique ou duodénal à s'abstenir de café. Ici aussi, une enquête approfondie montre que ce conseil n'est pas fondé et que « *la relation, s'il en existe une, entre le café et les ulcères gastriques ou duodénaux est rien de moins qu'incertaine* ».

Il reste donc l'interrogation, que vient de relancer à Washington une équipe américaine de grande réputation, sur les liens entre l'absorption de café et les maladies cardio-vasculaires. Chacun sait que l'absorption de café conduit à une accélération des battements cardiaques. Mais les enquêtes épidémiologiques les plus exhaustives, portant durant plus d'une décennie sur des milliers de personnes, ont conclu que « *la consommation de café telle qu'elle est pratiquée par la population en général n'est pas un facteur favorisant des affections cardio-vasculaires liées à l'athérosclérose.* »



NICOLAS VIAL.

Il n'en existe pas moins des individus plus sensibles que d'autres chez lesquels la caféine provoque des battements de cœur (tachyarythmie). De même, l'absorption du café est toujours restreinte, voire interdite, après un infarctus du myocarde, bien qu'il n'existe aucune preuve formelle du bien-fondé de cette recommandation.

Il reste, dans ce bilan somme toute réconfortant, que la caféine est un stimulant du système nerveux et que cette action — recherchée par les consommateurs de café — peut, chez les sujets prédisposés, aggraver l'anxiété et l'irritabilité et troubler le sommeil.

Ceux qui se sont penchés sur ces effets psychostimulants (et notamment en France le docteur J.-P. Boulenger) situent à l'équivalent de 7 à 8 tasses par jour (soit 600 mg) la barre d'une intoxication chronique caractérisée par des tremblements, des palpitations, des insomnies, de la nervosité, de l'anxiété, et de l'irritabilité, et qui constitue la « caféinomanie ».

Une « caféinomanie » qui a peut-être contribué à la mort prématurée de Balzac, mais dont il a décrit avec passion, dans le *Traité des excitants modernes* les effets pour lui exaltants, par « *l'ébranlement des idées, le galop des comparaisons, l'arrivée au pas de charge des souvenirs, l'artillerie de la logique et des traits d'esprit...* »

Il semble, au terme du bilan de très nombreuses enquêtes, que le dossier de l'accusation contre le café soit pour l'instant faiblement étayé. A chacun de juger dès lors de sa propre tolérance aux stimulants que sont le thé et le café, et au médecin « *de prendre garde à ne pas diminuer les plaisirs de la vie lorsqu'il n'y a aucune raison solide de le faire* ».

Ces « raisons solides » ne sont, en ce qui concerne le café, pas encore clairement établies.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

DE LA FAMILLE DES XANTHINES

Caféine — *Théophylline*

La caféine est une 1,3,7 triméthylxanthine. La famille des xanthines englobe les composés stimulants du système nerveux les plus répandus dans le monde. Leur concentration est importante dans le thé, le café, le chocolat et les boissons à base de cola. Elles se trouvent en outre au cœur de nombreuses préparations pharmacologiques, pour lutter contre la migraine, comme diurétique, comme suppresseur de l'appétit, contre les crises d'asthme (la théophylline), et comme stimulant du système cardio-vasculaire (les xanthines accélèrent le rythme cardiaque, peuvent provoquer des arythmies et induisent un rétrécissement du diamètre des vaisseaux.)

LA TENEUR EN CAFÉINE

	Unité de consommation	Caféine en MG
Café Arabica	1 tasse (force moyenne)	45 à 50
Café Arabica	1 tasse (fort)	80 à 100
Café Robusta	1 tasse (force moyenne)	100 à 150
Café Robusta	1 tasse (fort)	200 à 250
Café soluble	1 tasse	50 à 100
Café décaféiné	1 tasse	moins de 10
Thé	1 tasse	30 à 50
Coca-Cola	1 boîte 33 cl	20
Ovomaltine café	1 bol	20
Crème dessert café	1 part	25
Crème glacée café	1 part	6 à 32
Entremets café	1 part	11 à 12
Bonbon au café	1	1 à 2

CRITÈRES DIAGNOSTIQUES DE LA « CAFÉINOMANIE »

1) Consommation prolongée de caféine supérieure à 600 mg/jour.

2) Symptômes évocateurs, évoluant de façon parallèle à la consommation de caféine :
— Impatience, nervosité, irritabilité, excitation, anxiété.
— Troubles du sommeil.
— Tremblements, sursauts musculaires.
— Polyurie.
— Palpitations, extrasystoles, arythmie, tachycardie.
— Troubles sensoriels, hyperesthésie.
— Accélération du cours de la pensée ou du débit verbal.
— Périodes d'infatigabilité.

3) Présence possible de symptômes de sevrage après arrêt brutal de la consommation de caféine :
— Céphalées.
— Fatigue, diminution des performances psychomotrices.
— Irritabilité, nervosité.
— Léthargie, hypersomnie.

4) Absence d'affection médicale ou psychiatrique pouvant expliquer la symptomatologie.

NOTES DE LECTURE

« Le Vivant et l'Humain »

L'ANTHROPOLOGIE, l'évolution biologique, la diversité des espèces, des hommes, des sociétés, le concept de liberté, Teilhard face à la science, le sexe, la mort, l'histoire des populations et la trace du sang, celui des autres. Une mosaïque ? Un fourre-tout ? Un poème de Jacques Prévert ? Non. Mais la cohérence d'une pensée qui englobe toute l'histoire humaine, de l'infiniment petit de la science biologique à l'infiniment grand des courants de population au travers de l'évolution planétaire.

Le professeur au Collège de France qu'est Jacques Ruffié donne, dans cet ouvrage d'entretiens, un brillant aperçu de ce que la biologie moderne peut apporter, doit apporter, aux humanistes, aux sociologues, aux historiens de notre temps : l'une des clés, la clé peut-être, de ce que signifie la présence des hommes sur cette terre, de leur comportement, et de l'œuvre d'esprit par laquelle ils ont su transformer en royaume de la pensée, doté d'évolution propre, ce qui n'était avant eux qu'une sphère de la matière.

★ *Le Vivant et l'Humain*, par le professeur Jacques Ruffié. Entretiens avec Georges Hahn. Ed. du Centurion, 189 p., 78 F.

« Le corps humain est-il transparent ? »

SI l'on veut tout savoir sur les moyens extraordinaires dont disposent aujourd'hui les médecins pour explorer le corps humain, il faut lire ce livre qui explique à merveille comment on est passé en moins d'un siècle de la radiologie banale à la scintigraphie, à l'échographie, à la scannographie, et à l'imagerie par résonance magnétique nucléaire. On discernait à peine les os denses ; on voit à présent vivre, et souffrir le cas échéant, une cellule. On suit le cheminement des médicaments ; on évalue non plus seulement la forme mais la fonction des organes.

La tentation est grande — et les *auteurs de ce livre ne manquent* pas de le souligner — de réduire le malade à ce tableau d'images, de masquer le médecin sous l'attirail des hautes technologies et de voir le colloque singulier se perdre paradoxalement dans la transparence du corps humain...

★ *Le corps humain est-il transparent ?*, par les docteurs Claude Broussouloux et André Bonnin. Ed. Robert Laffont, 210 p., 80 F.

« LE GENIE DE LA VIE »

Tous les aspects de la biologie moderne

LE génie de la vie a des visages multiples. Celui *de la matière vivante* elle-même, dont l'infinie complexité et l'astuce diabolique ne cessent d'émerveiller ou de surprendre. Celui des chercheurs qui, depuis un siècle, en ont compris les secrets. Celui enfin des industriels, qui, domesti*quant ces secrets, font entrer* l'humanité dans l'ère des usines microbiologiques, de rendement infiniment plus efficace que celui de la mécanique ou de la chimie classique.

Il est rare de trouver réunis, en une seule œuvre, tous ces *aspects d'une biologie moderne* qui constitue après l'atome la révolution scientifique de ce siècle.

La tâche qu'ont entreprise deux journalistes, l'un (David Fishlock) directeur scientifique du *Financial Times*, l'autre (Elisabeth Antébi) spécialiste des mécanismes du pouvoir et des sociétés modernes, est, sur ce plan, une pleine réussite. Les biotechnologies y sont décrites et les perspectives de leurs applications commentées dans *leur vraie dimension*, celle du monde moderne, du Japon à l'Europe et aux Etats-Unis. Le caractère international de la saga qui a conduit à la domestication de l'infiniment petit, à l'élucidation puis à la maîtrise des mécanismes essentiels de la substance vivante, apparaît *dans ce superbe ouvrage* avec toute son évidence. La science ne connaît aucune frontière si ce n'est celle, impitoyable, de ses applications commerciales.

Certains des chapitres de ce livre ont été écrits par des savants de grand renom, d'autres, parmi les meilleurs, sont l'œuvre de chercheurs travaillant dans les industries suisses, françaises, japonaises, britanniques et américaines.

Les études stratégiques ne sont pas absentes dans ce qui apparaît, en fin de compte, comme l'analyse des combats successifs que se livrent, à l'échelle de la planète, les universités et les nations, les géants industriels et les savants. Des combats dont l'enjeu est, finalement, unique : l'amélioration de la condition humaine, tant par les retombées sociales de l'industrialisation que par des conséquences plus directes encore, celles qu'entraînent, par exemple, les succès des recherches pharmaceutiques.

Dr E.-L.

★ *Le Génie de la vie*, d'Elisabeth Antébi et David Fishlock. Ed. Hilogramme (14, rue Ybry, 92200 Neuilly). 239 p., 300 photos et illustrations, 440 F.

« Des gènes aux protéines »

DIX-HUIT savants de grand renom, dont quelques titulaires de prix Nobel et d'autres qui ne tarderont pas à l'obtenir, ont rédigé ce superbe ouvrage de la collection « Pour la science » qui devrait permettre à tout un chacun de comprendre enfin la révolution biologique qui marque la fin de ce siècle.

Les vaccins de synthèse, l'utilisation des *interférons*, la domestication des microbes, les bases moléculaires du cancer, les anticorps et le secret de leur diversité, autant de thèmes dont la compréhension n'est possible que grâce à ce que l'on sait aujourd'hui du fonctionnement des cellules, de leurs gènes et de leur métabolisme. Comme toujours pour les publications de « Pour la science », la qualité des textes ainsi rassemblés est de premier ordre, comme le niveau de l'information scientifique ainsi placée à la disposition d'un large public.

Dr E.-L.

★ *Des gènes aux protéines*, ouvrage collectif. Ed. Belin, (8, rue Féron, 75006 Paris), 232 p., très nombreuses illustrations, 114 F.

Péridurale : un accouchement enfantin...

(Suite de la page 19.)

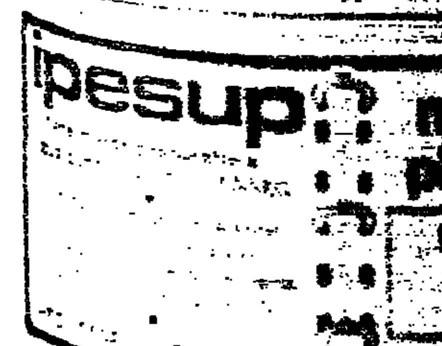
Cette technique efficace implique une médicalisation extrême de l'accouchement. Elle soulève donc dans le même temps bien des ambiguïtés et alimente bien des controverses. « *Pourquoi, ainsi, vouloir médicaliser à outrance un accouchement en lui appliquant une analgésie péridurale ? Certains y voient aussitôt un abus de pouvoir médical. Bien sûr, ce pouvoir médical trouve ici, en particulier, sa justification dans les résultats bénéfiques qu'en retirent la mère et l'enfant. Ces résultats concrets et chiffrés sont une réponse éloquente et claire aux différentes théories psychanalytiques parfois laborieuses et ésotériques tendant à justifier l'abandon de la naissance aux seules forces naturelles* (6). »

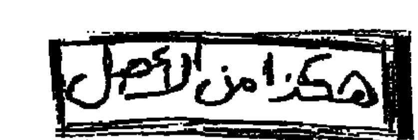
Reste, enfin, que la péridurale est aussi — surtout — un des objets du conflit de pouvoir entre obstétriciens et femmes enceintes, certains des premiers supportant mal le « *Je veux une péridurale !* » des secondes. D'autres hésitent à la proposer, notamment par crainte des suites médico-légales qui peuvent survenir (« *Mais docteur, vous m'aviez dit que c'était sans danger...* »). Ou encore parce que les modifications de la sensibilité ainsi obtenues conduisent à avoir plus fréquemment recours aux forceps.

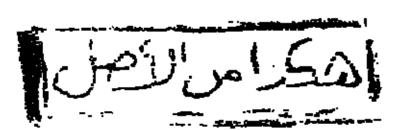
En fait, le problème essentiel posé par la péridurale demeure bien au fond, aujourd'hui, celui de la signification à donner aux douleurs ressenties par les femmes lors de l'accouchement. Cette technique qui survient dans le paysage renouvelé de l'accouchement sans violence soulève autant de questions qu'elle en règle, ne serait-ce que parce qu'elle pose en de nouveaux termes le problème du meilleur partage des tâches entre la femme et les soignants qui l'aident. « *Encore faut-il*, conclut Edmonde Morin, *que personne d'autre que la mère ne s'avise de décider des limites à partir desquelles la douleur ne construit plus l'enfant parce qu'elle détruit la mère* ».

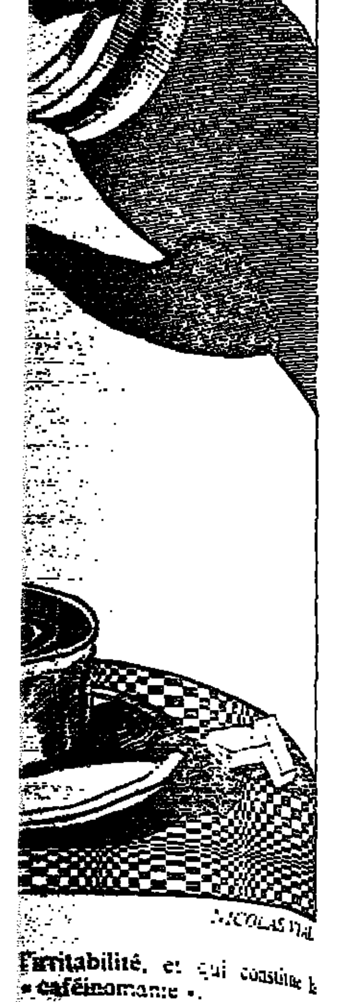
JEAN-YVES NAU.

(6) *Anesthésie péridurale en obstétrique*, communication à l'Académie de médecine (13 avril 1983) des docteurs E. Hervet, J. Seebacher, Y. Darbois et P. Viars.









SECTEURS DE POINTE

UN RAPPORT DU MINISTRE DE LA RECHERCHE

L'industrie optique française prend du retard

D'excellentes recherches de base, mais un secteur traditionnel en déclin.

L'OPTIQUE n'est plus ce qu'elle était. Auparavant cantonné aux lunettes ou aux appareils photographiques, son champ d'action s'est considérablement élargi, envahissant notamment les télécommunications, le stockage de l'information, la robotique et la productique. Aussi l'avenir de l'optique dépend-il de l'aptitude des industriels et des chercheurs à lui faire prendre le train de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique.

C'est l'une des conclusions du rapport rédigé sur ce sujet par un groupe de travail présidé par Jean Jerphagnon (1), à la demande de la mission scientifique et technique du ministère de la recherche et de la technologie.

L'optique ? C'est d'abord une discipline scientifique qui a connu des *« évolutions considérables »* avec l'apparition des lasers et des fibres optiques, et le développement de l'optoélectronique (2). C'est aussi un secteur industriel qui a dégagé en 1984 5 milliards de chiffre d'affaires, mais qui *« n'a généralement pas saisi suffisamment rapidement les nombreuses et vastes opportunités »* créées par les bouleversements technologiques, constate Jean Jerphagnon. En outre, habituées pour beaucoup d'entre elles aux *« règles du jeu des marchés « haut de gamme », très souvent captifs »*, les entreprises françaises se sentent particulièrement désarmées *« lorsqu'elles ont à se confronter à celles des marchés grand public. »*

Si la France possède en optique des équipes de recherche ayant une compétence *« de tout premier plan à l'échelle mondiale »*, cela se traduit *« trop rarement par des retombées industrielles de même importance »*, note encore Jean Jerphagnon, qui juge le bilan industriel *« inquiétant »*, malgré l'existence de quelques réussites éclatantes. Des exemples ? En optique traditionnelle, notre pays *« perd, dans son ensemble, sa place de premier rang* [alors que] *dans le même temps, le secteur industriel voit sa position se dégrader, sinon disparaître »*. Pour ce qui est des lasers – qu'il s'agisse des produits déjà anciens (lasers à azote) ou plus récents (lasers à vapeurs métalliques, à centres colorés...) – il accuse un *« retard »* certain.

Voici pour le constat. Restent les solutions, qui, pour l'auteur du rapport, passent d'abord par un effort de formation : dans le secondaire, avec l'instauration ou l'accentuation de travaux pratiques, dans les universités où pourraient être créés des *« pôles de formation »* et dans les écoles d'ingénieurs où il faudrait *« assurer un minimum de formation optique »*. Jean Jerphagnon insiste aussi sur la nécessité de *« maintenir à tout prix l'excellent potentiel de recherche de base »* et de combler quelques-unes de ses lacunes, dans le domaine de la vision notamment. Evoquant par ailleurs le *« manque de transparence »* et la *« lenteur »* de l'administration, il préconise différentes mesures, parmi lesquelles figure l'adoption de processus de délégation de crédits.

Formation et projets pilotes

Mais le principal point noir, évoqué tout au long de cette étude, tient au fait qu'en optique *« la France n'a pa su industrialiser à la hauteur de ses recherches de base »*. Aussi Jean Jerphagnon propose-t-il deux types de mesures susceptibles de créer ou de renforcer les liens entre les entreprises et les laboratoires publics. D'abord, le lancement d'actions incitatives associant les différents partenaires (en particulier dans les domaines du génie visuel, de l'optique guidée, des lasers, de l'imagerie et de la visualisation), actions qui dureraient de dix-huit mois à deux ans et coûteraient quelques millions de francs.

Ensuite la mise en place de *« projets pilotes »* (d'une durée de trois à cinq ans) *visant à amener* des produits et des technologies au stade industriel. Leur coût total pourrait atteindre de quelques dizaines à quelques centaines de millions de francs.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Directeur du centre B du Centre national d'études des télécommunications (CNET).

(2) Ce terme désigne l'ensemble des composants mettant en jeu les propriétés optiques et électroniques des matériaux, telles les diodes électroluminescentes ou les photodiodes).

LES PROGRÈS DE L'« OFFSHORE PROFOND »

Des pétroliers de plus en plus inventifs et audacieux

LA troisième conférence internationale sur « Les technologies de l'offshore profond » (Deep Offshore Technology - DOT) a réuni à Sorrente (Italie) cinq cents spécialistes de vingt-trois nationalités. Organisée conjointement par l'ASTEO (Groupement interprofessionnel français pour l'exploitation des océans) et par les revues spécialisées *Offshore Magazine* (mensuel américain) et *Pétrole Informations* (bimensuel français), elle a permis de mesurer les progrès des techniques et le foisonnement des projets dans ce secteur.

La notion d'« offshore profond » a évolué au fil des années. L'exploitation du pétrole offshore a commencé dans les années 20 par de simples estacades de bois posées dans quelques mètres d'eau, qui permettaient d'utiliser, dans la mer toute proche des côtes de Californie et du golfe du Mexique ou en mer Caspienne, les techniques mises au point pour les champs de terre ferme.

La première révolution de l'offshore est venue du pétrole de la mer du Nord. Les premiers *forages ont été faits non loin des* côtes du sud-est de l'Angleterre par des engins venus du golfe du Mexique et, même si ces appareils étaient efficaces, on s'est très vite rendu compte que les conditions naturelles (météorologie, état de la mer et température de l'eau, en particulier) nécessitaient de repenser complètement les éléments indispensables à la sécurité des installations et du personnel.

Les monstres de la mer du Nord

Cette refonte des conceptions et l'innovation technologique ont été encore plus impératives lorsqu'on a découvert, vers 1967, au milieu de la mer du Nord, les gros champs de pétrole d'Ekofisk (zone norvégienne) et de Forties (zone britannique), situés respectivement sous 70 mètres et 120 mètres d'eau.

Ces découvertes ont marqué le début de la deuxième phase de l'exploitation des hydrocarbures offshore, qui a eu, à cette époque, pour cadre unique la mer du Nord. Cette deuxième phase a été caractérisée par la construction de plates-formes d'acier beaucoup plus grosses que celles construites jusqu'alors, par l'« invention » de plates-formes de béton et de tours oscillantes, par l'amélioration générale des performances, en même temps que par une augmentation fantastique du coût des installations due aux nouveaux impératifs imposés par le milieu mais aussi à la mise en place de contraintes administratives de plus en plus sévères réglementant tous les aspects techniques et humains de l'offshore.

Au fil du temps, les découvertes de la mer du Nord ont été faites par des profondeurs d'eau de plus en plus grandes, si bien que l'extrapolation à près de 200 mètres de profondeur d'eau de techniques conçues pour 60 ou 70 mètres a conduit à la construction de véritables monstres (900 000 tonnes de béton et d'acier pour une seule plate-forme du champ de Statfjord). Dès 1975 et 1980, il était clair que de tels « dinosaures » allaient bientôt *atteindre leurs limites et qu'il* fallait chercher des techniques nouvelles capables d'assurer, avec la même sécurité et à des coûts compatibles avec la rentabilité économique, l'exploitation des champs offshore situés sous des profondeurs d'eau de 200 mètres ou plus.

Le dogme de départ des pétroliers était que, si les forages d'exploration pouvaient être faits par des engins flottants (plates-formes semi-submersibles ou navires de forage) soumis aux mouvements de la surface de la mer, les installations de production devaient être placées sur des plates-formes fixes solidement posées sur le fond de la mer et portant, hors d'atteinte des plus grosses vagues, les têtes de puits et tout le matériel nécessaire à la production, sur lesquels on peut donc facilement intervenir à tout moment.

Ce dogme a conduit à construire, à partir de 1980, dans les eaux « faciles » du golfe du Mexique, mais par des profondeurs d'eau *supérieures* à 300 mètres, les plates-formes encore classiques de Cognac (Shell Oil) et Cerveza Liguera (Union Oil), et la tour haubanée de Lena (Exxon).

Pourtant, l'imagination et l'inventivité étaient déjà au travail pour trouver des technologies entièrement nouvelles. Il faut ici rendre hommage à l'audace de PETROBRAS, la compagnie pétrolière brésilienne, qui a été le *pionnier* de la mise en application de concepts révolutionnaires.

L'audace des Brésiliens

En novembre 1974, PETROBRAS découvrait le champ de Garoupa, par la profondeur d'eau de 126 mètres, très considérable pour l'époque. De nouvelles découvertes suivaient, et, dès 1977, PETROBRAS n'hésitait pas à mettre ses champs offshore en exploitation avec des têtes de puits sous-marines, des plates-formes semi-submersibles d'exploration et des réseaux de conduites sous-marines flexibles (mises au point par l'Institut français du pétrole et fabriquées par COFLEXIP). Curieusement, les Brésiliens n'ont utilisé les plates-formes de production fixes *qu'après avoir mis en service les* plates-formes de production flottantes.

Actuellement, d'ailleurs, le pétrole offshore brésilien vient de onze plates-formes flottantes (*profondeur d'eau de 90 mètres* à 244 mètres) et de sept plates-formes fixes (profondeur d'eau de 122 mètres à 175 mètres), ainsi que de plus de soixante têtes de puits sous-marins, les unes et les autres étant connectées aux pipe-lines classiques allant à la côte par 250 kilomètres de flexibles.

La production brésilienne est actuellement de 600 000 barils par jour (dont seulement 170 000 viennent de champs de terre ferme). Ce qui couvre 60 % du million de barils par jour consommé au Brésil.

C'est aussi au Brésil que les plongeurs de la COMEX ont battu, au printemps dernier, par 383 mètres d'eau, le record de profondeur d'intervention humaine réelle.

> *C'est au large du Brésil que les plongeurs de la COMEX ont battu au printemps le record : un forage sous 383 mètres d'eau...*

Encore mieux pour l'audace future de PETROBRAS : deux très gros champs, qui n'ont encore que des noms de code, ont été découverts : « 305 », contenant probablement 500 millions de barils, mis en évidence en novembre 1984 sous 300 à 700 mètres d'eau, et « 219 », dont les réserves récupérables dépassent sans doute le milliard de barils trouvé, en février dernier, par des profondeurs d'eau de 500 à *1 100 mètres*.

L'audace des Brésiliens s'explique, d'une part, par leur besoin *impératif d'avoir* leur pétrole national et d'éviter ainsi d'acheter en dollars du pétrole étranger et, d'autre part, par le fait que leurs méthodes révolutionnaires coûtent moins cher et sont plus rapides à mettre en œuvre que les techniques classiques. En tout cas, il s'agit d'un cas unique, car, comme l'a souligné M. Jean Curutchet, président du comité de DOT 3, en règle générale, *« l'offshore est réservé à de très grandes compagnies et à des pays industrialisés très développés ayant une très bonne expérience de l'offshore »*.

La mise en route des techniques nouvelles propres à l'offshore profond varie selon les régions du monde. Dans le nord de la mer du Nord et dans l'Atlantique, à l'ouest des îles Shetland, l'exploration a commencé par des forages réalisés dans 300, 500 et même plus de 1 000 mètres d'eau, et, en mer du Nord, on connaît *déjà plusieurs champs importants*. Dans le golfe du Mexique, une première découverte a été faite sous 412 mètres d'eau dans Green Canyon (mais Shell vient de commander une plate-forme fixe pour y mettre en exploitation le champ de *Bullwinkle*).

Cependant, les imaginations sont au travail. En juillet 1984, CONOCO a *équipé le champ* Hutton (zone anglaise de mer du Nord), situé sous 138 mètres d'eau, de la première plate-forme à lignes d'ancrage tendues (PLT). Il s'agit d'une plate-forme *flottante reliée à une embase fixée* sur le fond par des tubes d'acier maintenus en tension permanente par la forte flottabilité du support de surface, ce qui réduit à presque rien les mouvements verticaux de celui-ci.

Un foisonnement d'idées

Ce nouveau système est tellement prometteur que l'AGIP italienne va en utiliser le principe dans le sud de l'Adriatique, sur son champ de pétrole d'Aquila et sur son champ de gaz de Rovesti, situés sous 800 à 900 mètres d'eau.

De son côté, l'Institut français du pétrole (IFP), associé à Bouygues-Offshore, à C.G. Doris, à Alsthom-Atlantique (Ateliers et Chantiers de Bretagne) et à la Compagnie française d'entreprises métalliques, étudie tout un système composé d'une grande *plate-forme de béton flottante et* dotée de lignes d'ancrage tendues, de tubes de tension soudés au faisceau d'électrons, de tubes prolongateurs (abritant les tuyaux amenant le pétrole du fond à la plate-forme) faits de matériaux composites (essentiellement fibres de carbone et fibres de verre) très résistants et très légers.

Par ailleurs, Technip Géoproduction, filiale de Technip et de l'IFP, développe un système flottant de production par grande profondeur d'eau et met au point le système SWIMS d'entretien de puits sous-marins sans lignes-guides et sans plongeurs.

Preuve que ce foisonnement d'idées intéresse les compagnies, plusieurs de celles-ci devraient participer financièrement aux *études de la plate-forme à lignes* d'ancrage tendues de l'IFP et aussi de la plate-forme souple « Roseau » conçue par la société française ETPM pour des profondeurs d'eau supérieures à 500 mètres.

En fait, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de solution unique convenant indifféremment à tous *les champs offshore. Chaque* champ est un cas d'espèce mais déjà il existe, comme le fait remarquer M. Jacques Delacour, directeur à l'IFP, diverses technologies utilisables pour l'offshore profond. Que des gisements très gros soient découverts, que l'incitation économique soit suffisante, et ces technologies nouvelles, seules ou réunies en système, entreront dans la voie de la réalisation.

YVONNE REBEYROL.

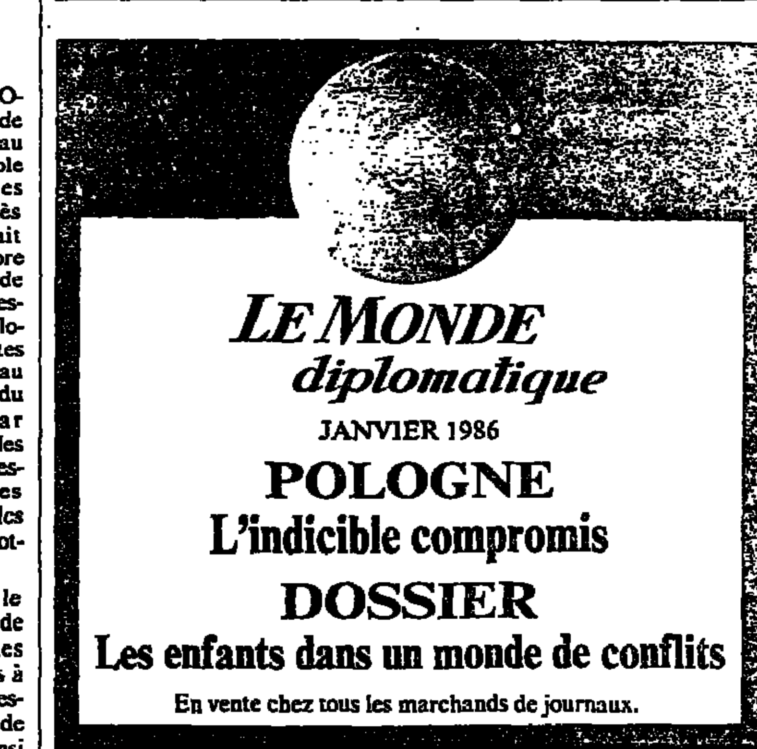
LE TÉLÉTEX APRÈS LE TÉLEX

LE ministère des PTT vient de lancer un nouveau service, dénommé télétex, pour la transmission électronique du courrier des entreprises qui vient prendre sa place à côté du télex et de la télécopie.

Les atouts de ce nouveau service tiennent à sa rapidité de transmission : dix secondes *pour acheminer une page de* texte (d'un format normal) entre Paris et Marseille. En outre, la qualité de présentation qu'il assure confère à la correspondance transmise le caractère d'un véritable courrier commercial. Enfin, le télétex donne accès à l'ensemble des abonnés du télex, soit 1,6 million d'entreprises dans le monde, grâce à un système d'interfonctionnement *télétex-télex*.

Ouvert à titre expérimental depuis juillet 1985, le télétex sert actuellement 500 abonnés. L'objectif de la direction des télécommunications est d'arriver à 7 200 terminaux installés *pour atteindre un parc* de 70 000 en France en 1990.

Faisant communiquer entre elles des machines à écrire à mémoire ou des machines à traitement de texte, le service télétex est destiné avant tout aux entreprises. Son accès nécessite d'abord l'achat de matériels vendus entre 60 000 francs et 100 000 francs pour *des machines de traitement de* texte à la norme télétex, et entre 22 000 francs et 33 000 francs pour les boîtiers d'adaptation pour micro-ordinateurs.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,08
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

VOTRE MÉTIER ET
LA BANQUE CRÉDIT DU NORD

Notre plan informatique est ambitieux, nous vous proposons de participer à son développement en tant que

Ingénieurs Informaticiens

débutants ou confirmés



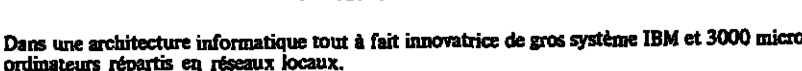
Missions :

A la Direction Informatique : Interlocuteurs opérationnels d'un des secteurs : grands systèmes, systèmes locaux, affaires internationales, affaires financières, moyens de paiement, vidéotex (spécialiste du système PRIME), vous développerez et mettrez en place des applications de gestion.

Profil :

- Débutants : formation Grande Ecole d'Ingénieurs : X, Centrale, Mines, Ponts, *Télécom, Supelec ...)*
- Confirmés : Grande Ecole + 2 à 5 ans d'expérience en informatique.

Environnement :



Dans une architecture informatique tout à fait innovatrice de gros système IBM et 3000 micro-ordinateurs répartis en réseaux locaux.

De réelles possibilités d'évolution de carrière existent dans l'ensemble du Groupe.

Ecrire sous réf. DI 14 à Direction du Personnel
6/8, Boulevard Haussmann 75009 PARIS.

Crédit du Nord



JEUNES INGÉNIEURS SYSTÈME

Nous développons à tous les niveaux du Groupe une **INFORMATIQUE** dotée de moyens puissants : **CDC, VAX, IBM, CRAY.**
Vous êtes Ingénieurs d'École ou Universitaire, vous avez une formation de base sur l'architecture des systèmes et les Télécommunications, peut-être une première expérience sur VAX ou CYBER.
Au sein d'une équipe experte, venez adapter nos systèmes d'exploitation et la gestion de notre réseau Informatique-Scientifique aux évolutions du Futur.

Pour ces postes basés à PARIS-LA DÉFENSE, veuillez adresser lettre de motivation, C.V., prétentions à FRAMATOME - Tour FIAT - Cedex 16 - 92084 PARIS-LA DÉFENSE.

HAVAS CONTACT

FRAMATOME
INVENTER ET GÉRER L'ÉNERGIE

Technologies de pointe
Développement d'applications avancées
Ingénieurs d'études en électronique
HF

Nous sommes une PMI à taille humaine (1 300 personnes), filiale d'un grand groupe français dont le savoir-faire se situe dans la production d'ensembles industriels. Nos ingénieurs intégrés dans des équipes pluridisciplinaires comprenant principalement des électroniciens et des informaticiens (temps réel) conçoivent des applications diversifiées : pilotage de machines de tri, simulation de processus, lecture optique, *traitement d'image, reconnaissance automatique de caractère, équipements de contrôle non destructif par* ultra-sons, courants de Foucault, rayons X et gammagraphie.
Pour faire face à notre expansion, nous complétons nos équipes en accueillant :
• **des INGENIEURS CONFIRMES dans le domaine de la lecture optique** pour des développements de logique rapide appliquée au traitement d'image et à des structures multiprocesseur.
• **un INGENIEUR CONFIRME ou DEBUTANT pour des études de circuits logiques et analogiques** destinés aux équipements de contrôle par ultra-sons.
Evolution ultérieure prévue.
Poste basé en proche banlieue Nord de PARIS à 500 mètres du métro.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS, **sous réf. 430 MD.**

Cabinet Gatier



CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

CAP SOGETI SYSTEMES : No 1 en province, 21 implantations régionales, 1.000 personnes, tous secteurs d'activité.
LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DU SUPPORT TECHNIQUES : rattachée à la Direction Générale de la Société, *en relation permanente avec les directions régionales et les chefs de projets, assure le contrôle et le support des* opérations techniques et recherche.

3 Professionnels de l'informatique

Nous vous proposons :
de prendre en charge des missions de conseil, d'audit, de suivi et d'assistance techniques dans toutes les phases des projets et de participer, sur le terrain, à l'évolution technique de la Société ;
Ces postes de responsabilités sont rattachés directement au Directeur du Développement et du Support Techniques.

Vous êtes :
Ingénieurs grandes écoles ou universitaires de formation scientifique. Vous avez acquis, de préférence en SSCI, une solide expérience de la conduite de projets informatiques et des techniques fondamentales associées : bases de données, réseaux, télématique, temps réel, grands systèmes.
Ces postes basés à Paris nécessitent des déplacements ponctuels en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération à L. LEVY-BENCHETON, Directeur du Développement et du Support Techniques qui examinera personnellement votre candidature.
CAP SOGETI SYSTEMES - 14-20, rue Leriche,
75015 PARIS.

CAP SOGETI SYSTEMES

media-system

Etes-vous compatible... avec Apple ?

Nous cherchons des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour animer, former, développer notre réseau de partenaires commerciaux.

Nos succès sont connus, notre image forte et nos deux gammes de produits, APPLE II et MACINTOSH, nous permettent d'aborder des clientèles très différentes de grandes entreprises, PME, professions libérales, universités, écoles ou particuliers.

Postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Requis :
- BAC +4 (formation scientifique ou commerciale).
- ANGLAIS (niveau excellent).
- EXPÉRIENCE de deux ans minimum dans la vente de produits ou services informatiques.
- MOBILITE GEOGRAPHIQUE.

La rémunération, signe et carburant du succès, est à la mesure de nos exigences.


Apple

Jean Calmon vous remercie de lui adresser personnellement votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence IC 0186
Apple Computer France - Avenue de l'Océanie - Z.A. de Courtabœuf
B.P. 131 - 91944 Les Ulis Cedex

Organisation et Publicité

Nous sommes un **Groupe Industriel** de renommée **internationale** disposant de techniques d'avant-garde.

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES DÉBUTANTS

Intéressés par les problèmes d'énergie, spécialisés en thermique, hydraulique, automatisme, physique neutronique nous vous proposons de vous joindre à nous.

Vous aurez à concevoir et mettre au point nos futurs systèmes de régulation, de surveillance et d'instrumentation ou à effectuer des études de conception physique, de développement de méthodes de calcul. Selon vos goûts et aptitudes, *vous participerez aux essais de démarrage de nos installations.*
Poste basé en Région Parisienne.

Merci d'envoyer votre dossier d'étude de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 79437 M, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



Notre SSII, créée à ORSAY en 1975, connaît une progression très forte et **régulière** pour deux raisons essentielles. 1 - des efforts constants de recherche, 2 - des clients satisfaits, donc fidèles.
N'oublions pas le 3e ingrédient indispensable : la fidélité de nos équipiers. Il faut dire que notre progression collective garantit leur évolution personnelle rapide. De plus, l'éventail de nos activités (création de produits, diffusion de matériels, conception de logiciels, formation,...) permet à chacun d'affirmer sa vocation ou d'acquérir une large expérience.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

GE d'ingénieurs, ESC, ... ORSAY

DEPART. GESTION - *Responsable d'importantes missions, vous devrez bâtir des solutions* adaptées (matériels, logiciels, applications clés en main) en gestion administrative et commerciale et en gestion de production. Face à une clientèle très diversifiée (de la PME à la multinationale), nous comptons sur votre solide expérience et vos qualités d'adaptation.

DEPART. MICRO - Véritablement passionné par la micro-informatique (Apple, HP, IBM), vous possédez une première expérience commerciale. Capable d'assurer d'excellents contacts à tous niveaux, vous savez écouter, synthétiser et convaincre. Vous devrez ensuite bâtir et vendre des solutions et superviser leur mise en œuvre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Mme GOUFFIER - CMG
ZA de Courtabœuf - B.P. 38 - 91942 LES ULIS Cedex

Organisation et Publicité





SECTEURS DE POINTE



Ingénieur H/F Gestion Technique
Contrôle de Projets
pour son Centre de VELIZY

Adjoint au Responsable d'une affaire importante, il organise et en gère l'activité dans les phases appel d'offre et développement de projet en animant personnellement : l'évaluation et le contrôle des coûts, la définition et le suivi du planning, l'organisation et la gestion de tous les dossiers techniques, documents contractuels, rapports au client, l'élaboration de la définition technique et la gestion des modifications liées à l'avancement du projet.

Outre sa rigueur dans l'organisation et l'analyse des problèmes, il doit avoir le goût des relations.

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs motivés par la gestion d'affaires et de projet (formation complémentaire en gestion appréciée).

Bonne pratique de la langue anglaise exigée.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1283 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA ESPACE

PARFRANCE ANNONCES

De la conception initiale à la définition série
PARIS - 350 000 Francs±

Notre métier :
L'ingénierie de véhicules spéciaux que nous commercialisons en majorité à l'export.
Nous avons fortement investi dans la recherche et la réalisation de produits nouveaux et dans l'ouverture de marchés sur les cinq continents. C'est le gage de notre développement et de notre pérennité.

Notre recherche : Ingénieur d'études

à fort potentiel, A.M.. ECP ou équivalent, avec une expérience d'au moins cinq ans en bureau d'études "ORGANES MECANIQUES" en particulier sur transmission de puissance (poids lourds, engins de travaux publics ou automobiles).

Sa mission : diriger l'une de nos activités études et essais et à moyen terme prendre la responsabilité de l'un de nos Départements Techniques. Elle implique de nombreux contacts en France et à l'étranger

Fort potentiel et expérience appropriée sont les atouts maîtres. Merci d'écrire à notre conseil, sous la référence VS/7 M, INFRAPLAN - 83 Bd Raspail 75006, votre dossier ne sera communiquée qu'après entretien.

Membre du SYNTEC

INFRAPLAN

JOURCES



SOGITEC, filiale d'un groupe français de dimension internationale, est présente dans tous les secteurs de pointe de l'informatique. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre siège de Boulogne un INGENIEUR SYSTEME.

Avec un diplôme d'enseignement supérieur, vous avez environ 30 ans et 3 ans minimum d'expérience dans le domaine VM, DOS VSE, CICS-VTAM, bases de données sur matériel IBM.

Vous aurez pour mission :
- la mise en œuvre et la maintenance des logiciels.
- le développement d'outils spécifiques.
- l'assistance technique à une vingtaine de personnes.

Mais c'est aussi : l'occasion pour vous de participer réellement à la conception de nouvelles applications dans les domaines de l'aeronautique, de la gestion documentaire, de l'informatique éditoriale et de l'électronique.

Ces opportunités vous intéressent mais vous souhaitez en savoir plus ? Appelez le

(1) 42.96.15.16

du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h en précisant la réf. 369.

Ou adressez votre dossier de candidature, s/ref. 369/LM, à **ALLO-CARRIERES** 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.



MEDIA PA



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises
dans le cadre de son expansion étoffe son réseau et recherche H/F

VENDEURS PRODUITS FINANCIERS

pour ses délégations régionales
NORD-PICARDIE (Lille) – ALSACE-FRANCHE-COMTE (Strasbourg)
RHONE-ALPES - BOURGOGNE - AUVERGNE (Lyon) – PROVENCE - COTE-D'AZUR (Marseille)
LANGUEDOC-ROUSSILLON (Montpellier) – MIDI-PYRENEES (Toulouse) – AQUITAINE (Bordeaux)
NORMANDIE (Rouen)

Une première expérience de vente des produits financiers serait appréciée.
Il sera tenu compte de leur expérience et des performances réussies.
Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 301/M
GROUPE CRI - Direction du Personnel - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes la 5ème banque française de dépôts. Notre développement nous conduit à renforcer notre équipe

Audit Informatique

Vous serez chargés de missions d'audit dans nos 14 centres informatiques équipés de matériels performants et variés.

De formation supérieure, vous avez une bonne expérience de l'informatique car il vous faudra intervenir dans tous les domaines de cette discipline.

Vos qualités de rigueur et votre facilité de contact à tous les niveaux seront des atouts précieux pour réussir dans cette fonction.

Basés à Paris, vous effectuerez vos missions en Province.

Merci de nous envoyer votre dossier de candidature (C.V., *lettre manuscrite, photo et prétentions*) sous réf. 450/M à Michel Herth, C.N.C.M., Direction des Relations Humaines, 88, rue Cardinet, 75017 Paris.

Crédit Mutuel

l'arrivéan

LA SIMULATION
FAIRE SEMBLANT POUR DE VRAI

Au sein de THOMSON-CSF, la **DIVISION SIMULATEURS** implantée à TRAPPES (78) et à CERGY (95) et TOULOUSE (31), étudie et réalise :
- des systèmes d'entraînement permettant de **REPRODUIRE EN TEMPS RÉEL** le vol d'un avion, le fonctionnement d'un complexe industriel ou d'un réseau de communication, la conduite d'engins blindes ou systemes de tir.
- des systèmes de generation et de présentation d'IMAGES DE SYNTHESE.

Dans ce cadre, la qualité des équipes techniques est déterminante.

ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN "ÉQUIPEMENTS"
Diplômé d'une ENSI électronique ou automatique, vous justifiez d'une expérience dans les domaines de l'instrumentation et des équipements électroniques de bord.

Nous vous proposons, à la tête d'une petite équipe, de prendre en charge les études et la coordination technique relatives aux équipements avion et à leur raccordement.
Poste basé à TRAPPES. (Réf. IC.86.1.M).

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN "PLATE-FORME"
Diplômé d'une ENSI électronique, vous mettez au point ou maintenez des systèmes électroniques complexes depuis quelques années.

Nous vous proposons de prendre en charge, à CERGY, notre Centre de synthese numérique d'images en Temps Réel. (Réf. IC.86.3.M).

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS "ÉTUDES"
ESE, ENSERG, ENSEEIHT... vous êtes devenu un spécialiste du numerique ou de la vidéo.

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes pour concevoir et mettre au point les equipements électroniques complexes destinés à nos simulateurs. (Ref. IC.86.2.M).

INGÉNIEURS INFORMATICIENS "SYNTHÈSE NUMÉRIQUE D'IMAGES"
ENST, ECP, ESE... vous maîtrisez les logiciels scientifiques, systèmes d'exploitation, bases de données ou langages.

Nous vous proposons de participer au développement des logiciels de nos systèmes. (Réf. IC.86.4.M).

Tous ces postes requièrent une bonne aptitude au **TRAVAIL EN ÉQUIPE.** Anglais apprécié.

Vos contacts : **THOMSON-CSF - DIVISION SIMULATEURS :** – Alain de BEJARRY - BP 226 - 95523 CERGY-PONTOISE Cedex
– Georges SONNEBORN - BP 116 - 78192 TRAPPES Cedex.

Merci de préciser la référence du poste choisi.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Gérer et développer nos applications ...à Soissons

Nous voulons un **Chef de projets** pour :
- Prendre en charge et poursuivre l'intégration d'applications inter-actives existantes (facturations, comptabilités, *stocks, paies, prix de revient, budgets*).
- Participer au développement de la gestion de Production.
- Conseiller et former les utilisateurs.

Notre matériel : *IBM 36, 512 K, 400 M, 15 terminaux + 4 IBM PC.*
Nous sommes une Société Industrielle et Commerciale (170 pers. - CA 80 M.) filiale d'un holding financier.
Le candidat idéal possède une expérience réussie dans un environnement informatique similaire, de réelles qualités de communication et de dialogue avec les utilisateurs sont nécessaires. Formation : niveau DUT ou MIAGE.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1468 *ou transmettez-le* à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre Minitel.

Jean-Claude Maurice S.A. 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

AFCOREM

SECTEURS DE POINTE

BULL SYSTEMES

Pour renforcer le support technique international grands systèmes DPS8/88, recherche

UN SPECIALISTE DISQUES GRANDE CAPACITE

Intégré dans l'équipe "périphérique" il participera, pour la nouvelle offre des grands disques compatibles, à l'introduction des produits, du suivi de l'activité de maintenance, et à la qualité de l'ensemble des prestations.

Son activité s'exercera sur un plan international, en liaison avec l'ensemble du réseau Bull.

Le candidat retenu aura impérativement une expérience de quelques années en support sur grands disques compatibles. Du fait du contexte international, sa capacité à développer et entretenir des contacts diversifiés et une bonne maîtrise de l'anglais seront appréciés.
Poste basé à Paris 20e.

Ecrire (photo) CV, rémunération actuelle et prétentions à

B. Simon - Bull S.A. 1L009D
94, avenue Gambetta 75020 Paris



CHIMIE ORGANIQUE

La Société Française HOECHST, filiale d'un des tout premiers groupes chimiques et pharmaceutiques mondiaux réalise en France et à l'Exportation un chiffre d'affaires proche de 5 milliards. Elle emploie plus de 2 200 personnes et dispose d'un Centre de Recherches et d'Applications et de 4 usines.

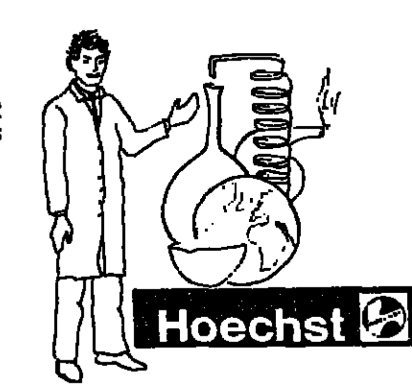
Sa Division **Chimie** recherche un :

RESPONSABLE PRODUITS

pour assurer la gestion et le développement des ventes et de l'exportation d'une gamme de produits organiques fabriqués en France.

Ce poste, basé à Paris, requiert une formation chimique, si possible une première expérience dans la vente et la connaissance courante de l'anglais et/ou de l'allemand.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. 701 au Département des Ressources Humaines,
Société Française HOECHST, Tour Roussel Nobel, Cx 03,
92080 PARIS LA DEFENSE.



DESSEIN

Cette banque privée appartenant à un grand groupe international est une banque commerciale à forte synergie financière. Parallèlement à la progression d'activité de cet établissement, ses moyens informatiques n'ont cessé de se renforcer.
Dotée de systèmes IBM 3083 et 4381, sa Direction de l'Organisation et de l'Informatique, forte d'une centaine de collaborateurs, participe à l'évolution de la banque. Elle recherche son

Responsable des méthodes

Rattaché à la Direction du département, il assure la responsabilité des aspects méthodes, maintenance et assistance technique.
Conseil dans le domaine des méthodes de conception, de réalisation et de mise en production des applications, il est responsable de la mise en place de ces méthodes, de leur suivi et de leur évolution. Il anime de plus l'équipe maintenance et celle d'assistance technique. Il organise la formation auprès des personnels concernés.
Il est reconnu tant pour ses compétences techniques que pour sa dimension relationnelle par ses interlocuteurs des sections études, systèmes et exploitation. Il assure de par sa fonction et ses interventions la cohérence interne de l'informatique au sein de la DOI.

Le candidat est jeune, issu d'une formation supérieure – école d'ingénieur ou de commerce –, et a acquis une expérience informatique d'au moins 4 ans au sein d'une direction informatique d'établissement financier ou de SSII. Il a expérimenté les grands systèmes IBM en TP avec architecture réseau. Ses connaissances de Merise et de PAC seront particulièrement appréciées.



***Michel DHEUR** examinera avec soin les dossiers (lettre manuscrite, c.v. et photo) que vous lui ferez parvenir sous réf. 8601.03 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

Conseil en ressources humaines.

COGEMA

Informatique industrielle

Ingénieur chef de projet

Assurer la responsabilité des développements et des applications liés au contrôle de process et à la gestion de production sur des systèmes SOLAR ou MICRO ; assurer la maîtrise d'oeuvre de toutes les applications nouvelles ; participer au développement du service et à l'animation des équipes d'analystes-programmeurs ; assumer l'expertise technique vis-à-vis des prestataires extérieurs.

C'est la mission très complète que vous propose la COGEMA et son établissement de LA HAGUE près de Cherbourg.

Cette très importante société (13 000 personnes, 10 milliards de francs de CA) est la 1ère entreprise mondiale sur son secteur d'activité, le cycle complet du combustible nucléaire. Son expansion permet de prévoir de réelles perspectives de carrière dans le contexte d'un environnement informatique très développé et très diversifié.

Vous êtes ingénieur diplômé (grande école ou université) et vous possédez une première expérience professionnelle significative (en entreprise ou sous forme de stages durables en informatique industrielle ou en informatique de Process.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser, CV complet, lettre manuscrite, sous réf. 01 465 Q à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21 rue du Bourg Tibourg, 75004 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

PARIS LYON

APCOREM

pour participer aux études et conduire la réalisation de complexes industriels en France et à l'Étranger, recherchons jeune ingénieur

Un important GROUPE MULTINATIONAL – comptant plus de 50 Usines dans les principaux pays industrialisés – recherche un jeune INGENIEUR pour sa DIVISION INGÉNIERIE. Celle-ci est chargée de toutes les Études et Réalisations nouvelles pour le Groupe et vend son know-how à des Sociétés extérieures. Elle assure également des missions d'Assistance Technique auprès des Établissements Industriels du Groupe.

Sous la responsabilité d'un Chef de Département, le titulaire du poste sera chargé d'un portefeuille d'Études et Réalisations relatif à l'ensemble des équipements industriels (fluides, énergie, installations thermiques, génie civil, automatismes...). Il anime, coordonne et contrôle la réalisation des travaux confiés à des entreprises extérieures. Il sera amené par la suite à suivre la bonne marche de ces équipements dans le cadre d'une Assistance Technique permanente.

Ce poste ne peut convenir qu'à un "battant" disposant d'un sens développé des Relations Humaines et des responsabilités, et souhaitant construire sa carrière au sein d'une équipe souple, expérimentée et performante. Une expérience de 2 à 3 ans dans une des fonctions Travaux Neufs/Entretien Etudes et Réalisations sera appréciée. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3144 M, à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CHEF DE PROJET CONFIRME

Concepteur et architecte du Système d'Informations comptable et statistique du CREDIT AGRICOLE

Au sein de notre Direction Informatique qui compte 340 personnes vous prendrez en charge de façon autonome la **conception** et l'architecture du Système d'Informations comptable et statistique de l'**ensemble du groupe** du Crédit Agricole. Vous assurerez la cohérence de ce Système d'Informations, en liaison avec les différents chefs de projets.
Pour cela vous avez une expérience de 7 à 10 ans comme chef de projet en informatique de gestion dans les domaines comptable, bancaire et statistique et vous maîtrisez depuis 2 à 3 ans la méthodologie **MERISE**.
Si vous souhaitez relever ce challenge qui vous ouvrira au sein du groupe des possibilités importantes d'évolution, adressez-nous votre lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous ref. FR 0101 a CNCA, Gestion des Personnes 12 Boulevard des Chênes à St-Quentin-en-Yvelines 78280 Guyancourt.



média-system



ENTREPRISE PROCHE BANLIEUE PARISIENNE région sud recherche

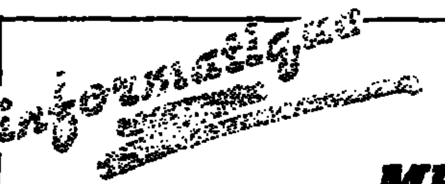
JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

(X, CENTRALE, SUP ELEC, SUP AERO...)

- *Pour études de définition de **Systèmes navals futurs** et réalisation de modèles sur ordinateur. Compétence en génie maritime et en électronique.*
- *Pour études de définition des **systèmes avions futurs** et réalisation de modèles sur ordinateur. Compétence en électronique et aéronautique.*
- *Pour études d'applications futures des **systèmes spatiaux** (navettes et satellites) et réalisation de modèles sur ordinateur. Compétence en mécanique et radioélectronique spatiales.*
- *Pour études de **radars de détection d'engins spatiaux** et réalisation de modèles numériques sur ordinateur. Compétence en radioélectronique spatiale.*

Pour chacun de ces postes, adressez C.V., photo et prétentions en précisant le poste choisi s/réf. 11231 qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02



RESPONSABLE METHODES ET PRODUITS

Filiale de l'un des plus importants groupes chimiques mondiaux, nous sommes présents sur plusieurs secteurs d'activité : produits pharmaceutiques, produits pour l'agriculture, matières colorantes, matières plastiques...
Nous employons plus de 2000 personnes et avons plusieurs unités de production.

Nous recherchons pour notre **Département Organisation et Informatique** *(95 personnes - IBM 3081)* le Responsable Méthodes et Produits.
Au sein de l'équipe Méthodologie informatique, données et mesures, il aura pour mission de conseiller et assister les Responsables d'applications sur les outils et méthodes utilisés (PAC en particulier).
Il sera parallèlement chargé d'étudier les nouveaux produits en développement (bases de données relationnelles par exemple), de les évaluer, de les promouvoir auprès des opérationnels du Service Etudes, puis de participer à leur mise en place.

Le cadre recherché a déjà acquis une compétence informatique si possible sur PAC. Il est d'un niveau scientifique supérieur (DUT minimum), intéressé par des travaux d'analyse, de réflexion et d'étude, tout en étant ouvert sur l'extérieur et à l'aise dans la communication de ses idées.

Merci d'adresser votre candidature (c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions) à Madame C. Monteil CIBA-GEIGY, Département du Personnel, 2 et 4 rue Lionel Terray, Boîte Postale 308
92506 RUEIL MALMAISON CEDEX.

CIBA-GEIGY

AXIAL publicité

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES confirmés

Etudes de marchés, puis responsabilités-commerciales (négociations de contrats, ventes de produits civils, etc...) .... *Réf. JRT*

INGENIEURS Grandes Ecoles, Universitaires

I. Dans le cadre du développement de ses activités RADAR

1) Un poste rattaché à la Direction Technique de la Division pour études sytèmes et projets .... *Réf. RJC*
• 5 à 10 ans d'expérience en conception et réalisation RADAR sont exigés.

2) Pour études et réalisations de systèmes nouveaux de traitement du signal.

a) Etudes théoriques .... *Réf. RJZ*
• très bon niveau mathématiques
• connaissances souhaitées en analyse spectrale moderne

b) Etudes et réalisations de systèmes .... *Réf. RNG*
• compétence en circuits
• 2 à 3 ans d'expérience en conception et réalisation de matériel électronique

3) Pour études théoriques en électromagnétisme.

c) Analyse numérique .... *Réf. RDB*
• Connaissance des langages informatiques

d) Modélisation Cibles radar Antennes Micro-ondes .... *Réf. RMS*
• très bonne connaissance en analyse numérique et programmation
• expérience minimum de 2 à 3 ans dans une activité comparable

II. Dans le cadre du développement de ses activités AEROSPATIALES et Transmissions.

1) Pour conception de systèmes avancés de RADIOCOMMUNICATIONS .... *Réf. AGC*
• compétences indispensables : micro-informatique et traitement numérique du signal.

2) Pour études et développement d'équipements hyperfréquences de Radiocommunications .... *Réf. AML*
• goût pour la conception et la mise au point de systèmes analogiques

3) Ingénieur de formation informatique orientée sur l'intelligence artificielle .... *Réf. AFC*

Pour l'ensemble de ces postes, la nationalité Française est exigée.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à : **L.C.T. - B.P. 40 - 78141 VÉLIZY - VILLACOUBLAY Cedex.**

LILLE

Grandes Ecoles ou équivalent, quelques années d'expérience "recherche"

Etablissement sous tutelle du Ministère de la Défense, l'ONERA-IMFL est spécialisé dans les activités de Recherche-Développement, en particulier dans l'Aéronautique et le Naval. S'appuyant sur une vocation expérimentale marquée, il dispose d'un potentiel technologique important. Dans le cadre de l'extension de ses activités, il recherche:

UN INGENIEUR "HYDRODYNAMIQUE" Réf. LM 1

Bénéficiant d'une formation de haut niveau, tant du point de vue de la modélisation que du point de vue expérimental, vous pouvez justifier, de préférence, d'une expérience de quelques années dans un organisme de recherche ou de développement.
Motivé, vous êtes capable de prendre des initiatives et de vous consacrer, le cas échéant, à la conception et à la réalisation de moyens d'essais originaux.
Vous êtes dans ce cas le spécialiste que nous recherchons pour développer nos activités dans le domaine de l'Hydrodynamique. Vous serez intégré à cet effet à un groupe d'une douzaine de personnes, composé en majorité d'ingénieurs, dont le travail concerne essentiellement la recherche de base en mécanique des fluides et ses applications.

UN INGENIEUR "STRUCTURES" Réf. LM 2

Vous avez une expérience des matériaux composites, le calcul en linéaire et en non linéaire, l'analyse numérique et l'utilisation de gros codes de calcul des structures font partie de vos compétences; des notions en aérodynamique seraient par ailleurs appréciées.
N'hésitez pas alors à nous rejoindre. Nous vous chargerons:
- de mettre en œuvre et de développer des méthodes de conception de structures de type aéronautique en matériaux composites,
- d'assurer le suivi des fabrications et des essais,
ceci en liaison étroite avec les industriels.
Pour ces deux postes la nationalité française est exigée.

Merci d'adresser lettre + CV détaillé + photo + prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse à:

INSTITUT DE MECANIQUE DES FLUIDES DE LILLE
5, boulevard Paul Painlevé - 59000 LILLE

IMFL

COMMUNICO

SODETEG

L'INGÉNIERIE À LA POINTE DES TECHNIQUES

Parmi les tout premiers de l'ingénierie française, SODETEG conçoit, pilote et réalise des projets industriels ou tertiaires complexes (en maîtrise d'œuvre, clés en main, transfert de technologie...) faisant intervenir des techniques conventionnelles ou de pointe (CAO, DAO, bureautique...). Nous recherchons pour notre Direction Technique, un:

RESPONSABLE ORGANISATION TECHNIQUE

Nous lui confierons la mise en place de nouvelles méthodes et procédures à l'intention de l'ensemble des divisions de la Société, et du développement des outils et moyens techniques existants, tant pour le management de projets que pour la conception des produits.

Par ses capacités d'organisation et d'innovation, cet ingénieur de haut niveau sera le garant de la qualité de nos interventions. Cette responsabilité ne peut concerner qu'un ingénieur confirmé, ayant acquis une expérience dans la direction de projets faisant intervenir l'informatique de gestion technique, ou l'organisation des études, au sein d'une société d'ingénierie ou de services techniques.

La remunération proposée, motivante, sera liée à l'acquis professionnel et au potentiel de la personne retenue, les perspectives d'évolution étant garanties par notre groupe d'appartenance.

Merci d'écrire à Ch. SANCHEZ – sous réf. 1017/LM – SODETEG – 9, avenue Réaumur – 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

THOMSON INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

REGION PARISIENNE
Entreprise française en pleine expansion, leader dans les

TECHNIQUES D'OPTRONIQUE et de TRAITEMENT DE L'IMAGE

recherche POUR ENCADRER SA NOUVELLE PLATE-FORME INDUSTRIELLE

INGENIEUR

rattaché au Directeur Industriel.

Il devra animer et assister une équipe de techniciens afin d'assurer la réalisation du plan de charge.

Expérience industrielle de 10 ans.
Connaissances Analogique et Numérique nécessaires.

Rémunération attrayante qui sera fonction de l'expérience et du profil.

Adresser votre candidature avec c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 186 à Monsieur Huber - SOFRETEC
53, rue Casimir Périer
95870 BEZONS.

Sofretec



Leader dans le domaine de la sécurité, recrute pour son activité ALARME à VÉLIZY

1 INGENIEUR PRODUITS SYSTEMES

Rattaché au Directeur Technique alarme et systèmes sa mission sera :
* d'établir des offres techniques concernant les systèmes de centralisation des informations de sécurité
* de suivre l'évolution technologique et les produits de la concurrence
* de concevoir de nouveaux produits et rédiger les cahiers des charges correspondants
* d'assurer la direction de l'équipe chargée de l'étude de la réalisation et de la mise en œuvre des sytèmes.

PROFIL :
De formation Ingénieur Grandes Ecoles, ayant quelques années d'expérience en ingénierie informatique, la pratique de l'anglais est nécessaire, et des déplacements en France et à l'étranger sont de courte durée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. IPS 14 à la Direction des Relations Humaines - 15/17 Av. Morane Saulnier 78140 VÉLIZY.



Pour faire face à son rapide développement
CONTROLE ET PREVENTION
Société de CONSEIL et CONTROLE TECHNIQUE - (1 400 personnes) recherche

INGENIEUR ELECTRICIEN

Pour encadrer une équipe chargée de définir des procédures d'exploitation et de maintenance, et de réaliser des contrôles pour des installations THT/HT/BT.
Expérience minimum 5 ans (réseaux HT-BT).
Lieu : **NORMANDIE.** Réf. M1

INGENIEURS ASSURANCE ET CONTROLE QUALITE LOGICIELS

Pour missions sur grands logiciels industriels (nucléaire, spatial, transport...).
Connaissances requises en génie logiciel.
Lieu : **PARIS.** Réf. M2

Adresser C.V. en indiquant la réf. du poste choisi à Michel LADAME - CEP - 34, rue Rennequin, 75017 Paris.
Tél. : (1) 47 66 52 72.

CONTESSE

Société en forte expansion
(250 MF C.A. - 300 personnes)
Leader européen dans le domaine de l'ultrafiltration de l'air et des gaz, recherche

un ingénieur

Ecole de Chimie, ou Maîtrise Chimie ou Doctorat 3è cycle
débutant ou quelques années d'expérience.
Responsable de contrôle de qualité sur sites à l'étranger (C.E.E.).

un technicien

B.T.S. Chimie ou Mesures Physiques pour réalisation de tests sur sites à l'étranger (C.E.E.).

• Caractéristiques communes aux deux postes : Contrats à durée déterminée d'un an renouvelables. Anglais indispensable, allemand apprécié. Permis V.L. • Base au siège social : La Garenne Colombes (92).
Adresser Curr.-Vitae et prétentions n° 84.640,
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmet.

P.R.B.

Ingénieurs Grandes Ecoles

Conception et développement de projets d'automatismes et de réseaux à base de microprocesseurs 16 bits MOTOROLA et INTEL.

Les projets que nous vous confierons vous mettront en contact avec les grands noms de l'industrie et vous feront évoluer dans un environnement de techniques de pointe.

Nous sommes une société de conseil et d'ingénierie à taille humaine. Notre expansion, notre dynamisme et notre ouverture à l'expression des valeurs personnelles vous permettront d'évoluer au mieux de vos capacités et de vos ambitions.

Merci de bien vouloir adresser votre CV à SIVAN 10, Bd de Strasbourg 75010 Paris

SIVAN

un esprit pour l'informatique

---

info'rop INGENIERIE

recherche

JEUNES INGENIEURS

Orientation Gestion
activités support utilisateurs
FORTRAN-PASCAL

INGENIEURS

1 an d'expérience VAX-FORTRAN-COBOL
Tél. : 43 77 42 45 Maryse DROUCPEET pour R.V.

DEBS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIETE AERONAUTIQUE
Banlieue Sud-Ouest recherche :

INGENIEUR COMMERCIAL

Rattaché au Directeur Financier il sera chargé de la prospection de la clientèle, de la négociation et du suivi des contrats.
Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (Ecole à dominante mécanique) parlant couramment Anglais et ayant une bonne connaissance du secteur aéronautique.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous référence 190 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SOREP MICROÉLECTRONIQUE
Entreprise de technologies à forte croissance (300 personnes) implantée à proximité de Rennes

Faites équipe avec nous!

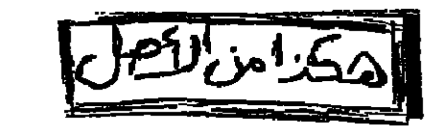
nous recrutons (H/F)

SPÉCIALISTE GRAVURE COUCHES MINCES

Vous êtes expérimenté dans le domaine des circuits hybrides couches minces et/ ou des réseaux résistifs et vous avez l'expérience de l'encadrement.

Vous prendrez en charge le démarrage d'une ligne de GRAVURE " COUCHES MINCES " dans notre unité de production de circuits hybrides.

Merci d'adresser votre candidature à : SOREP s.a. " Service du Personnel " B.P. 5 / 35220 CHATEAUBOURG



SECTEURS DE POINTE

SODETEG T.A.I.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE ET D'AUTOMATIQUE INDUSTRIELLE
FILIALE DE SODETEG – GROUPE THOMSON

*Nos 500 collaborateurs (plus de la moitié sont Ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes, de haut niveau technologique dans des domaines variés : **production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique** (leader français des systèmes de conduite d'**ateliers flexibles**), **réseaux de télécommunications, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles, etc.***

LA PROGRESSION CONSTANTE DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES, DONT 60 % EST RÉALISÉ A L'EXPORT, NOUS CONDUIT A RENFORCER NOS ÉQUIPES.

INGÉNIEUR COMMERCIAL PRODUCTIQUE

De formation Grande École (ENSAM, ENSM, INSA L...), vous avez acquis une expérience commerciale dans le domaine de l'informatique industrielle.

Vous serez chargé de la prospection et de la vente des systèmes développés par le Département Productique Industrie. (Réf. 1/LM).

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

De formation Grande École, vous avez acquis une expérience significative de la conduite d'affaires clé en main dans l'un des domaines suivants :

— surveillance technique de grands ensembles industriels et tertiaires.

— contrôle de processus mettant en œuvre des systèmes informatiques dans le domaine de l'énergie.

Véritable CHEF D'ENTREPRISE vis-à-vis de vos clients et de vos partenaires, vous dirigerez les équipes de développement et de réalisation jusqu'à l'installation sur site. (Réf. 2/LM)

INGÉNIEURS LOGICIEL TÉLÉCOM

*De formation Grande École, vous avez acquis une expérience significative dans la réalisation des **logiciels de télécommunication** et plus particulièrement des Couches Transport, Session et Présentation.*

Vous avez une bonne connaissance de UNIX et des langages C et PASCAL.

Vous devrez animer une équipe d'ingénieurs de haut niveau en vue de réaliser des systèmes de gestion de télécommunication multiprotocoles. (Réf. 3/LM)

CHEF DE SERVICE LOGICIEL

De formation Grande École, vous avez acquis une expérience significative des systèmes informatiques TEMPS RÉEL et des MÉTHODOLOGIES MODERNES de développement de logiciels.

Vous connaissez UNIX, C et PASCAL.

Vous avez participé à la réalisation de grands projets dans le domaine des télécommunications et plus particulièrement dans celui de la messagerie.

Vous serez chargé d'encadrer des Chefs de Projet Logiciel.

La réussite dans cette fonction vous permettra, à terme, d'évoluer vers de plus larges responsabilités. (Réf. 4/LM)

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Vous avez au moins trois ans d'expérience, une bonne connaissance de l'un des domaines suivants :

- *— Calculateur VAX ou SOLAR ou 6800 ou Mini 6.*
- *— Langages PASCAL, FORTRAN 77, C.*
- *— Systèmes 5, VMS, UNIX, RTES D, GCOS 6.*
- *— Systèmes de bases de données (Socrate apprécié).*

Intégrés à l'équipe de projet en vue de réaliser les tâches d'analyse, programmation et tests fonctionnels, vous participerez à la réalisation d'un grand projet à dominante TEMPS RÉEL dans le domaine de l'énergie /de la messagerie d'entreprise. (Réf. 5/LM)

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi, à la Direction des Affaires Sociales. SODETEG T.A.I. — Mlle MANDIN, 283, rue de la Minière, B.P. 11 — 78530 BUC.



HAVAS CONTACT

Informatique technique HP 1000

SEMA-METRA, groupe européen d'ingénierie informatique (2.500 personnes, 1 milliard de CA) renforce son activité en informatique temps réel sur matériel HP 1000.

Pour enrichir ses équipes dans les domaines du pilotage d'installations industrielles, du traitement du signal, etc... il recherche

Ingénieurs d'études Réf. 10654/M
Ingénieurs système Réf. 10655/M
Chefs de projet Réf. 10656/M
Ingénieurs d'affaires Réf. 10657/M

Si la pratique du HP 1000 vous est courante, cette proposition correspond à votre objectif. Merci d'envoyer votre CV en précisant la référence du poste choisi à Marie Christine Gilles, responsable du recrutement, SEMA-METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

SM SEMA·METRA

INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT

ENSEEIHT, ENSEA ou autres ou BTS expérimenté
après 10 ans de *direction* d'un laboratoire,
chez un constructeur.

Vous êtes passionné par la micro informatique.
Vous vous sentez capable d'animer une équipe de techniciens et de leur apporter un soutien technique à la hauteur de vos connaissances.
L'étude de fiabilité d'un produit ne vous effraie pas et vous êtes en mesure d'en concevoir la formation,
Alors venez rejoindre le Responsable Support Technique de MIS placé parmi les leaders de la maintenance informatique.
Ce poste d'envergure vous offrira de réelles responsabilités et un salaire motivant, si vous nous prouvez vos connaissances en micro informatique, périphériques, et microprocesseur, ainsi qu'une première approche du soft (MS / DOS et UNIX).
Anglais technique indispensable ainsi que permis de conduire pour effectuer des interventions dans toute la France.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. 361 à Christine d'AUBIGNY
VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
59, rue de Richelieu 75002 PARIS
qui vous assure de sa totale discrétion.

SOURIAU

3600 personnes, 11 filiales à l'étranger, leader européen dans le domaine de la connectique intensifie sa diversification vers de nouveaux créneaux. Cette politique amène la Division Equipements Industriels à enrichir son bureau d'études et développements en créant plusieurs postes. Nous recherchons

6 Ingénieurs Electroniciens

débutants et confirmés (réf. IEE)

Ils travailleront sur des projets électroniques très divers : appareils de diagnostic automobile, sous ensembles destinés à la monétique et à l'industrie des Télécommunications...
Les ingénieurs confirmés, chefs de projet, piloteront des études de l'élaboration du cahier des charges à la livraison client.

2 Techniciens Electroniciens

niveau IV/V (réf. IET)

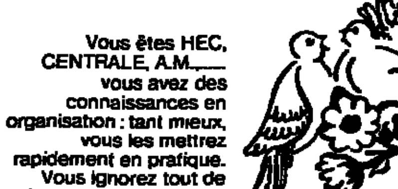
Ils seront chargés de l'étude et la mise au point de circuits numériques et analogiques Hard et Soft. Ils évolueront selon leur capacité vers la prise en charge d'études autonomes.

Pour ces postes basés à Pary Vieille Poste (proximité d'Orly), nous recherchons des candidat(e)s dynamiques et motivés ayant la volonté de s'adapter à une jeune équipe.

Merci d'adresser lettre + CV + salaire actuel ou prétentions sous référence correspondante au Service Recrutement de la Société SOURIAU - 9 à 13, rue du Général Galliéni - 92100 BOULOGNE

DESSEIN

Séduisante mutuelle cherche jeune diplômé grande école en vue union durable à la campagne




Vous êtes HEC, CENTRALE, A.M.,... vous avez des connaissances en organisation : tant mieux, vous les mettrez rapidement en pratique. Vous ignorez tout de l'organisation : tant pis, vous vous formerez et nous vous y aiderons. En liaison permanente avec les services techniques vous étudierez puis assurerez la conception de projets concernant de nouvelles procédures de gestion de nos contrats d'assurances. Votre intégration dans l'équipe des organisateurs sera facilitée par la jeunesse de ses membres... et votre esprit d'équipe. Votre réussite dans ce poste sera un atout pour une évolution dans le Groupe. Votre poste est basé au Siège Social des Mutuelles Unies qui constituent avec d'autres partenaires l'un des premiers groupes privés français d'assurances : 12 milliards de C.A., 6 000 salariés. Il est situé en pleine nature à 10 km de **ROUEN.** Merci d'envoyer votre C.V. s/réf. AH 03, à : S. MAUHOURAT, MUTUELLES UNIES 76029 ROUEN Cedex.

Mutuelles Unies



RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
FAITES VIVRE VOS COMPETENCES TECHNIQUES

Notre dimension ?

Nous sommes l'un des leaders dans la fabrication industrielle de fenêtres, volets, portes d'entrée pour la maison individuelle (110 millions CA, 155 personnes) et nos objectifs de développement sont ambitieux (+ 20 % par an depuis 5 ans).

La vôtre ?

- Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école (A et M ou équivalent) âgé de plus de 27 ans et vous disposez d'au moins 3 ans d'expérience de fabrication industrielle ;
- Vous êtes passionné par le produit - car pour vous, le produit est roi ;
- Vous êtes aussi un homme de contact car vous savez écouter nos clients, nos fournisseurs et observer nos concurrents.

Votre mission ?

- Adapter nos produits actuels à l'évolution des techniques de construction ;
- les faire progresser pour les fabriquer mieux et moins cher ;
- Développer des lignes de produits nouveaux complémentaires en intégrant la recherche technologique (Fabrication flexible, matières nouvelles...).

Ce que vous promet PELLERIN ?

- De ne pas sortir trop tôt de la technique : c'est le domaine que vous préférez et vous êtes armé pour l'affronter. Vous aurez la possibilité d'y vivre une vraie réussite ;
- De bouger néanmoins car vous aimez ça : vous ouvrir l'esprit sur d'autres réalités que la technique (le marketing et la vente, par exemple) ;
- De vous donner :
  - _Des responsabilités, des vraies, une très large autonomie dans une atmosphère de challenge où vos capacités s'exprimeront pleinement ;
  - _Une rémunération élevée étroitement liée à vos qualités et vos résultats ;
  - _Et la possibilité de rejoindre rapidement l'équipe de direction de la société.

Poste basé à notre usine à CHAUMONT **en Haute-Marne.**

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) à SOCIETE PELLERIN - 7, rue Roy - 75008 PARIS.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.





INGENIEURS DIPLOMES

DEBUTANTS OU 1ère EXPERIENCE

POUR VOUS COMME POUR NOUS, L'AN 2000 EST UNE REALITE !

Nos résultats :
- une position dominante en Europe dans le domaine de l'informatique graphique.
- une croissance annuelle qui se situe entre 25 et 30 %.
- 70 % de la production réalisée à l'export.
- une grande diversification des produits et des services.
- enfin, des activités de pointe notamment dans les secteurs de l'aéronautique, de la gestion documentaire, de l'informatique éditoriale et de l'électronique.

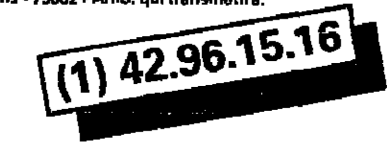
Ces résultats sont le fruit d'une politique basée sur la recherche, l'innovation, le développement du potentiel humain.

Les postes que nous offrons s'adressent à de jeunes diplômes (Centrale, Supelec, Sup-Telecom...) debutants ou ayant déjà une première expérience.

Vos responsabilités :
Sur matériel PC interfacé grands systèmes, sous DOS, UNIX-Langage C, vous participerez au développement de nouveaux produits (archivage électronique, gestion et consultation de bases de données documentaires et graphiques) ainsi qu'aux études de spécification de système. Mais vous savez déjà que votre potentiel vous permet d'évoluer rapidement vers un poste de Responsable de Projets.
Si ces perspectives vous intéressent et si vous souhaitez en savoir plus, appelez du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h le (1) 42.96.15.16 (en précisant la réf. 370/) ou adressez votre dossier de candidature, s/réf. 370/LM, à **ALLO-CARRIERES** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA





SECTEURS DE POINTE

Dans le domaine des Assurances
pour continuer à optimiser nos performances, nous recherchons notre

Responsable méthodes (Informatique)

Paris

Rattaché au Responsable des Etudes et Développement, vous assurerez assistance et conseil aux Equipes de conception et de réalisation pour l'ensemble des techniques informatiques et bureautiques.

En liaison avec les Chefs de Projets et l'équipe système, vous serez chargé d'élaborer les normes, procédures et standards, d'en assurer la mise en place et l'évolution, d'en contrôler l'application.

Vous serez également chargé d'étudier les outils permettant d'améliorer les performances et de formuler les recommandations.

Vous aurez la responsabilité de l'administration des données.

Ingénieur ou équivalent, connaissant bien l'environnement informatique (gros systèmes IBM), vous avez une première expérience au moins dans un service méthodes. Vous nous apporterez alors vos compétences, votre créativité et surtout votre goût de la communication.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. 503/M à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS, chargé de cette mission, et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Curriculum



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises
recherche *HF*

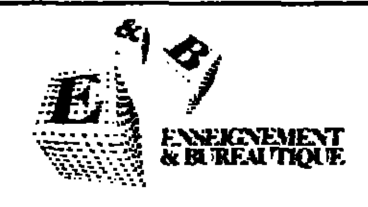
COMMERCIAUX EXPERIMENTES

TRES BON NIVEAU

Ils seront chargés : - de la prospection d'une clientèle d'entreprise dans les domaines d'assurance vie, des plans d'épargne d'entreprises, de l'intéressement, - du suivi et de l'élargissement d'un important portefeuille de clientèle collective. De formation supérieure les candidats auront acquis une première expérience de la négociation commerciale à un très bon niveau.

Les postes sont à pourvoir à : **LYON – NANTES – PARIS – BORDEAUX.**

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 302/M
GROUPE CRI - Direction du Personnel - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX



EN 86, LA MICRO VA PLUS LOIN...

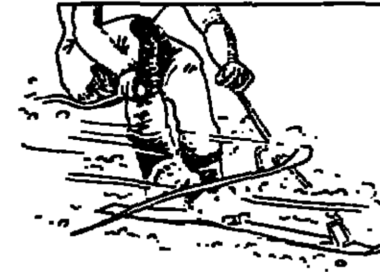
Avec E & B, leader de la formation IBM PC, votre passion pour la micro et vos projets trouveront de multiples voies de réalisation, soit comme :

FORMATEURS

Si vous avez 1 ou 2 années de vie en entreprise, une formation type MIAGE ou plus générale, et un don pour l'animation... Réf. 7101 M
soit comme :

CONSEILS EN FORMATION

pour diriger les entreprises dans la conception de leur plan de Formation Bureautique. Un passé commercial réussi sera l'un de vos atouts pour convaincre. Réf. 7102 M
soit autrement, et nous en parlerons...
Envoyer votre dossier de candidature, en indiquant la référence, à E & B - 7 rue Auber - 75009 Paris.



... Salomon... une équipe... une passion...

Leader mondial sur le marché des sports d'hiver et en pleine croissance (CA : 2 mds de F en 85 : 85 % à l'export), nous déposons plus de 100 brevets par an dans le monde.
Nos développements actuels (golf) nous amènent à rechercher un

INGENIEUR PROPRIETE INDUSTRIELLE

pour participer à la définition et à la mise en place de notre politique de propriété industrielle (dépôt de brevet, droit des marques, contrats, litiges, etc.).
- Vous êtes ingénieur ou de formation technique avec une expérience en propriété industrielle.
- Vous parlez l'anglais et si possible l'allemand.

Nous vous offrons en retour l'opportunité de progresser dans un environnement stimulant.
Merci d'envoyer votre candidature avec C.V., photo et lettre manuscrite à Geneviève Lepelletier, Salomon, Metz-Tessy, BP 454, 74011 Annecy Cedex

ANNECY
SALOMON

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour son siège situé à Paris un

Ingénieur télécommunications spatiales *HF*

ayant une bonne expérience des programmes spatiaux

Vous serez chargé, au sein de la **Division Radiocommunications Spatiales :**
- d'élaborer et de gérer les programmes de télécommunications,
- d'assurer les relations avec les organismes utilisateurs et les diverses instances impliquées dans les télécommunications.

Pour réussir dans cette mission, une bonne connaissance des techniques, technologies et systèmes de télécommunications spatiales est indispensable.

Ce poste exige une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, s/réf. 3926, à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.



cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

Pour renforcer ses équipes de recherche
NOTRE CENTRE DE CONCEPTION implanté en Provence - Côte d'Azur recrute

JEUNE INGENIEUR

TELEMATIQUE ET SYSTEMES INFORMATIQUES
débutant ou confirmé

Il travaillera dans la cellule chargée du portage, dans un environnement UNIX, de logiciels réseau, jusqu'à l'installation sur site expérimental du logiciel porté.

Sa bonne connaissance du noyau UNIX et des Télécommunications informatiques constituera un «plus».

Il évoluera en permanence dans un milieu de jeunes chercheurs qui explorent différentes technologies avancées en vue de réalisations.

Merci d'adresser CV et prét. s/réf. 183 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



Vous êtes ingénieur, *diplômé d'études supérieures scientifiques* ou informatiques, ESC... débutant ou ayant une première année d'expérience.
Nous vous **FORMERONS** à des postes d'

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

étude, conception, mise en place d'applications de gestion en liaison permanente avec les services utilisateurs.
Nous sommes de gros utilisateurs d'informatique de gestion (2 IBM 4341, 2 IBM 4381, 1 200 terminaux en France).
Nous constituons avec d'autres partenaires le premier groupe privé *français d'assurance*, l'un des plus dynamiques aussi : 12 M C.A. - 6 000 salariés.
Avec vous, nous continuerons à nous développer et à innover.
Les postes sont à pourvoir au siège social à **ROUEN**, et dans une de nos filiales à **PARIS 10e**.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence AH 02, *en précisant la ville de votre choix à* :
MUTUELLES UNIES - Mademoiselle PAVAGEAU
76029 ROUEN CEDEX.

pour l'informatique



C2S Société en forte expansion dans le domaine de l'ingénierie informatique, spécialisée dans :
- la conception - la réalisation
- la commercialisation de systèmes informatiques scientifiques de gestion et télécom

recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Poste basé à Paris Rungis.
Expérience de 3 ou 4 ans au sein d'une grande entreprise ou une SSII.
Bonnes connaissances des sociétés de services.
Merci adresser lettre manuscrite + CV et photo à **Madame Meurice - C2S**
3, rue du Lion Silic 560
94643 RUNGIS CEDEX

PARIS

Ingénieur process

Etudier, proposer et développer l'ensemble des procédés techniques liés à l'amélioration d'un process lourd en continu (3 usines sont concernées en France) : mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour y intégrer les avancées technologiques les plus modernes (automates, gestion informatisée du process, ect...) ; en superviser les réalisations sur site ; diriger et animer une équipe de spécialistes (B.E. et techniciens).

C'est la mission très complète sur le plan technique que vous propose cette importante Société (1 Milliards de F. de C.A., 1100 personnes) qui développe et commercialise une gamme complète de produits très techniques destinés à des applications en général industrielles. Le poste est susceptible d'évoluer à moyen terme vers des responsabilités opérationnelles.

Ingénieur généraliste (A et M, INSA, ENSI, etc...) vous proposez une première expérience industrielle réussie qui s'est déroulée soit dans un service périphérique lié à la production (méthodes, process, entretien, B.E., etc.) soit en production directement.

Le contexte technique du poste, les possibilités d'évolution, les conditions offertes sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence N. 105 A, à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21 rue du Bourg Tibourg, 75004 Paris.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

Ingénieur télécommunications

Paris **240.000 +**

Un grand groupe du secteur tertiaire français recherche pour sa société informatique un ingénieur spécialiste en **architecture réseau.**

Rattaché à la Direction Technique, il concevra le schéma directeur à partir de l'analyse des communications existantes entre les centres informatiques répartis en France, de leur complexité et des limites des solutions techniques actuellement adoptées. Il aura ensuite à mettre en place le futur réseau selon une architecture valable pour les dix prochaines années et adaptées aux nouvelles prestations bancaires et financières proposées à la clientèle.

Le candidat est un ingénieur diplômé d'une grande école (Telecom, Supelec, Centrale, Mines) et a environ cinq ans d'expérience comme chef de projet spécialisé réseau. Outre la maîtrise des techniques des télécommunications, le poste implique une bonne connaissance générale de l'informatique. Il s'adresse à un concepteur de haut niveau, dynamique, réalisateur et sachant convaincre. Réelles possibilités d'évolution au sein de la société.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et photo sous référence L038/M à Henri Bouet, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Membre de Syntec

Ministère de l'éducation nat. recrute

ING. INFORMATICIENS

(contrat type CNAS 2 A) pour :
1) Suivi d'études techniques au niveau national (réseaux, télématique, mini et micro-informatique);
2) Participation à des projets de grande envergure dans le *domaine de la gestion du* personnel avec base de données sur système DPS 8.

Formation ingénieur ou universitaire (spécialisation informatique nécessaire).
Une première expérience est souhaitée *mais non indispensable.*
La connaissance des systèmes Bull et/ou d'UNIX serait un atout supplémentaire.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. dét. à : Ministère de l'éducation nationale, DOPAOS-SDIAG, 142, r. du Bac, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS AROMATIQUES ALIMENTAIRES

– RAYONNEMENT INTERNATIONAL –

offre
pour son
LABORATOIRE DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT
situé
BANLIEUE EST DE PARIS

un poste d'



AROMATICIEN/NE CONFIRMÉ/E OU DÉBUTANT/E.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, s/réf. 3743, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

PAPETERIES **libert**

Filiale d'un Important Groupe Papetier, nous nous affirmons comme l'un des premiers distributeurs sur les marchés de l'Impression/Ecriture, et disposons avec notre entrepôt de MARNE LA VALLÉE d'un outil des plus performants.

DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

250/270.000 F réf. D 183 b

Il devra gérer l'ensemble des flux matière de la Société notamment au travers des approvisionnements de la gestion d'un entrepôt entièrement automatisé et des livraisons.

Ce poste convient à un professionnel, ayant une formation technique de niveau ingénieur et ayant assumé la responsabilité d'un entrepôt de préférence fortement automatisé.

Homme de gestion et d'organisation, il se devra par ailleurs de posséder les qualités d'un meneur d'hommes.

Votre CV avec photo nous précisera votre intérêt pour ce poste et votre salaire actuel, en mentionnant la référence du poste, à KRENO Consultants 32, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

KRENO Consultants



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs Débutants Grandes Ecoles
BSN, UN UNIVERS À DÉCOUVRIR

Le 3e Groupe industriel privé français (30 Mds C.A. – 38.000 personnes dans le monde) a des responsabilités à vous confier.

En usine ou au sein de services techniques mais toujours en travaillant en liaison étroite avec les unités de production, vous prendrez en charge des projets de A à Z, depuis leur conception jusqu'à leur mise en place sur le terrain.

Des missions passionnantes : développer des packages sophistiqués, mettre au point l'automatisation de lignes de production, participer à notre double projet économique et humain en construisant des schémas organisationnels novateurs, animer des équipes de production...

Des qualités d'opérationnel: sens du contact et de l'animation à exercer auprès d'interlocuteurs variés, engagement personnel et souci de concrétisation, vous seront nécessaires pour réussir dans ces postes. Votre potentiel et votre mobilité vous feront évoluer rapidement vers des responsabilités globales impliquant la gestion d'unités industrielles et le management des hommes.

Postes à pourvoir en province.



Merci d'adresser votre candidature sous référence P 12/M, à: BSN – Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Ingénieur généraliste à fort potentiel

Au sein de la Direction Technique de l'entreprise, prendre en charge l'ensemble de la fonction : industrialisation technique de tous les nouveaux produits, automatisation des procédés, études et mises en place des investissements destinés à accroître la productivité, animation d'une équipe de spécialistes et liaison très étroite avec tous les responsables de fabrication.

C'est la mission très complète que vous propose cette importante Société (700 personnes : 270 MF de CA en France 30 % d'expansion par an) de dimension très importante sur son créneau : la production et la commercialisation en très grande série de systèmes techniques complexes destinés à des marchés industriels.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Généraliste (A et M, INSA, etc...) qui possède une première expérience professionnelle qui s'est déroulée dans un contexte de fabrication (dans des fonctions production ou méthodes par exemple).

Il doit être très motivé par les enjeux techniques et économiques liés à l'augmentation de la productivité.

Le poste est basé dans une petite ville agréable à proximité d'EVREUX et de ROUEN.

Les conditions offertes sont motivantes et les possibilités d'évolution nombreuses et variées.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 114 A à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21 rue du Bourg Tibourg 75004 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

ACORÉM

BRETAGNE

Responsable comptabilité analytique

Groupe agro-alimentaire diversifié de dimension nationale (CA 1 milliard de francs) crée le poste de **RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE**

Rattaché au Directeur Financier, il sera chargé du suivi et de l'évolution de la comptabilité analytique, participera à l'établissement des budgets, contrôlera la réalisation par rapport aux objectifs.

Ce poste évolutif convient à un candidat de 28 ans minimum, de formation supérieure (E.S.C., D.U.T.) justifiant impérativement d'une première expérience similaire et d'une bonne maîtrise de l'informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions s/réf. 1213 à **PARAPHE** - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

région lyonnaise — Relevez dès aujourd'hui notre défi industriel de demain !

calor

Notre Division «FERS A REPASSER» fabrique plus de 2 millions d'unités par an et représente 50 % de notre chiffre d'affaires. Plus d'un ménage français sur deux est son client et elle exporte 60 % de sa production.

Nous voulons conforter ce leadership, fruit de deux dynamiques privilégiées : une stratégie par projets innovants (marketing très actif) et un management participatif (*autonomie des divisions produits, décentralisation systématique des responsabilités*).

En conséquence, nous renforçons l'organisation de cette division en créant DEUX FONCTIONS NOUVELLES à offrir à deux **ingénieurs A-M ou équivalent** dont l'expérience valorisante s'est déroulée de préférence dans l'industrie d'assemblage de produits électro-mécaniques de grande série.

Responsable de production réf. 261

Responsable de l'animation de 700 personnes sur deux sites très proches, vous élaborez et gérez, en collaboration étroite avec les commerciaux, les programmes de fabrication et, avec la direction technique, les plans d'amélioration de l'outil industriel et de la gestion de production.

A 36/38 ans, vous nous apportez une pratique déjà performante de la GPAO, peut-être de la robotique et un goût prononcé pour les ***technologies nouvelles.***

Vos succès de manager pragmatique, robuste et optimiste à ce poste pourront vous conduire vers d'autres opportunités chez CALOR ou dans le groupe SEB.

Responsable technique réf. 262

Responsable de la fonction technique (80 collaborateurs) et en relation étroite avec le Marketing, vous animez le volet industriel d'un ambitieux plan produit, depuis l'industrialisation jusqu'à la pré-série. Par ailleurs, vous élaborez et conduisez tous les plans de progrès et de maintenance.

A 32/35 ans, vous nous apportez une expérience enrichissante de responsable de bureau d'études et d'industrialisation, fortement axée sur la robotisation et l'automatisation.

De fortes qualités d'animation, de créativité et d'ouverture aux technologies nouvelles sont indispensables pour réussir et progresser ultérieurement chez CALOR ou dans le groupe SEB.



Merci d'adresser, sous réf. choisie, votre dossier de candidature (avec votre rémunération actuelle) à ARCHE CONSEIL, 68 rue Duquesne, 69006 Lyon. François Nicolet vous recevra en toute confidentialité, soit à Paris, soit à Lyon.



média system

Cabinet d'expertise comptable et d'analyse financière

recrute pour son bureau de METZ

CHARGÉ DE MISSION

pour prendre en charge un portefeuille de missions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes et/ou d'études économiques notamment auprès des comités d'entreprises

Les candidats auront une formation de type commerciale, HEC, ESSEC... et/ou d'expertise comptable

Envoyer C.V. et rémunération actuelle sous n° 314.644 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANT COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT RÉGION REIMS
recherche pour la gestion de ses activités sociales

- **UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER**
- **UN COMPTABLE QUALIFIÉ**

Expérience exigée
Libre de suite

Env. CV et prétentions au : C.E. SNCF de la région de Reims BP 274, 51060 Reims Cedex Tél. : 26-47-33-04.



Crédit Général industriel, 100 agences en France, 900 personnes

Société financière spécialisée dans le financement automobile, équipement, informatique et navigation de plaisance, pour les entreprises et les particuliers, recrute pour son siège administratif de MARCQ-EN-BARŒUL, au sein de la Direction chargée des Relations Humaines son

Responsable national de la formation



NORD

« Le savoir que l'on ne complète pas chaque jour diminue tous les jours » : si nous sommes actuellement l'une des plus importantes sociétés françaises dans notre domaine d'activité, c'est en partie parce que nous avons compris l'importance du rôle de la formation. Rattaché au Directeur chargé des Relations Humaines et à la tête d'un budget de 6 millions de francs (environ 6 % de la masse salariale), le poste a pour principale finalité de concevoir et mettre en œuvre des programmes de formations générales et spécifiques, tenant compte des besoins de l'entreprise et des aspirations personnelles.

Le titulaire et son équipe collaboreront donc étroitement avec les responsables hiérarchiques. La personne recherchée, dotée d'une culture générale étendue, est un professionnel de la formation en entreprise. Ouvert aux techniques audio-visuelles, créatif, rigoureux, possédant de grandes facilités relationnelles, il occupera un poste-clé dans notre organisation. Le dynamisme et les projets de développement de notre groupe constituent un « plus » important pour un épanouissement personnel.

Merci d'envoyer votre candidature, sous la référence 2256/M, à notre Conseil D. LANDEAU, qui vous garantit une totale confidentialité.

HAY *Managers* 50, bd du Gal-de-Gaulle - 59100 ROUBAIX - 20.73.71.70

DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Une direction ? Celle d'un magasin

Implantés sur toute la France, nous sommes spécialisés dans la **Distribution** sur un marché en pleine expansion : le BRICOLAGE.

Nous recrutons aujourd'hui des hommes qui ont l'expérience de la distribution et le potentiel nécessaire pour devenir à court terme **DIRECTEUR DE MAGASIN.**

Vous avez cette expérience de la Distribution et vous vous sentez capable d'assurer la gestion d'un magasin en toute **responsabilité** et **autonomie.**

Les postes sont à pourvoir en REGION PARISIENNE et dans l'OUEST.

Ecrivez à CONTESSE PUBLICITE, s/réf. DM 817 à M. Delavallée au 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra **en toute confidentialité.**

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 66 10 65

emplois internationaux

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR

ordinaire de mathématiques pour les sciences humaines

à la *Faculté des sciences sociales et politiques*, avec entrée en fonctions le 1/9/1986.

Cet enseig. comporte des cours de mathématiques ou de statistiques des 1er et 2e cycles.

Pour faire acte de candidature ou pour des renseignements complémentaires : commission de présentation prof. de math. Faculté des SSP, av. Vinet, CH 1004 Lausanne.

Les lettres de candid. (CV et publications en 2 ex.) doivent y parvenir avant le 15/2/1986.

Bureau d'études internationales recherche un

INGÉNIEUR CIRCULATION

pour mission 2 ans minimum dans une capitale du Maghreb. Expérience 5 ans mini indispensable dans le domaine des études de circulation ; plans de circulation, aménagement de carrefours, feux de régulation, signalisation, recueil et traitement des données, formation. Avant. liés à l'expatriement. Env. c.v. en préc. dernière rémun. annuelle à HFF Conseil, Cipières, 13540 Puyricard.

GENIE CIVIL INDUSTRIEL
ingénieur commercial pour le montage d'opérations

Vous avez une formation supérieure, ingénieur ou autre, une expérience d'au moins 3 ans en travaux *ou en commercial, et le goût, sinon la pratique, du génie civil.*

Votre sens de l'organisation et de la coordination, votre goût des contacts et de la négociation vous rendent apte à monter des opérations de génie civil industriel, avec l'appui des différents services de l'entreprise.

Jeunesse des équipes et capacité innovatrice caractérisent notre société. Nous allions les atouts d'une dimension humaine, d'une expansion saine et forte...

Aussi pourrons-nous vous faire évoluer à la mesure de vos performances.

Le poste basé à ROUEN implique une grande disponibilité pour de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre candidature à la Direction des Relations Humaines - QUILLE - Le Hastings - 2, Mail Pélissier - 76105 ROUEN.

QUILLE

Importante Caisse de Retraite
Quartier Etoile cherche

Directeur de Production
HF

Chargé de coordonner l'ensemble des services "administratifs-retraites" et d'un important rôle de relations avec les Entreprises adhérentes.

Le poste suppose des qualités accentuées d'organisateur, acquises dans un poste lié à la gestion de documents administratifs nombreux et complexes.

Une expérience acquise dans un organisme équivalent serait un atout apprécié, mais non indispensable pour ce poste très autonome et qui offre des responsabilités importantes.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : **Mme D'ORNANT**

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers 92303 Levallois-Perret

Société d'exportation d'instruments scientifiques recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

de formation scientifique avec expérience du matériel de laboratoire.
Salaire : selon compétence.
Discrétion assurée :

Env. CV, photo et prétentions sous le n° 314.636 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Association Intercommunale Gestionnaire de Logements pour Jeunes

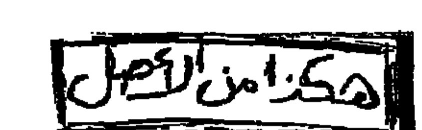
Recherche

SON DIRECTEUR

Expérience dans la gestion, l'animation, définition de politiques et suivi de celles-ci.

Adressez C.V. et prétentions. Ecrire sous le n° 314.469 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





emplois régionaux emplois régionaux

Marseille

QUAKER FRANCE

Filiale d'un important groupe américain en France : 1 Milliard de F. de C.A. sur les marchés porteurs de l'alimentation animale et des céréales pour petits déjeuners, recherche un

Acheteur emballages

Diplômé d'une grande école de commerce ou équivalent, vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la pratique des achats emballages : cartons, papiers, contenants métalliques, plastiques...

Vous connaissez les marchés, les techniques, les matériels et les matériaux, et vous possédez une grande aptitude à la négociation commerciale.

L'Anglais est indispensable.

Adressez votre dossier, (lettre manuscrite, C.V., photo), à : STE QUAKER FRANCE, 40, Bd de Dunkerque 13002, à Mr Turini André, Directeur des Ressources Humaines.

QUAKER FRANCE

Ingénieur process

Développer l'ensemble des procédés techniques de fabrication, sur un process déjà très automatisé. Mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'amélioration de la productivité et de la qualité ; participer à l'élaboration des produits nouveaux en liaison avec les services commerciaux ; diriger le bureau d'études de l'usine.

C'est la mission très complète que vous propose cette importante société, filiale d'un des tous premiers groupes industriels français pour un de ses établissements de production, de 300 personnes, situé en Côte d'Or.

Ingénieur généraliste (A & M, INSA, ENSI, etc...) vous proposez une première expérience industrielle réussie qui s'est déroulée soit dans un service périphérique à la production (méthodes, process, entretien, BE, etc...) soit en production directement. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Des connaissances dans le domaine métallurgique sont appréciées.

Le contexte technique du poste, les conditions offertes et les nombreuses perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 110 D à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21 rue du Bourg Tibourg 75004 Paris.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

AFCOREM



JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

April Le n°1 français de l'automate programmable ouvre de nouvelles Agences Commerciales (**Midi de la France et Val de Loire**) pour les confier à de jeunes ingénieurs commerciaux autonomes et dynamiques, ayant une formation électrique, électronique, ou électromécanique sanctionnée par un diplôme et justifiant d'une première expérience réussie de la vente de biens d'équipement industriels.

Merci d'envoyer votre dossier : lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 8664 M à notre Conseil : Cabinet ROUBEIX DECISION, 32, rue des Volontaires - 75015 Paris. Réponse et discrétion garanties.

DESSEIN

Filiale en pleine expansion d'un groupe de renommée mondiale, leader dans le domaine de la Télématique, nous employons 2300 personnes pour un C.A. qui dépasse le Milliard de Francs. Nous renforçons notre potentiel et recherchons pour notre Direction Informatique (H/F)

BUREAUTICIEN

- Rattaché au chef du service conception/développement vous achèverez la définition de notre plan bureautique dont vous assurerez la mise en oeuvre opérationnelle.

Véritable MOTEUR de ce projet, vous prenez en charge :
- les études fonctionnelles et la conception des scénarios d'organisation intégrant la communication entre les différents services et le traitement des informations
- la formation des utilisateurs aux outils logiciels choisis
- l'assistance opérationnelle lors de la mise en place des opérations bureautiques.

Le candidat souhaité possède une personnalité affirmée, un très bon contact et justifie impérativement d'une expérience prouvée dans le domaine de L'AUTOMATISATION DES TACHES ADMINISTRATIVES.

Lieu de travail : BRETAGNE OUEST.

Des déplacements en région parisienne sont à prévoir.

Adresser lettre, photo, CV sous N° 9507 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS - qui transmettra

---

La Mission d'animation à la création d'entreprise du Languedoc-Roussillon

recherche

. CHARGÉ DE MISSION

Il aura à développer son action au contact de très nombreux organismes de la région travaillant en relation avec les entreprises et les collectivités locales.

Age souhaité : 30 ans minimum.

Aptitudes aux relations humaines.

Qualités d'animateur.

Expérience souhaitée dans un organisme de développement économique. Connaissance de l'économie d'entreprise et, si possible, de la région Languedoc-Roussillon.

Poste à Montpellier.

Prise de fonctions : 1er trimestre 1986.

Rémunération annuelle : 150 à 180 000 F.

Adresser candidature manuscrite avec c.v. et photo au journal qui transmettra sous le n° 8 175
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Safare Crouzet

98, Avenue St-Lambert, B.P. 171
06003 NICE CEDEX

150 personnes, en expansion permanente depuis 4 ans, recherche

2 Ingénieurs électroniciens
BASSE FRÉQUENCE

3 à 5 ans d'expérience des techniques analogiques et digitales pour conception étude et développement d'équipements de traitement, mesure, transformation de signaux basses fréquences faible niveau.

Dans notre laboratoire d'électronique, les ingénieurs sont responsables des produits depuis le cahier des charges jusqu'à la validation des moyens d'essais.

La connaissance de l'anglais est indispensable dans une entreprise qui réalise 50 % de son C.A. à l'exportation.

Les candidats retenus H. ou F. seront intégrés dans une équipe de recherche et développement jeune et performante.

Ecrire avec C.V. et PRÉTENTIONS à l'attention de **J.-F. LOUISON.**

Entreprise de taille humaine, située dans le Haut-Doubs, recherche

CHEF COMPTABLE
(220 - 250 KF/an)

Responsable :
- *de la comptabilité générale et de la comptabilité fournisseurs*
- de la clôture annuelle comptable et fiscale
- de la présentation des arrêtés mensuels auprès de la direction
- de la création d'une équipe nouvelle dans un environnement informatisé.

L'ensemble de ces tâches concerne la société mère et ses filiales.

Le candidat recherché devra :
- être un excellent technicien de la comptabilité et de la fiscalité
- posséder le DECS complet
- *avoir au moins 5 ans d'expérience au même* poste dans une société de production (CA environ 400 Millions de Francs)
- avoir l'esprit d'équipe
- être âgé de 35 à 45 ans.

Veuillez adresser rapidement CV détaillé, photo et prét. s/réf. 80054 à Contesse Publicité 5, place du Corbeau, 67000 Strasbourg, qui trans.

CONTESSE

S S I I REGIONALE (Grand Ouest)
recherche dans le cadre de son développement
C.A. + 40 % par an

Ingénieur Commercial

chargé de développer son activité auprès de sa clientèle GRANDS COMPTES — Réf. 1792

Ingénieur

Capable d'assurer le support technique nécessaire à la commercialisation de ses produits C.F.A.O. — Réf. 1793

Pour ces 2 postes, une formation GRANDES ECOLES et un bon sens du contact à haut niveau sont exigés.

Envoyer CV + photo
sous référence choisie à :
Levi-Tournay/Aescom
31, Bd. Bonne-Nouvelle
75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

RESPONSABLE DU SERVICE COURRIER CLIENTS
région centre

Nous sommes une importante Société de vente par correspondance.

Nous cherchons pour organiser et superviser le traitement de l'ensemble du courrier de nos clients, effectué par une équipe de 25 personnes, un (e) jeune diplômé **ESC** ou **MAITRISE DE SCIENCES ECONOMIQUES**, ayant l'expérience d'un poste équivalent (minimum 2 ans), ainsi que la pratique et le goût de la gestion par informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 11338 qui seront transmis par



Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

OFFRES D'EMPLOIS

VOUS,

vous avez obtenu un diplôme commercial et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau,

vous voulez éviter la filière "classique" : Assistant Chef de produit ou Auditeur Junior,

vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,

vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

NOUS, nous recherchons plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS ÉCOLE DE COMMERCE
(HEC, ESSEC, ESCP, ...)

débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, *désireux de valoriser leurs talents de commerçants* et capables de prendre rapidement en charge

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos **filiales étrangères** après une période de formation en France d'environ 2 ans.

Nous sommes un Grand Groupe Industriel et Commercial français, leader mondial sur son marché.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.

Adresser votre candidature à
INTERMEDIA N° 599 A
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS
qui transmettra.

Ingénieur Système Spécialisé Réseau
Paris

SSCI, créée en 1969, en liaison étroite avec une importante Fédération, réalise avec moins de 50 personnes, un C.A. principalement en télétraitement, de plus de 30 millions.

Nous disposons d'un matériel puissant et performant (AMDAHL V7 5 mips), et créons des logiciels originaux destinés aux PME BTP.

Nous recherchons l'ingénieur système qui assurera la conduite et la surveillance du réseau.

Agé de 30 ans environ, vous pratiquez MVS - JS2 - TSO - SPF - CICS et software A.G., vous avez un goût marqué pour la surveillance et êtes intéressé par l'amélioration des réseaux.

Nous vous proposons d'être notre spécialiste, de partager nos objectifs et de rejoindre une équipe motivée et dynamique.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 81003 M, à notre Conseil Michel BARBEY qui vous documentera avant de vous rencontrer.



13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

PJB

INTERNATIONAL MANAGEMENT

Notre cabinet existe depuis 1982 et nous sommes spécialisés dans la Recherche et la Sélection de Dirigeants et Cadres Financiers.

Nous travaillons à 60 % pour les sociétés anglo-saxonnes et à 40% pour les groupes français et les PME-PMI.

Nous pratiquons aussi bien l'approche directe, l'approche mixte ou par voie d'annonces selon le cas

Nous recherchons pour compléter notre équipe motivée (4 personnes), un(e)

CONSULTANT (E)

Il ou elle sera de formation supérieure orientée Gestion et possèdera une première expérience réussie à un poste similaire, comprenant les aspects commerciaux et de production

L'anglais courant est souhaitable

Une connaissance des fonctions financières, bancaires nous paraît également nécessaire

Une bonne introduction dans des sociétés françaises serait un plus.

Des qualités de négociateur, le sens des contacts, la recherche de la performance seront également nos critères.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. CF 01 à Patrick BRUNETEAU, PJB International Management, 8, rue Georges Ville, 75116 PARIS. Tél : 45 00 67 17.

CONTESSE

Important Cabinet d'Expertise Comptable PARIS 8ème, recherche un

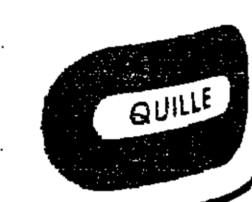
Chef de Mission

Expert-Comptable ou mémorialiste, vous avez, de par une expérience d'environ 5 ans en Cabinet, acquis de solides compétences en révision comptable et droit des sociétés.

Ce poste, attractif du fait de sa polyvalence, du niveau des missions permanentes et ponctuelles qu'il implique, offre de réelles perspectives d'évolution pour un candidat sachant faire valoir son sens de l'organisation et des contacts, ceci dans le cadre d'une large autonomie. La capacité de *manager efficacement une équipe serait un "plus".*

Merci d'adresser, sous référence 922 M, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à l'attention de notre Conseil, Gilles THIBOUT.

C s.a.
CONSULTANTS S.A.
59, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



JEUNES INGENIEURS

Grandes Ecoles

ESSO CHIMIE, filiale chimique française du plus important groupe mondial est dans son domaine à l'avant-garde des technologies avancées, notamment du génie chimique et du contrôle des procédés.
Intégrée, elle possède son Siège Social et ses services commerciaux à la Défense et un important complexe industriel en Normandie.

Jeune ingénieur, généraliste ou spécialiste, si vous êtes attiré par la production, le développement, l'informatique, la gestion, le marketing, le commercial ou les études : vous pourrez évoluer dans ces diverses activités au cours de votre carrière professionnelle. Des missions ou affectations à l'étranger pourront également vous être offertes.

Si ces perspectives correspondent à vos aspirations, si vous êtes mobile et si vous pratiquez la langue anglaise, vous avez votre place à ESSO CHIMIE.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 10/507 BE à :
EGOR 8 rue de Berri 75008 Paris.

Esso CHIMIE

Le futur actif c'est votre avenir et notre projet

média-system

Société de biens d'équipement fortement exportatrice, installée à EVRY (91), recherche le

Chef du service comptabilité générale et contrôle de gestion

Sous l'autorité du Directeur administratif et financier, avec l'aide d'une petite équipe, il aura la responsabilité :
- de la comptabilité générale et analytique ;
- des déclarations fiscales et de la paie ;
- du contrôle de gestion des 3 filiales étrangères (quelques déplacements de courte durée) ;
- de la consolidation des comptes et du reporting à la maison mère (USA) :
- de l'évolution des méthodes comptables et analytiques du groupe ainsi que de l'établissement et du suivi des procédures (gestion de stocks, suivi des prix de revient, analyse des budgets, etc...).

Profil : DECS complet, 35 ans environ et au moins 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilité comptable. La pratique de la comptabilité anglo-saxonne serait un plus.

Anglais souhaité.

Poste évolutif étant donné la forte croissance de la société.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 0102 LM, à HYPERBOLE – 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra.

Chef de Service Phytopathologie

Au sein du Département d'expérimentation en cultures et de développement agronomique de notre Division Scientifique, vous assurez la préparation du programme expérimental et le suivi des essais.
Vous présentez les résultats devant les groupes d'études et de développement et vous veillez à la rédaction des rapports. Vous entretenez des relations techniques et scientifiques avec les organismes officiels et professionnels.

Ingénieur Agronome avec une spécialisation en " Défense des cultures ", vous avez acquis au minimum 5 années d'expérience dans le domaine de l'expérimentation des fongicides. Solide, disponible, vous avez le sens de l'observation ainsi qu'un bon esprit de synthèse. Votre anglais est courant.
Le poste est basé à Vernouillet (30 km Ouest Paris).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., rémunération actuelle) sous référence 101 M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Direction du Développement et de la Gestion des Cadres - 35, Boulevard des Invalides 75007 PARIS.



Curriculum

JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)

VOUS
- considérez vos diplômes comme un point de départ, non comme des points de retraite
- avez une personnalité bien calée.
- savez choisir et décider.
- recherchez un métier passionnant, évolutif, rémunérateur.
- exigez une entreprise qui saura prendre en charge votre présent, préparer votre devenir.



(capital social 132 Millions Frs)

Filiale du premier Groupe Financier privé Français *dans un marché particulièrement* porteur: L'Épargne et l'Investissement

RECRUTE LES MEILLEURS

Pour participer à sa formidable expansion (C.A.: + 45% annuel) après un stage intensif de formation qui permettra leur intégration rapide au sein d'une équipe performante.

Les candidats(es) adresseront une lettre manuscrite et un C.V. + photo (retournée) à Laure DOUMENC – T.E.V. – 37, rue de la Victoire 75447 PARIS Cédex 09

Début du stage 24 Février

Bance Pub

Société internationale de négoce PARIS ou RHONE ALPES

Jeune contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Général de la société, son rôle consistera à animer une petite équipe et à suivre les coûts d'exploitation et le fonctionnement de la société à travers la comptabilité analytique, l'établissement de budgets et l'informatique.

Une expérience de 2 ans en cabinet d'audit, suivie de 3 ans à un poste financier très opérationnel est impérative. Bonne connaissance de l'informatique nécessaire.

Formation supérieure ESG..., finances/comptabilité ou équivalent + DECS. Pratique de l'anglais souhaitée.

Pragmatisme, rigueur et qualité d'analyse sont nécessaires pour ce poste dont la rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et téléphone privé (joindre une enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 25023-M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

JEUNE CHEF DE PRODUITS

Bayard-Presse Jeune

POMME D'API



astrapi

J'AIME LIRE

Assistant la responsable commerciale de ces revues, vous vous verriez confier des fonctions d'analyse et de suivi (budget, statistiques, diffusion, etc.) et vous prendrez en charge la réalisation de *certaines opérations ponctuelles en relation avec nos partenaires* extérieurs et les services communs du groupe.
Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) qui après une formation en école supérieure de commerce aura acquis 1 à 2 ans d'expériences réussie – si possible dans un secteur presse, édition ou jouet.
Le Groupe offrira de réelles perspectives d'évolution à un(e) candidat(e) de bon potentiel.

Merci d'envoyer votre lettre + CV sous référence MLA/429 à la Direction du Personnel de
Bayard-Presse, 3, rue Bayard, 75008 Paris.

Ingénieurs d'affaires

PREVENTION
INGENIERIE

Leader *de l'assurance* des risques d'entreprises, les AGF recherchent des ingénieurs d'affaires pour leur département des Grands Risques Incendie Industriel. Ce dernier traite principalement de l'assurance des biens industriels ainsi que des pertes d'exploitation.

Dans ce cadre, vous inspecterez et analyserez les risques sur les plans technique et prévention. Vous participerez également à la négociation des contrats et assurerez le suivi technique et commercial des relations avec notre clientèle.

Pour réussir dans cette fonction, votre diplôme d'une école d'ingénieur renforcé par une première expérience industrielle de 2 à 5 ans est indispensable. De plus, vous parlez anglais, allemand ou espagnol. Vous avez, en outre, le sens des contacts humains.

Nous vous offrons, afin de vous rendre rapidement opérationnel, une formation à nos techniques et méthodes de gestion.

Lieu de travail : PARIS avec de courts mais fréquents déplacements en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser lettre man., C.V., photo et prétentions aux ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Département Gestion de l'Emploi - 33, rue Lafayette - 75009 PARIS.

AGF ASSURANCES GENERALES DE FRANCE.

MEDIA BA

Importante entreprise de B.T.P. recherche pour son Service du Personnel,

Juriste

NIVEAU LICENCE – MAITRISE DE DROIT PRIVE

Une première expérience en droit du travail et gestion du personnel serait un avantage.
Poste à pourvoir : immédiatement.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, photo, CV détaillé et prétentions sous réf. 3573 à Média-System.
2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Filiale Société Américaine basée en banlieue Sud, recherche

ANALYSTE

IBM 38 GAP III

Sous la responsabilité directe du chef du service informatique vous aurez à suivre le développement de nos applications européennes de gestion commerciale et comptable à l'aide d'une petite équipe.
Le candidat retenu devra faire preuve :
- d'une expérience réussie sur IBM 38,
- d'esprit d'initiative et d'autonomie,
- d'une bonne connaissance de la langue anglaise,
- d'un sens développé de la communication avec les utilisateurs tant en France qu'en Europe.

Des déplacements occasionnels de courte durée sont à prévoir à l'étranger.

Merci d'adresser C.V. lettre manuscrite et prétentions sous réf. 50774 à DEB'S 140, rue de Courcelles - 75017 PARIS.

Contrôleur de gestion

REGION PARISIENNE

Notre société, filiale d'un groupe international important, fabrique et commercialise en France des matériels techniquement très en pointe dans le domaine médical.
Nous recherchons aujourd'hui notre Contrôleur de Gestion dont l'activité portera essentiellement sur le reporting suivant des méthodes anglo-saxonnes, le contrôle budgétaire et de gestion et le contrôle des prix de revient, ceci dans un environnement en forte croissance.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce, ayant une expérience de 2 à 3 ans du contrôle de gestion ou d'audit anglo-saxon, de préférence en milieu industriel.
Bien sûr compte tenu de notre contexte international, l'anglais est un must.
Enfin, le niveau de salaire sera de l'ordre de 200 000 Frs/an.

Merci d'envoyer votre CV en précisant la référence 5099 sur l'enveloppe, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

info'rop
INGENIERIE INFORMATIQUE
recrute

CONTROLEURS DE PROJETS et ASSISTANTS

expérimentés et débutants
Tél. à J.P. CHILTZ : (1) 43 77 42 45

DEB'S

Ingénieurs Grandes Ecoles

Société Multinationale, recherche, pour nourrir son expansion, des Ingénieurs Informaticiens.

Nous voulons un homme ou une femme, diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs, ouvert aux techniques informatiques, débutant ou une petite expérience Entreprise ou SSCI.

Notre Société lui assurera une formation informatique de base, puis il intégrera une équipe pour participer au développement d'une application de gestion... prendra ensuite la responsabilité d'un projet.

Cette opportunité vous offre de larges possibilités d'accès à un poste polyvalent dans une direction du siège, dans l'une de nos usines, ou dans une filiale.

Merci de nous envoyer, si vous vous sentez concerné par de tels objectifs, lettre manuscrite, C.V., sous référence 81002 M. à Madame Claude FAVEREAU.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

ARCOLEM

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur ayant une première expérience Maîtrise d'Ouvrage

Un poste à Responsabilités Globales dans la Promotion Immobilière

Le plan de développement des activités de promotion (environ 600 logements/an) de notre Entreprise d'Aménagement et de Construction nous amène à rechercher pour notre siège, situé en proche banlieue parisienne est, notre **Chef du Service Construction Neuve.**

Rattaché au Directeur du Développement et des Programmes, vous participerez aux études de faisabilité et à la décision de lancement des opérations de construction et d'aménagement. Vous assurerez la conduite de celles-ci dans le respect des équilibres (valeurs finales et trésorerie) et des objectifs de délai et de qualité, depuis la mise au point des projets jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement.

Nos souhaits : une formation Ingénieur Grande Ecole, une expérience de maîtrise d'ouvrage d'environ cinq ans. Votre personnalité, votre capacité à travailler en équipe, votre pragmatisme seront parmi les critères déterminants du choix.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre candidature sous référence 16 7301 M, à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 42.93.18.72

"Une Nouvelle Façon de Vivre l'Audit"

GROUPE BSN

Au sein d'un Groupe de 30 milliards de francs de C.A., plus de 80 sociétés, 38.000 personnes dont 12.000 dans les filiales étrangères, nos auditeurs interviennent à la demande des sociétés, en assumant au cours de leurs missions un double rôle :
- d'expert capable de pénétrer les organisations avec finesse,
- de conseil par l'élaboration de recommandations concrètes porteuses de progrès économique.

Ils multiplient ainsi les expériences privilégiées riches en contacts humains et en connaissance du Groupe, susceptibles de déboucher à moyen terme sur des responsabilités opérationnelles de haut niveau.

Poste ouvert à des diplômés d'Etudes Supérieures, Ingenieurs, Ecoles de Commerce ou de Gestion, ayant impérativement une première expérience acquise en cabinet ou en entreprise.

Poste basé à Paris – Nombreux déplacements de courte durée à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature sous référence C1M, en précisant rémunération actuelle, à :
BSN - Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

LE SERVICE PROMOTION IMMOBILIERE D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT

recherche H/F

assistant responsable de programmes

Il assurera le suivi et la gestion administrative, juridique, technique et financière des programmes. Il participera également au montage de nouvelles opérations. Une expérience de quelques années dans la promotion immobilière serait particulièrement appréciée. Formation juridique indispensable.

Les candidats intéressés adressent un CV sous Nº 9510 à

PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS
qui transmettra

Société d'Ingénierie située en région parisienne filiale d'un important groupe industriel
recherche

ASSISTANT(E) DU CHEF DE SERVICE FINANCIER EXPORT

Mission : Montage et gestion des crédits export. Mise en place des cautions. Gestion des dossiers COFACE. Elaboration des plans de financement des affaires export.
Profil recherché : DUT Maîtrise de gestion ou équivalent. Expérience professionnelle d'environ 3 ans poste similaire dans le domaine des B.T.P. ou l'Ingénierie. Très bonne connaissance de la langue anglaise exigée. Le candidat retenu devra faire preuve de bonnes qualités relationnelles et de négociations.
Adresser C.V. prétentions et photo s/réf. 597 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

DORET-DENNISON FRANCE

Entreprise française de premier plan sur le marché des fournitures de bureau et matériels de classement *(1 000 personnes – 400 M. C.A.), filiale d'un important groupe américain*

recherche
pour son siège à ROSNY-SOUS-BOIS

JEUNE JURISTE FISCALISTE H./F.

Directement rattaché au directeur financier, disponible rapidement.

Ses responsabilités :
- Gérer les problèmes fiscaux du groupe France ;
- Gérer les assurances ;
- Tenir les assemblées et traiter l'ensemble des questions juridiques relatives aux établissements et filiales en France ;
- Assurer un rôle de coordination administrative dans le cadre de la restructuration juridique du groupe ;
- Superviser la gestion des brevets et marques.

Ce poste implique un bon niveau en fiscalité des entreprises et en droit des sociétés (3 ans minimum d'expérience professionnelle) ainsi que des qualités de communication et de rigueur et une connaissance pratique de l'assurance des risques industriels. L'anglais opérationnel est indispensable.

Merci d'envoyer votre dossier avec photo et rémunération actuelle à : DORET, service du personnel, 8, rue Montgolfier, 93115 Rosny-sous-Bois Cedex.

ACTIS

RELATIONS PUBLIQUES

Entreprise leader de la profession en France (35 collaborateurs permanents, une marge brute en forte progression : 11 millions de francs en 1984, 15 millions de francs en 1985)
recrute

2 CHARGÉ(E)S DE DOSSIERS SENIORS

Formation universitaire (Sciences Po, Eco, HEC...).
Anglais courant.
Expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Département Ressources Humaines ACTIS Relations Publiques, 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS

GRANDE SURFACE
région d'ERMONT (95)
recherche

CHEF COMPTABLE

- dynamique, volontaire, très disponible
- pratique de l'informatique souhaitée

LA FONCTION COMPREND :
la comptabilité générale, la comptabilité analytique, la gestion financière, le fiscal, le social.

Adresser C.V. détaillé + photo à SOVALDIS 38, route de Montlignon 95600 EAUBONNE.

Association loi 1901 de défense des consommateurs recherche

JURISTE DE HAUT NIVEAU

Chef de son service juridique. Créatif et fortement motivé par les problèmes de consommation pour :
- Intervention au stade de la conception de la politique juridique de l'association.
- Relations avec les pouvoirs publics et les organismes internationaux.
- Rédaction d'articles et de fiches juridiques destinés aux publications de l'association.
- Conseil sur l'implication juridique des actions menées par l'association.
- Une expérience professionnelle de 5 à 10 ans est souhaitée.
- Lieu de travail : PARIS.

Env. CV, lettre manuscrite à : M. J.-P. Donny, 6, rue J.-Plousssard 54220 MALZEVILLE.

De tout premier rang national, notre groupe commercialise une gamme complète de produits et services de restauration. Nous réalisons 1 milliard de chiffre d'affaires avec un taux de développement de 30% l'an.
Nous recherchons un

CHEF DE PRODUIT

Formation Grandes Ecoles Commerciales. Expérience réussie en restauration collective ou publique.
Il adaptera l'un de nos services exclusifs aux nouveaux besoins d'un marché à fort potentiel et définira une stratégie de développement.
L'évolution du poste peut conduire un candidat brillant vers une responsabilité marketing plus large au niveau de notre groupe.
Envoyer CV, photo et prét. sous réf 919 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SC II INFORMATIQUE

recherche
dans le cadre de son expansion pour la conception et le développement d'importants projets de télécommunication et d'informatique industrielle

DES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE

justifiant le temps de 2 ans d'expérience dans les systèmes temps réel.
La connaissance de UNIX 68000 et du télédiagnostic serait appréciée.

Envoyer C.V. à l'attention de M. MERED - SC II
83, rue Michel-Ange, 75016 PARIS
ou Téléphone : 47-43-07-01.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour Paris

fiscaliste

ENI ou DESS FISCALITÉ.
5 ans au moins d'expérience en Cabinet.
Adr. CV manuscrit et prétentions à N. Davignau - 71, rue Belliard 75018 Paris, qui fera suivre.



GROUPE BEFIC

recrute

CHEF DE PRODUIT « ENERGIE »

Intégré à la Direction Commerciale du Groupe, il aura la charge du développement commercial de la ligne de produit « Turbines et Ventilateurs » d'un important constructeur mondial, l'assistance technique et commerciale auprès des clients et le suivi administratif auprès du fournisseur en R.F.A.

Salaire « ouvert » fonction du potentiel du candidat.

Anglais indispensable, la connaissance de l'allemand sera un atout supplémentaire.
Lieu de travail : RUNGIS LA FRATERNELLE.
Déplacements fréquents : province/étranger.

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée à BEFIC
89-93, rue des Alpes Silic 515
94623 RUNGIS Cédex
à l'attention de Mme MITEY.

Pierre Lichau S.A.

BANQUE PRIVÉE à taille humaine, filiale d'un groupe bancaire national recherche pour son siège de PARIS 8e.

RESPONSABLE DE CLIENTELE

Classe VI-VII. Chargé (e) de suivre et de développer une clientèle de PME.

Ce poste nécessite une formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences-po,...) et une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 6205 M à OCBF SERVICE
86, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

Important cabinet d'Audit recherche pour PARIS BANLIEUES ET PROVINCE

7 AUDITS RÉVISEURS

Période février à avril.
Exp. mini. 2 à 3 ans.
DECS comptable et juridique exigé. Ecr. avec CV et photo à CORTAM
111 bis, rue de Courcelles, 17e.

Pour association agréée recherche

20 COMPTABLES

BTS-DUT de gestion ou DECS.
Lieu de travail : Invalides
Durée : 2 mois
Ecrire avec CV et photo à CORTAM
111 bis, rue de Courcelles, 17e.

Société d'Assurance de risques d'entreprises cherche H. 25/30 ans, disponible rapidement pour :
- Gestion administrative et/ou techni.-commerciale de contrats d'assurances d'entreprise.

Profil souhaité : Études juridiques, gestion, esprit d'analyse.
Tél. : pour RV au 42-94-02-96, poste 420.

URGENT : Établissement privé contrat association recherche temps complet

PROFESSEUR

FRANÇAIS LATIN
Téléphoner au 46-81-11-06.

Notre association de formation pour la promotion professionnelle et sociale des adultes (110 salariés) recherche son *FUTUR DIRECTEUR*

VOS MISSIONS :
- Après négociation avec le C.A. des choix et orientations de l'association, en assurer l'application et le contrôle, et impulser la politique globale de l'association ;
- Représentant de l'association, vous serez son responsable des relations extérieures auprès des organismes institutionnels et auprès des partenaires sociaux ;
- Vous conduirez les négociations avec les institutions représentatives du personnel ;
- Vous proposerez des actions de formation novatrices.

VOTRE PROFIL :
Au moins trente ans, votre forte personnalité et votre expérience de la direction ont fait de vous un homme de dialogue, d'animation et de négociation.

Ecrire avec c.v. et prétentions à notre conseil :
ROGER CRUEYZE, 51, RUE FONDARY, PARIS-15e
(sous réf. A/123).

SOGEM

recherche
pour son siège social à PUTEAUX (92)

UN TECHNICIEN INFORMATICIEN

qui sera chargé de la mise au point et de petites études de systèmes micro-informatiques industriels.

Le candidat aura une formation mini. BTS électronique ou DUT génie électrique, avec connaissance des microprocesseurs Z 80, 8085 et 6800, ainsi que des langages assembleur.

Adresser lettre manuscrite CV détaillé et prétentions à SOGEM
DIRECTION DU PERSONNEL
32, rue Victor-Hugo
92800 PUTEAUX.

Vous êtes ancien

CHEF D'ENTREPRISE

Vous exercez de façon libre une activité de

CONSEIL D'ENTREPRISES

Vous êtes cadre supérieur souhaitant exercer une activité de

CONSULTANT

Nous vous offrons de nous rejoindre.

L'âge ne constitue *nullement* une contrainte.

Nous sommes une SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE dans tous les PROBLÈMES D'ACQUISITION ET DE CESSION D'ENTREPRISE et nous souhaitons compléter notre équipe par des hommes de talent.

Large participation au CA réalisé.

Adr. lettre manuscrite s/réf. 57773 PROJETS
12, rue des Pyramides
PARIS 1er qui fera suivre.



FACTOFRANCE HELLER

recrute

ATTACHÉ(E) DE CLIENTÈLE

Etablissement financier leader sur son marché (financement, assurance et gestion de créances commerciales), offre à un jeune cadre *AMBITIEUX ET VOLONTAIRE* l'opportunité de se joindre à son Département exploitation.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, nous vous confierons le suivi et le développement d'un portefeuille très varié de PME-PMI tant sur le plan des relations commerciales que sous l'aspect analyse du risque. Vous devrez assurer l'animation d'une petite équipe ainsi que la responsabilité d'un centre de profits.

Ce poste exigeant mais PASSIONNANT, basé à Paris, requiert, outre une formation supérieure de type SUP DE CO, MAITRISE DE GESTION, une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans orientée vers la finance comptabilité.

Nous recherchons une personnalité affirmée :
- Sens commercial et aptitude à la négociation à tous niveaux ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Faculté d'adaptation ;
- Rigueur et diplomatie.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France.

La rémunération ne sera pas inférieure à 140 000 F +/an + intéressement et participation.

Envoyez c.v., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº 314 591 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Agent de change

recherche

GESTIONNAIRE ET TRADER OBLIGATIONS

Envoyer C.V. sous nº 314.645 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Nous sommes un des premiers groupes de restauration sous contrat - 2 500 personnes - réparties sur 13 sociétés.
Pour l'aider dans son importante tâche notre Président recherche son

ASSISTANTE

Ce poste de haut niveau requiert des qualités : de discrétion, de précision, d'efficacité, d'organisation (elle sera également responsable d'un pool de secrétaires dactylos).
Cette fonction motivante s'adresse à une candidate âgée de 28 ans minimum, de formation Bac + 4 ayant environ 5 ans d'expérience assortie des qualités professionnelles inhérentes au profil du poste (sténo-dactylo, pratique du traitement de texte).
Merci d'adresser CV, photo et prét. sous réf. 910 à Contesse Publicité. 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre, effectuez un stage pour devenir l'un de nos

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.).

Tél. pour r.-v. pour 78, 92, 93, 95, Paris au 45-00-24-03, poste 40 et pour banl. Sud au 46-60-52-52, poste 223.

ASSOCIATION NATIONALE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
à vocation d'aide sociale auprès des populations âgées en difficulté
recherche pour PARIS :

ANIMATEUR/TRICE

Il (elle) sera chargé(e) :

- de la coordination de groupes de bénévoles, du suivi de l'action auprès des personnes assistées (majorité personnes âgées) ;
- de la mise en place d'assistance aux nouvelles formes de « pauvreté ».
- des relations extérieures et contacts avec les services sociaux.

Travail d'équipe dans le cadre de l'Association Nationale.

Une expérience antérieure du secteur social des personnes âgées et de la vie associative sera très appréciée.

Adr. lettre manuscr., C.V., photo à C.I.P.E.S. (98) 6, place de la Madeleine 75008 PARIS, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
Paris

recherche
pour son Département Juridique

COLLABORATEUR(TRICE)

- Niveau DES
- 3 à 5 années d'expérience minimum dans une banque à activité internationale indispensables.
- Parfaite maîtrise de la langue anglaise exigée.

Rémunération intéressante en fonction de l'expérience acquise.

Envoyer c.v. et prétentions sous nº 8 140
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Importante Sté crédit bail immobilier Paris 8è recherche

ADJOINT(E) AU CHEF COMPTABLE

de formation supérieure (DECS) ayant une bonne connaissance du traitement de l'information.

Une expérience bancaire et de gestion financière de quelques années serait un atout supplémentaire.

Après une période de mise au courant, il prendra en charge la comptabilité générale et la gestion financière.

Ce poste a d'intéressantes perspectives d'évolution et conviendrait à un candidat aimant travailler au sein d'une petite équipe.

COGEC — Envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous référence 6107
20, avenue de Messine
75008 PARIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des dévelop.
- Logiciels de base.
- Logiciels temps réel.
- Télécom.
- CAO - IAO.

en :
- Pascal - C.
- Assembleur.
- Intel/Motorola.

VAX VMS - UNIX apprécié

Ecrire au :
78/80, avenue Galliéni
Tour Galliéni 1
93174 BAGNOLET CEDEX.

Recherchons

ANIMATEURS

expér. dynamique de groupes haut niveau en philosophie et bonne pratique piano exigés
Ecrire avec photo et C.V. sous le nº 314.603 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Centre de formation recherche

PROF. DE CALCUL

pour apprentis
8 h hebdo le mercredi
Ecrire CFAEC
5, r. Etienne-Marcel, Paris-2e.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 24 ANS DIPLOMÉE BTS DE PUBLICITÉ
(École Bessières)

DIPLOMÉE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
(Secrétariat - gestion - bureautique - administration et informatique)

LANGUES : *Anglais courant Espagnol parlé*

RECHERCHE
SITUATION ÉVOLUTIVE CORRESPONDANTE

Ecrire sous le numéro 6.844
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE POLYVALENT, 44 ANS

Expérience 10 ans ÉTRANGER

- Formation commerciale U.S.A..
- Habitué situation difficile.
- Discret et efficace.
- Sans attache familiale.

recherche EMPLOI ITINÉRANT ou SÉDENTAIRE
FRANCE - U.S.A. - AMÉRIQUE LATINE - AFRIQUE

Libre de suite. Etudierais toutes propositions

Ecrire sous le nº 6.850
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CADRE TRÈS HAUT NIVEAU

15 ans expérience SECTEUR INDUSTRIEL RÉUSSITE NATIONALE ET INTERNATIONALE PROUVÉE

RECHERCHE POSTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR OPÉRATIONS

PHASE RESTRUCTURATION/DÉVELOPPEMENT.
DISPONIBLE TOUTE RÉGION.

Ecrire HAVAS Nº 4949, B.P. 1366,
76065 LE HAVRE CEDEX.

HOMME DE P.M.E.

32 a., Sup. de Co, exp. gestion PME (social, ccial, fr. et exp., gest. financ.), recherche dirigeant d'entreprise souhaitant donner à collaborateur de confiance des responsabilités importantes.

Ecrire sous le nº 314.397 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H., Espagnol, 39 a., docteur hist., exp. enseignement et tourisme. Espagnol, franç., angl., ital., portugais. Ouvert à ttes propos., 42-45-04-34, Paris.

Normalien, 27 ans, agrégé lettre + formation musicale, désire quitter enseignement, étudierait toutes propositions
Téléphone : 48-24-46-14.

EXCELLENT VENDEUR

24 ans, spécialiste Hi-Fi haut de gamme, 1 an d'expérience L.O.M., Opérationnel de suite cherche poste stable
Etudierait toutes autres propositions dans des secteurs différents
Téléphone : 42-74-67-75.

DIRECTEUR 47 ans, combatif, sérieux, gestionnaire, diplomate, excel. présentation, bilingue anglais, français, 17 ans Afrique Noire, expér. installations pétrolières Onshore - Offshore, réparations navales, agro-alimentaire, bâtiment, ayant dirigé affaire C.A. 24.000.000 rech. poste de responsable en France ou pays européens. Possibilité voyage 10 à 15 jours/mois.
Adr. propositions sous/réf. 43.810 à COFAP PMP, 39, r. de l'Arcade, 75008 PARIS.

Femme 40 ans
3 ans d'expérience, garde-malade, personne âgée, valide ou pas
Téléphone : 43-76-17-23, 10 h à 13 h
Libre de suite.

Couple retraités garderait appt Paris, région parisienne pendant déplacements, week-ends, vacances
Excellentes références contrôlables
Ecrire sous le nº 6.851,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR DE PERSONNEL FREE LANCE

offre ses services en conseil et assistance en gestion de personnel à PME et PMI
Excellente pratique du droit du travail
Ecrire sous le nº 3.373,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 32 ans, licence sc. humaines + DUT gestion personnel, stage serv. format. C.N.R.S. + 2 ans, expér. communication, propose compétences en gestion ressources humaines.
45-80-29-85, jusqu'à 13 h.

J.H. 40 ans, Sénégalais, DECS complet + partie CSJF et CSOGE, 17 ans expér. ch. poste resp. contrôle gestion ou direct. administr. et financier en Afrique de l'Ouest francophone
Ecrire sous le nº 314.566 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INGÉNIEUR FRANÇAIS
50 ans, diplômé en France et en Pologne, voyageant souvent en Pologne cherche représentation et missions collaboration technique/cciale dans les pays de l'Est. Tél. 43-01-98-44.

J.H. 29 ans, niv. DEUG Sc. Eco, ss qualif. mais ne voulant pas être fonct., cherche emploi intéressant, 53-58-04-91.

DIRIGEANT

ESC, 41 ANS

Spécialiste de la distribution (en particulier domaine agro-alimentaire), expérience direction et dévelop. de sociétés, groupements d'achats, animation d'équipes commerciales
Trilingue
anglais espagnol
proposé

COLLABORATION

à chef d'entreprise PME/PMI ou grand groupe, PARIS

Ecr. sous nº 314.642 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 20 ans, motivée, bac G2 et BTS comptabilité cherche 1er emploi comptable sur Paris ou sa région
Téléphone : 46-09-13-10.

représentation demandes

Cadre français, études sup., anglais cour., représentant Sté française ingénierie dans un pays Asie du Sud-Est, souhaite étudier toute proposition représentation société française ou étrangère dans cette région.
Ecrire sous le nº 3 450
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

cours et leçons

Pédagogue expérimenté propose par correspondance, cours orthographe personnalisés, très méthodique
Téléphone : 61-21-02-37.

enseignement

Organisme Pédagogique rech. pour le HAVRE et CHOLET

RETRAITÉS de L'ENSEIGNEMENT

Privé ou Public pour collaboration de quelques heures par mois. Nécessaire résider dans agglomérations concernées
Adr. lettre manuscr., C.V. à Mme VIGNAUD, CIDES
(Centre Information - Documentation de l'Enseignement Supérieur)
92, avenue Ch.-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée.
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09,
PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL, dble living + chambre + chbre de service 90 m². Tél. : 43-25-48-82.

LOUVRE
Immeuble ancien entièrement restauré, avec ascenseur, SURFACES 140-90 et 70 m².
POSSIBILITÉ DUPLEX.
GARBI : 45-67-22-88.

6e arrdt

BEAUMARCHAIS. 47-03-32-31
75 m² SUR VERDURE

7e arrdt

INVALIDES VRAI 5 p., 5e ét. au SOLEIL, 1 850 000 F. Exclusif. Le Poulain 43-20-73-37.

11e arrdt

11e, Studio 30 m². Imm. récent stand., 8e ét., sud, balcon, cave, park. Tél. 47-02-38-89.

13e arrdt

RUE BOBILLOT - TOLBIAC
Pierre de t., balc., asc. 2 P., entrée, cuisine, w.-c.. Prévoir s. bns, 380.000 F. 45-28-20-78.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS

5e ét. beau 3 p., cuis. équipée + 14 m balc., park. 45-89-49-34.

RASPAIL récent 3 pièces tt cft. très bon état, plein soleil, 1 160 000 F. 43-22-61-35.

15e arrdt

VAUGIRARD 6 P. 130 m²
RECENT 71. 8e ét. BALC. park.
2.200.000 F. 45-32-68-10.

BOUCICAUT 2/3 P. 47-03-32-44.
RENOVE-SOLEIL

16e arrdt

JASMIN, magnifique 6 Pces 200 m², 2e ét., asc. chbre de service. Tél. 45-75-89-07.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT

Beau 3 P. + terrasse, 23 m² + balcon, imm. récent, parking 750.000 F.
VERNEL 48-26-01-50.

77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER
Bel appart. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée. Séjour double. 3 ch. s.-d.-b. + cab. de toil. 2 WC. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités.
550 000 F
dont 122 000 F CF à 7 %
Tél. 45-69-33-90 après 19 h.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE 147 m², belle récept., 4 ch., 2 sanit., box dble. Ag. Raoul 48-83-06-07.

appartements achats

AGENCE LITTRE

Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire.
TÉL. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 p. Paris, préféré 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e 16e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire
48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHANTILLY

dans une très agréable résid., à prox. GARE, conft moderne, Loyers selon les surfaces

- 3 P. 3.500 et 4.900 F + ch.
- 4 P. 5.800 et 6.600 F + ch.

5 P. 6.600 + charges
avec cave et parking

matin SEGECO 45-22-69-92
ou sur place voir le gardien
21 BIS AVENUE AUMONT.

PROX. PORTE-ST-CLOUD
dans imm. moderne, r.-de-jard. très agréable STUDIO confort avec cave et gar. 2.700 F + charges. Tél. le matin SEGECO. 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche 4 pièces tout confort dans Paris. Tél. 42-47-99-24 (H B).

Femme seule cherche chambre Paris ou banlieue desservie par le métro. Loyer mensuel maximum 1 000 F.
Ecrire sous le nº 3440
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66 — 42-83-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

RÉSIDENCE GANDOLFI
Studio + park. 1.200 F/semaine
Appt 2 p. park. 2.000 F/semaine
Prix au mois. 62, rue Garibaldi
Saint-Maur. Tél. 48-83-04-69
10 minutes Paris par métro.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIECES
pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour ambassades et sociétés
s'adr. : SERVICE ACCUEIL
Tél. : 42-56-28-18.

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction
Beaux appts de standing
4 pièces et plus. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine,
75008 — PARIS, rech. en location ou à l'achat
APPTS DE GDE CLASSE
pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
Corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99.

bureaux

Locations

FORUM DES HALLES-1er
Ttes durées, bureaux meublés
Salle de réunion
Constitution de sociétés
domiciliations, secrétariat tél., télex, parking à proximité
ACCESS. 40-26-15-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE

BUREAUX

MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TELEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

boutiques

Ventes

Pr investisseur ST-GERMAIN-EN-LAYE. Rest. + petit appt
Rentabilité 10 %
J.-M. LEVET S.A. 42-25-87-02.

villas

83 SIX-FOURS
Particulier vend VILLA
1.000 m mer. 3 pièces, 115 m²
cuisine, 2 salles de bains, w.-c., balcon, barbecue. Sous-sol de plain-pied, 50 m² aménagé, 2 pièces, w.-c., toilettes, 2 garages
Chauffage central. Mini piscine
Terrain 1.300 m². 900.000 F
Ecrire HUMBERT. 2 bis, Grande-Rue, 89100 Saligny.
Tél. 86-87-82-95.

VENDS à LOUDÉAC F 5

Cause départ retraite

TRÈS BELLE MAISON

avec ardoises rustiques

Terrain 5.500 m²
entouré de sapins
Le tout en excellent état.
1.000.000 F. Prix justifié

Téléphone : (16) 96-28-08-95.

propriétés

BELLE PROPRIÉTÉ NORMANDE
40 km Deauville, maison principale à colombage. 400 m², tt cft. maison d'amis, dépendances, boxes, parc 7 000 m², tennis, piscine chauffée + 20 000 m² de terrain entièr. clôturé. Sans travaux.
Prix : 1.800.000 F.
Tél soir (1) 45-04-37-60.

viagers

LIBRE ENGHIEN CENTRE
Proche casino, bel appt clair, séj. dble + chbre tt cft, 130.000 + rente 4.900.
1 tête 80 ans
LODEL 43-55-00-44.

ÉTUDE LODEL

Viagers. 35, bd Voltaire
75011 PARIS. 43-55-61-58.

16e MIRABEAU, Vaste 2 p. tt cft, 3e ét. asc., bel imm. 250.000 + 3.500 F occupé fme 73 ans. CRUZ 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers, maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT 05-07-09-11.

maisons individuelles

Vends dans station touristique et climatique (prob. cardiaques et respiratoires) mais. anc. rénov. près commerces et piscine convenant retraités souhaitant recevoir enfants. 3 niv., 3 bns, 3 kitchen., gar., terras., jdin. Tél. (soir) 75-46-81-08 ou écrire Mme Cornu, Les Reymonds, 26220 Dieulefit. Séjour essai possible.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

AU PÉRIL DU SABLE

Lancée en 1983 par le président de la République, une première tranche de travaux — la destruction de la digue de la Roche-Torin — vient de s'achever, pour tenter de stopper l'ensablement du Mont-Saint-Michel. Reste le plus important : aménager le cours du Couesnon pour que le fleuve, avec l'aide de la marée, retrouve son rôle de chasse d'eau, sans pour autant gêner les agriculteurs du lieu ni menacer d'inondation les habitants de Pontorson. Ces travaux qui, selon la formule retenue, devraient coûter entre 100 et 200 millions de francs, ne pourront être entrepris que si les citoyens français, dans leur ensemble, se mobilisent financièrement. C'est pourquoi la Fondation de la nature et de l'environnement, en liaison avec l'Association des maires de France, lance une campagne de vente d'autocollants tricolores « SOS Mont-Saint-Michel », disponibles dans les mairies au prix de 5 F.

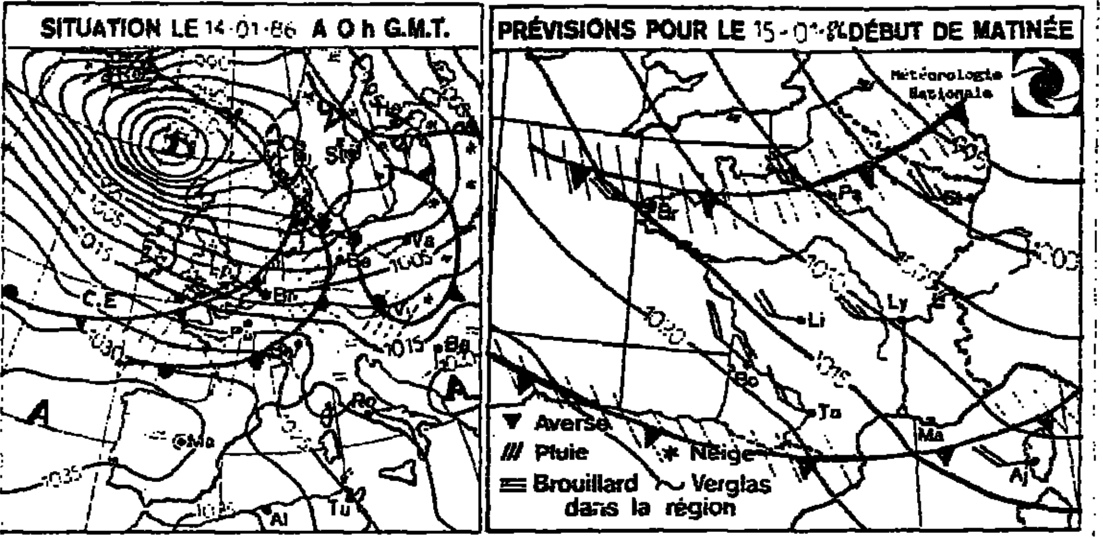
Les citoyens d'une commune qui n'adhère pas à cette campagne peuvent commander directement leurs autocollants à la Fondation de la nature et de l'environnement, 45, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Pour sa part, la Fondation de France reçoit toujours les chèques adressés à : Fondation de France Mont-Saint-Michel, 40, avenue Hoche, 75008 Paris (CCP : 369 Paris).

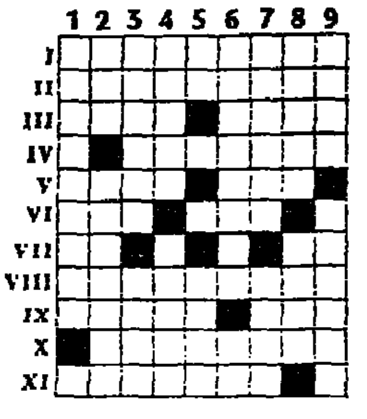
A LA TÉLÉVISION

UN QUART D'HEURE SUR L'EUTHANASIE. — Certaines associations aident à vivre, d'autres à mourir. Phénix, SOS Amitié, l'Orée, luttent contre le suicide, la solitude, tandis que l'Association pour le droit de mourir dans la dignité et la Fédération française de crémation préparent ceux qui le veulent à quitter ce monde conformément à leurs vœux. Ces cinq associations d'un type particulier se feront connaître du public au cours de l'émission télévisée hebdomadaire « Liberté 3 », samedi 18 janvier, de 16 h 15 à 17 h 30.

L'Association pour le droit de mourir dans la dignité consacrera son temps d'antenne à l'exposé de la nouvelle jurisprudence sur l'euthanasie en vigueur aux Pays-Bas, qui rend possible six à dix mille euthanasies sur demande par an.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 janvier à 0 heure et le mercredi 15 janvier à minuit.

Après le passage mardi d'une perturbation plutôt active, le flux, cyclonique, s'orientera au Nord-Ouest en devenant plus frais.

Mercredi : Un temps instable et venteux va se généraliser sur la France ; une zone d'averses bien organisée située le matin de la Bretagne et de la Vendée au Nord-Est gagnera l'après-midi les régions du Sud-Est ; ces averses localement fortes, seront neigeuses à des altitudes de plus en plus basses (500 mètres environ) : elles pourront prendre un *caractère orageux sur les massifs de* l'Est.

Les précipitations seront moins fréquentes du sud de la Bretagne à l'Aquitaine où les nuages resteront toutefois abondants. La zone d'averses précitée sera suivie d'un temps plus froid mais toujours instable ; les températures, en baisse sensible, seront encore positives le matin, mais l'après-midi elles ne dépasseront pas 2 à 5 degrés sur la moitié nord, 5 à 10 degrés plus au sud. Les vents de nord-ouest à nord souffleront toujours assez fort sur la moitié est.

Evolution prévue jusqu'au dimanche 19 janvier

Etablissement d'un courant de nord, *donnant de l'instabilité. Celle-ci s'atté*nuera par l'Ouest avec l'arrivée vendredi de la dorsale atlantique rejetant le flux perturbé sur les îles Britanniques et la Scandinavie. Les perturbations toucheront le Nord-Ouest vendredi et samedi, dimanche le nord de la France.

Jeudi 16 : Les averses de pluie ou neige tendent à se localiser sur l'est de la France. Près de la Méditerranée vent et éclaircies. Sur les régions de l'Ouest le temps devient de plus en plus nuageux. Baisse des mini (petites gelées toutefois modérées par le vent), baisse des maxi, un peu en dessous de la normale, de 3 à 4 degrés dans l'Est et le Centre et de 4 à 8 degrés ailleurs.

Vendredi 17 : Des averses de pluie ou neige sur le Sud-Est, le matin. Brouillards dans le Sud-Ouest. Temps très nuageux sur le nord de la France, avec des pluies sur le Nord-Ouest et pluies ou *neige sur Nord et Nord-Est. Sur les* autres régions temps peu nuageux.

Températures mini en baisse dans l'Est, *souvent en dessous de 0. Températures* maxi en baisse de 1 à 2 degrés dans l'Est et en hausse de 2 à 3 degrés *dans le Nord-Ouest.* Vent de nord tournant à sud-ouest sur la Manche, modéré à assez fort.

Samedi 18 : *Le temps se couvrira par* l'Ouest sur la moitié nord de la France avec de la pluie, plus intense sur le *Nord-Ouest en fin de journée. Sur le* Sud de belles éclaircies se développeront. Températures minimales en hausse sur la moitié nord de la France. Températures maximales de 7 à 11 degrés.

Vent d'ouest à sud-ouest, modéré assez fort.

Dimanche 19 : La zone pluvieuse achèvera de traverser la France avec ciel très nuageux à l'arrière et arrivée d'une nouvelle perturbation par l'Ouest dans la journée. Vent d'ouest à sud-ouest assez fort. *Températures mini*males de 2 à 6 degrés. Températures maximales de 7 à 11 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 13 janvier, le second le minimum de *la nuit du 13 janvier au 14 janvier)* : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 13 et 10 ; Bréhat, 11 et 10 ; Bourges, (n.c.) ; Brest, 11 et 9 ; Cannes, 14 et 3 ; Caen, (n.c.) ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 11 et 9 ; Dijon, 9 et 7 ; Dinard, 11 et 10 ; Embrun, 5 et − 3 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 4 et 4 ; La Rochelle, 12 et 10 ; Lille, 10 et 8 ; Limoges, 10 et 7 ; Lorient, 11 et 10 ; Lyon, 7 et 6 ; Marseille-Marignane, 13 et 7 ; Nancy, 8 et 7 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Montsouris, 11 et 10 ; Paris-Orly, 11 et 9 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 15 et 12 ; Rennes, 11 et 10 ; Rouen, 12 et 8 ; Saint-Etienne, 10 et 4 ; Strasbourg, 9 et 7 ; Toulouse, 11 et 8 ; Tours, 10 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et (n.c.) ; Genève, 5 et 3 ; Lisbonne, 11 et 5 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 11 et − 4 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 1 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4140

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV		■							
V					■				■
VI				■				■	
VII			■		■		■		
VIII									
IX						■			
X	■								
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Elle a navigué, roulé et volé. — II. Il est souvent derrière ceux qui le suivent. — III. Ville des Etats de l'Union où se rendent ceux qui sont revenus de l'union. Apporte la lumière quand il est éclairé. — IV. C'est souvent quand on en a peu qu'on tente de la répandre. — V. Diffuse. Manifestation colérique des vieux choléras. — VI. Composition pour flûtes. Manifeste son goût du risque. — VII. Préposition. A enfanté des énormités. — VIII. Bases de soucoupes non volantes. — IX. Jours ou lieux de séjour. Son morceau est meilleur que celui de ses sujets. — X. Reçoivent des bleus avant la bataille. — XI. Modère.

VERTICALEMENT

1. Façon d'aborder les choses que l'on veut mener rondement. — 2. Plus lourd à porter à mesure qu'il grandit. Une voix venue d'en haut invite des gens à prier. — 3. Qui ne risque plus de se faire de la mousse. Forme de passage pouvant contraindre à la réforme du bac. — 4. Fait des coupes sur les tapis. Arrêté après vérification de certains papiers. — 5. Injonction d'un père vengeur. Ruine restaurée. — 6. Donner les pleins pouvoirs à la princesse. Participe passé. — 7. Ne travaille que lorsqu'elle repose. Cadre pour sous-bois. — 8. Se montrer brillant. Emission populaire en direct. — 9. Sujet de conversation des Highlanders. Flotte ou nage.

Solution du problème n° 4139

Horizontalement

I. Desservir. — II. Epais. Ive. — III. Muletière. — IV. Octuor. Ed. — V. Ne. Rumb. — VI. Rai. — VII. Emu. Goa. — VIII. Raifort. — IX. Noel. Lu. — X. Era. Radio. — XI. Ululation.

Verticalement

1. Démonte-pneu. — 2. Epuce. ORL. — 3. Salt. Bureau. — 4. Sieur. Al. — 5. Estourbi. Ra. — 6. Irma. Flat. — 7. Vie. Bigoudi. — 8. Ivre. Or. Io. — 9. Rééducation.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 JANVIER

« Rues, maisons du Moyen Age de Saint-Séverin », 14 h 30, église Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôpital civil et la médecine sous Louis XIV (apothicairerie et oratoire) », 1, rue Richaud à Versailles.

« Le métro mis à nu », 14 heures, *devant le cinéma Forum (Paris-Passion,* 42-33-08-95).

« Le Palais de justice en activité », *14 h 30, métro Cité, côté Marché aux* fleurs (Ch. Merle).

« Appartements royaux au Louvre », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Salles gothiques de la Conciergerie, prison révolutionnaire », 1, quai de l'Horloge, caisse (Approche de l'art).

« Le chemin de Gauguin à Saint-Germain-en-Laye au musée du Prieuré » ; 13 heures (Mme Caneri).

« Les cours des miracles. La corporation des voleurs et des mendiants, évocation des malingreux, des francs mitoux, du grand coësre et des archisuppots », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (M.-C. Lasnier).

« Journée à thème : tout autour de l'Opéra », l'Opéra, la banque Société générale, le musée Cognacq-Jay, le musée de la parfumerie Fragonard, etc., avec déjeuner. Inscriptions : 42-33-01-53 (M. Hager).

« L'Opéra, parties publiques », 15 heures, en haut des marches à gauche.

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures précises, 17, quai d'Anjou, et « l'École des beaux-arts », 15 heures, 14, rue Bonaparte (Paris et son histoire).

« La peinture espagnole : de Gréco à Goya », 15 heures, Louvre, porte Jaujard (M. Pohyer).

« Musée du Luxembourg : Emile Gallé », 14 h 30, et « Les Caravesques au Louvre », 14 h 30 (Clio, tél. : 47-34-36-63).

JEUDI 16 JANVIER

« Musée Guimet : salles khmères », 14 h 30, et « Exposition anciens et nouveaux » au Grand Palais, tél. Clio 47-34-36-63.

« Les primitifs français au musée du Louvre », 15 heures, Louvre, porte Denon (Paris et son histoire).

« Le musée Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (M.-C. Lasnier).

« Le compagnonnage et ses chefs-d'œuvre », 15 heures, devant l'église Saint-Gervais (Approche de l'art).

« Conservatoire de musique, instruments anciens », 14 h 30, 14, rue de Madrid (C.-A. Messer).

« Le musée du jeu de paume », 14 h 30, entrée jardin des Tuileries (Paris passion).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite), ou 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'abbaye de Port-Royal de Paris », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Mlle Rojon).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités).

« Les manufactures des Gobelins au travail. Magie du vocabulaire de la haute lisse. Visite complète des ateliers », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (I. Hauller).

« Les apprentis d'Auteuil », 14 h 50, Maison Sainte-Thérèse, 40, rue de la Fontaine (L'Art pour tous).

« La maison des Carmes et les massacres de septembre 1792 », 14 h 45, 70, rue Vaugirard (M. Banassat).

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

CONFÉRENCES

MERCREDI 15 JANVIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Extraversion et introversion ».

26, rue Bergère, 20 h 30 : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (J. Baryosher).

JEUDI 16 JANVIER

5, rue Saint-Blaise, 18 heures, « Sur les traces de Bouddha » (Hauts-lieux et découvertes. Tél. 43-48-67-93. Cercle de l'union interalliée).

33, faubourg Saint-Honoré, 18 heures : « Catherine de Russie, mécène et collectionneur » (tél. 42-65-96-00).

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, soirée débat, 20 h 30 : « Le syndicalisme, son évolution, ses chances », avec Henri Rozé, secrétaire confédéral de la *CFDT. Tél. 42-22-18-56.*

62, rue Madame, 14 h 30 : « L'ange au sourire et les ateliers de Reims » ; *19 heures : « Peinture : l'Italie et l'Espa*gne au dix-septième siècle ».

Eglise Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, *20 h 45 : « Face aux nouveaux* modèles de famille, les chrétiens aujourd'hui » (O. de Dinechin, professeur de théologie morale).

8, rue de l'Abbé-Grégoire, 18 h 15 : « Naissance de l'Islam : Mohammed, le Coran », avec Larbi Kechat.

5, rue Largillière, 20 h 30 : « Le nombre et la vie : Pythagore, le nombre d'or » (D. Carrié).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 18 h 30 : « Ecritures alémaniques » (E. Haldimann).

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Sagesse et passion dans la Mahabharata » (P. Lebail).

LA SEMAINE DE LA BONTÉ (Cas n° 8)

Ce jeune homme de vingt-trois *ans, atteint de myopathie évolutive,* se déplace en fauteuil roulant. Ses parents, âgés, n'ont plus la force de *le porter du fauteuil dans la voiture,* en particulier pour les soins indispensables à l'hôpital. La famille est *de condition modeste et n'a pas les* 4 500 F nécessaires pour équiper la voiture afin d'y recevoir le fauteuil.

Quelques associations ont réuni *une partie de la somme. Il manque* encore 3 000 F.

Prière d'adresser les dons à la *Semaine de la bonté*, 175, bd Saint-Germain, 75006 Paris. CCP : Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : 42-22-08-99.

Aucune quête n'est faite à domicile.

EN BREF

EMPLOI

ON EMBAUCHE. — Le service *« emploi » de la Maison pour* l'emploi et la solidarité (54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen *(tél. : 42-23-05-00), signale aux* chômeurs de la région parisienne qu'il dispose actuellement d'offres *d'emplois dans de nombreux sec*teurs professionnels. Le service est ouvert tous les jours (sauf samedi et dimanche) de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

EXPOSITIONS

LA DÉCENNIE DU GRAND PALAIS. — En dix ans, le Grand-Palais a accueilli de nombreuses expositions : de Raphaël à Cézanne en passant par Watteau, Rubens, Monet, Manet ou le Douanier Rousseau. Depuis 1975, toutes ont été filmées en 16 millimètres par une équipe mixte télévision-direction des musées nationaux. Ces films de vingt-six minutes (il y en a soixante) sont généralement commentés par le conservateur ayant organisé la manifestation. On peut les voir chaque jour gratuitement jusqu'au 14 février (sauf le mardi) de 14 h 30 à 16 h 30.

FORMATION CONTINUE

FINANCES INTERNATIONALES. — L'Institut d'études politiques de *Paris organise, les 5 et 6 février,* un séminaire financier sur le thème « La banque prestataire de ser*vices, et de financements interna*tionaux ». En effet, face aux nouveaux besoins des entreprises *dans la concurrence internatio*nale, la fonction bancaire évolue et les organismes financiers doi*vent adapter leurs modes de* financement et proposer de nouveaux services pour favoriser le commerce extérieur et le développement international des entreprises. Cette session s'adresse en particulier aux cadres commerciaux des entreprises exportatrices, aux cadres financiers de ces entreprises et aux responsables d'organismes économiques tels que chambres de commerce et d'industrie, organisations professionnelles, etc.

★ ***Renseignements et inscriptions** : Institut d'études politiques de Paris, service formation continue, 215, boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Tél. : 42-60-39-60.*

PARIS

MISE EN GARDE : DÉMARCHAGE INTERDIT. — Des démarches sont actuellement effectuées auprès de sociétés, de commerçants *et d'artisans pour des guides inti*tulés *« guides de l'usager des services administratifs, spécial préfectures »* et *« guide de l'usager dans les préfectures »* édités par la société Publi-Concept, 3, rue de *Provence à Paris. Les courtiers ef*fectuent leurs démarches par téléphone et se recommanderaient de *diverses administrations pour ob*tenir des professionnels l'insertion d'encarts publicitaires dans ces *guides. La préfecture de Paris met* en garde les commerçants et artisans contre de telles sollicitations et leur recommande de saisir les services de police s'ils subissent des pressions de la part des courtiers.

PRESSE

DES PLUMES POUR L'OISEAU. — *Oiseau Magazine* publie son premier numéro. Editée par la Ligue française pour la protection des oiseaux, cette revue trimestrielle joliment illustrée de photos couleurs se veut un magazine d'agrément mais aussi de documentation pour tous les amis de la nature. Elle est *vendue uniquement* sur abonnement à la Ligue française pour la protection des oiseaux. La Corde*rie royale, 17305 Rochefort Ce*dex. Tél. : 46-99-59-97. A Paris, 48, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : *47-03-40-60*. Prix pour un an : adhérent LPO 80 F. Non adhérent : 100 F.

TOURISME

FRANCHISE ACCRUE. — Premiers bénéficiaires de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, les touristes européens et les frontaliers peuvent, depuis le 1er janvier, franchir les frontières de ces pays, sans acquitter de droits de douane, avec un montant de marchandises égal à 2 400 francs par personne et par passage, contre 300 francs auparavant. Ils peuvent également, précise la direction des douanes, transporter avec eux 5 litres d'alcool en franchise (contre 2 auparavant) et 300 cigarettes au lieu de 200.

Les Douze s'orientent ainsi progressivement vers une situation de *« marché intérieur élargi »* dans lequel les Européens pourront circuler avec des volumes illimités de *marchandises. L'an prochain, le* montant total de marchandises en franchise pourrait ainsi être fixé à *3 000 francs.*

VIE UNIVERSITAIRE

CHAMBRES EN VILLE. — Le ser*vice d'accueil des cours de civilisa*tion française de la Sorbonne pour étudiants étrangers et l'Association protestante de liaison interuniversitaire (APLI) cherchent des chambres meublées (indépendantes ou non) pour les jeunes. L'APLI recherche également du travail pour ses adhérents.

★ **Cours de civilisation française de la Sorbonne, service d'accueil, 18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, tél. : 46-33-81-13 (lundi, mercredi et vendredi, de 11 h à 16 h.**

★ ***APLI, 33, place Maubert,* 75005 Paris, tél : 43-26-77-51.**

RESULTATS COMPLETS N° 21 — LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	22	271 455,00 F
15 bons résultats	4 569	1 305,00 F
14 bons résultats	45 921	130,00 F
13 bons résultats	235 840	25,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	1 571	22,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 10 Janv. 1986 : 3 6 8 10 11 13 18

économie

REPÈRES

Dollar : hésitant, à 7,5950 F

En légère baisse à Paris (7,5780 F, contre 7,5955 F la veille en séance officielle), le dollar a légèrement monté, mardi 14 janvier, par rapport au deutschemark. A Francfort, la devise américaine se traitait à 2,4760/80 DM, contre 2,4750/60 DM lundi. On apprenait, d'autre part, que la réunion des cinq ministres des *finances des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, du Japon, de la* République fédérale d'Allemagne et de la France, prévue pour samedi prochain à Londres, ne devrait pas donner lieu à l'annonce de décisions importantes, comme ce fut le cas le 22 septembre dernier, lorsque les « cinq » décidèrent de faire baisser le « billet vert ». La réunion du 18 janvier serait consacrée à une évaluation de l'évolution du dollar depuis la dernière rencontre du « groupe des cinq » à New-York le 22 septembre 1985.

Etain : prolongation de la suspension des transactions

La suspension des transactions sur l'étain à la Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange, LME) sera prolongée d'au *moins une semaine, a indiqué, le lundi 13 janvier, le LME, précisant* que cette situation *« ne pourrait être tolérée au-delà du 31 janvier ».* L'échec des tentatives du Conseil international de l'étain, qui réunit six pays producteurs et seize consommateurs, pour résoudre la crise a conduit le LME à reporter, au 20 janvier prochain, une décision de réouverture d'un marché fermé depuis le 24 octobre. Dans un communiqué, le LME a indiqué que, le 20 décembre dernier, quand il avait choisi de fixer au 13 janvier la date de sa décision, il *« ne pouvait pas prévoir que le Conseil, qui avait prévu de ne pas se séparer tant qu'une solution n'aurait pas été trouvée, ajournerait sa réunion pour trois semaines et reprendrait ses travaux le 14 janvier ».*

Ports : stagnation du trafic en 1985

Le trafic maritime des six grands ports autonomes est resté à peu près stable (– 0,4 %) en 1985. Il a atteint 225,8 millions de tonnes. C'est Nantes-Saint-Nazaire qui a enregistré la meilleure performance (+ 10 % avec 22,9 millions de tonnes), suivi de Rouen (+ 7 % et 22,1 millions de tonnes) et de Bordeaux (+ 6 %, 10,6 millions de tonnes). A Marseille (89,3 millions), le trafic a augmenté de 1,5 %, à Dunkerque (32,1 millions), il a diminué de 3 % et au Havre (48,7 millions), il a baissé de 10 %.

SOCIAL

SELON UN SONDAGE DE LA SOFRES

62 % des Français sont favorables à l'aménagement du temps de travail

Globalement, les Français ne sont pas opposés au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail défendu par le gouvernement. Commandé par le ministère du travail et réalisé par la SOFRES (1), un sondage confirme cela de façon évidente.

Ainsi 62 % des personnes interrogées se sont déclarées très favo*rables ou plutôt favorables* au texte, contre 20 % qui se sont montrées plus ou moins hostiles.

Par ses résultats, ce sondage confirme de précédentes enquêtes moins précises. Toutefois, et c'est ce qui semblera nouveau, il souligne également que si les électeurs proches du Parti communiste jugent négativement le projet de loi à 51 %, ils se prononcent en sa faveur à 40 %. Comme si, malgré la campagne conjointe du PCF et de la CGT, les critiques véhémentes n'étaient pas parvenues à emporter l'adhésion.

D'autres leçons sont tout aussi significatives. Au travers de toutes les questions, les ouvriers font preuve de la plus forte réticence, sans que celle-ci se traduise par un rejet (53 % sont globalement favorables au texte et 27 % y sont opposés). A l'inverse, les cadres supérieurs et les professions intellectuelles se montrent très intéressés (77 % sont pour, 21 % sont contre) et affichent, ici ou là, une bonne dose d'optimisme quant aux conséquences possibles.

Dans l'ensemble, une majorité se dessine qui porte des appréciations positives. Elle est constituée des électorats socialiste, UDF et RPR, à l'exclusion de celui du PC, souvent rejoint dans son refus par celui du *Front national* (2). Les partis politiques et surtout les organisations syndicales qui ont décidé de s'opposer au projet par tous les moyens, ou qui simplement le refusent, se trouvent donc prises à contrepied. Elles découvriront dans ce sondage que leur argumentation *« ne passe pas ».*

Cependant, le sondage, qui paraît conforter la thèse du gouvernement et justifie *a posteriori* l'attitude du ministre du travail, M. Michel Delebarre, ne donne pas un blanc-seing aux socialistes. Il permet certes de constater que l'opinion n'est pas disposée à se mobiliser pour empêcher la mise en place de l'aménagement du temps de travail, auquel elle reconnaît quelques avantages. Mais il ne signifie pas pour autant qu'elle soit décidée à se battre en sa faveur. En fait, si pour les Français le projet ne fait pas de mal, ils n'en attendent pas nécessairement du bien.

La question de l'effet sur l'emploi n'a pas été posée directement. D'autre part, 49 % estiment ainsi que cette loi ne changera rien au pouvoir de négociation des organisations syndicales, pourtant appelées à signer des accords dans les branches professionnelles ; 15 % seulement pensent que ces pouvoirs augmenteront, 11 % qu'ils diminueront. De même, les Français sont à peine moins sceptiques quand on leur demande d'apprécier les chances des chefs d'entreprise de tirer profit des futures dispositions. 27 % croient qu'ils bénéficieront de moyens accrus, 5 % de possibilités *inférieures* mais, là encore, 44 % répondent qu'il n'y aura pas de changement.

Dos à dos

La limitation des heures supplémentaires – un contingent annuel de quatre-vingts heures étant prévu sans autorisation préalable de l'inspection du travail et un repos payé étant attribué au-delà – n'est pas davantage jugée comme une mesure déterminante : 23 % des Français imaginent des conséquences positives pour les salariés, 22 % en espèrent des embauches nouvelles et 31 % n'envisagent pas de *« conséquences particulières »* (48 % des chefs d'entreprise).

Favorables à 44 % contre 26 % à l'annualisation du temps de travail, tant décriée par la CGT et Force ouvrière, ils le sont encore davantage (60 %) à l'idée que l'horaire de travail puisse aller jusqu'à quarante et une heures par semaine si la moyenne hebdomadaire sur l'année est de trente-huit heures (30 % pour les électeurs communistes, plus de 65 % pour les socialistes, UDF et RPR). L'opinion apparaît peu encline à abandonner ses droits ou à se laisser convaincre par des présentations dictées par les soucis politiciens du moment. Le sondage donne la mesure de cette réticence en deux occasions. Il renvoie dos à dos les syndicats et le CNPF.

A la question : *« Croyez-vous que les syndicats accepteront ou refuseront de signer des accords de ce type ? »*, 40 % des personnes interrogées pensent qu'ils refuseront (42 % des ouvriers, 55 % de l'électorat communiste, 38 % de l'électorat socialiste) et 30 % qu'ils accepteront. A la question de savoir si les chefs d'entreprise admettront de s'engager dans cette voie, qui les obligera à réduire la durée du travail, 53 % s'en déclarent convaincues contre 26 % et, parmi elles, les employeurs (55 % contre 31 %).

Apparemment, toutes les réserves d'origine syndicale ou patronale ne sont donc pas entendues par l'opinion. A moins – et cela est particulièrement vrai quant à la méfiance prêtée aux syndicats – qu'on ne compte secrètement sur ces refus pour atténuer les excès d'un projet que l'on sait devenu inéluctable. Avec la campagne de « pétition nationale » qu'elle a commencée le 13 janvier, la CGT s'est donné jusqu'en *février* pour vérifier ce point.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le sondage a été effectué entre le 19 et le 23 décembre 1985, c'est-à-dire après le débat en première lecture à l'Assemblée nationale, et après la troisième journée nationale d'action de la CGT contre le projet. L'échantillon national était composé de mille personnes représentatives de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus et a été exploité par la méthode des quotas.

(2) La SOFRES précise que, en raison de la faiblesse des effectifs du Front national, les résultats sont à interpréter avec prudence.

TRANSPORTS

UNE SEMAINE AVANT LE SOMMET DU 20 JANVIER

MM. Auroux et Ridley recherchent une solution de compromis pour le lien fixe transmanche

Une semaine avant la rencontre prévue à Lille le 20 janvier entre Mme Thatcher et M. Mitterrand, les rencontres ministérielles se multiplient, les quatre groupes en concurrence pour construire un lien fixe entre la France et l'Angleterre multiplient les démarches pour vanter les mérites propres à chacun, et les rumeurs, voire les opérations d'intoxication, vont bon train. M. Jean Auroux, ministre français de l'urbanisme, du logement et des transports, a rencontré le 13 janvier à Londres son collègue M. Ridley. On a appris d'autre part que la Caisse des dépôts et consignations participera pour 150 millions à 200 millions de francs au financement du projet qui sera retenu.

De notre correspondant

Londres. – Les ministres français et britannique des transports, MM. Jean Auroux et Nicholas Ridley, se sont réunis à Londres, le lundi 13 janvier pour la deuxième fois en moins d'une semaine, afin d'essayer de mettre la dernière main à l'accord des deux gouvernements sur le choix d'un projet de lien fixe à travers la Manche. Comme à Paris le 8 janvier, les deux délégations ont conservé un mutisme absolu sur l'objet et l'état de leurs discussions. Pour écarter les questions, MM. Auroux et Ridley ont préféré plaisanter à propos de leurs négociations sur... le menu de leur déjeuner... Il semble toutefois que le climat des deux heures d'entretien a été bien meilleur que lors de la précédente rencontre.

De source proche du gouvernement britannique, on avait, voilà quelques jours, laissé entendre que des divergences assez graves existaient au point de remettre en cause la date de l'annonce solennelle de la décision depuis longtemps prévue à Lille le 20 janvier au cours d'un sommet entre Mme Thatcher et M. Mitterrand. Toujours de source bien informée à Londres, on indiquait lundi soir que des progrès venaient d'être réalisés, que certaines difficultés avaient été aplanies et que le calendrier souhaité par Mme Thatcher et M. Mitterrand devrait être finalement maintenu – avec la signature d'un traité en Grande-Bretagne le mois prochain. Mais rien de précis n'a filtré, et peut-être une nouvelle réunion sera-t-elle encore nécessaire.

Selon les Britanniques, ces difficultés tiendraient au fait que, dès le mois de décembre, le gouvernement français se serait prononcé en faveur du projet présenté par le consortium Channel Tunnel Group/France-Manche en excluant les trois autres soumis fin octobre (1). Au vu du rapport du comité chargé de préparer son choix, le cabinet de Mme Thatcher aurait également considéré que ce projet de tunnel ferroviaire (avec navette pour les véhicules automobiles) était le plus « raisonnable », notamment parce que le moins coûteux. Il avait déjà été retenu par la commission des transports de la Chambre des communes. Mais, pour le premier ministre et plusieurs de ses collaborateurs, il ne serait pas assez satisfaisant.

Depuis des mois, la presse britannique a fait savoir que Mme Thatcher était davantage séduite par l'idée d'une liaison directe pour les voitures, sans transbordement, sur des navettes ferroviaires. Tout dernièrement on a appris que Mme Thatcher et la plupart de ses ministres préféreraient, pour des raisons politiques et économiques, un système mettant complètement en concurrence le rail et la route alors que le gouvernement français y serait hostile. On soupçonne ici Paris de vouloir privilégier les intérêts de la SNCF et du TGV (qui n'a pas d'équivalent en Grande-Bretagne). Les trois autres projets prévoient des voies routières et ferroviaires en parallèle, mais deux d'entre eux paraissent avoir été définitivement écartés, ceux d'Europont et d'Euroroute, jugés techniquement et financièrement trop risqués, sans compter qu'ils supposent une emprise très importante et pour le moins discutable sur l'environnement (ponts et îles artificielles).

Alors, le gouvernement britannique s'est intéressé de plus en plus au dossier Expressway (un double tunnel) déposé *in extremis* par le groupe international Sea Containers, dont le siège est aux Bermudes. Son président est M. James Sherwood, un Américain. Il a pris, l'an dernier, le contrôle de la société maritime British Ferries au sein de la Sealink. Mais le gouvernement français, semble-t-il, ne voudrait pas en entendre parler, essentiellement parce qu'il est le seul à n'avoir pas été constitué sur la base d'une participation à peu près égale d'entreprises franco-britanniques, bien qu'il ait reçu l'appui du Crédit du Nord et de la SCREG (travaux publics).

D'autre part – critiques émises aussi de ce côté-ci de la Manche, – l'évaluation du coût d'Expressway, à peu près similaire à celle de CTG France-Manche, paraît relativement douteuse, de même que la formule nouvelle (filtrage en circuit fermé) proposée pour résoudre le problème essentiel de l'aération d'un tunnel routier.

Dans ces conditions, le gouvernement britannique aimerait pouvoir combiner les deux projets, le CTG France-Manche et Expressway. Mais les promoteurs du premier, forts de leur position de favoris, ont déclaré la semaine dernière qu'ils s'opposaient catégoriquement à cette solution, et leurs partenaires financiers, par la voix de leur représentant dans la City, ont précisé : *« Selon nos études approfondies, tout projet comprenant un lien routier séparé ne serait pas viable financièrement, tout au moins dans un avenir prévisible. »* Cependant, les dirigeants de CTG France-Manche se disent prêts à envisager *« pour plus tard »* la construction d'un tunnel routier. Un compromis pourrait se dessiner ainsi et, finalement, le cabinet de Mme Thatcher suggérerait une opération en deux temps : d'abord la voie ferroviaire, ensuite la voie routière.

Par ailleurs, d'après le *Guardian*, le gouvernement britannique aurait émis l'idée d'imposer au groupe sélectionné le versement aux deux Etats d'une caution de 100 millions de livres (1,1 milliard de francs), voire davantage, somme qui ne serait remboursée qu'à l'achèvement des travaux, cela pour tenter de vaincre les objections françaises selon lesquelles le dossier Expressway serait *« fantaisiste ».* A Paris, mais aussi parfois à Londres, on soupçonne encore M. Sherwood de l'avoir présenté sans intention de le réaliser, bref d'avoir essayé de lancer une diversion, sinon une opération de « torpillage » afin de préserver ses propres intérêts, c'est-à-dire ceux de British Ferries (avec les bateaux qui assurent la plus grande partie du trafic maritime régulier à travers la Manche), et ceux de toutes les autres compagnies de ferries qui combattent le principe même d'un lien fixe.

FRANCIS CORNU.

(1) Voir dossier publié dans *le Monde* daté 3-4 novembre 1985.

Accord entre Pan Am et Aeroflot

LES VOLS ENTRE L'URSS ET LES ETATS-UNIS REPRENDRONT LE 27 AVRIL

Washington. – Pan American World Airways et Aeroflot ont signé, lundi 13 janvier, un accord précisant les modalités de la reprise, le 27 avril prochain, des liaisons aériennes entre les Etats-Unis et l'URSS ; c'est là l'un des résultats concrets du récent sommet de Genève entre les deux pays, a annoncé la compagnie américaine.

Pan Am reliera les Etats-Unis à Moscou et Léningrad, tandis que Aeroflot reliera l'Union soviétique à New-York et Washington.

La compagnie américaine avait interrompu ses vols vers l'Union soviétique en 1978 et Aeroflot avait suspendu sa desserte des Etats-Unis en 1980.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ARGENTINE

● **Délai de paiement.** – Les banques créditrices de l'Argentine ont prolongé de trente jours, jusqu'à avril 1986, le délai de paiement des échéances allant de décembre 1985 à mars 1986 et portant sur les remboursements de capital. La dette extérieure globale du pays est estimée à près de 50 milliards de dollars. Mais Buenos-Aires est désormais à jour de sa dette venant à échéance en 1985.

ETATS-UNIS

● **Le 1er mars, jour « J » pour les économies budgétaires.** – La première application de la loi Gramm-Rudman, visant à faire disparaître d'ici à 1991 un déficit budgétaire en passe d'atteindre quelque 220 milliards de dollars en 1986, interviendra le 1er mars prochain aux Etats-Unis. Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que, à cette date, les agences gouvernementales auront dû trouver les moyens de réduire de 4,3 % les programmes civils, les dépenses militaires devant pour leur part être diminuées de 4,9 %. Ces « coupes automatiques » doivent permettre d'économiser au total 11,7 millards de dollars durant l'année budgétaire 1986, commencée le 1er octobre 1985. La loi Gramm-Rudman exige en principe de ramener le déficit à 144 milliards de dollars durant l'exercice 1987, à 108 milliards en 1988, 72 milliards en 1989 et 36 milliards en 1990.

MEXIQUE

● ***Recul de l'excédent commercial.*** – L'excédent commercial mexicain n'a atteint que 7,04 milliards de dollars durant les onze premiers mois de 1985. Le recul, de 39,3 % par rapport à la période correspondante de 1984, est dû à une forte progression (20,8 %) des *importations, mais aussi à une chute* de 10,6 % des exportations, en valeur.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	7,5920	7,5960	+ 35	+ 50	+ 70	+ 100	+ 220	+ 320
$ can.	5,4209	5,4277	– 68	– 50	– 120	– 87	– 316	– 227
Yen (100) ...	3,7405	3,7443	+ 58	+ 69	+ 118	+ 138	+ 418	+ 475
DM	3,0644	3,0672	+ 111	+ 123	+ 205	+ 224	+ 632	+ 686
Florin	2,7210	2,7234	+ 73	+ 83	+ 136	+ 152	+ 410	+ 457
F.B. (100) ...	15,0040	15,0178	– 197	– 109	– 350	– 277	– 804	– 463
F.S.	3,6152	3,6189	+ 146	+ 162	+ 276	+ 300	+ 836	+ 903
L (1 000) ...	4,4923	4,4973	– 322	– 275	– 601	– 533	– 1576	– 1447
£	10,9036	10,9170	– 413	– 377	– 773	– 708	– 2250	– 2057

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Florin	5 5/8	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100) ..	9	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 5/8	9 3/4
F.S.	4	5	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16
L (1 000) ..	12	14	15 3/4	16 3/4	16 3/8	17 1/4	16	16 5/8
£	11 1/2	11 3/4	12 7/8	13	13 1/8	13 1/4	13 1/8	13 1/4
F. franç. .	8 7/8	9 1/8	10 1/8	10 1/2	11	11 3/8	12 1/4	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Accord chez Rhénalu à Neuf-Brisach pour faire tourner l'usine « en continu »

M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération CFDT de la métallurgie et des mines, a assisté, le vendredi 10 janvier, à la signature de l'accord sur l'aménagement du temps de travail à l'usine Rhénalu à Neuf-Brisach (Haut-Rhin), accord qu'il a qualifié d'*« excellent »*. Pour M. Granger, cet accord *« fait droit à cette nécessité d'une compétitivité forte de l'entreprise, tout en donnant aux salariés des contreparties intéressantes sur les plans de la durée hebdomadaire du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du pouvoir d'achat (...). Cet accord démontre qu'on peut trouver une autre forme d'action que la grève. Par leur participation au débat engagé dans l'usine, les « Rhénalu » ont conquis un pouvoir d'intervention fort sur les résultats économiques de leur entreprise. »*

Pour la direction de Cégédur-Pechiney, il s'agit d'un *« dispositif équilibré » : « Cet accord marque une étape majeure dans la prise de conscience par les organisations représentatives du personnel majoritaires dans l'établissement, des réalités économiques mondiales. »*

De notre correspondant

Mulhouse. – Leader en France de la transformation de l'aluminium, Rhénalu, à Neuf-Brisach (une division de Cégédur-Pechiney qui emploie plus de mille personnes), a l'ambition d'accéder au troisième rang mondial, derrière les Américains et les Japonais (*le Monde* du 5 novembre 1985). Grâce à un programme d'investissement de 750 millions de francs depuis 1982 et au passage à la production en continu, il s'agit de doubler la production pour atteindre 350 000 tonnes en 1990.

Le programme d'investissements étant engagé depuis plusieurs mois, il restait à la direction à obtenir l'accord de la majorité des syndicats pour passer aux vingt et un postes, contre dix-huit actuellement, et pour supprimer la « coupure » dominicale (l'usine s'arrêtant jusqu'à présent de fonctionner du samedi 21 heures au dimanche 21 heures).

C'est chose faite. Le vendredi 10 janvier, en effet, la CFDT, majoritaire dans l'établissement, a signé l'accord pour l'aménagement du temps de travail et l'utilisation des outils en continu. Un accord qui avait été signé par le CGC dès le mois dernier mais auquel ni la CGT ni FO n'ont adhéré. Un tel accord était absolument nécessaire pour obtenir le feu vert de l'inspection du travail pour les postes du dimanche, en vertu de la loi locale applicable en Alsace et en Moselle.

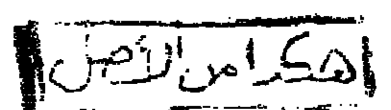
La direction affiche sa satisfaction puisqu'elle peut poursuivre en toute sérénité sa marche en avant. Mais la CFDT se montre également satisfaite : *« Cet accord correspond exactement à la plate-forme que nous avions déposée dès janvier 1984. Nous n'avons pas dévié d'un millimètre »*, se félicite M. Lucien Fesser, responsable de la section d'entreprise CFDT.

L'accord fixe un horaire annuel de mille cinq cent quatre-vingt-cinq heures (trente-cinq heures par semaine, sans perte de salaire), auxquelles viennent s'ajouter quarante-huit heures de formation *« normalement rémunérées »*, et prévoit d'ici la fin de l'année la création de cent soixante-dix postes de travail, pourvus par moitié par des salariés venant d'autres usines du groupe, l'autre moitié provenant de recrutement sur le marché du travail local.

Avec le paiement des heures travaillées le dimanche, les rémunérations devraient augmenter de 10 % en moyenne, le système favorisant les bas salaires. Quatre cents personnes (le personnel de la fonderie, du vernissage et du laminage à froid) seront concernées cette année encore, dès que les investissements seront opérationnels.

BERNARD LEDERER.

● **Mineurs du Centre-Midi : grève de la CGT diversement suivie.** – La journée de grève organisée le 13 janvier par la CGT sur l'ensemble du bassin du Centre-Midi, pour protester contre la révocation de trois représentants du personnel des Houillères des Cévennes, a été bien suivie à Carmaux (Tarn) – de 50 à 100 % des salariés, selon la CGT, suivant les secteurs – mais relativement peu suivie à Alès – 23 % de grévistes selon la direction. Un « commando » d'une quarantaine de mineurs CGT du puits des Oules, à La Grande-Combe (Gard), a détourné, en fin de matinée, un camion appartenant aux Houillères des Cévennes et a répandu son contenu – 30 tonnes de charbon – sur le pont d'accès à la ville.



AFFAIRES

EN SUÈDE

Vaste restructuration de l'industrie pharmaceutique et biotechnique

Fermenta prend le contrôle de Pharmacia et Sonesson

De notre correspondant

Stockholm. – *« C'est la restructuration industrielle la plus intéressante de ces trente dernières années en Suède ! »* M. Refaat El Sayed, propriétaire et président-directeur général de la société biotechnique Fermenta, était satisfait en présentant, le mercredi 8 janvier, l'accord conclu avec le patron du groupe Volvo, M. Pehr G. Gyllenhammar. Il venait de franchir une nouvelle étape d'une carrière particulièrement rapide.

Le constructeur automobile cède ses parts (30 % dans l'entreprise Sonesson, qui contrôle notamment les laboratoires pharmaceutiques Leo et Ferrosan, et 40 % dans Pharmacia) pour une somme supérieure à 3 milliards de couronnes (autant de francs français). Une fois ces opérations achevées, il se verra assurer une participation de 20 % dans Fermenta, qui devient, par ce regroupement, *« une entreprise compétitive sur le plan international, de la taille de Ciba-Geigy, Sandoz et Eli Lilly »*, avec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 8 milliards de couronnes. Les activités du groupe seront concentrées dans trois domaines : produits vétérinaires, agrochimie et produits pharmaceutiques.

A l'heure actuelle, Volvo ne fabrique plus seulement des voitures haut de gamme. Le premier groupe privé suédois a sensiblement diversifié ses activités ces dernières années en s'engageant dans les secteurs énergétique, alimentaire, puis, en 1984, dans l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies.

« Notre ambition, sur ce dernier point,* déclare M. Gyllenhammar, *était de servir de catalyseur et de favoriser la mise en place d'une structure performante et efficace en Suède, capable de se défendre sur le marché mondial. Cette structure, nous l'avons maintenant, grâce à M. Refaat El Sayed, qui a pris l'initiative de la restructuration. Nous n'abandonnons pas la bio-industrie, au contraire nous nous engageons résolument dans ce secteur d'avenir. Nous apportons à Fermenta un muscle financier. »

L'accord prévoit que le jour où M. El Sayed décidera de se retirer Fermenta passera automatiquement dans la sphère du groupe Volvo. L'entreprise biotechnique et pharmaceutique a sans doute trouvé, avec l'acquisition de Sonesson et Pharmacia et le rapprochement avec le puissant Volvo, les partenaires dont elle avait besoin pour assurer son expansion, financer des investissements considérables dans cette branche et se doter d'une capacité de recherche et développement dont elle manquait jusqu'ici.

La saga d'un Suédois nommé Refaat El Sayed

Refaat El Sayed... L'« homme de l'année », selon la télévision suédoise, sans doute l'une des plus *grosses fortunes du pays*. Un nom pas particulièrement scandinave, qui ne se termine pas en « son » ou en « man » et que bien des Suédois ont encore du mal à prononcer convenablement. Depuis quelques mois, on ne parle que de lui et de sa société, *Fermenta, qui, sans le moindre complexe*, rachète entreprise sur entreprise à une vitesse vertigineuse. A la Bourse de Stockholm, le cours des actions Fermenta a progressé de 380 % en 1985 !

Né il y a quarante ans en Egypte, « Refaat », comme on l'appelle, est l'un des douze enfants d'une famille de gros propriétaires terriens dont les biens furent confisqués et nationalisés par Nasser en 1956. Après des études de microbiologie à l'université du Caire, il décide, en 1964, d'émigrer en Suède. A la faculté de médecine d'Uppsala, il fréquente les milieux de la gauche communiste puis social-démocrate, mais se fait renvoyer, car il oublie de payer les cotisations. *« Je suis socialiste,* dit-il, *et capitaliste. Il n'y a pas forcément de contradiction à cela. »*

Des Etats-Unis, il revient, en 1973, avec un doctorat de biotechnologie appliquée. Il crée à Strängnäs, ville située à une cinquantaine de kilomètres de Stockholm, une petite société de quinze employés, Micro-Chem, qui s'occupe entre autres d'aquaculture et de traitement des eaux usées.

En 1981, dans la même localité, le « numéro un » de l'industrie pharmaceutique suédoise, Astra, décide de se séparer de son usine de production de pénicilline-base, Fermenta. *Refaat va la racheter pour* 39 millions de couronnes avec l'aide d'Electrolux, qui se mord un peu les doigts aujourd'hui de ne pas avoir suivi de plus près ce diable *d'El Sayed, car la valeur actuelle de* l'entreprise est de l'ordre de 7 000 millions ! Mais qui croyait en l'avenir de cet homme il y a quatre ans ? La presse boudait systématiquement les conférences de presse de ce PDG pas comme les autres, *« suédois » certes, mais né à l'étranger, qui porte volontiers blue-jean et* chemise Lacoste et qui correspond mal à l'idée que l'on se fait généralement du patron d'entreprise.

Une expansion prodigieuse

Il continue d'ailleurs à dérouter nombre de Suédois. Salaire : 10 000 couronnes par mois seulement, plus frais de représentation et une voiture de fonction qui ne démarre pas tous les matins en hiver. *Logement : un cinq-pièces de* 150 mètres carrés, en copropriété, dans un immeuble ordinaire de la banlieue de Stockholm. Loisirs : tennis et football en été, comme milieu de terrain dans une équipe de cinquième division. Il a participé deux fois à la célèbre Vasaloppet, une épreuve de ski de fond de plus de 80 kilomètres à travers les forêts de la Dalécarlie. Il a deux enfants, mais ajoute : *« Ils n'hériteront de rien. Ils doivent apprendre à marcher tout seuls. »* Le pouvoir l'intéresse plus que l'argent, mais il crée quand même une fondation, pour échapper à l'impôt meurtrier sur la fortune placée en titres.

L'expansion prodigieuse de Fermenta a surtout été marquante à partir de 1983, avec l'acquisition de nombreuses entreprises aux Etats-Unis (SDS Biotech, Amgen, Wyeth), en France (Olmaco), en Italie (Lepetit, ISF et Pierrel), M. El Sayed est habile. Seul propriétaire de la firme, il *sait s'entourer de personnalités compétentes*. Son conseil d'administration comprend des administrateurs d'Electrolux, de Kema Nobel et maintenant de Volvo. Il achète des sociétés et revend aussitôt, souvent à très bon prix, les filiales de celles-ci qui n'entrent pas dans le cadre des activités qu'il a choisies, à savoir la bio-industrie et la pharmacie. C'est sans doute ce qu'il va faire avec certains segments de ses nouvelles *acquisitions – Pharmacia et Sonesson*.

L'accord avec Volvo s'est fait rapidement. *« Avec certaines personnes, on passe du stade de la discussion à celui de la négociation en l'espace de dix minutes,* déclare M. Gyllenhammar. *Refaat m'a présenté une structure intéressante et logique qui fait de l'industrie pharmaceutique et biotechnique suédoise une industrie forte sur le plan international. »* De l'avis général, Refaat El Sayed excelle dans l'art d'assembler les morceaux d'un puzzle : *« J'ai ma propre idée et je veux la voir se réaliser. »* L'expansion de Fermenta ne fait que commencer, assure-t-il sereinement : *« Nous tablons sur une augmentation de 25 % par an du chiffre d'affaires. »* Et il annoncera prochainement une nouvelle prise de contrôle d'une entreprise « étrangère »...

ALAIN DEBOVE.

ENTREPRISES

Texaco dispensée de verser 11,1 milliards de dollars de caution pour faire appel

La société pétrolière américaine Texaco vient de remporter une manche dans la bataille juridique qui l'oppose à sa consœur Pennzoil. En effet, un juge fédéral américain a décidé, le 10 janvier, d'autoriser exceptionnellement Texaco à faire appel contre *le jugement en sa défaveur, sans verser en caution les* 11,1 milliards de dollars, soit le montant des dommages-intérêts *auquel il était condamné par le premier jugement*.

Cette décision est généralement interprétée comme le premier signe de la position favorable de l'appareil judiciaire fédéral. Texaco a été condamnée, en décembre dernier, par un juge du Texas à payer 11,1 milliards de dollars de dommages-intérêts à Pennzoil, pour avoir renchéri sur l'offre de Pennzoil pour racheter Getty Oil.

La Sopelem, numéro un français de l'optique, vendue « par appartements »

La Sopelem (Société d'optique précision électronique et mécanique), numéro un français de l'optique (340 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984, avec une perte de 66 millions de francs), en règlement judiciaire depuis sept mois, sera vendue « par appartements ». Cette opération devrait entraîner environ deux cent vingt suppressions d'emplois sur les huit cent *soixante-quatorze personnes* actuellement employées dans les usines de Dijon, de Châteaudun et de Paris (site destiné à être fermé).

L'optique militaire, qui représente plus des deux tiers *du chiffre d'affaires, sera* reprise par le britannique United Scientific Holding (qui en détiendra 49 %) et divers partenaires (IDI, Suez, Cie financière E. de Rothschild). Les activités hydrauliques seront *reprises par le français* Le Bozec et Gautier (à 52 %) et l'américain Hydraulic Servo Controls (à 48 %).

Robotique : accord entre Alsthom et l'américain Adept

La SCEMI, filiale du groupe Alsthom spécialisée dans la conception et l'installation de lignes de production automatisées, a signé un accord pour *vendre en France les robots de* l'américain Adept. De création récente, Adept est considérée comme le premier constructeur mondial de robots *« rapides et précis à entraînements directs »*, qui ont notamment comme application l'insertion de composants électroniques. La SCEMI avait conclu, en mars 1985, le même type d'accord avec le japonais Toshiba.

La SCEMI (25 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984 et 9,6 millions de pertes) fait partie de la division *« robotique et matériaux »*, secteur de diversification choisi il y a deux ans par Alsthom. Cette division a réalisé un chiffre d'affaires de 500 millions en 1984 et devrait atteindre les 800 millions en 1985.

Alimentation en eau : Degrémont obtient un contrat en Inde

La société française Degrémont a obtenu le contrat « clés en main », de la fourniture *d'une unité d'alimentation* en eau de la centrale de *Ramagundam, dans l'Etat de* l'Andhra-Pradesh, en Inde. Ce contrat, d'environ 20 millions de francs, sera financé à 90 % par la Banque mondiale et à 10 % par un fonds de soutien des pays pétroliers. Ce contrat pourrait servir de référence dans la bataille que se livrent aujourd'hui *Degrémont, filiale* de la Société lyonnaise des *eaux, et OTV, filiale de la* Compagnie générale des eaux, *pour le traitement des eaux du* Gange.

AGRICULTURE

Le COPA réclame une hausse des prix agricoles de 4,7 %

DANS L'INDRE
LES PAYSANS PARALYSENT L'ADMINISTRATION

Comme l'avait annoncé la FNSEA, le temps des manifestations agricoles revient, dans plusieurs départements. Lundi 13 janvier, les FDSEA de l'Indre et du Cher, où plusieurs routes ont été barrées ont voulu protester contre une baisse de leurs revenus, une mauvaise indemnisation de la sécheresse et l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. A Bruxelles, pour enrayer la chute du revenu dégagé par les exploitations, le COPA, Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE, a réclamé pour la prochaine campagne (1986-1987) une hausse moyenne des prix de 4,7 %.

(De notre correspondant.)

Châteauroux. – Lundi 13 janvier au matin, l'Indre s'est vue, pour quelques minutes, coupée du reste de la France. En fait, les barrages de tracteurs et de paille installés par les agriculteurs de la FDSEA et du CDJA sur tous les grands axes donnant accès au département n'ont provoqué que des ralentissements. Juste le temps de distribuer les tracts explicatifs.

La crise agricole frappe le Bas-Berry, au point qu'une exploitation arrête ses activités chaque jour et qu'un millier connaissent de grosses difficultés financières...

Un autre chiffre explique peut-être la colère locale : 40 % des agriculteurs ont plus de cinquante-cinq ans. *Les jeunes n'arrivent plus à* reprendre vraiment le flambeau, alors qu'il y a 5 000 hectares en friche...

La FDSEA de l'Indre et les agriculteurs ont visé l'administration. Avec moins de six cents manifestants, barrages routiers compris, ils ont interdit pendant plus de *sept heures l'accès à leurs bureaux à* plus de mille fonctionnaires de l'Etat et du département, en les invitant à retourner *« au chaud, dans leurs foyers »*.

Du côté des pouvoirs publics comme de celui des manifestants, on a voulu visiblement éviter tout affrontement sérieux. Aussi les cars de CRS arrivés au petit matin dans la cour de l'hôtel de la préfecture *sont-ils* repartis aussi discrètement, quand toute l'administration, vers 14 h 30, a retrouvé l'usage de ses locaux.

PATRICK LETANG.

M. Nallet a remis la 100 000e dotation à l'installation des jeunes agriculteurs

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a remis le lundi 13 janvier, la 100 000e dotation à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA), à M. Patrick Gouget, éleveur en Côte-d'Or. La DJA est une aide en trésorerie à la création d'entreprise instituée en 1973. Cette année-là, 1 200 DJA avaient été accordées. Il y en a eu 12 589 en 1984, soit légèrement moins que le record de 1983, 14 335. Le montant des crédits affectés est passé de 8,5 millions de francs en 1973 à 259 millions en 1981, puis à 1 059 millions en 1985. Le montant de la DJA était de 25 000 F en 1973. Il varie depuis le 1er janvier 1983 entre 52 000 F et 162 000 F selon les zones d'installation.

De notre correspondant

Dijon. – *« On était un peu étonné ! »* Patrick Gouget, vingt-cinq ans, en bouclant son dossier de dotation jeune agriculteur (DJA) ne pouvait évidemment pas savoir qu'il porterait juste le numéro 100 000 et que cela lui vaudrait la visite d'un ministre, fût-il de l'agriculture, accompagné de nombreuses personnalités.

Il ne voit pas ce qui justifie, hormis le hasard, ce coup de pub sur son cas. Il y a quinze jours encore, il n'était qu'aide familial sur l'exploitation de son père, Pierre Gouget, cinquante-quatre ans, qui exploite 120 hectares sur la même petite commune de Vesvres près de Vitteaux, en Côte-d'Or. Pendant sept ans, il avait ainsi travaillé sur la ferme familiale. Tout juste un an de service militaire pour assurer la coupure. Mais il avait obtenu le brevet d'études professionnel agricole (BEPA) au centre de formation professionnelle agricole de Semur-en-Auxois. L'indispensable diplôme en poche, sans lequel il n'est pas d'aide possible à l'installation, il n'y avait plus qu'à attendre.

Attendre que la tante sur la ferme voisine atteigne l'âge de la retraite, celui auquel elle pouvait prétendre à l'indemnité annuelle de départ (IAD), en complément d'une pension un peu maigrichonne. La tante s'est retirée le 31 décembre dernier. Patrick pouvait s'installer avec Catherine, sa jeune épouse, dans la *maison qu'il retape lui-même*. Mais Catherine ne mènera pas la vie de Mme Goujet ou de Simone Huot, la tante. Elle *« travaille dans les bureaux »* à Dijon, à une bonne vingtaine de kilomètres de là. Quant à lui, Patrick, le voilà à la tête de 80 hectares, un peu plus que la moyenne locale.

Mais des terres difficiles, accidentées, dont près de 10 hectares sont en friche. Il va y produire du charolais, *« dont on vous paie les génisses 20 à 22 F le kilo, alors qu'il en faudrait 29 pour s'en sortir »*, commente-t-il. Le cheptel est pourtant bon et complété d'une soixantaine de brebis à viande, également de bonne qualité.

Suffisant pour s'en sortir ? Outre les 78 000 F de la DJA, il lui a fallu emprunter plus de 500 000 F pour s'installer. Dès 1987, il devra rembourser plus de 40 000 F par an.

Quand le père Gouget prendra sa retraite, Patrick récupérera la totalité de l'exploitation contiguë à la sienne, 200 hectares, une très belle échelle pour la région. Mais il faudra se battre très dur.

DIDIER CORNAILLE.

ÉNERGIE

L'opposition prévoit l'éclatement d'EDF en « entités régionales autonomes »

Abolition de la loi de 1928 sur l'importation et la vente de pétrole en France, libération des prix des seuls produits pétroliers, suppression de toutes les subventions, sauf pour le charbon, des aides aux investissements d'économie d'énergie et des *taxes spécifiques (fioul lourd, gaz)*, libération des importations de charbon et des ventes de gaz, privatisation complète d'ELF-Aquitaine et éclatement d'EDF en entités régionales autonomes pour le transport et la distribution d'électricité, telles *sont les grandes lignes* du programme de l'opposition dans le domaine énergétique, exposées dans une interview au *Bulletin de l'industrie pétrolière* par M. Paul Mentré, vice-président des Clubs Perspectives et Réalités, conseiller de M. Giscard d'Estaing.

Bien que cette plate-forme ne comprenne pas de programme énergétique proprement dit, les orientations définies par M. Mentré sont très précises, et s'inspirent toutes de la philosophie libérale de l'ensemble du programme. Dans le secteur pétrolier, l'opposition prévoit *« l'abolition totale de la loi de 1928, et donc la liberté totale des prix pour que ceux-ci s'ajustent sur le niveau international »*.

En revanche, les compagnies pourraient être en partie soulagées de l'obligation de constituer des stockages stratégiques, ce stockage *étant désormais effectuée par une* « structure professionnelle » et financé par une taxe parafiscale. Le groupe ELF-Aquitaine serait totalement remis dans le secteur public, grâce à la vente des actions détenues par l'Etat, il prendrait en charge les *activités de CDF Chimie*.

Pour le gaz, l'opposition estime qu'il y a lieu de renégocier en priorité le « contrat Cheysson » avec l'Algérie et de supprimer la taxe sur les ventes destinées à l'industrie. Gaz de France, de même qu'EDF ou Charbonnages de France, resterait nationalisé, mais son monopole serait allégé. Les compagnies pétrolières seraient en effet autorisées à vendre directement du gaz, sans passer par GDF. La libération des prix dans le secteur gazier serait partielle, M. Mentré jugeant nécessaire d'indexer les tarifs domestiques sur le coût.

Dans l'électricité, le conseiller de M. Giscard d'Estaing *estime que le* rythme actuel du programme nucléaire *« n'est pas irréaliste »*. Il préconise une baisse des tarifs pour le courant haute tension – destiné à l'industrie – et souhaite une *« meilleure transparence »* de ces tarifs. Il envisage en compensation un relèvement des prix du courant aux abonnés domestiques. Enfin *« l'éclatement du transport et de la distribution d'EDF en entités régionales autonomes »* est envisagé, afin d'améliorer la transparence des tarifs. Dans le nucléaire, le groupe CGE, Framatome et la Cogema seraient privatisés.

Pour le charbon, l'opposition prévoit la suppression de l'ATIC (Association technique des importations charbonnières), qui détenait le monopole des importations, et la libération totale de celles-ci. Les charbonnages seraient cependant le seul secteur énergétique à continuer de bénéficier de subventions, du fait de la *« nécessaire progressivité dans le traitement des problèmes sociaux et régionaux »*.

Enfin, M. Mentré précise que l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ne *« serait pas condamnée »*, mais devrait modifier son action, puisque l'opposition estime qu'il n'est plus nécessaire de subventionner les investissements d'économie d'énergie, *« compte tenu du contexte énergétique international »*.

ÉTRANGER

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

La croissance a été de 2,5 % en 1985

Bonn juge inutile de prendre des mesures de relance

Les résultats de 1985 sont venus apporter quelques arguments complémentaires à Bonn, qui continue d'exclure de nouvelles mesures de relance, contrairement au souhait de Washington. *Lors de la réunion des* gouverneurs des Banques centrales, à Bâle, le 13 janvier, un représentant de la Bundesbank a pu qualifier de « bonne » la croissance actuelle : selon les chiffres publiés par l'Office fédéral des statistiques, la progression du produit national brut a atteint 2,5 % en 1985, confirmant la reprise que connaît le pays depuis *désormais trois ans*.

La rigueur exceptionnelle de l'hiver et ses retombées dans un secteur déjà malmené, la construction, où les investissements ont baissé de *6,7 % l'an dernier*, sont à *l'origine* des résultats décevants du premier trimestre – un recul de 1 % du PNB en termes réels. Un coup de froid conjoncturel qui a sans doute fait *perdre* quelques dixièmes de point à la croissance en 1985 et qui explique partiellement que l'expansion de 3 % prédite par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, n'ait pu être atteinte.

Cette petite déception mise à part – la croissance 1984 a malgré tout été révisée en hausse à 2,7 %, – le gouvernement Kohl ne manque pas de sujets de satisfaction. Grâce à une poussée de 10 % des exportations, sensiblement supérieure à la progression de 6,8 % des importations, la RFA enregistre en 1985 un excédent commercial record de 72,3 milliards de deutschemarks (*29,5 milliards de dollars*), contre 54 milliards en 1984.

Les instituts de conjoncture prévoient que ce nouveau record sera battu en 1986 pour se situer entre 83 milliards et 100 milliards de deutschemarks. Ce qui n'ira pas sans poser *quelques problèmes* au gouvernement. Jugé par certains experts ouest-allemands comme excessifs, les excédents commerciaux valent à la RFA quelques critiques, notamment de la part des Américains, qui aimeraient voir la première puissance économique européenne augmenter ses importations en jouant le jeu de la relance. Des arguments que, dans un autre contexte, les Japonais connaissent *trop bien*...

Dans un premier temps tout au moins, Bonn entend résister à ces appels plus ou moins discrets et se contente d'indiquer que, à ses yeux, le taux de change du dollar par rapport au deutschemark est devenu « assez satisfaisant ». Une façon d'indiquer à Washington que l'affaiblissement du billet vert et, si possible, une baisse des taux d'intérêt américains feront plus en faveur d'un meilleur équilibre entre les économies industrielles qu'une relance outre-Rhin jugée dangereuse en termes d'inflation.

Ce débat n'est pas nouveau. Il *reprendra lors de la réunion du* groupe des Cinq (1) à Londres les 18 et 19 janvier. Mais, pour les Allemands de l'Ouest, cette polémique encore feutrée ne répond pas au sujet de préoccupation dont l'opposition social-démocrate et les syndicats ont fait leur cheval de bataille : le chômage, qui a progressé de 1,7 % pour frapper 2,3 millions de personnes, et qui a peu de chance de se résorber même si la croissance atteint, comme l'espèrent les économistes, 3 % en 1986.

F. Cr.

(1) Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon et RFA.

FISCALITÉ

Comment calculer vos impôts sur le revenu pour 1986

Quel montant d'impôts paierons-nous cette année sur les revenus de 1985 ? La loi de finances pour 1986 publiée au « Journal officiel » daté du 31 décembre 1985 permet théoriquement à chaque contribuable de calculer son impôt, puisqu'elle contient notamment le barème de l'impôt sur le revenu (article 2 de cette loi). Mais ce barème (pour deux parts) est difficilement utilisable. Outre que le calcul de l'impôt dû nécessite la décomposition du revenu en tranches, il n'intègre pas des modifications importantes de la législation comme le plafonnement des effets du quotient familial.

Le tableau que nous présentons ci-dessous permet, lui, un calcul simple de l'impôt intégrant les effets de plafonnement du quotient familial, pour les contribuables domiciliés en métropole.

En revanche, les effets de la minoration, comprise selon le cas entre 8 % et 3 %, ne sont pas intégrés dans le calcul, ni évidemment les réductions au titre des dépenses faites pour économiser l'énergie, pour les intérêts des emprunts logement ou les assurances-vie...

Les chiffres de revenus indiqués qui permettent le calcul de l'impôt sont des revenus imposables, c'est-à-dire après déduction *des 10 % et 20 %* auxquels vous avez droit (plus les déductions spéciales pour certaines professions).

Si vous avez plus de cinq parts ou si vous êtes domicilié(e) dans les DOM, une autre formule vous permet de calculer votre impôt. Mais cette formule ne tient pas compte du plafonnement du quotient familial (nous vous donnons les moyens d'en tenir compte dans un deuxième temps).

Comme d'habitude, *Le Monde* publiera au début de février son guide de déclaration des revenus.

VOUS AVEZ	1 part	1,5 part	2 parts		2,5 parts		3 parts		3,5 parts		4 parts		4,5 parts		5 parts	
VOUS ÊTES	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)	Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)	Marié(e)
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*16 360*	*24 540*	*32 720*		*40 900*		*49 080*		*57 260*		*65 440*		*73 620*		*81 800*	
Multipliez votre revenu par	5 %	5 %	5 %		5 %		5 %		5 %		5 %		5 %		5 %	
Et déduisez	782	1 174	1 565		1 956		2 347		2 739		3 130		3 521		3 912	
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*19 400*	*29 100*	*38 800*		*48 500*		*58 200*		*67 900*		*77 600*		*87 300*		*97 000*	
Multipliez votre revenu par	10 %	10 %	10 %		10 %		10 %		10 %		10 %		10 %		10 %	
Et déduisez	1 600	2 401	3 201		4 001		4 801		5 602		6 402		7 202		8 002	
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*30 680*	*46 020*	*61 360*		*76 700*		*92 040*		*107 380*		*122 720*		*138 060*		*153 400*	
Multipliez votre revenu par	15 %	15 %	15 %		15 %		15 %		15 %		15 %		15 %		15 %	
Et déduisez	2 570	3 856	5 141		6 426		7 711		8 997		10 282		11 567		12 852	
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*39 440*	*59 160*	*78 880*		*98 600*		*118 320*		*138 040*		*157 760*		*177 480*		*197 280*	
Multipliez votre revenu par	20 %	20 %	20 %		20 %		20 %		20 %		20 %		20 %		20 %	
Et déduisez	4 104	6 157	8 209		10 261		12 313		14 366		16 418		18 470		20 522	
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*49 550*	*74 320*	*99 100*		*123 870*		*148 650*		*173 420*		*198 200*		*222 970*		*247 750*	
Multipliez votre revenu par	25 %	25 %	25 %		25 %		25 %		25 %		25 %		25 %		25 %	
Et déduisez	6 076	9 115	12 153		15 191		18 229		21 268		24 306		27 344		30 382	
															C.D.V.	M
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*59 950*	*89 920*	*119 900*		*149 870*		*179 850*		*209 820*		*239 800*		*269 770*		*292 030*	*299 750*
Multipliez votre revenu par	30 %	30 %	30 %		30 %		30 %		30 %		30 %		30 %		30 %	30 %
Et déduisez	8 554	12 831	17 108		21 385		25 662		29 939		34 216		38 493		42 770	42 770
											C.D.V.	M.	C.D.V.	M		
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*69 170*	*103 750*	*138 340*		*172 920*		*207 510*		*242 090*		*259 120*	*276 680*	*274 930*	*311 260*	–	*345 850*
Multipliez votre revenu par	35 %	35 %	35 %		35 %		35 %		35 %		35 %	35 %	35 %	35 %		35 %
Et déduisez	11 551	17 327	23 103		28 879		34 654		40 430		46 206	46 206	51 982	51 982		57 757
			C.D.V.	M.	C.D.V.	M.	C.D.V.	M.	C.D.V.	M.						
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*115 250*	*167 030*	*193 950*	*230 500*	*213 850*	*288 120*	*228 930*	*334 060*	*243 550*	*364 210*	–	*387 900*	–	*408 000*	–	*427 710*
Multipliez votre revenu par	40 %	40 %	40%	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %	40 %		40 %		40 %		40 %
Et déduisez	15 010	22 515	30 020	30 020	37 525	37 525	45 030	45 030	52 535	52 535		60 040		67 545		75 050
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*158 510*	–	–	*317 020*	–	*319 700*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Multipliez votre revenu par	45 %			45 %		45 %										
Et déduisez	20 772			41 545		51 931										
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*187 490*	*187 490*	–	*374 980*	–	*374 980*	–	*374 980*	–	*374 980*	–	–	–	–	–	–
Multipliez votre revenu par	50 %	50 %		50 %		50 %		50 %		50 %						
Et déduisez	28 698	39 218		57 396		67 916		78 436		88 956						
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*213 280*	*213 280*	*213 280*	*426 560*	–	*426 560*	–	*426 560*	–	*426 560*	–	*426 560*	–	*426 560*	–	–
Multipliez votre revenu par	55 %	55 %	55 %	55 %		55 %		55 %		55 %		55 %		55 %		
Et déduisez	38 072	48 592	59 112	76 145		86 665		97 185		107 705		118 225		128 745		
● Votre revenu imposable n'excède pas ..	*241 740*	*241 740*	*241 740*	*483 480*	*241 740*	*483 480*	*241 740*	*483 480*	–	*483 480*	–	*483 480*	–	*483 480*	–	*483 480*
Multipliez votre revenu par	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %	60 %		60 %		60 %		60 %		60
Et déduisez	48 736	59 256	69 776	97 473	80 296	107 993	90 816	118 513		129 033		139 553		150 073		160 593
● Votre revenu imposable excède	*241 740*	*241 740*	*241 740*	*483 480*	*241 740*	*483 480*	*241 740*	*483 480*	*243 530*	*483 480*	*259 120*	*483 480*	*274 930*	*483 480*	*292 030*	*483 480*
Multipliez votre revenu par	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %
Et déduisez	60 823	71 343	81 863	121 647	92 383	132 167	102 903	142 687	113 423	153 207	123 943	163 727	134 463	174 247	144 983	184 767
● Votre impôt brut est nul lorsque votre revenu n'excède pas	15 650	23 480	31 300		39 130		46 950		54 780		62 600		70 430		78 250	
● Il n'est pas mis en recouvrement si votre revenu n'excède pas (après arrondissement)	32 190	32 600	35 700		43 700		51 700		59 710		67 710		75 710		83 710	

● *Avant d'utiliser le barème ci-dessus arrondissez votre revenu imposable à la dizaine de francs inférieure.* Recherchez dans la colonne qui correspond à votre nombre de parts et à votre situation (C. : célibataire ; D. : divorcé(e) ou *séparé* (e) ; V. : veuf(ve) ; M. : marié(e). Appliquez alors à votre revenu le taux indiqué et déduisez du résultat obtenu la somme mentionnée au-dessous du taux.

● Exemples : Vous êtes marié(e), vous avez 3 parts, votre revenu imposable est égal à 339 480 F ; votre impôt est égal à (339 480 × 50 %) – 78 436 = 91 304 F.
Vous êtes célibataire, vous avez 1 part, votre revenu imposable est égal à 120 260 F ; votre impôt est égal à (120 260 × 45 %) – 20 772 = 33 345 F.
Vous êtes divorcé(e), vous avez 2,5 parts, votre revenu imposable est égal à 153 910 F ; votre impôt est égal à (153 910 × 35 %) – 28 879 = 24 990 F.
Vous êtes veuf(ve), vous avez 3 parts, votre revenu imposable est égal à 237 400 F ; votre impôt est égal à (237 400 × 60 %) – 90 816 = 51 624.

– **SI VOUS AVEZ PLUS DE 5 PARTS OU SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ(E) DANS UN DOM,** utilisez les formules ci-après, après avoir déterminé votre quotient familial, c'est-à-dire le résultat de la division de votre revenu imposable par votre nombre de parts (soit R votre revenu et N votre nombre de parts) :

■ ***Si votre quotient familial :***

n'excède pas **15 650 F** ....votre impôt sera égal à : *0*
est supérieur à **15 650 F** et inférieur ou égal à **16 360 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,05) – (782,5 F × N)
est supérieur à **16 360 F** et inférieur ou égal à **19 400 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,10) – (1 600,5 F × N)
est supérieur à **19 400 F** et inférieur ou égal à **30 680 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,15) – (2 570,5 F × N)
est supérieur à **30 680 F** et inférieur ou égal à **39 440 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,20) – (4 104,5 F × N)
est supérieur à **39 440 F** et inférieur ou égal à **49 550 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,25) – (6 076,5 F × N)
est supérieur à **49 550 F** et inférieur ou égal à **59 950 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,30) – (8 554 F × N)
est supérieur à **59 950 F** et inférieur ou égal à **69 170 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,35) – (11 551,5 F × N)
est supérieur à **69 170 F** et inférieur ou égal à **115 250 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,40) – (15 010 F × N)
est supérieur à **115 250 F** et inférieur ou égal à **158 510 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,45) – (20 772,5 F × N)
est supérieur à **158 510 F** et inférieur ou égal à **187 490 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,50) – (28 698 F × N)
est supérieur à **187 490 F** et inférieur ou égal à **213 280 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,55) – (38 072,5 F × N)
est supérieur à **213 280 F** et inférieur ou égal à **241 740 F** votre impôt sera égal à : (R × 0,60) – (48 736,5 F × N)
est supérieur à 241 740 F votre impôt sera égal à : (R × 0,65) – (60 823,5 F × N)

■ ***Si vous êtes domicilié(e) dans un DOM vous bénéficiez d'un abattement de 30 % (Guadeloupe, Martinique, Réunion) plafonné à 28 760 F, ou de 40 % (Guyane) plafonné à 38 070 F.***

■ ***Plafonnement du quotient familial.*** La réduction d'impôt pour chaque 1/2 part s'ajoutant à 1 part (personne seule) ou à 2 parts (mariés) ne peut excéder **10 520 F** : si vous n'êtes pas domicilié dans les DOM et si votre revenu imposable R atteint ou excède le seuil indiqué dans le tableau ci-dessous, calculez votre impôt sur 1 part (non marié (e)) ou 2 parts (mariés) et déduisez une somme égale au produit de **10 520 F** par le nombre de demi-parts excédant 1 part (non marié (e)) ou 2 (mariés).

Nombre de parts	5	5,5	6	6,5	7	7,5	8
Situation : célibataire, veuf(ve), divorcé(e), séparé(e)	292 040	309 880	327 720	345 560	363 390	381 230	399 070
Mariés	427 720	442 800	457 870	472 950	487 110	502 440	518 260

■ Si vous êtes domicilié (e) dans les DOM ou si votre nombre de parts est supérieur à 8, calculez votre impôt I avec votre nombre de parts, puis une 2[e] fois (A) avec 1 part (non marié(e)) ou 2 parts (mariés). Si la différence entre les deux excède le produit (B) de **10 520 F** par le nombre de 1/2 parts s'ajoutant à 1 ou 2 parts, votre impôt est égal à A – B (dans le cas contraire, il est égal à I).

DU RÉSULTAT RESSORTANT DU BARÈME OU DES FORMULES DE CALCUL, vous devez retrancher :

● les réductions d'impôt pour les dépenses afférentes à votre habitation principale, les assurances-vie, le compte d'épargne actions, les fonds salariaux ou les investissements immobiliers locatifs (nous donnerons le détail de ces réductions dans nos pages fiscales qui paraîtront prochainement) ;

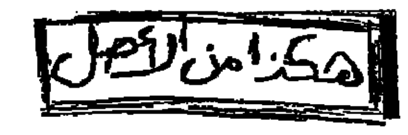
● si vous avez 1 part ou 1,5 part et si votre impôt I est inférieur respectivement à 4 300 f ou 1 700 F : la décote égale à 4 300 F – I dans le premier cas ou 1 700 F – I dans le deuxième cas.

● la minoration, dont le taux a été augmenté cette année :
– si votre impôt calculé comme ci-dessus n'excède pas 22 730 F, la minoration est de 8 % ;
– si votre impôt est compris entre 22 731 F et 28 410 F, la minoration est égale à 4 fois la différence entre 1 420 F et 4,25 % de votre impôt ;
– si votre impôt est compris entre 28 411 F et 34 090 F, la minoration est de 3 % (au-dessus de 34 090 F il n'y a ni minoration ni majoration, la majoration de 3 % ayant *été supprimée*).

Exemples de calcul de l'impôt au-dessus de 5 parts :

● Vous êtes marié (e), vous avez 5,5 parts, votre revenu imposable est égal à 201 820 F (après arrondissement). Votre quotient familial est égal à 201 820 : 5,5 = 36 694. Il est compris entre 30 680 F et 39 440 F.
Votre impôt est égal à (201 820 × 0,20) – (4 104,5 × 5,5) = 17 789 F. Le plafonnement du quotient familial ne s'applique pas puisque votre revenu imposable est inférieur à 442 800 F.
Votre impôt étant inférieur à 22 730 F, il est réduit de 8 %, soit 1 423 F. Vous devez un impôt 17 789 – 1 423 = 16 366 F.

● Vous êtes marié (e), vous avez 6 parts, votre revenu imposable est égal à 459 310 F (après arrondissement) : il excède le seuil du plafonnement du quotient familial (457 870 F). Vous devez alors calculer votre impôt pour 2 parts et déduire 10 520 F par demi-parts excédant 2 (soit 8 demi-parts).
Pour 2 parts, le quotient familial est égal à 459 310 : 2 = 229 655. Il est compris entre 213 280 et 241 740.
La *formule* de calcul est la *suivante : (459 310 × 0,60) – (48 736,5 × 2)*, soit *178 113*. Votre impôt est égal à 178 113 – (10 520 × 8) = 93 953 F.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 janvier

Alourdissement

Stoppée à la veille du week-end, la baisse des cours a repris lundi à la Bourse de Paris. Elle a affecté un certain nombre de valeurs de premier plan, comme Peugeot, CSF, Pernod, Roussel-Uclaf, Carrefour, Total, Printemps, Leroy-Somer. Ailleurs, cependant, la résistance s'est assez bien organisée, et les niveaux du cours atteint vendredi dernier ont été bien défendus. Mais la balance a quand même été bien déséquilibrée et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un repli de 1,90 %.

La purge continue, à la grande satisfaction des professionnels, qui, au début de la semaine passée, redoutaient un emballement de la machine au vu des excès commis à la hausse. Mais, de l'avis général, elle prend maintenant une allure plus normale avec des courants d'affaires moins étoffés. Des spécialistes signalaient même une reprise des achats étrangers émanant cette fois de la « petite clientèle » et non plus des grands investisseurs, certes toujours présents, mais moins empressés à prendre des positions.

Le calme a régné sur le marché obligataire. L'intérêt s'est néanmoins concentré sur les valeurs dites « fiscalisées » et sur celles à taux fixes. Les opérateurs ont délaissé les taux fixes. Beaucoup s'interrogeaient sur les modalités d'une partie de la rallonge du grand emprunt d'Etat, qui n'ont pas encore été rendues publiques.

Hausse de la devise-titre, qui s'est traitée entre 7,71 F et 7,75 F (contre 7,66 F-7,70 F).

Le prix de l'or à Londres a été soutenu : 340,75 dollars l'once contre 340,45 dollars.

A Paris, le lingot a progressé de 1 150 F à 83 450 F et le napoléon de 2 F à 529 F.

NEW-YORK

Résistance

La cote a légèrement progressé, lundi à New-York, dans le sillage des valeurs technologiques, et le titre Texaco a été le plus recherché après la décision d'un tribunal estimant que la firme n'avait pas à déposer une caution de plusieurs milliards de dollars pour poursuivre la bataille juridique qui l'oppose à Pennzoil *(voir d'autre part)*. Cette relative hésitation du marché est à mettre au compte de l'attentisme qui prévaut dans la *perspective d'importantes* statistiques économiques, qui devraient être publiées dans la semaine, notamment à propos des ventes au détail et de la production *industrielle aux Etats-Unis.*

En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles reflétait une hausse de sept points, à 1 520,53 points, le volume des échanges étant ramené à 108,68 millions d'actions, contre 122,78 millions à la précédente séance.

Parmi les titres les plus en vue, figurent naturellement Texaco, déjà cité, en hausse (tandis que Pennzoil perd près de deux points), US Steel, Eastman Kodak (en progrès), International Harvester, American Telephone et Comdisco, avec des volumes supérieurs à 1 million d'actions.

On apprenait, d'autre part, que les obligations imposables ont dégagé, en 1985, un rendement moyen de 23,31 % aux Etats-Unis, soit le meilleur résultat après le record de 31,51 % atteint en 1982, selon l'analyse établie par la firme Salomon Brothers.

VALEURS	Cours du 10 janv.	Cours du 13 janv.
Alcoa	38 3/4	39 1/2
A.T.T.	23 3/4	24 1/8
Boeing	48	48 1/2
Chase Manhattan Bank	73	73 3/4
Du Pont de Nemours	63 5/8	65
Eastman Kodak	46 5/8	48
Exxon	54	54 1/4
Ford	55 5/8	57
General Electric	69 3/4	69 7/8
General Motors	70 1/4	70 3/8
Goodyear	30	30 1/8
I.B.M.	148 3/8	149
I.T.T.	37 3/4	38 1/8
Mobil Oil	32	32 1/8
Pfizer	49	49 5/8
Schlumberger	36 7/8	36 1/4
Texaco	30 1/8	31
U.A.L. Inc.	46 1/4	47 3/8
Union Carbide	74 1/8	74 5/8
U.S. Steel	25 5/8	25 3/8
Westinghouse	42 5/8	43 1/8
Xerox Corp.	57 7/8	58

AUTOUR DE LA CORBEILLE

COMPAGNIE LA HÉNIN : AUGMENTATION DE CAPITAL. – Cette société a décidé d'arrêter le principe d'une augmentation de capital pour un montant de l'ordre de 260 millions de francs, représentant un peu plus de 10 % de la capitalisation boursière actuelle de la Compagnie La Hénin. Cette opération en numéraire s'effectuera à raison d'une action nouvelle (pour six anciennes) émise à 360 F par titre. La Compagnie financière de Suez a décidé de suivre cette augmentation de capital à hauteur de sa part dans la société, soit 44 %. La société précise que cette opération est destinée à lui permettre d'acquérir diverses participations dans des secteurs où le groupe développe ses activités, plus particulièrement les centres commerciaux, l'industrie agro-alimentaire et l'immobilier de loisirs.

PROCHAINE ADMISSION AU LONDON STOCK EXCHANGE D'UN FONDS MUTUEL AMÉRICAIN. – L'un des principaux fonds mutuels américains, Templeton Galbraith and Hansberger, va faire ses débuts, en février prochain, au Stock Exchange, place financière que ses gestionnaires ont préférée à Wall Street pour des raisons fiscales. Son introduction à la cote londonienne sera accompagnée de l'émission publique d'un quart environ de son capital-action. Domicilié aux îles Caïmans, Templeton gère environ 7,5 milliards de dollars de capitaux pour le compte de plus de quatre cent mille investisseurs, en grande partie américains.

PROLONGATION PROBABLE DES HEURES DE COTATION SUR LES BOURSES ALLEMANDES. – Les responsables des Bourses ouest-allemandes envisagent d'allonger les séances, qui durent actuellement seulement deux heures. La semaine dernière, et pour la première fois dans l'histoire de la RFA, plusieurs Bourses ont dû, à de nombreuses reprises, fermer leurs portes une demi-heure plus tard, les agents de change ne pouvant tout régler dans le temps imparti. Les Bourses ouest-allemandes sont actuellement ouvertes de 11 h 30 à 13 h 30.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 janv.
Valeurs françaises	105,2
Valeurs étrangères	102,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 janv.	13 janv.
Indice général	275,3	273,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 14 janvier .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 janv.	14 janv.
1 dollar (en yens)	202,73	202,95

BOURSE DE PARIS Comptant 13 JANVIER

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 13/1

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1480	1500	1510	+ 2 02
4150	C.N.E. 3 %	4170	4180	4180	+ 0 23
1038	B.N.P.	1100	1120	1120	+ 1 81
1053	C.C.F.	1139	1150	1152	+ 1 14
196	Elf-Aquitaine	215	212	206	– 4 1[illegible]
191	– (certific.)	207 60	205	205	– 1 2[illegible]
1580	Epeda-B-Faure	1561	1550	1550	– 0 0[illegible]
2100	Essilor	2400	2390	2380	– 0 8[illegible]
230	Ericsson	243 20	243 50	244	+ 0 32
420	Exxon Corp.	409	414	414	+ 1 22
450	Ford Motors	425	424 50	424 50	– 0 11
142	Free State	173	168 40	168	– 2 89
65	Gencor	87	85 90	86 60	– 0 45
555	Gén. Electr.	542	540	542	....
330	Gén. Belgique	320	320	321	+ 0 31
580	Gen. Motors	551	546	542	– 1 63
48	Goldfields	53	53	53	....
42	Gd Metropolitan	42 50	42 10	42	– 1 17
68	Harmony	94 20	94 60	94	– 0 21
28	Hitachi	27 90	27 50	27 30	– 2 15
825	Hoechst Akt.	910	906	900	– 1 09
2170	Siemens A.G.	2365	2360	2330	– 1 47
162	Sony	150 20	150	150	– 0 13
165	T.D.K.	157 10	162	152	– 3 24
14	Toshiba Corp.	13 65	13 50	13 55	– 0 73
1100	Unilever	1120	1097	1097	– 2 05
345	Unit. Techn.	352	350	350	– 0 56
455	Vaal Reefs	555	560	555	....
310	Volvo	369	369	372	+ 0 81
225	West Deep	256 10	260	258	+ 0 74
155	West Hold.	186	183	184	– 1 07
455	Xerox Corp.	445	443	443	– 0 44
1 33	Zambia Corp.	1 40	1 40	1 40	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 542	7 595	7 300	7 900
ECU	6 715	6 704	....	....
Allemagne (100 DM)	306 880	306 720	297	312
Belgique (100 F)	15 016	15 017	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 590	272 430	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 180	83 870	79	87
Norvège (100 k)	99 720	99 710	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 952	10 908	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 064	5 067	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 503	4 498	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	361 380	361 630	351 500	378 500
Suède (100 krs)	99 270	99 390	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 720	43 640	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 934	4 928	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 782	4 788	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 398	5 445	5 200	5 600
Japon (100 yens)	3 723	3 742	3 580	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/1
Or fin (kilo en barre)	82300	83500
Or fin (en lingot)	82300	83450
Pièce française (20 fr)	527	529
Pièce française (10 fr)	499	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	541
Pièce latine (20 fr)	495	492
Souverain	641	661
Pièce de 20 dollars	3370	3400
Pièce de 10 dollars	1910	1902 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3145	3160
Pièce de 10 florins	509	518
Or Londres	339 45	340 75
Or Zurich	339 50	340
Or Hongkong	337 80	340 45
Argent Londres	5 90	6 05

Le Monde

PREMIER SURGÉNÉRATEUR DE TAILLE INDUSTRIELLE

Le réacteur nucléaire Superphénix a été relié au réseau EDF

Voilà un peu plus de quatre mois, le cœur de Superphénix connaissait ses premiers frémissements, ses premières réactions nucléaires. Dans une quasi-indifférence. Pas un mouvement antinucléaire n'était là pour protester contre la mise en service de ce nouvel outil, premier exemplaire de taille industrielle d'une nouvelle génération de réacteurs nucléaires : les surgénérateurs également appelés « réacteurs à neutrons rapides ». Personne au rendez-vous, excepté les techniciens et les ingénieurs, comme si la contestation avait été soufflée telle une bougie.

Aujourd'hui, le couplage de Superphénix au réseau ne paraît pas non plus avoir fait de vagues. Relié au réseau EDF mardi 14 janvier à 9 h 03, Superphénix a produit ses premiers kilowatts/heure. Auparavant, ce réacteur, capable de délivrer une puissance de 1 250 mégawatts électriques, avait fonctionné à un niveau de puissance très faible : 40 mégawatts, seulement. Ce n'est en fait que le 20 décembre, après avoir obtenu le feu vert des autorités de sûreté, que la puissance avait été progressivement portée à 300 mégawatts. Superphénix rentre donc dans l'histoire. Sans cérémonie, comme si l'on voulait oublier qu'il s'agit là d'un des plus beaux fleurons de la technologie française.

De bien discrets débuts pour ce réacteur qui permet aujourd'hui à la France d'être le numéro un mondial dans ce domaine des neutrons rapides, bien que ses ingénieurs et techniciens soient, à l'origine, partis en retard dans la course aux surgénérateurs. Pourtant, en 1973, lorsqu'a démarré, à Marcoule, Phénix, le surgénérateur de 250 mégawatts dont est dérivé aujourd'hui Superphénix, seuls les Soviétiques étaient encore dans la course avec le réacteur de Chevchenko. Quant aux Britanniques, leur rapide de Douneray connaissait des difficultés de mise en service. Avec Phénix, construit dans les délais prévus et dans les limites du budget prescrit (650 millions de francs), les Français prouvaient qu'ils maîtrisaient parfaitement une filière combien délicate.

Ces réacteurs, contrairement aux centrales à eau légère (PWR) d'EDF, dont le cœur est constitué de blocs d'uranium enrichi à 3 %, brûlent du plutonium, produit relativement dangereux dont la radioactivité s'étend sur une période longue de plusieurs milliers d'années. Mais, ce choix permet de réaliser des cœurs de réacteur beaucoup plus denses, dont on évacue les calories, non pas au moyen de circuits d'eau pressurisée, mais de circuits de sodium liquide porté à haute température. En somme, une petite merveille si l'on en juge par les propos enthousiastes de l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, en janvier 1980, déclarait que ce type de réacteur serait *« une réserve d'énergie comparable à celle de l'Arabie saoudite »*. Las ! les temps ont changé, et les arguments économiques que l'on développait alors pour justifier l'avenir de cette nouvelle filière n'ont plus cours, ce qui fait dire à certains que Superphénix risque d'être *« un coûteux inconvénient plutôt que l'atout décisif que l'on imaginait »*.

Filière menacée

Comment a-t-on pu en arriver là ? Pour bien le comprendre, il faut remonter à l'époque où le monde était encore sous le coup de la crise pétrolière. Pour pallier la pénurie, la France, comme bien d'autres, lance alors un formidable programme de construction de centrales nucléaires. Se fait alors jour la crainte d'une tension sur le marché de l'uranium, matière première des centrales nucléaires ; on espère que les surgénérateurs seront une bonne réponse à cette crainte. Ces réacteurs ne permettent-ils pas, à partir d'une même quantité d'uranium naturel, de fournir de cinquante à cent fois plus d'énergie que les réacteurs à eau légère. Mais la mariée est trop belle et la crise mondiale, comme le ralentissement des programmes nucléaires civils engagé à la suite de la catastrophe nucléaire de Three-Mile-Island (Etats-Unis) bouleversent les hypothèses des experts.

A la tension redoutée sur le marché de l'uranium succède l'opulence, qui ne justifie plus le recours aussi rapide aux surgénérateurs. Voilà la filière menacée, d'autant plus que d'autres facteurs économiques militent contre elle. En effet pour le président d'EDF, M. Marcel Boiteux, les réacteurs à neutrons rapides resteront, en raison de leurs coûts, *« dans le domaine des prototypes, alors que l'on envisageait une filière industrielle »*. Superphénix a couté 14,5 milliards de francs 1984, hors intérêt intercalaires, auquel il faut ajouter 2 milliards de francs pour la fourniture de deux charges de combustible. Soit un total de 25 milliards de francs en monnaie d'aujourd'hui. Certes, Superphénix n'est qu'un prototype, mais l'investissement qu'il a réclamé est quand même de 50 % supérieur à celui d'un réacteur de 1 300 mégawatts comme celui qu'EDF vient de mettre en service à Flamanville.

D'autre part, le prix du kilowattheure qu'il va produire sera double de celui délivré par les centrales nucléaires classiques. Difficile dans ces conditions de trouver des acheteurs, même si les constructeurs de Superphénix affirment que les surgénérateurs de la prochaine génération (SPX-2) coûteront environ 30 % moins cher et produiront 20 % d'électricité en plus. En fait, disent les experts, *« ce n'est qu'avec les modèles développés vers la fin des années 90 que les surgénérateurs pourront supporter la comparaison avec les centrales nucléaires classiques »*. Dans ces conditions, quelle suite donner à Superphénix ? Une réponse est donnée par M. Boiteux, qui estime que les surgénérateurs sont là pour « préparer le siècle prochain ». *« L'effort fait par de nombreux pays dans ce domaine justifie*, dit-il, *qu'on se prémunisse à terme contre un risque de pénurie d'uranium »*. Mais, ajoute-t-il, *« nous sommes plus exigeants sous l'angle économique, car nous sommes moins pressés. Nous estimons aujourd'hui que le jeu en vaut la chandelle si le coût du courant produit ne dépasse pas de plus de 20 % celui des centrales classiques »*. Dans ces conditions, dit-il, *« il faudra encore construire un ou deux prototypes avant de prétendre faire des têtes de série industrielles »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le sort des otages du Liban

M. DUMAS : les ravisseurs formulent « des exigences sur les personnes »

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a reconnu, mardi 14 janvier, que les ravisseurs des quatre otages français au Liban subordonnaient leur libération à la satisfaction par la France *« d'exigences sur les personnes »*, c'est-à-dire la libération parallèle d'individus détenus en France. M. Dumas, interviewé sur RTL, n'a pas précisé la nature exacte de ces exigences. Mais on sait déjà de diverses sources que les ravisseurs veulent la libération d'un ou de plusieurs membres du commando qui avait tenté d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du chah d'Iran, en juillet 1980 à Neuilly.

Estimant que l'on est aujourd'hui dans *« une période d'espoir »*, M. Roland Dumas s'est toutefois gardé de tout excès d'optimisme et n'a pas laissé prévoir la libération imminente des quatre otages. Il a encore déclaré qu'il *« supposait »* que les otages se trouvaient *« dans une zone proche du Liban et de la Syrie »*, mais que leurs ravisseurs les déplaçaient fréquemment. La France, a enfin rappelé M. Dumas, *« n'a pas de contacts avec les ravisseurs*, mais, a-t-il ajouté, *« les discussions se sont intensifiées avec les Etats »* concernés. – *(AFP.)*

Sur le vif

Au voleur

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais moi, le tunnel sous la Manche, plus question ! Terminé. Un tunnel ! Et puis quoi encore ? Non, il faut couper les ponts. Les British, ras le bol. Ils n'arrêtent pas de nous embêter. A commencer par les Ecossais. Ils se croient tout permis. Ils viennent encore de nous piquer un chalutier. Un pauvre chalutier en perdition, ballotté par une épouvantable tempête, qui a trouvé refuge aux Hébrides, vous imaginez dans quel état.

Ils en ont profité, ces salauds-là, ils ont dit : Ça, c'est plus un chalutier, c'est une épave. On se la prend et on se la garde. On a le droit. Nos infortunés marins-pêcheurs descendus à terre pour se remettre du mal de mer se ramènent, la bouche en cœur. Les autres les empêchent de remonter à bord. Ouste, dégagez, allez vous faire voir ailleurs. C'est des forbans, ces gens-là. Des chiens cupides et radins. Des Ecossais, quoi ! En réalité, ce qu'ils veulent c'est de l'argent, notre argent. Sous prétexte d'avoir participé au sauvetage du bateau, ils exigent une indemnité. Et puis quoi encore !

C'est comme ces policiers suisses lancés revolver au poing à la poursuite de petits truands. Emportés par leur élan, ils passent nos frontières. Ils osent prétendre qu'ils ne l'ont pas fait exprès, c'était mal indiqué. A d'autres ! On leur a mis la main au collet vite fait. Au poste, les flics ! Flagrant délit. Garde à vue. Interrogatoire. Passage à tabac, peut-être. Ça a duré toute la nuit. Le lendemain, bons princes, on les reconduit à la frontière, sûrs qu'ils seront déférés au parquet de Bâle comme des malpropres. Pensez-vous ! On ne leur a rien fait du tout.

Ils sont indignés chez Joxe. D'accord, nos inspecteurs à nous vont souvent en excursion là-bas pour espionner les petits épargnants français qui placent leurs économies dans les banques à Genève. Mais ils ne tirent pas sur les braves gens, eux.

A quoi ça sert, je vous demande un peu, de se réunir entre ministres de l'intérieur pour lutter de concert contre le terrorisme et le banditisme en Europe si les pandores des pays amis se croient permis de se balader les uns chez les autres sans autorisation spéciale ? Les voleurs, bon. Les gendarmes, non.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS LES BONS RÉSULTATS DE 1985

L'objectif d'une hausse des prix de 2,5 % cette année apparaît réaliste

La hausse des prix de détail en France a été très faible en décembre : +0,1%, selon la première estimation faite par l'INSEE lundi 13 janvier. En un an – décembre 1984 à décembre 1985 – l'augmentation des prix est de 4,7 %, « le meilleur résultat que nous ayons connu depuis dix-huit ans », a déclaré M. Fabius, à l'occasion d'un meeting en Bretagne.

La quasi-stabilité des prix en décembre confirme deux phénomènes majeurs. Le premier est un ralentissement de l'inflation d'une telle ampleur que les références manquent pour en mesurer correctement les conséquences. Avec une augmentation de 1,2 % seulement sur les six derniers mois, le rythme annuel de l'inflation est revenu à 2,5 % comme pendant la période 1965-1967 qui vit le général de Gaulle imposer un plan de stabilisation draconien.

Le deuxième phénomène est le retour de la France dans le groupe des pays sages. Notre taux d'inflation annuel est maintenant inférieur à la moyenne de nos partenaires de la CEE et l'écart avec la RFA s'est réduit (2,9 points contre 4,7 points il y a un an).

Le résultat le plus clair de cette nouvelle donne est la disparition progressive en France de toute une *série de comportements très inflationnistes* : les anticipations ont pratiquement disparu.

En 1985, la baisse des prix des matières premières et celle des prix – en francs – de l'énergie importée ont joué un grand rôle puisqu'elles expliquent – selon les calculs de l'INSEE – la moitié du ralentissement des hausses entre 1984 (+ 6,7 %) et 1985 (+ 4,7 %).

Les autres causes de désinflation sont d'origine interne : les augmentations des coûts des entreprises se sont ralenties sous l'effet, notamment, du freinage des salaires. La politique mise en œuvre par MM. Mauroy et Delors à l'été 1982 produit ses effets, qui sont probablement plus importants que les calculs ne le laissent penser. En fait, la politique de rigueur menée depuis 1983 a permis au franc de se redresser et de bien se tenir sur le marché des changes. C'est sa fermeté qui permet maintenant d'« *importer* » les bas prix étrangers et de profiter de la désinflation mondiale.

Tout laisse à penser que la hausse des prix va continuer de se ralentir en France, sous l'effet, notamment, de la chute des coûts du pétrole. Un taux de 2,5 % est possible en 1986 a déclaré M. Bérégovoy. Ce qui est vrai si la rigueur n'est pas abandonnée.

ALAIN VERNHOLES.

UN CHALUTIER FRANÇAIS ÉCHOUÉ AUX HÉBRIDES

Le spectre des naufrageurs

Il faisait un temps d'enfer le samedi 11 janvier au large des Hébrides, au nord du cinquante-sixième parallèle. Vent de force 10, vagues énormes. Les chalutiers de Lorient et de Concarneau ont l'habitude de fréquenter ces parages écossais quelle que soit la fureur des éléments. Mais ce jour-là le *Magdeleine*, un chalutier de 33 mètres de l'armement Goalabré de Concarneau, immatriculé CC 318 341, construit en 1972, a des difficultés avec son chalut. Tout l'équipage est à l'arrière. Et une lame déferlante qu'on n'avait pas vu venir s'abat sur le pont. Le patron du bateau, Raymond Bellec, est emporté et disparaît.

A la passerelle, des vitres sont brisées sous le choc et beaucoup d'appareils de navigation et de pêche endommagés. La barre ne fonctionne plus. *Pris en remorque par un* autre concarnois le *Tourmalet*, le *Magdeleine* cherche refuge vers le port écossais de Barra. Il a des blessés à bord. Mais, à l'entrée de la passe – les équipages ne connaissent pas très bien les alignements des écueils et les profondeurs, – les deux bateaux s'échouent. Le « valide » réussira à se déséchouer par ses propres moyens. Mais l'autre, le *Magdeleine*, doit lancer un appel à l'aide.

Voilà un bateau écossais qui arrive. Ce sera somme toute une opération et un contrat d'assistance ordinaires, comme il en est conclu des milliers dans le monde maritime. Les blessés du *Magdeleine* sont emmenés pour recevoir des soins.

C'est alors que les « sauveteurs » écossais, *considérant le* chalutier français comme abandonné et dévasté par la tempête, prétendent se l'approprier comme une vulgaire épave et empêche les marins de remonter à bord. Sauver des vies mérite bien quelques écus sonnants et trébuchants.

« Tout cela est aberrant, on n'a jamais vu ça », commente-t-on au secrétariat d'Etat à la mer, – officieusement, car il s'agit d'une affaire de droit privé. L'armateur du *Magdeleine* est parti dimanche pour l'Ecosse, le conseiller maritime auprès de l'ambassade de France à *Londres, M. Marc*, a été prié de régler à l'amiable le conflit le plus vite possible. Le droit français des épaves, selon une loi de 1967, précise que ne peut être considéré comme telle qu'un bateau qui est *« inavigable »*, ce qui, semble-t-il, n'est pas le cas du *Magdeleine*. L'assistance et le sauvetage des personnes ne justifient pas salaire. Seul le sauvetage des biens est rémunéré (soit à l'amiable, soit par le verdict d'un juge qui se réfère à la valeur du navire), en fonction des *« soins et peines apportés »*. Ces principes généraux sont normalement repris dans le droit interne de tous les grands pays maritimes. L'Ecosse ferait-elle exception ?

F. Gr.

Intempéries

AVALANCHES MEURTRIÈRES DANS LES ALPES

(De notre correspondant.)

Grenoble. – Depuis les premières chutes de neige intervenues à la fin des vacances de Noël, sept skieurs ont déjà trouvé la mort dans les *Alpes. La très grande instabilité du* manteau neigeux récent qui repose sur une sous-couche de givre de profondeur est à l'origine de la plupart des accidents survenus à des skieurs. D'autre part le vent très fort qui a soufflé en altitude a formé au cours des derniers jours de très nombreuses plaques à vent. Ainsi sous le poids d'un groupe de six randonneurs l'une d'elles a cédé dimanche 12 janvier, dans le secteur du col des Encombres à 2 000 mètres d'altitude (Savoie). Deux skieurs ont été tués et deux autres blessés.

D'autre part les routes de montagne ont été particulièrement meurtrières ce week-end. La chaussée recouverte de neige a provoqué sur une petite route au-dessus de Bourg-Sain-Maurice la mort de six touristes allemands qui redescendaient de la station des Arcs. Leur véhicule est tombé dans un ravin et s'est écrasé 200 mètres en contrebas.

Cl. F.

● *Une fillette violée et assassinée près de Nantes.* – Une fillette âgée de onze ans, Nathalie Taurelle, a été retrouvée violée et poignardée le 13 janvier à La Chapelle-sur-Erdre, près de nantes (Loire-Atlantique). Le coprs a été découvert à quelques centaines de mètres de l'arrêt de bus où elle prenait tous les matins le car pour se rendre à l'école à Nantes. La fillette arrivait habituellement à l'arrêt une dizaine de minutes avant ses camarades. Ne la voyant pas, les autres élèves ont prévenu la direction de l'école, qui a alerté la mère.

Les gendarmes chargés de l'enqête ont lancé un appel à témoin.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Chaban-Delmas plébiscité par les patrons.* – Le magazine *l'Expansion* publie dans son dernier numéro (daté 10/23 janvier) les résultats du sondage qu'il a réalisé entre le 4 et le 29 novembre dernier auprès du panel *l'Expansion-Entreprises* représentatif de l'économie française. A la question : *« Si l'actuelle opposition l'emporte aux élections législatives de mars 1986, et si François Mitterrand reste à l'Élysée, quelle serait, selon vous, parmi les personnalités suivantes, la plus apte à former un nouveau gouvervement ? »* 42 % des patrons interrogés se prononcent pour M. Jacques Chaban-Delmas, 26 % pour M. Jacques Chirac, 6 % pour Mme Simone Veil, 5 % pour M. Jacques Delors, 4 % pour M. Michel Rocard, 1 % pour M. Valéry Giscard d'Estaing, et 16 % ne se prononcent pour aucune des personnalités politiques citées. M. Raymond Barre, opposé à la cohabitation, ne figurait pas dans la liste de *l'Expansion*. Les patrons interrogés appartenaient à quatre cent trente-trois entreprises de l'industrie et des services, employant chacune plus de cent personnes, et à vingt-cinq banques.

● NICARAGUA : *Cent treize guérilleros de la Contra tués en une semaine.* – Les forces sandinistes ont tué cent treize guérilleros antigouvernementaux, en ont blessé trente-trois et en ont capturé neuf au cours de violents combats survenus la semaine dernière dans diverses régions du pays, a *affirmé, lundi* 12 janvier, le ministère nicaraguayen de la défense. Le communiqué ne précise pas les pertes subies par l'armée sandiste. Selon des sources militaires, quatre soldats gouvernementaux ont été tués lors de combats dans le département d'Estelli. – *(AFP.)*

● GUATEMALA : *Amnistie pour les violations des droits de l'homme commises par les forces armées.* – Le général Mejia, chef de l'Etat, qui transmet ses pouvoirs le mardi 14 janvier au démocrate-chrétien Cerezo Vinicio, élu président en décembre, a promulgué le lundi 13 janvier un décret d'amnistie générale qui couvre en particulier les crimes et les violations des droits de l'homme commis par les forces armées en mars 1982 à janvier 1986. Selon les juristes, ce décret qui s'applique en théorie à tous, doit en fait protéger les militaires contre d'éventuelles poursuites. – *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde »
daté 14 janvier 1986
a été tiré à 506 771 exemplaires

A B C D E F G